

Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14658 – 6 F

SAMEDI 14 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La Mafia en campagne ?

L'ITALIE est en état de choc, la Sicile, en état de guerre : deux assassinats en deux jours, depuis le coup d'envoi de la campagne pour les législatives du 5 avril prochain. La Mafia, à son tour, serait-elle entrée en campagne ? Deux « exécutions » presque identiques, menées par des sicaires en moto. Victimes : un trop bavard conseiller communal de l'ex-PCI, « puni » par la Camorra napolitaine, et « l'intouchable des intouchables », comme on l'appelait, l'onorevole Salvo Lima, soixante-quatre ans, député européen, mais aussi ancien maire de Palerme et pilier de la Démocratie chrétienne, à laquelle il appartenait depuis 1945.

Quand Salvo Lima entrait dans un bar, on se levait, dit un témoin... Alors, comment ne pas voir dans l'assassinat de ce potentat local, jeudi 12 mars, en plein cœur de « sa » capitale sicilienne, un sanglant avertissement ? Oui, mais à qui s'adresse-t-il ?

CAR Salvo Lima était aussi un des politiciens les plus controversés d'Italie. On le disait justement lié de trop près à la Mafia, au sein de cette forteresse démocrate-chrétienne dont l'emprise sur le pays depuis quarante ans n'exclut pas certaines zones d'ombre. Cité plus de trente fois dans les enquêtes sur les activités de la « pieuvre », son nom a toujours été blanchi, faute de preuve . Arnaldo Forlani, le chef de la DC, a beau fustiger aujourd'hui ceux *qui pour l'avoir « calomnié l'ont* désigné aux coups des tueurs », l'argument n'a pas convaincu.

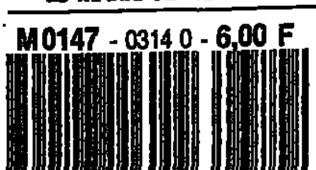
Un autre « cadavre exquis », comme on dit férocement à Palerme, dans la longue liste de ceux qui de Piersanti Mattarella, l'ex-président DC de la région, au général Dalla Chiesa il y a dix ans, sont tombés en luttant contre le crime organisé ? Cela semble en effet peu probable. Au point que dans cette classe politique italienne volontiers volubile, nombreux ont préféré se taire, déplorant simplement dans cette affaire « le drame humain ».

ALORS simple règlement de comptes entre « vieille » et « nouvelle mafia » en lutte ouverte dans le jeu compliqué d'alliances politiques qui tardent peut-être, cette fois, à se renouveler, comme l'avance crûment la droite italienne ? Ou crime politique ? Et par delà la personnalité de Salvo Lima visait-on l'ensemble de la Démocratie chrétienne, cet insubmersible plus durement attaqué que jamais – et même semble-t-il, légèrement entamé – par la fièvre électorale particulièrement corrosive qui règne en Italie depuis des mois ? La Sicile, après tout, n'est-elle pas encore, avec la Vénétie, le « grenier à voix » d'un parti qui se sait en perte de vitesse, au nord, devant le tourbillon contestataire des Ligues ? Et qui sait quels effets, négatifs et « intimidants » peut être, aura sur le vote du 5 avril cet assassinat dans une île que l'on dit aussi de plus en plus liée aux socialistes.

Mais la Sicile, c'est avant tout un fief électoral du président du conseil, Giulio Andreotti, engagé dans une sourde lutte de pouvoir au sein de la DC. Ne serait-ce pas plutôt lui qui était visé dans la mise à mort de celui qui passait, à Palerme, pour son « proconsul » ? « Aucune piste n'est à négliger », ont conclu prudemment, jeudi, les plus hautes autorités judiciaires. Plus courageuse, la présidente de la Chambre, Mme Nilde Iotti, a tiré ouvertement les leçons de la fragilité de la démocratie italienne : « Il s'agit là d'une attaque contre l'Etat pour démontrer que dans des régions entières du pays, la criminalité organisée est une force prépondérante avec laquelle il faut toujours compter ».

Lire page 4 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

M 0147 - 0314 0 - 6,00 F



Alors que les combats s'intensifient

M. Bush réclame un cessez-le-feu au Karabakh

Les combats se sont intensifiés, jeudi 12 mars, dans le Haut-Karabakh. Les milices arméniennes ont bombardé Agdam, une petite ville située en territoire azéri. Alors qu'à Washington le président George Bush a appelé les belligérants à conclure un « cessez-le-feu immédiat » et à résoudre le conflit « pacifiquement », le vice-premier ministre turc, M. Erdal Inönü, a indiqué à Paris que M. Hassanov, le chef du gouvernement azéri, lui avait aussi demandé d'intervenir pour arriver à un arrêt rapide des hostilités.

Agdam, ville fantôme

AGDAM (Azerbaïdjan)

de notre envoyée spéciale

« Allez, la Française, écris encore que c'est les islamistes azerbaïdjanais qui massacrent les pauvres Arméniens ! » Dans Agdam, chef-lieu azerbaïdjanais aux portes du Haut-Karabakh, la vieille colère des Azéris contre les Occidentaux – *« vendus aux Arméniens »* – avait, ce jeudi 12 mars, encore de quoi s'alimenter. Pour la première fois, en effet, cette petite ville, d'une dizaine de milliers d'habitants, qui avait longtemps vécu à l'écart des combats, subit, depuis la nuit de mercredi à jeudi, les mêmes bombardements aux roquettes que connaissent depuis de longs mois Stepanakert, l'Arménienne, et Choucha, la dernière localité encore aux mains des Azerbaïdjanais.

Agdam, elle, est à plusieurs kilomètres en dehors de l'enclave du Haut-Karabakh, en « territoire azéri », diraient les Arméniens, au grand dam des Azerbaïdjanais. Pour ces derniers, le Haut-Karabakh est tout autant, et depuis toujours, « terre azérie » que le Bas-Karabakh, dont le chef-lieu est précisément Agdam.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 3

En suspendant le transfert de ses armes nucléaires

L'Ukraine relance son contentieux avec la Russie

A une semaine d'un sommet de la CEI consacré aux questions militaires, le président ukrainien a annoncé, jeudi 12 mars, que son pays suspendait le transfert vers la Russie de ses armes nucléaires tactiques. M. Kravtchouk a affirmé d'autre part que l'Ukraine restait déterminée à devenir une puissance neutre et dénucléarisée. Le premier ministre ukrainien, M. Vitold Fokine, a de son côté déclaré que l'Ukraine était prête à reconnaître sa responsabilité conjointe à l'égard de la dette extérieure de l'ex-URSS.



Lire page 3 l'article de notre correspondant JAN KRAUZE

Des mesures gouvernementales

Un soutien au logement

Le gouvernement a annoncé, jeudi 12 mars, des mesures en faveur du logement, des routes et des transports en commun dont il espère la création d'environ 50 000 emplois. Un geste en faveur des classes moyennes et des professionnels en crise.

A dix jours des élections cantonales et régionales, le premier ministre a arrêté un plan de soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics. Le volet logement prévoit que le plafond des prêts épargne logement sera porté à 600 000 francs pour un temps d'épargne raccourci à quatre ans.

Un avantage fiscal sera accordé aux investisseurs (dans du neuf) louant à un prix moyen ainsi qu'aux propriétaires améliorant leur logement ; des financements pour la construction de logements à loyer intermédiaire sont aussi prévus. L'Etat augmentera de 1 milliard de francs les crédits consacrés en 1992 aux routes et aux transports collectifs.

Lire page 16 les articles de FRANÇOISE VAYSSE

Horreurs psychiatriques en Argentine

Le président Menem vient de visiter l'asile où auraient eu lieu pendant des années des trafics d'organes et même des assassinats

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Exhumations de cadavres sans yeux, dont les cavités oculaires ont été rebouchées avec des billes de verre, centaines de décès et de disparitions mystérieuses : c'est un véritable film d'épouvante qui vient d'être découvert dans l'un des principaux hôpitaux psychiatriques de la province de Buenos-Aires. L'existence d'un trafic de cornées mais aussi de sang dans la Colonia Montes de Oca, à une centaine de kilomètres seulement de la capitale, a été annoncée officiellement par le ministre de la santé, M. Cesar Julio Araoz.

Les premières révélations, déjà macabres, pourraient bien n'être que la partie visible de l'iceberg. Plusieurs cadavres présenteraient aussi d'étranges cicatrices en d'autres endroits du corps, témoignant du prélèvement d'autres organes. On évoque même un trafic de bébés, devant le nombre surprenant de femmes enceintes et celui de nouveau-nés déclarés morts à la naissance. Photos et récits d'horreur alimentent les journaux, alors que le suspense continue. Dans les prochains jours, la justice pourrait ordonner le drainage d'un marécage qui se trouve dans le parc de 260 hectares.

De la route, on peut entrevoir la légendaire Colonia Montes de Oca (fondée en 1908), avec ses douze bâtiments délabrés. Elle abrite mille deux cents patients surnommés paternellement « los chicos » parce que la maladie mentale les rend aussi vulnérables que des enfants.

CHRISTINE LEGRAND

Lire la suite page 6

Des signes de redressement de l'économie aux Etats-Unis

L'économie américaine fournit depuis quelques jours des signes de redressement. Après plusieurs indices d'amélioration du secteur du logement, la consommation paraît elle aussi redémarrer : les ventes au détail ont augmenté de 2,1 % en janvier et de 1,3 % en février, après avoir pratiquement stagné en 1991. Quant aux banques et aux caisses d'épargne, elles semblent sortir progressivement de plusieurs années de sérieuses difficultés. Des signes de redressement qui tombent bien au moment où le président Bush affronte une campagne électorale difficile.

Lire page 17 l'article de SERGE MARTI

Comptes rémunérés

Les banquiers critiquent le projet de La Poste.

Lire page 2 le point de vue de M. JACQUES DELMAS-MARSALET président du groupe des Banques populaires

Eléphants fragiles

Les pays défenseurs des espèces menacées ont accordé un nouveau sursis à l'éléphant

KYOTO

de notre envoyé spécial

Les conférences de la CITES (huitième conférence des pays signataires de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction), qui reposent en principe sur des critères scientifiques, se révèlent au fil des ans de plus en plus politiques. On a beau se pencher sur le sort international d'une orchidée ou d'une tortue, on ne s'en empoigne pas moins à coups d'arguments politiques, comme dans les autres instances internationales. Et reparaît immanquablement le clivage Nord-Sud, c'est-à-dire l'immense barrière qui sépare les pays riches, potentiellement acheteurs d'ivoire ou de bois précieux, mais qui peuvent s'en passer, et les pays pauvres, qui voudraient bien tirer profit de leur patrimoine naturel, leur unique ressource.

Les débats de Kyoto se sont néanmoins déroulés dans un climat plus serein que ceux de la précédente session, en 1989 à Lausanne, où les organisations non gouvernementales avaient multiplié les manifestations, notamment en faveur de l'éléphant. La CITES a d'autre part élargi sa sphère de compétence à quarante-cinq nouvelles espèces de bois tropicaux et d'animaux marins. C'est ainsi que le palissandre a été inscrit à son Annexe I, où sont classées les espèces dont le commerce international est totalement interdit. Trente-cinq ont en outre été transférées de l'Annexe II (commerce réglementé) à l'Annexe I.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Politique

Gardons les idées changeons le parti

par Jean-François Trans

EN cette période, la nécessité de se battre, la fierté de notre identité n'effacent pas le devoir de réflexion.

Il y a urgence. La gauche se fragmente. Les déboires dominicaux du Parti socialiste, le déclin du Parti communiste, l'émergence de forces écologistes plurielles, la survivance, même artificielle du centre gauche, dispersent un électorat déjà chahuté par le retrait civique, la lenteur inhérente à tout processus de transformation sociale et la durée même de *notre gestion ! Il y a danger si* l'on se souvient de l'état de la gauche au début des années 60, écartée durablement des responsabilités et du pouvoir après le long brouillard de la IVe République. Il a fallu près de vingt ans pour voir de nouveau clair. Il y a péril si l'on songe aux effets du poison des affaires sur une opinion déjà suspicieuse à l'égard des partis, des militants, voire des élus, et plus que rétive à l'engagement politique et au régime parlementaire.

Et pourtant, au-delà des frustrations et parfois des désillusions, soyons justes. Ces dix années de responsabilité au pouvoir seront jugées déterminantes pour le développement économique du pays comme pour son maintien dans les nouveaux équilibres du monde.

Citons la décentralisation et la modernisation de l'Etat, la vigueur du redressement économique et le succès de la désinflation, l'élargissement de la protection sociale, et le RMI. Qui peut nier, malgré les dévoiements ou les rigidités du système, que de grandes réformes auront été réunies pendant cette décennie-là ?

Mais c'est maintenant que tout se joue : la persistance d'un niveau élevé du chômage, l'épuisement du système de protection sociale, l'abstention civique, la montée de l'extrême droite, le sentiment confus d'un profond malaise moral, l'attitude de la société face à l'immigration sont autant de défis majeurs pour la gauche. Les années 90 s'annoncent moins clinquantes que la décennie écoulée. Les mirages s'estompent déjà, et, avec eux, le mépris de l'action militante, la surestimation de la communication au détriment des messages, le tout pouvoir de l'argent. Et c'est *tant mieux ! Il faut aller* plus loin encore et écarter avec résolution les propos de cours, les argumentaires convenus ou les vulgarités « pour faire peuple », retrouver un sens intransigeant de l'action.

Le chômage dont les victimes sont *les jeunes, les femmes, la main-d'œuvre* non qualifiée, relève plus de l'organisation de la société, qu'il n'est un problème économique subordonné à l'augmentation de la demande intérieure ou à la baisse des charges. L'octroi d'une activité à chacun, le partage renégocié du temps de travail, l'équilibre entre emploi et productivité dans les services, la multiplication des tâches d'intérêt général, le lancement de grands équipements et d'infrastructures dans le cadre de l'aménagement du territoire, sont avant tout des choix politiques. Avec la croissance et la richesse, ce serait plus facile, mais il va bien nous falloir inventer sans attendre l'incertaine reprise.

Retrait de l'Etat et déclin civique

Plus généralement, les problèmes de société ne doivent plus être traités en marge des autres. L'émergence de *« l'individu démocratique »* hisse les questions de droit et d'éthique au premier rang des préoccupations publiques. Le refus des discriminations de tout genre, la compatibilité délicate des expressions spirituelles et des exigences de l'Etat laïc, l'éthique du vivant et de l'aliénation du corps, l'émancipation juridique de l'enfance comme l'émergence de nouveaux modèles familiaux, l'explosion de la demande de droits et de justice sont à l'évidence des questions de tout premier ordre.

L'Europe est là, qui est un gage de démocratie, de stabilité et de paix. Le débat n'est plus sur sa nécessité mais sur son organisation. Elle demande confiance en nous, abandon de nos peurs et d'abord celle de l'Allemagne ; elle réclame une volonté d'ériger un modèle culturel et social susceptible d'être proposé au monde. Cela implique d'accélérer le rythme, de sortir du « ron-ron » économique : l'Europe a d'abord besoin de politique.

Avec le défi européen se repose la place de l'Etat. Sa perte en omnipotence, bien souvent surestimée, doit l'amener à regagner en efficacité ce qu'il a perdu en souveraineté, et d'abord à reconquérir des espaces laissés peu à peu en jachère : le logement, *la télévision, la justice. Il ne* s'agit rien de moins que de réaffirmer une logique de service public et le sens de l'Etat : le déclin civique est en effet la conséquence première de leur retrait. Enfin la nécessité de la construction européenne exige d'engager une pédagogie vigoureuse afin de faire triompher l'idée d'une grande nation française, ouverte, démocratique, en transition vers un autre monde, loin de la conception rétrograde d'une patrie rabougrie, tournée sur elle-même, triste et dernier avatar de la pensée conservatrice. Sachons qu'un des champs de bataille avec l'extrême droite se situe là.

Nos concitoyens n'ont pas pour autant sombré dans le conservatisme. Tous les sondages indiquent qu'une majorité de Français seraient favorables à une coalition de progrès mêlant gauche et écologie. Si l'on rajoute à cela la position très avantageuse dans l'opinion publique de certaines personnalités socialistes, on ne peut dire que l'opinion a basculé à droite. Non, c'est une mode de représentation politique qu'elle sanctionne, des attitudes, des habitudes, une manière de faire et de concevoir la politique, des rapports au pouvoir, aujourd'hui dépassés, voire condamnés. Ce ne sont pas nos idées qui sont contestées, c'est notre façon de les *mettre en œuvre*. Alors changeons. Il n'est que temps.

Ce n'est pas notre identité ou notre histoire qui est atteinte, c'est la légèreté avec laquelle on s'en accommode trop souvent. Soyons donc nous-mêmes et évitons de laisser à *d'autres le soin, pas toujours délicat* et pas nécessairement efficace, de nous représenter. Nous sommes d'abord attachés à des valeurs et à des principes plutôt qu'à des structures ou des formes organisationnelles figées dans le temps. C'est aux socialistes de prendre l'initiative de leur propre transformation pour accélérer l'organisation du camp de la réforme.

S'il faut contracter de nouvelles alliances, passons-les, mais clairement. S'il faut reconstruire pour avancer, faisons-le, mais ensemble. S'il faut aller jusqu'à se fondre pour renaître, qu'attendons-nous ? Mais disons-le fièrement, et à tous.

Toute l'histoire de la gauche est celle du progrès contre l'ordre et le statu quo. C'est le choix constant des mutations et des formes d'organisations appropriées contre l'immobilisme et la sclérose. C'est son honneur. Qu'elle en soit digne.

▶ Jean-François Trans est le pseudonyme du groupe des transcourants, animé, au sein du PS, par Jean-Pierre Balligand, député de l'Aisne, Bertrand Gallet, député de l'Eure-et-Loir, François Hollande, député de la Corrèze, Jean-Pierre Jouyet, président de Démocratie 2000, et Jean-Pierre Mignard, avocat, vice-président de Démocratie 2000.

Neutraliser Le Pen

par Olivier Bernard, Michel Narbonne et Claude Poizot

LES *prochaines élections* régionales constituent un enjeu sérieux, bien au-delà de la simple vérification en vraie grandeur des rapports de force partisans, actuellement ressassés par les sondages. S'il enregistrait une nouvelle poussée électorale, le parti de Jean-Marie Le Pen se trouverait encore consolidé, son influence idéologique dans les conseils régionaux accrue, ses moyens techniques et financiers pour ses élus et leur propagande renforcés.

On le sait mieux aujourd'hui : pour qu'un candidat FN puisse être élu, il ne lui faut pas nécessairement une crise économique et sociale profonde, mais une simple situation particulière dont les caractéristiques sont : 1. une implantation convenable du candidat ; 2. la division de la droite ; 3. la confusion de la gauche ; 4. une forte abstention. A la vérité, ces conditions peuvent être réunies assez facilement...

L'importance de l'enjeu n'a pas échappé aux plus exposés à la vindicte d'exclusion : ce sont les jeunes beurs, les communautés juives, qui se mobilisent et laissent espérer un recul plus général de l'abstention, réadhésion bienvenue aux valeurs démocratiques.

Durant les mois qui nous séparent des législatives, on s'emploiera à isoler électoralement le parti de Jean-Marie Le Pen et à neutraliser son influence délétère : pour y parvenir, un certain consensus se dessine. Il s'agit d'abord de remettre à plus tard la question du scrutin proportionnel, d'abandonner ensuite l'idée du « front républicain » pour celle, plus efficace, d'un simple « désistement républicain », mais à la condition qu'il soit assumé avec la plus grande clarté, qu'il énonce la différence entre l'adversaire et l'ennemi politique, qu'il se situe dans le seul moment de l'élection, sans *contrat ni alliance et qu'enfin il se* dise à voix haute, comme dans la 4e circonscription du Nord, et non du bout des lèvres comme à Dreux.

Pour autant, pour le FN, son renforcement, plausible dans un futur immédiat, ne devrait pas être le *raz-de-marée escompté ou* fantasmatiquement annoncé par les thuriféraires lepénistes ; à trois ans de la présidentielle, le slogan « Le Pen Vite » commence à sonner creux. Ne pouvant apparemment plus compter sur les désunions de la « droite molle », le vieillissant leader de l'extrême droite croit-il encore à sa « chance historique » ou n'entend-il plus limiter sa mission qu'à tenter d'assurer la pérennité d'un appareil ?

Doit s'amplifier alors pour tous les opposants au Front un nécessaire et patient travail de pédagogie, condition d'une recomposition du tissu social, dont le délitement nourrit les discours, les gestes et les analyses anachroniques de l'extrême droite, qui fait son miel de la peur, du rejet de l'autre, du ressentiment.

La classe *politique semble* de nouveau se convaincre que les délices et les misères du jeu électoral ne sont plus contradictoires avec la recherche encore fragile d'un débat plus riche, plus large, plus constructif en termes d'échanges d'idées, d'intentions programmatiques, sinon de projets de société : écologie, antiracisme, laïcité, antisexisme, assistance humanitaire...

Perspective finalement encourageante : le « danger Le Pen » envisagé cette fois comme choc salutaire pour le corps social pourrait être à l'origine d'une réhabilitation du politique au-delà des clivages traditionnels, d'un renouveau des conduites militantes et d'un regain de propositions démocratiques offensives, évolution que la gauche institutionnelle ne semble pas encore avoir tout à fait bien saisie.

▶ Olivier Bernard, Michel Narbonne, Claude Poizot, un géographe, un enseignant et un écrivain, ont signé « Contrer Le Pen », dans *le Monde*, du 11 septembre 1991.

Banque

Rémunérer la monnaie c'est tuer l'épargne

par Jacques Delmas-Marsalet

LE projet prêté à La Poste de lancer un nouveau produit liant de manière plus ou moins automatique un compte de chèque postal à un fonds commun de placement monétaire vient de relancer le débat sur la rémunération des dépôts à vue. Dans ce débat, le ministère de l'économie et des finances serait préoccupé des conséquences négatives que pourrait avoir ce nouveau *produit sur* l'encours des CCP et sur la collecte du livret A ; la profession bancaire, de la « concurrence déloyale » que lui ferait un service public bénéficiant encore de certains « privilèges ». A ma grande surprise, seul le contre-argument fondamental n'a pas été clairement avancé.

Ce contre-argument tient à ce que la rémunération des comptes chèques à des taux proches du marché monétaire est contraire à la fois aux principes fondamentaux de la théorie économique et aux exigences d'une saine politique de l'épargne.

Dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Keynes rappelait que l'intérêt est le prix de la renonciation à la liquidité, celui qu'il faut payer au *détenteur de monnaie pour le faire* renoncer à sa préférence naturelle pour les avoirs disponibles à tout moment. C'était dire qu'il ne saurait y avoir d'intérêt sans cette renonciation.

Une autre manière de formuler ce principe consiste à rappeler qu'il ne peut y avoir d'épargne sans un minimum d'immobilisation et que, s'il convient de rémunérer l'épargne, et ce d'autant mieux qu'elle est plus longue et plus risquée, il ne faut surtout pas rémunérer la monnaie.

C'est ce que, dans leur grande sagesse, les autorités monétaires avaient décidé dans les années 60 en interdisant – à juste titre – de rémunérer les comptes à vue sur lesquels on peut librement tirer des chèques du jour au lendemain. *Cette règle subsiste toujours. Mais* elle a été tournée à la marge depuis quelques années, sans que la profession et les pouvoirs publics réagissent avec la fermeté qui eût été nécessaire.

Si, à ma connaissance, aucune grande banque française à réseau ne s'est lancée dans la guerre suicidaire des « super cuentas » espagnols, des établissements spécialisés, des banques étrangères ou des compagnies d'assurances en mal de clients ont proposé des produits présentés comme des comptes chè*ques assortis de rémunérations* de 7 à 9 % net d'impôts. Encore faut-il entrer dans le détail et regarder ces comptes à la loupe pour s'apercevoir que la franchise d'impôt n'est acquise que si les retraits ne dépassent par un certain montant dans l'année, que la rémunération n'est pas toujours au premier franc et que le dépôt minimum est souvent élevé. Mais là n'est pas l'essentiel.

L'essentiel est, qu'en admettant qu'un compte de pures liquidités, tirable de chèques à tout moment et sans risque, puisse être rémunéré à des taux pareils, on a porté un mauvais coup à la véritable épargne qui est nécessairement à terme et, le plus souvent, à risque (celui-ci variant selon sa durée et son support).

Comment *s'étonner que* l'épargne soit insuffisante et refuse de s'investir à long terme alors que les particuliers peuvent s'assurer, sans faire aucun effort d'épargne véritable, des rémunérations élevées pour la détention de liquidités placées en toute sécurité, c'est-à-dire, en définitive, pour la détention de monnaie ?

L'on pourrait objecter que cette critique vaut tout autant pour les Sicav et FCP monétaires sur lesquels sont, d'ailleurs, adossés les « vrais-faux *comptes rémunérés* ». *Je réponds* : non ou, tout au moins, pas fatalement.

Il est un bon usage des Sicav monétaires qui consiste à les utiliser comme des instruments de capitalisation à terme – parfois même à long terme – investis dans *des titres, ceux du marché monétaire*, qui offrent une moindre sensibilité aux variations des taux d'intérêt, et donc une plus grande sécurité, que les titres obligataires longs, sans parler des actions. C'est d'ailleurs l'utilisation qui en est *faite aujourd'hui* par la majorité des porteurs. Elle n'est pas illégitime ni même totalement incompatible avec le souci d'encourager l'épargne, à condition qu'à moyen-long terme, leur rémunération soit moindre que celle des placements plus risqués. Cette condition est généralement remplie et les intermédiaires peuvent, par leur politique de commissionnement, contribuer à ce qu'elle le soit.

L'usage pervers des Sicav

L'usage pervers des Sicav monétaires consiste à les utiliser comme des « porte-monnaie rémunérés ». S'agissant des Sicav directement placées par les banques, cet usage *pervers a été fort heureusement* limité par le rétablissement progressif des droits d'entrée ou des frais de souscription que, dans un moment d'égarement, les banques avaient pratiquement fait disparaître entre 1985 et 1990. Il *n'en va pas de même des Sicav ou* FCP utilisés comme support des « vrais-faux comptes à vue rémunérés ». Pour mettre fin à ce dévoiement et restaurer l'épargne à terme, il me paraît indispensable, d'une part, de ne plus faire bénéficier les cessions *de parts de Sicav* et FCP monétaires de la franchise totale d'imposition des plus-values dans la limite de 316 900 F par an, d'autre part, de ramener le taux d'imposition des comptes à terme – qui constituent la première forme d'épargne immobilisée – au niveau de celui applicable aux Sicav monétaires.

A ces conditions, il me paraît possible d'enrayer l'épidémie – encore limitée – des comptes à vue rémunérés moyennant un contournement de *la réglementation, à des* taux proches de ceux du marché monétaire. Les laisser s'étendre ne pourrait que faire baisser l'épargne et monter le coût du crédit, au détriment du financement de l'économie. Plus qu'une erreur, ce serait, de la part de la communauté financière française, une faute, comme toute attitude qui repose sur un oubli des principes et un renoncement aux valeurs sur lesquelles repose notre système économique.

Rémunérer la monnaie ? *Allons* donc ! Ce serait tuer l'épargne.

▶ Jacques Delmas-Marsalet est président du groupe des Banques populaires.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

A une semaine du sommet de la CEI

L'Ukraine interrompt le transfert de ses armes nucléaires vers la Russie

L'Ukraine ne fait plus confiance à Moscou pour le contrôle et la destruction de ses armes nucléaires. A une semaine d'un « sommet » de la CEI une fois de plus consacré aux questions militaires, le président Kravtchouk a pris une décision qui touche un point particulièrement sensible et remet en question un accord réalisé entre les quatre puissances « nucléaires » de l'ex-URSS. L'Ukraine, a-t-il annoncé jeudi 12 mars au cours d'une conférence de presse, interrompt le transfert vers la Russie des armes nucléaires tactiques déployées sur son territoire. Plus de la moitié de ces armes ont déjà été acheminées vers la Russie, et l'opération était censée s'achever avant le mois de juillet de cette année, date à laquelle ne devaient rester sur les territoires de l'Ukraine, de la Biélorussie et du Kazakhstan que les missiles lourds stratégiques dont le démantèlement est prévu dans un délai de deux ans.

MOSCOU

de notre correspondant

L'Ukraine, a expliqué M. Kravtchouk, reste déterminée à devenir une puissance neutre et dénucléarisée. Cependant, elle se considère comme *« hautement responsable »* du sort des *« puissantes forces nucléaires »* entreposées sur son sol, et entend savoir ce qu'il en advient. Or, a ajouté le président ukrainien, selon l'agence Tass, et en faisant de toute évidence allusion à la situation en Russie, *« en raison de l'instabilité politique et de la confusion, nous ne pouvons être assurés que les armes qui quittent notre territoire sont détruites, et ne tombent pas en de mauvaises mains »*.

M. Kravtchouk considère par ailleurs que son pays a le droit de posséder ses propres installations pour la destruction des armes nucléaires et suggère qu'elles pourraient être localisées dans la région de Tchernobyl, site de la terrible catastrophe nucléaire de 1986. Ces installations, pour lesquelles l'Ukraine demande l'aide de l'Occident, pourraient également servir au retraitement des déchets nucléaires civils, puisque, a indiqué M. Kravtchouk, la Russie refuse désormais de les accueillir.

En un sens, M. Kravtchouk, tout en justifiant sa décision par le désordre en Russie, en revient donc aux positions qui étaient les siennes à l'automne dernier : il expliquait alors que l'Ukraine était *« hostile au transfert des armes nucléaires d'une République à l'autre »* (c'était avant la dissolution définitive de l'URSS) et souhaitait leur destruction sur place, mais il avait fini par accepter, visiblement à contre-cœur, que cette destruction soit opérée en Russie, qui est seule présentement en mesure de mener à bien l'opération.

Prises littéralement, les déclarations du président ukrainien constituent une remise en question fondamentale d'un des seuls points d'accord réalisés à ce jour entre les membres de la CEI, à la grande satisfaction des Occidentaux, et qui permettait d'y voir à peu près clair au moins sur cette question des armes tactiques (le Kazakhstan laissant pour sa part planer un certain doute sur le sort de ses fusées stratégiques). La nouvelle carte « nucléaire » qui semblait se dessiner sur le territoire de l'ex-URSS risque de ne pas se concrétiser avant longtemps si l'Ukraine attend vraiment pour se « dénucléariser » de se donner les moyens de le faire elle-même.

Un atout dans la négociation

Mais il est très possible que M. Kravtchouk, qui s'est acquis une réputation d'excellent manœuvrier, ait surtout voulu adresser un double « message », à la Russie et à l'Occident. Selon des explications fournies vendredi matin par un porte-parole du ministère ukrainien des affaires étrangères, Kiev attend en effet à présent une réaction de la Russie, qui pourrait prendre la forme d'assurances données à l'Ukraine quant au contrôle et à la destruction des armes nucléaires.

De même source, on laisse entendre que la décision de M. Kravtchouk était justifiée par l'impossibilité faite à l'Ukraine de contrôler réellement le sort ultérieur des armes qu'elle transférait à la Russie : si l'on comprend bien, il suffirait peut-être que Moscou prenne des engagements et fournisse des garanties pour que les choses s'arrangent.

Que M. Kravtchouk, qui célébrait ce jour-là les cent jours de sa présidence, ait choisi de se manifester de manière aussi spectaculaire à une semaine de la réunion, à Kiev, des chefs d'Etat de la Communauté, n'est sans doute pas tout à fait fortuit. C'est à cette occasion que doivent être à nouveau abordées les questions épineuses qui n'avaient pu être résolues en février à Minsk, et qui touchent aussi bien le commandement des forces nucléaires communes (l'Ukraine ne veut pas entendre parler de forces armées conventionnelles unifiées), le partage de la flotte de la mer Noire que celui des biens « soviétiques » à l'étranger, sans parler de la dette extérieure. M. Kravtchouk a ainsi pu vouloir se donner un atout supplémentaire dans la négociation, quitte à prendre le risque de jouer à nouveau avec les nerfs de dirigeants russes déjà très irrités par ce partenaire particulièrement coriace.

Mais le président ukrainien n'a de cesse de proclamer haut et fort que le temps où Moscou faisait la pluie et le beau temps à Kiev est définitivement révolu, et qu'il ne saurait y avoir de « domaine réservé » à la Russie. Il avait en particulier réagi avec humeur aux propositions de désarmement faites par M. Boris Eltsine lors de sa visite à New-York et Washington, sans consultation aucune avec ses partenaires de la CEI. A la mi-février, il avait en conséquence revendiqué pour l'Ukraine, et par la même occasion pour la Biélorussie et le Kazakhstan, le droit de participer aux côtés de la Russie aux négociations avec les Etats-Unis sur l'application de l'accord START sur les armements stratégiques.

M. Kravtchouk précisait à l'époque que l'Ukraine était déterminée à respecter les accords de désarmement aussi bien nucléaire que conventionnel passés entre l'URSS et les Occidentaux. De source ukrainienne, on réitère aujourd'hui cet engagement, mais il est probable que les dernières décisions de M. Kravtchouk, et plus encore la manière dont il les justifie, accroîtront l'incertitude des Occidentaux quant à ce qui se passe réellement sur le territoire ex-soviétique.

Mais à vrai dire, certains responsables russes font eux-mêmes tout pour accréditer l'idée, que de leur côté, la « confusion » est aussi grande que l'affirme le président ukrainien : le vice-président russe Alexandre Routskoï, général de son état, n'a-t-il pas déclaré, à la surprise générale, que *« bien entendu »* des armes nucléaires tactiques étaient toujours déployées sur le territoire de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, mais que leur contrôle était parfaitement assuré ? A la suite de quoi un autre général, Vladimir Korotkov, adjoint au commandant en chef des forces « unifiées » de la CEI, a rétorqué *« en toute responsabilité »* que *« les dernières têtes nucléaires »* avaient été retirées de ces Républiques caucasiennes *« pendant l'été 1990 »*, et qu'il n'y en avait présentement aucune sur place.

JAN KRAUZE

Le conflit du Haut-Karabakh

M. Bush appelle à un « cessez-le-feu immédiat »

Le président américain a appelé, jeudi 12 mars, à un *« cessez-le-feu immédiat »* dans le conflit du Karabakh. M. George Bush, qui a discuté de ce dossier au téléphone avec le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, a demandé aux deux parties de coopérer avec la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour trouver une solution pacifique à *« cette tragédie »*, selon un communiqué publié par la Maison Blanche. Soulignant la *« profonde préoccupation de la communauté internationale devant la violence qui menace de défigurer cette région pour des générations »*, le communiqué appelle les deux parties *« à ne pas chercher d'avantage militaire temporaire en un moment d'incertitude et de tension accrue »*.

De passage à Paris, M. Erdal Inönü, dirigeant du Parti populiste social-démocrate (SHP) et vice-premier ministre a indiqué, jeudi 12 mars, qu'il venait de recevoir un message du premier ministre azerbaïdjanais, M. Hassan Hassanov, lui signalant une *« intensification des combats »* au Haut-Karabakh et une attaque arménienne contre la ville d'Agdam.

M. Inönü a également indiqué que M. Hassanov lui avait demandé *« d'intensifier ses efforts pour arriver à un cessez-le-feu immédiat »*. Le ministre a précisé qu'il avait transmis ce message à M. François Mitterrand ainsi qu'à l'Internationale socialiste. Il a conseillé à cette organisation, à laquelle appartient son parti, d'envoyer sur place une mission d'observation parallèlement à la nouvelle mission sur place de la CSCE. Tout en ajoutant que les Azerbaïdjanais ressentaient le besoin d'une plus grande *« compréhension »*, M. Inönü a jugé, pour sa part, que *« la situation s'aggrave de minute en minute »* et qu'il faut donc *« trouver le moyen d'arriver à un cessez-le-feu immédiat »*.

« Notre gouvernement garde son sang-froid et cherche à suivre une politique de prudence », a expliqué M. Inönü, qui a toutefois estimé que le conflit prend son origine dans les *« visées séparatistes des Arméniens de l'enclave »* et que *« cette attitude des Arméniens est en contradiction avec le droit international et les normes de la CSCE qui (...) a reconnu l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan »*.

Agdam, ville fantôme

Suite de la première page

Et pourtant, les Azerbaïdjanais se croyaient, jeudi, menacés de perdre aussi cette ville après avoir dû abandonner, village après village, leurs dernières positions dans l'enclave. Ce jour-là, Agdam n'était plus qu'une ville fantôme abandonnée par sa population et dont les défenseurs armés craignaient d'être eux-mêmes submergés.

La première salve de roquettes est tombée à 3 heures du matin. De l'hôtel du centre-ville, abritant quelques centaines de réfugiés, notamment de Khodjali, on voit deux colonnes de poussière s'élever à quelque 300 mètres au nord et deux lueurs d'incendie, guère plus loin au sud. Réveillés par les explosions, les réfugiés se bousculent et tombent dans l'escalier de quatre étages plongé dans la nuit comme le reste de la ville. De loin, parviennent quelques bruits sourds de tirs d'artillerie : les avant-postes azerbaïdjanais répondent en direction des montagnes enneigées. A l'aube, ce sera la riposte : deux nouvelles salves de roquettes s'abattent sur Agdam.

Bilan de la nuit : une trentaine de blessés et cinq morts, selon Sattar Iagoubov, un jeune chirurgien venu de Bakou. Avec ses collègues, il a accueilli toute la nuit les blessés à l'hôpital de campagne, installé dans un train à la sortie de la ville, au bout d'un chemin boueux. Dirigé par un colonel en grande tenue, médecin et ex-officier d'Afghanistan, cet hôpital des plus sommaires semble pourtant la seule institution un tant soit peu organisée à Agdam.

Partout ailleurs, règnent désordre et démoralisation sur fond de désaccords entre groupes d'autodéfense de diverses obédiences. Et quand, à midi, une troisième série de roquettes s'abat, non loin de là, la panique s'empare des foules de réfugiés et d'habitants désemparés qui contemplent les décombres de la nuit. Une file ininterrompue de voitures, cars et camions se forme immédiatement sur la seule route menant vers l'est, la voie de l'exode. Les familles les plus pauvres partent à pied, de même que des vieilles femmes seules chargées de paquets.

« Ils ont peur d'un second Khodjali, la peur d'être pris à leur tour en otage », explique un milicien qui se refuse à condamner leur fuite, comme n'hésitent pas à le faire, la rage dans la voix, d'autres hommes à ses côtés. La place centrale qui était, il y a une heure à peine, encore pleine de réfugiés désœuvrés et réclamant des armes est désormais vide. Arrive un groupe d'hommes cherchant des renforts pour un poste avancé : les Arméniens, disent-ils, pourraient lancer des opérations de commandos dans la ville.

Les objectifs supposés de ces attaquants éventuels paraissent pourtant bien dérisoires : un « état-major », placé théoriquement sous la direction du pouvoir de Bakou, est installé dans un complexe sportif avec deux vieux tanks dans la cour ; ou, non loin de là, le centre local du Front populaire d'Azerbaïdjan (FPA), la force d'opposition qui a renversé, il y a une semaine, le président Moutalibov (l'ex-dirigeant communiste), sans avoir réussi pour autant à prendre le pouvoir à Bakou où se poursuivent les tractations pour former un gouvernement de coalition.

« Lâcher une bombe atomique »

A Agdam, ce sont des militants du FPA qui s'engagent dans les rangs de la nouvelle « armée nationale ». Ce qui explique, selon l'opposition, le peu d'empressement de l'ex-président à la mettre sur pied. Plus grave, ces premières unités, lancées fin janvier dans des opérations hasardeuses contre des positions arméniennes, ont été décimées. Résultat, cette « armée nationale » compterait en réalité, à Agdam, deux cents jeunes au plus, inexpérimentés et mal équipés. Les quarante-deux chars et blindés, pris récemment à l'armée russe par les Azerbaïdjanais, se sont avérés en grande partie inutilisables, comme l'étaient, en tout cas selon des correspondants étrangers, les deux chars déployés dans un avant-poste censé protéger Agdam.

Quant aux caisses de roquettes saisies parallèlement, elles seraient utilisées devant la ville par une seule et unique « katioucha », un engin à tubes multiples et mobiles. C'est suffisant pour bombarder les montagnes des Arméniens, mais tout à fait inefficace pour défendre une ville. L'« état-major » d'Agdam ne semble pas non plus disposer d'hélicoptère. *« Si nous en avions, je partirais moi-même au-dessus du Haut-Karabakh pour y lâcher une bombe atomique »*, lance un des membres de la direction locale du FPA.

Les autres, et notamment le chef, M. Allahverdi Baguirov, ne se permettent pas de tels écarts de langage. Ils répercutent fidèlement la ligne du Front (*« Pour faire la paix, prépare la guerre »*) mais ne savent pas du tout comment l'appliquer. Ils refusent l'alliance qu'avait voulu signer M. Moutalibov avec l'« armée de l'empire russe » – pour le moment celle de la CEI. Mais ils savent, aussi, qu'ils n'acquerront pas de sitôt les forces leur permettant de réaliser le but proclamé par tous : reprendre les villages azéris aux Arméniens et soumettre ces derniers à la loi commune de l'Etat.

Alors, pressés par les réfugiés, ils mènent des négociations par radio avec les Arméniens d'en face pour des échanges d'otages. Début mars, une dizaine de ceux que les Arméniens détiennent depuis la prise de Khodjali (on avance à Agdam le chiffre de six cents) ont été libérés contre quelques *« prisonniers de droit commun »* – comme on dit à Agdam – réclamés par les Arméniens. Des récits d'horreur sont rapportés par les otages libérés. Un nouvel échange était programmé pour jeudi mais il a été annulé à cause des bombardements, accompagnés d'une reprise des affrontements le long de toute la ligne de front.

Les combats et les bombardements aveugles sur Agdam montrent que les Arméniens ne se contentent pas d'avoir, enfin, occupé tout le Haut-Karabakh, à l'exception de Choucha, mais poursuivent leurs attaques à l'extérieur. Et ceci après que des correspondants étrangers à Agdam ont pu se convaincre que les femmes et les enfants fuyant Khodjali et mitraillés puis abattus à bout portant, les trois têtes scalpées ou les doigts coupés, ne sont pas un produit de la « propagande azérie », mais la triste réalité d'un conflit où la sauvagerie n'est pas l'apanage d'un seul camp.

Le désarroi des Azéris est évident et il sera difficile à tout prétendant au pouvoir à Bakou de faire l'économie de paroles guerrières.

Pourtant, à Agdam, chacun répète que *« tout le monde est fatigué de cette guerre »*. Dans la nuit de jeudi à vendredi, la ville, vidée de ses civils, aurait été de nouveau la cible des roquettes arméniennes.

SOPHIE SHIHAB

Selon le ministre portugais des affaires étrangères

La Communauté européenne pourrait bientôt reconnaître la Géorgie

La CEE va vraisemblablement reconnaître bientôt la Géorgie – seule ex-République soviétique qu'elle n'a pas encore reconnue, – a déclaré, jeudi 12 mars à Lisbonne, le ministre portugais des affaires étrangères, M. Joao de Deus Pinheiro, dont le pays assume actuellement la présidence de la Communauté. *« Mon sentiment est que oui »*, a-t-il ainsi répondu à une question sur une éventuelle prochaine reconnaissance de la Géorgie. Des responsables de la diplomatie des Douze, réunis à Lisbonne, ont décidé d'entrer directement en contact avec l'ex-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, qui préside désormais le nouveau Conseil d'Etat au pouvoir à Tbilissi. Jeudi, l'ancien président géorgien, M. Zviad Gamsakhourdia, a estimé que ce Conseil était *« illégal »*. – (Reuter.)

EUROPE

ITALIE : les élections législatives des 5 et 6 avril

La « partitocratie » en accusation

Ce serait, avaient prédit experts et hommes politiques, la campagne qui allait tout changer, ou du moins, ce qui n'était déjà pas si mal, bousculer plus de quarante ans de monolithisme politique. En un mot, les élections législatives qui se tiendront les 5 et 6 avril prochain seraient, disaient-ils, le coup d'envoi de la deuxième République italienne. Or, qu'en est-il ? La Mafia, en faisant irruption, presque dans les urnes, a montré la fragilité de l'exercice.

ROME

de notre correspondante

Tachée de sang, deux jours après son lancement officiel, mercredi 11 mars, par l'assassinat du député européen Salvo Lima à Palerme, la campagne se dilue déjà dans des querelles et des polémiques qui dévient et occultent son contenu. En admettant que les idées novatrices tant espérées figurent d'ailleurs dans les programmes. Seule certitude : onze mille candidats, dont les noms figurent sur quelque cent trente listes déposées (dont une quarantaine seulement au plan national) vont s'affronter en poussant rigoureusement le même cri de guerre : non à l'immobilisme et à la *« partitocratie »* !

Le message est martelé par des voix puissantes, dont celle des grands capitaines d'industrie qui, à l'heure de l'Europe unie, exigent du gouvernement la mise en route de changements fondamentaux afin que l'Italie ne soit pas la lanterne rouge de la Communauté. Pour ceux qui feignaient de ne pas entendre, l'élection municipale surprise de Brescia en novembre dernier aura été décisive : la Ligue lombarde, ce mouvement qui catalyse tous les mécontentements, en jouant sur un registre régional délibérément populiste et un tantinet raciste à l'occasion, était arrivée en tête tandis que tous les partis traditionnels enregistraient un préoccupant recul *(le Monde* du 28 novembre 1991).

Enflées par leurs premiers succès, les Ligues ont essaimé, elles pourraient emporter jusqu'à 30 % des suffrages dans le nord du pays, qui se dit fatigué de travailler pour gagner un argent que dépensent ensuite les mafieux du Sud et les fonctionnaires inefficaces de Rome. Ce pourcentage se réduit toutefois à 10 % 12 % des intentions de vote au niveau national.

Assez, cependant, pour prendre la menace au sérieux, et céder, même en apparence, au vent du changement. Encore que lutter contre l'immobilisme, dans le cas de la Démocratie chrétienne – le parti de majorité relative (35 % des voix) au centre de toutes les coalitions gouvernementales depuis 1948 – ne manque pas d'un certain piquant.

Il est vrai que la DC a depuis longtemps secrété sa propre opposition. A l'heure actuelle, ses différents courants s'affrontent, esquissent de nouvelles alliances ou s'efforcent d'en rajeunir de plus anciennes, parfois contradictoires, au nom du *« renouveau »*.

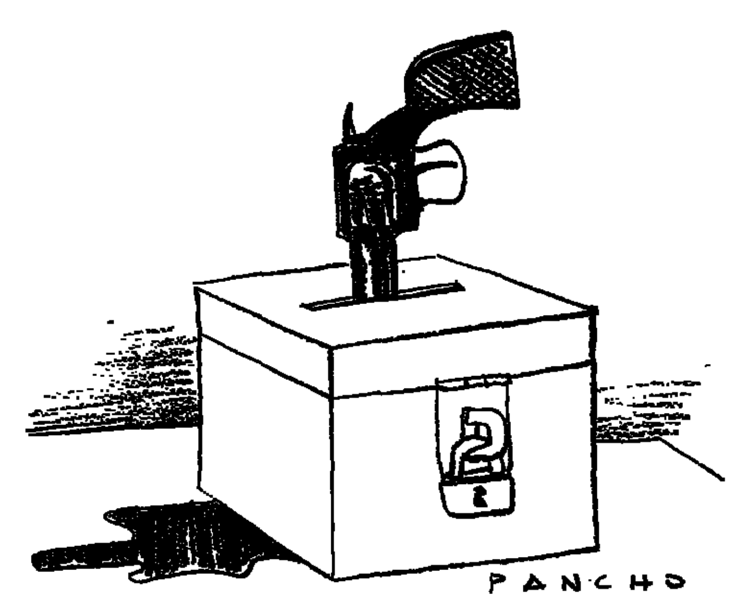
Le Diable et le Bon Dieu

Partenaires privilégiés : les socialistes, qui ont obtenu environ 14 % aux dernières législatives de 1987 et figuraient dans la coalition sortante avec deux petits partis (les libéraux et les sociaux-démocrates). Le secrétaire du parti, M. Bettino Craxi, déjà président du conseil entre 1983 et 1987, et qui, dit-on, ne désespère pas de retrouver ses anciennes fonctions au gouvernement, n'a pas fait mystère de son désir de reconduire l'alliance avec la DC, écartant du même coup toute idée d'alternance et de *« coalition des gauches »* avec les anciens communistes.

Le parti dont l'avenir est toujours très incertain est bien évidemment l'ex-PCI, devenu au terme d'une douloureuse catharsis, il y a un an, le Parti démocratique de la gauche (PDS). Bien qu'il ait été le premier à prendre ses distances avec Moscou, il n'est pas sorti indemne de l'écroulement des blocs de l'Est, et a été affaibli par la scission fratricide des communistes purs et durs qui ont fondé leur parti, Refondation communiste. De plus, il n'a pas suffisamment surmonté les débats internes qui l'agitent pour pouvoir se doter d'une nouvelle identité bien précise, le créneau de l'opposition étant pratiquement occupé, et surtout occulté, par les Ligues. De 26,6 % des voix en 1987, les ex-communistes, dont tout le monde – et pas seulement à gauche – convoite les dépouilles, pourraient redescendre à 18 % ou même 15 %, Refondation communiste plafonnant à 5 %.

Ancien contrepoids aussi indispensable à la forteresse démocrate-chrétienne que *« le Diable l'est au Bon Dieu »*, selon le mot d'un commentateur, l'ex-PCI est toujours en quête d'alliés. En aurait-il trouvé un auprès de M. Giulio Andreotti ? Affaibli par l'assassinat de Salvo Lima, son « proconsul » en Sicile, où le courant Andreotti est le plus fort, le président du conseil, qui a des ambitions présidentielles, passe aussi – une fois n'est pas coutume – pour s'être fait prendre de vitesse dans son propre parti. Toujours est-il qu'il a livré combat, côte à côte avec le PDS, en faveur de la loi sur l'objection de conscience, au cours de l'épisode le plus rocambolesque sans doute de cette fin de législature. La loi, patronnée par le président du conseil et accordant plus de facilités aux objecteurs de conscience pour effectuer un service « civil » auprès d'organismes souvent aux mains de communautés catholiques, avait été votée avant la dissolution des Chambres en février. Le président de la République, M. Francesco Cossiga, avait alors refusé de la signer, sous prétexte qu'elle affaiblirait tout à la fois l'armée et le *« sentiment national »*. Enfourchant cet excellent cheval de bataille électorale, deux cent dix-huit élus de gauche viennent de voter pour demander que le Parlement, bien que dissous, s'autoconvoque en assemblée extraordinaire pour en rediscuter !

Vouloir faire bouger les choses a également redonné quelque vigueur à la vieille idée d'un *« parti transversal »*. Le principal ciment de ces alliances, regroupant en général progressistes ou chrétiens sociaux, est avant tout le désir de réformer la Constitution, souhait déjà à l'origine d'une bonne demi-douzaine de projets de référendum qui se tiendront au printemps.



« Parti transversal » et référendums

Le grand animateur de ce mouvement, M. Mario Segni, qui représente l'aile gauche de la DC, soutient même la candidature d'un *« Parti pour la promotion des référendums »*. De même, la lutte contre la Mafia, qui a donné lieu ces derniers jours à de nombreuses manifestations dans tout le pays, sert de moteur à la *Rete* (*« le réseau »)*, une sorte de Ligue du Sud anti-crime organisé, dirigée par l'ancien maire (DC) de Palerme, M. Leoluca Orlando.

Enfin, la chute du communisme avait donné à beaucoup l'espoir que le vote catholique serait enfin *« libéré »*. Une partie des socialistes et même des républicains qui, après être sortis de la coalition gouvernementale il y a quelques mois, semblent décidés pour l'instant à rester dans l'opposition, comptaient sur ces voix, soigneusement engrangées jusqu'ici par la DC pour refaire leurs forces.

Espoir déçu : non sans avoir lâché, elle aussi, quelques diatribes bien senties sur le besoin de *« moralité »* en politique, l'Église italienne, inquiète du risque d'éparpillement de son électorat, a renouvelé plusieurs fois un appel pressant *« à l'unité du vote catholique »*.

Et mardi soir 10 mars, à la suite d'un nouvel appel en ce sens du cardinal Ruini, président de la Conférence épiscopale italienne (CEI), le commentaire de M. Arnaldo Forlani, le dirigeant de la Démocratie chrétienne ressemblait à s'y méprendre à un énorme... merci !

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le boxeur, les sœurs ennemies du porno et la petite-fille du Duce

ROME

de notre correspondante

En point de mire : six cent trente sièges de députés et trois cent quinze de sénateurs. Mais comment les obtenir ? Faute, bien souvent, de programmes novateurs, la campagne pour les élections des 5 et 6 avril, où seront engagés onze mille candidats, semble avoir mis plus l'accent sur *« l'emballage »* que sur le *« message »*.

Les néo-fascistes du MSI, profitant de la montée des droites en Europe, jouent les vieilles valeurs classiques et présentent à Naples *Alessandra Mussolini, petite-fille du* Duce et pulpeuse nièce de Sofia Loren. Délaissant le cinéma et les photos légères, la candidate, très appliquée dans sa nouvelle vocation, nous a confié, entre deux visites d'hôpital et un bain de foule, vouloir *« mesurer l'impact de son nom et du souvenir laissé par son grand-père »*.

Se concentrant sur les nuisances de la Mafia, les écologistes alignent Pina Grassi, la veuve de l'imprimeur Libero Grassi, assassiné pour avoir dénoncé le racket en Sicile et, pour faire bonne mesure, le chanteur de variétés Domenico Modugno.

Le « Parti de l'amour »

Le radical Marco Pannella a recours au cinéma avec la candidature Nino Manfredi, et l'acteur *Gian Maria Volonte jouera un des* rôles les plus difficiles de sa carrière en essayant de donner un visage au PDS, l'ex-PCI. Quant à Luciano Benetton, *« le roi du pull over »*, il a adjoint à ses « united colors », le dossard républicain.

Ancienne égérie radicale aux seins nus, la *« Cicciolina »* a délaissé son nouveau mari pour reprendre du service en fondant avec son ennemie intime, et grande prêtresse du porno, Moana Pozzi, le « Parti de l'amour ».

Les sportifs n'ont pas été dédaignés non plus : le marathonien Gelindo Bordin courra pour les socialistes et l'ancien champion du monde poids lourd, Francesco Damiani, se battra pour les républicains. Et pour l'honneur, car – premier avatar de son nouveau métier – le boxeur, qui a récemment disputé un match à Fano, sur l'Adriatique, a eu la mauvaise surprise de ne pas le voir retransmis en direct, la télévision estimant qu'il y aurait peut être là une propagande électorale. L'essentiel, en politique aussi, étant de participer...

M.-C. D.

RECTIFICATIF

M. Abdoulaye WADE, ministre d'Etat de la République du Sénégal, porte à la connaissance des lecteurs qu'il n'a pa signé la déclaration publiée par *le Monde* du vendredi 24 janvier 1992.

La qualité mentionnée sur ce texte remonte, de surcroît, à quelques années.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : le Hezb-i-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar refuse le plan de paix de l'ONU.** – M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du parti islamiste afghan Hezb-i-Islami, a réitéré, jeudi 12 mars, son rejet du plan de paix des Nations unies lors d'un entretien avec le représentant de l'ONU, M. Benan Sevan, rapporte l'agence de presse afghane (ANA). M. Hekmatyar considère comme *« irréalisable »* le projet de tenir une assemblée de paix inter-afghane le mois prochain à Genève, en prélude à la création d'une Assemblée et d'un gouvernement provisoire jusqu'à la tenue d'élections libres. Le parti chiite Shura-i-Ittelaf a adopté la même position. – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : l'opposition pourrait remporter les élections du 22 mars.** – Un an après sa défaite face aux communistes lors des premières élections pluralistes en Albanie, le Parti démocratique (opposition) semble s'acheminer vers une victoire aux législatives du 22 mars, selon un sondage publié jeudi 12 mars. Ce sondage, paru dans le journal indépendant *Bachkimi*, donne les démocrates grands vainqueurs avec environ 55 % des suffrages, contre 27,4 % pour le Parti socialiste (ex-communiste). Au total, l'opposition recueillerait deux tiers des voix. – *(Reuter.)*

□ **ALLEMAGNE : manifestation de locataires en colère de l'ex-RDA.** – Environ deux mille habitants de l'ex-RDA ont manifesté, jeudi 12 mars, à Bonn, pour dénoncer les hausses massives de loyer intervenues depuis la réunification allemande et les menaces d'expropriation. Ils ont remis une lettre de protestation au ministre de la justice, M. Klaus Kinkel. Le coût du logement, resté pratiquement inchangé durant quarante ans dans l'ex-RDA, a été multiplié par cinq depuis 1989. – *(AFP.)*

□ **Information judiciaire contre quatorze néo-nazis.** – Le parquet fédéral de Karlsruhe a annoncé, jeudi 12 mars, son intention d'ouvrir une information judiciaire contre M. Meinholf Schoenborg, président de l'organisation néo-nazie « Nationalistische front » (NF) et treize de ses amis, soupçonnés d'avoir tenter de créer une organisation terroriste. Le groupe aurait diffusé, à l'automne 1991, un tract recrutant des *« combattants »* pour *« des commandos d'intervention nationaux »*, inspirés des commandos SS du troisième Reich. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : un navire transportant des armes à destination du Yémen immobilisé à Ceuta.** – Un navire battant pavillon hondurien, qui transportait de nombreuses armes légères et des munitions de fabrication polonaise à destination de la République du Yémen, a été immobilisé dans le port de Ceuta (enclave espagnole au nord du Maroc), ont indiqué, jeudi 12 mars, des sources de la garde civile citées par l'agence espagnole EFE. La documentation du bâtiment, qui se ravitaillait en carburant à Ceuta, faisait état d'un chargement de sable. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : les travaillistes en tête dans les sondages.** – Un sondage de l'institut MORI, publié mercredi 11 mars, crédite les travaillistes de 41 % des intentions de vote contre 38 % pour les conservateurs et 16 % pour les démocrates libéraux. Le même sondage indique que si les électeurs avaient la conviction d'une victoire possible du candidat démocrate-libéral – fortement désavantagé par le mode de scrutin majoritaire à un tour – dans leur circonscription, les démocrates libéraux recueilleraient, au plan national, 35 % des suffrages, le Labour 33 % et les Tories 29 %. – *(Corresp.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique assassiné à Belfast.** – Un catholique de vingt-quatre ans a été assassiné par balle à son domicile de Belfast, jeudi 12 mars. C'est la trente-quatrième personne victime d'actes terroristes en Irlande du Nord depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : les Serbes de Bosnie rejettent l'accord proposé par la CEE.** – Les Serbes de Bosnie ont rejeté, mercredi 11 mars, le projet proposé par la CEE de règlement de la crise en Bosnie-Herzégovine, où de multiples incidents maintiennent une vive tension entre les trois communautés qui y cohabitent, Musulmans, Croates et Serbes. Ces derniers refusent de vivre dans une Bosnie indépendante. Ils ont créé une « République serbe de Bosnie » et se sont prononcés pour leur maintien dans une communauté yougoslave avec la Serbie et le Monténégro. Le document de Bruxelles, qui envisage la création d'un Etat fédéral en Bosnie où plusieurs unités constituantes partageraient le pouvoir avec une autorité centrale, a été approuvé avec des réserves par les partis des Musulmans et des Croates. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : la décision du PCC de relancer les réformes

La dernière offensive de M. Deng Xiaoping

Réuni à Pékin les 9 et 10 mars, le bureau politique du PC chinois a décidé d'accélérer les réformes économiques et de *« ne pas changer de ligne fondamentale pendant un siècle »* (*le Monde* du 13 mars). Cette nouvelle orientation représente un succès pour M. Deng Xiaoping.

Première étincelle dans la grisaille retombée sur la Chine depuis *la répression du « printemps* de Pékin » – il y aura trois ans le 4 juin prochain – cette réunion a officialisé l'accélération des réformes économiques impulsée par M. Deng depuis son discours de janvier dernier dans la zone économique spéciale de Shenzhen, et relancé la lutte pour le pouvoir à l'approche du XIV[e] congrès du PCC, prévu avant la fin de l'année. Depuis 1988, sous l'influence des conservateurs du parti, officiellement menés par le premier ministre Li Peng, la ligne était à l' *« approfondissement »* des réformes, c'est-à-dire en réalité au sur-place.

En décidant de secouer la morosité ambiante par un vigoureux coup d'accélérateur, le vieux dirigeant a montré qu'il n'avait pas renoncé à éliminer ceux qui, depuis le début, se sont opposés à sa politique. Ni, peut-être, à faire réhabiliter son ancien dauphin, M. Zhao Ziyang, révoqué au lendemain de Tiananmen

S'appuyant sur ses fidèles, comme le président Yang Shangkun ou l'armée – pourtant lourdement impliqués dans la répression – ainsi que sur la nouvelle génération de technocrates, comme le secrétaire général du PCC Jiang Zemin, M. Deng a fait adopter par le Parti une ligne qui n'est en fait que la continuation de la politique qui lui avait si bien réussi de 1978 à 1988. Il a inversé la tendance récente qui voulait que l'opposition *« de droite »*, c'est-à-dire accusée de vouloir pousser les réformes trop vite et trop loin, soit plus dangereuse que celle *« de gauche »*, des idéologues encore influencés par le maoïsme. Le danger gauchiste a désormais repris le pas sur la dérive droitière.

« Un centre et deux grands points »

En déclarant que, *« pour juger si une évolution est socialiste ou capitaliste »*, il faut *« essentiellement savoir si elle bénéficie au développement des forces productives sous le socialisme, au renforcement de la puissance nationale (...) et à la promotion du niveau de vie »*, le bureau politique s'est en outre inspiré de la boutade célèbre de M. Deng : *« Qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape des souris »*. Par cette volte-face savamment orchestrée depuis deux mois, le vieux dirigeant a voulu se débarrasser de sa défroque répressive pour porter à nouveau le masque de réformiste.

Selon l'agence japonaise Kyodo, il aurait pris sa décision fin décembre, après que le PCC ait annoncé le lancement d'une nouvelle campagne sur *« l'étude du socialisme »* dans les villages et critiqué certains de ses protégés. Reste à savoir si le coup de force de M. Deng permettra de rallier une population qui a cessé de croire au communisme depuis Tiananmen. La discrétion des médias – *reprises* en mains en 1989 par des idéologues pour qui le seul moyen d'empêcher un effondrement à la soviétique est de renforcer la répression et l'endoctrinement – ne saurait cacher l'intense âpreté de la lutte pour le pouvoir qui s'est déroulée entre les deux camps, et en particulier entre M. Deng et le vieil économiste marxiste Chen Yun, pourtant cloué depuis des années sur une chaise roulante. Une phrase du bureau politique indique – avec ce sens de la formule caractéristique des Chinois – le succès de M. Deng : la *« ligne fondamentale »* du PCC est désormais constituée d' *« un centre et de deux grands points »*, le *« centre »* correspondant à la construction économique, et les *« deux points »* à l'idéologie et à la réforme.

Début février à Shanghai, M. Deng a réussi à imposer sa théorie d' *« un seul centre »* (le développement) face à celle de M. Chen, qui préconisait un *« autre centre »* (l'idéologie). M. Chen l'aurait accusé de vouloir mener la Chine sur le chemin de l'URSS et lui avait opposé, sans succès, la nécessité, selon l'antienne maoïste, de *« renforcer la construction de l'idéologie révolutionnaire, d'adhérer au principe d'un parti prolétarien, de renforcer la foi en le marxisme-léninisme »*, slogans qui, depuis des décennies, ont le don d'agacer M. Deng. Désormais l'idéologie est clairement priée de céder le pas à l'économie.

Rentré précipitamment à Pékin pour organiser la contre-offensive, selon le journal de Hongkong *Chengming*, M. Chen a été *contraint de céder face au véritable « tourbillon »* lancé par M. Deng. Celui-ci a fait publier le 24 février dans le *Quotidien du peuple*, pourtant tenu par le très conservateur bureau de la propagande, un éditorial réhabilitant le capitalisme dans la mesure où il sert les intérêts du communisme. M. Deng s'en est également pris aux conservateurs accusés de l'avoir combattu dès le début ; ceux-là mêmes qui, contre vents et marées, sans tenir compte de l'agonie de leur idéologie presque partout ailleurs, continuent de tresser des louanges à Mao Zedong, Staline ou au *« soldat modèle »* Lei Feng.

Il n'est pas question – le silence du bureau politique le confirme – de compléter la réforme économique sur le *plan politique, et la* répression se poursuit. M. Deng n'en a pas moins lancé récemment un appel aux dissidents réfugiés à l'étranger pour qu'ils rentrent au bercail, leur promettant impunité et emploi. On peut s'interroger sur la sincérité d'un tel geste de la part d'un partisan de l'ordre à tout prix. Mais sa réapparition au premier plan indique un tournant important, *le premier* en Chine depuis Tiananmen. Pressé par l'âge, M. Deng se devait d'agir vite. Il vient de montrer qu'à quatre-vingt sept-ans, il en avait toujours la volonté.

PATRICE DE BEER

AFRIQUE

Massacres au Rwanda

Alors que le pays s'ouvre timidement à la démocratie, de nouvelles violences ont éclaté entre les Hutus – au pouvoir – et les Tutsis

KIGALI

de notre envoyée spéciale

« Quand on veut brûler les mauvaises herbes, on commence par les mettre ensemble » : ce dicton joliment agreste, appliqué à la communauté tutsie du Rwanda, va-t-il, longtemps encore, tenir lieu de bréviaire politique aux « ultras » du régime, opposés à l'ouverture démocratique ? Au lendemain des massacres commis dans la région du Bugesera, au sud-est de Kigali (*le Monde* du 10 mars) la question, si brutale qu'elle puisse paraître, pourra difficilement ne pas être posée.

C'est en effet la première fois, dans une affaire semblable, que la responsabilité des autorités est aussi clairement avérée. Un tract aux accents violemment tribalistes, lu le 3 mars sur les ondes de la radio nationale, est *« en partie »* à l'origine du drame, a reconnu, lundi 9 mars, dans un entretien accordé à Radio France internationale (RFI), le premier ministre, M. Sylvestre Nsanzimana. Le chef du gouvernement a d'ailleurs précisé qu'il avait adressé un *« blâme »* aux responsables de cette curieuse bavure radiophonique.

Le tract en question, faussement attribué au Parti libéral (PL, opposition), affirmait qu'une vingtaine de personnalités d'origine hutue – ethnie majoritaire au Rwanda et dominante au sein du gouvernement – allaient être assassinées. La réaction de la population ne s'est pas fait attendre. Dès le 4 mars, la *« mauvaise herbe »* tutsie commençait à subir la colère des assaillants hutus, les troubles s'étendant rapidement à d'autres localités du Sud-Est. Ces violences auraient fait soixante morts, selon le ministre de l'intérieur, cité le 11 mars par un diplomate, jusqu'à cent cinquante morts, selon l'opposition. Des centaines de maisons auraient été brûlées ; entre six mille et neuf mille civils tutsis seraient aujourd'hui sans abri ni nourriture.

L'« akazu » du président

Le Rwanda, célèbre pour ses « mille collines », ses gorilles et ses brumes, serait-il condamné à faire de la haine tribale une spécialité nationale ? Qu'ils soient issus de la majorité hutue ou de la minorité tutsie, nombreux sont ceux que cette idée désole. *« La seule solution pour banaliser les problèmes ethniques, c'est d'instaurer un régime démocratique »*, assure un militant de l'association de défense des droits de l'homme, Kanyarwanda, M. Fidèle Kanyabugoyi. Même credo chez les dirigeants de l'opposition : *« Avant de penser « hutu » ou « tutsi », on doit penser « rwandais ». Notre pays doit faire sa révolution culturelle ! »*, renchérit pieusement un des responsables du Mouvement démocratique républicain (MDR), M. Faustin Twagiramungu.

A l'instar des autres partis de l'opposition, le MDR – auquel se sont ralliés nombre de dirigeants hutus de la première République, – tout comme le Parti social-démocrate (PSD) ou le PL, ne mâche pas ses mots à l'égard du gouvernement et du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD), l'ex-parti unique au pouvoir. *« Chaque fois que des difficultés surgissent, le régime attise les sentiments tribaux et agite le spectre de la guerre civile pour se maintenir en place »*, précise un des chefs de file du PSD, M. Félicien Gatabazi.

Successivement ministre des travaux publics, des postes, de la jeunesse et des sports, puis des affaires sociales, M. Gatabazi est, lui aussi, d'origine hutue. *« Les vraies valeurs, c'est le programme politique »*, insiste-t-il. Et c'est sur cette base, explique-t-il en substance, que devrait se contruire la réconciliation nationale. *« D'ailleurs, tous les Hutus ne sont pas d'accord entre eux. C'est normal, cela fait plus de trente ans qu'ils sont au pouvoir : ils ont eu le temps de se chamailler ! »*, sourit-il.

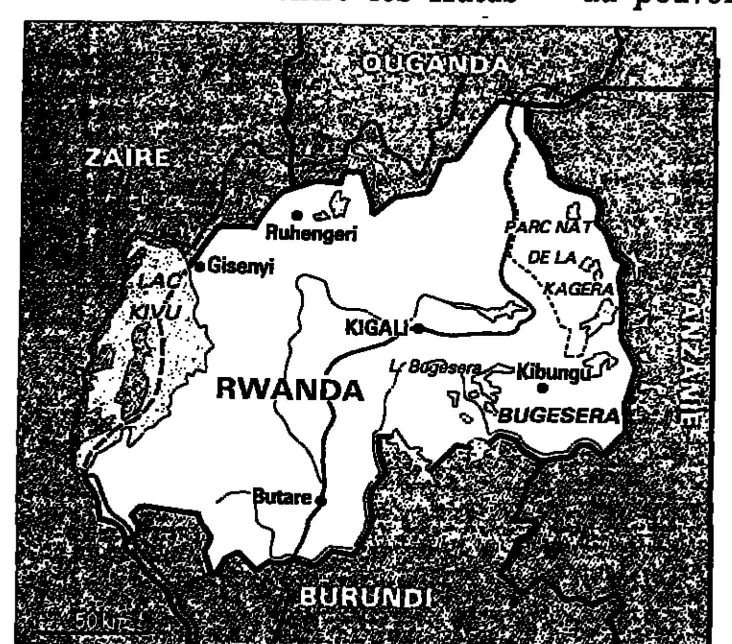
Le président Juvenal Habyarimana, natif de la région de Bushiru, dans le nord du pays, est fréquemment accusé d'avoir donné à son régime une *« coloration nordiste »*, qui se serait *« nettement accentuée »* à partir des années 80. *« Dans l'état-major de l'armée, 80 % des officiers sont originaires de sa région »*, chuchote-t-on à Kigali. Les « hommes du président » que l'on cite le plus volontiers sont d'ailleurs tous des militaires. Et le cercle qu'ils composent serait aujourd'hui si fermé que les mauvaises langues l'ont baptisé, par dérision, *akazu*, terme qui désignait le « premier cercle » de la cour, à l'époque de la royauté tutsie.

L'instauration du multipartisme, en juin 1991, a donné des ailes à la contestation. Le pays, qui compte quelque sept millions d'habitants, dispose désormais d'une douzaine de partis officiellement enregistrés et d'une soixantaine de journaux privés. Cette ouverture, réelle, n'en reste pas moins fragile et limitée.

Depuis le début de l'année, quatre journalistes de Kigali, accusés d'*« outrage au chef de l'Etat »*, auront pu méditer, en prison, sur la grandeur et les servitudes de la toute nouvelle liberté d'expression. En revanche, le journal *Kangura*, qui en appelle régulièrement au *« salut du peuple bantou »* et dénonce, à longueur de colonne, la *« croisade »* des Tutsis – ces *« serpents venimeux »*, qui ont *« vendu leurs filles-vipères aux Américains, aux Européens, et même aux Africains »* – n'a jamais été inquiété.

L'opposition se plaint fréquemment de la *« concurrence déloyale »* du MRNDD. *« Tous les dirigeants – le président et ses ministres, les députés, les fonctionnaires, les préfets, etc. – tous sont membres du parti au pouvoir et utilisent les moyens financiers ou logistiques de l'Etat »*, souligne M. Gatabazi. Selon le dirigeant du PSD, qui est pourtant un des partis les plus modérés de l'opposition, le maintien *de facto* de l'Etat-parti, qualifié d'*« organisation tentaculaire »*, permettrait au pouvoir de *« garder le pays sous sa coupe »*.

Encore embryonnaire, l'opposition rwandaise semble soucieuse de ne pas brûler les étapes. Empreinte d'un pragmatisme et d'un sang-froid plutôt exceptionnels en Afrique, elle rêve à haute voix d'un changement en douceur, mené à petits pas légalistes. De laborieuses négociations pour former un gouvernement d'*« union nationale »* se sont ouvertes, au début de l'année, entre la présidence et les représentants du MDR, du PL et du PSD. Elles



devaient se conclure, cette semaine, par la mise en place d'une nouvelle équipe, dirigée par un premier ministre issu de l'opposition. C'est du moins ce que l'on murmurait, il y a quelques jours encore, à Kigali. Avant que ne survienne le massacre de Kazenze.

Chargé de préparer les premières élections pluralistes, ce futur gouvernement, s'il voit le jour rapidement, aura surtout la tâche de faire cesser la guerre civile, déclenchée en octobre 1990 par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). Une tâche cruciale pour l'avenir politique du pays, mais aussi, et peut-être surtout, pour sa survie économique. Alors qu'un début de « famine structurelle » frappe le sud et que le sida touche déjà 30 % de la population de la capitale, les espoirs de redressement se font de plus en plus incertains.

Présence militaire française

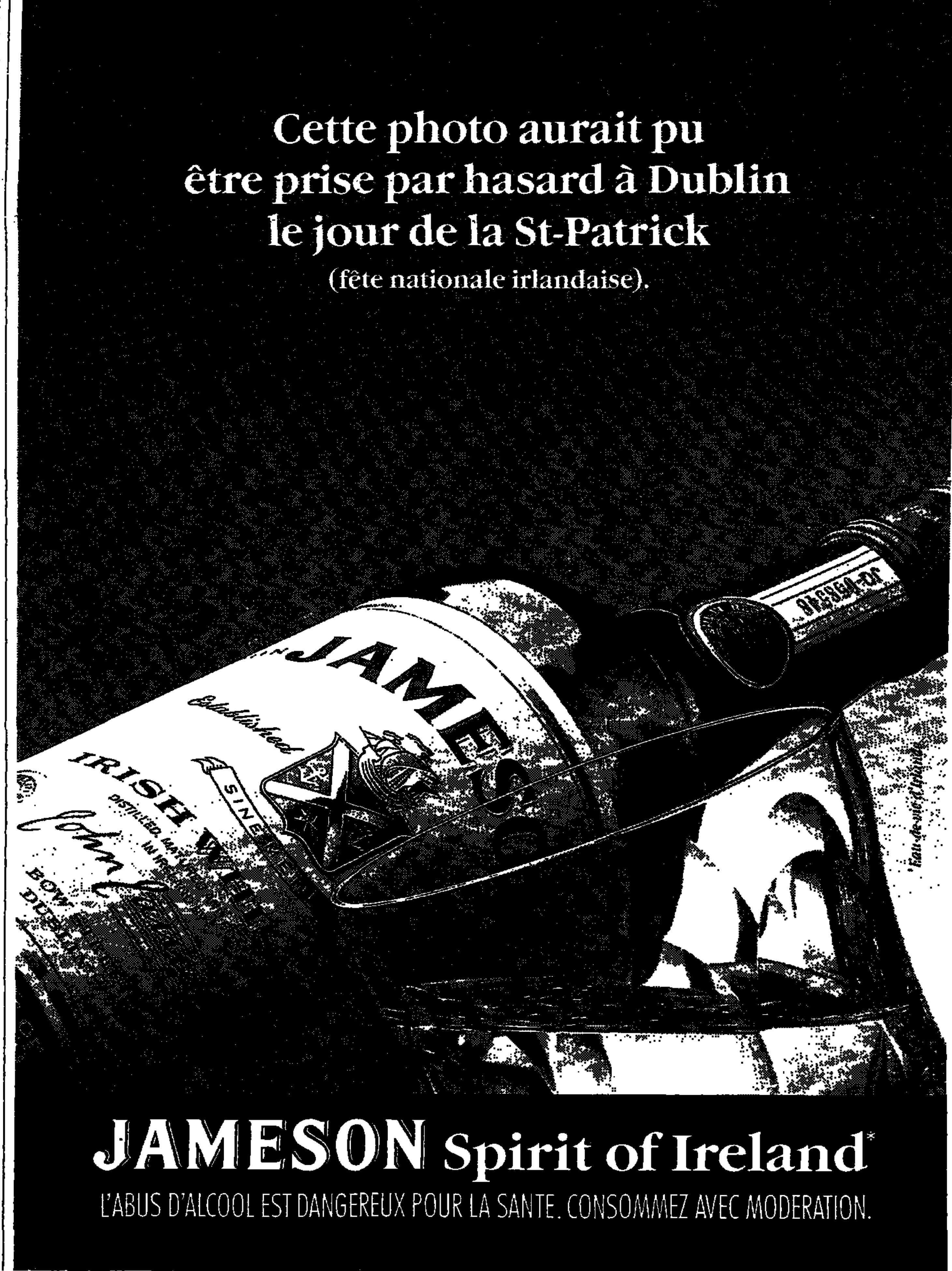
Les recettes du café et du thé, durement touchées par la chute des cours sur les marchés mondiaux, connaissent une baisse inquiétante. Quant aux espoirs suscités par le développement du tourisme, ils auront été fauchés net avec le déclenchement de la guerre. En 1991, le déficit budgétaire, censé ne pas dépasser 2,6 milliards de francs rwandais, a atteint 10,5 milliards. Les dépenses de l'Etat ont monté en flèche : les effectifs de l'armée, guerre oblige, ont quasiment triplé.

Tout en se défendant formellement d'avoir des contacts officiels avec les maquisards du FPR – qui recrute essentiellement parmi les Tutsis « réfugiés » en Ouganda, – l'opposition est aujourd'hui considérée comme seule à même de régler cet épineux dossier politico-ethnique. Elle dispose, pour ce faire, de l'appui officieux des Eglises chrétiennes et du soutien théorique de la France, devenue, de par la « défection » de la Belgique, un des principaux bailleurs de fonds du Rwanda.

La présence militaire française reste importante : aux cent soixante-huit parachutistes, officiellement cantonnés à Kigali pour protéger les ressortissants français depuis un an et demi, s'ajoutent une quarantaine de coopérants militaires, chargés d'apporter formation et assistance technique aux troupes locales. *« Les militaires français ne combattent pas directement, mais c'est vrai qu'ils apportent un « plus » à l'armée rwandaise »*, admet-on dans les milieux diplomatiques.

Paradoxalement, cette présence française est à la fois critiquée par l'opposition et saluée comme une sorte de « gage » donné au processus de démocratisation. Même ceux qui la contestent admettaient, encore récemment, qu'elle avait permis d'éviter de *« trop grosses bavures sur le plan humanitaire »*. La France, gendarme de la démocratie ? La formule pouvait, il y a encore dix jours, prêter à sourire. Le massacre du Bugesera risque de changer la donne.

CATHERINE SIMON



AFRIQUE

SOUDAN : la guerre civile

L'opposition accuse l'Ethiopie, l'Iran et la Libye de soutenir l'offensive gouvernementale dans le Sud

L'opposition soudanaise a accusé, jeudi 12 mars, l'Ethiopie, l'Iran et la Libye d'aider les forces gouvernementales soudanaises dans l'offensive générale qu'elles ont lancée dans le sud du pays en profitant de la saison sèche.

Dans une conférence de presse tenue au Caire par trois des dirigeants du Rassemblement national démocratique soudanais (RND), groupant tous les partis d'opposition, les syndicats ainsi que le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) du colonel John Garang, le général Abdel Rahman Saïd a affirmé que la prise de la bourgade de Pochala, cette semaine, à la frontière d'Ethiopie par une force combinée soudano-éthiopienne marque le début d'une offensive générale baptisée «la fin du chemin», qui sera conduite sur cinq axes à travers le territoire du sud du Soudan.

Selon lui, l'opération en direction du sud de la province centrale du Kordofan, que l'Armée de libération des peuples du Soudan (APLS) du colonel Garang contrôle depuis 1989, est vouée à l'échec en raison de la mobilité de la guérilla dans cette région. Il a affirmé que *«les forces gouvernementales, appuyées par les milices et disposant d'une assistance logistique et technique iranienne, lanceront une attaque contre la ville de Torit, dans la province d'Equatoria, pour couper la route à tout renfort de l'APLS en provenance du Kenya ou de l'Ouganda»*.

Le général Saïd, adjoint à l'ancien chef d'état-major passé dans l'opposition, le général Fathi Ahmad Ali, a déclaré que le gouvernement n'avait lancé cette offensive, préparée depuis plusieurs mois, qu'après avoir reçu des renforts de l'extérieur, notamment des armes chinoises financées par l'Iran. Il a accusé la Libye d'avoir apporté un soutien aérien aux forces gouvernementales en menant des bombardements contre les positions de l'APLS. Il a souligné que *«ces raids effectués par des bombardiers lourds opérant à très haute altitude frappent la population civile innocente»*. Il n'a pas épargné le gouvernement d'Addis-Abeba, qu'il a accusé d'avoir apporté un soutien logistique aux forces gouvernementales, notamment en ce qui concerne la reprise de Pochala, qui était contrôlée depuis 1985 par l'APLS et qui n'est accessible aux troupes de Khartoum que par l'Ethiopie. Selon le général Saïd, huit cents Iraniens, des gardiens de la Révolution, participent actuellement aux combats aux côtés des troupes gouvernementales soudanaises, tandis que des milliers d'autres se préparent à se rendre au Soudan.

Avertissements américains

A Washington, le département d'Etat, inquiet de la présence de groupes *«terroristes»* au Soudan, a averti jeudi ce pays qu'il pourrait être placé sur la liste des pays sanctionnés pour leur soutien au terrorisme. Les pays figurant sur cette liste (actuellement la Corée du Nord, Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye et la Syrie) n'ont pas droit à l'aide des Etats-Unis, qui bloquent le vote de crédits par les organisations financières internationales. Les Etats-Unis ont déjà adressé plusieurs avertissements de ce genre au Soudan, notamment lors d'une visite en décembre dernier du sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, M. Robert Houdek. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : alors que l'agitation universitaire continue

Les difficultés économiques alourdissent le climat politique

Les nuages s'amoncellent sur la tête du chef de gouvernement. A quelques semaines à peine d'un remaniement ministériel qui, pour beaucoup, n'a pas été à la hauteur de leurs espérances, M. Sid Ahmed Ghozali doit faire face à des difficultés économiques lourdes de conséquences politiques.

ALGER

de notre correspondant

La première des difficultés peut se résumer en un dilemme : faut-il injecter de l'argent frais dans les entreprises publiques couvertes de dettes et, pour un bon moment encore, inefficaces? Dans la négative, estiment les responsables des firmes concernées, le chômage va croître dans d'énormes proportions. Dans le cas contraire, assurent leurs contradicteurs, l'investissement risque de l'être à fonds perdus et d'aggraver d'autant la crise économique.

En mal de trésorerie, cent quatre-vingt-neuf des plus importantes entreprises du pays ont déposé un dossier auprès d'une commission *ad hoc* pour bénéficier de subsides. Depuis déjà plusieurs mois, certaines sont incapables de payer leurs ouvriers, d'autres ne versent les salaires qu'à l'aide de crédits bancaires qu'elles sont incapables de rembourser. Toutes, ou presque, handicapées par une gestion déficiente, le manque d'argent, de pièces de rechange et de matières premières, tournent au ralenti. Circonstance aggravante : la piètre qualité de leur production rend celle-ci le plus souvent invendable sur le marché international, le seul qui leur permettrait d'accumuler ces devises dont elles ont si grand besoin.

On estime ainsi que 400 milliards de dinars (environ 100 milliards de francs) sont nécessaires pour couvrir les dettes des entreprises et leur permettre de repartir d'un bon pied. Somme astronomique que le gouvernement est bien incapable de réunir. Il vient de s'engager à débloquer seulement 42,5 milliards de dinars (10 milliards de francs), montant que les gestionnaires du secteur public qualifient de *«mascarade»* qui cacherait, en réalité, la volonté de couler leurs usines.

Canards boiteux

Bien que M. Ghozali se défende de vouloir *«liquider»* le secteur public, son attitude est venue renforcer les craintes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), qui redoute la privatisation de secteurs entiers de l'industrie, avec les licenciements massifs qu'elle ne manquerait pas d'entraîner. Cette méfiance syndicale se nourrit aussi d'une récente déclaration du premier ministre sur les *«canards boiteux»*, ainsi que des injonctions des organisations financières internationales qui lient la poursuite de leur aide à la privatisation.

Par la voix de M. Reda Hamiani, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), le secteur privé vient, pour sa part, d'enfoncer le clou en appelant à la privatisation des PME et des PMI. Il estime que l'assainissement des entreprises publiques ne devrait bénéficier qu'à celles qui sont *«fiables»*, faute de quoi ce ne serait qu'un *«nouveau prétexte pour conforter une oligarchie de gestionnaires dans leurs privilèges»*.

La conséquence de ces procès d'intention ne s'est pas fait attendre : la conférence tripartite réunissant, depuis plusieurs mois, gouvernement, centrale syndicale, gestionnaires publics et patrons privés, pour discuter des restructurations de l'économie, est, aujourd'hui, dans l'impasse. Les chefs d'entreprises publiques refusent notamment d'y assister tant que la question de l'assainissement de leurs firmes ne sera pas réglée selon leurs vœux.

Or les membres de la conférence tripartite avaient été les éléments les plus actifs du front formé autour de M. Ghozali et de l'armée, au lendemain du premier tour des élections législatives, pour barrer la route aux islamistes et écarter l'ancien président Chadli. Ils se montrent, aujourd'hui, très critiques à l'égard du premier ministre.

La commission exécutive de l'UGTA vient ainsi de dénoncer, dans une résolution, *«le réaménagement intervenu dans les structures gouvernementales* [qui] *ne répond en aucune façon aux exigences et nécessités de l'étape actuelle»*. Pour faire bonne mesure, elle rend un hommage appuyé au *«moudjahid Mohamed Boudiaf»*, confortant ainsi les rumeurs qui font état de divergences de plus en plus nettes entre le président du Haut Comité d'Etat et le chef du gouvernement. De son côté, la CAP appelle à un changement radical, *«car ceux qui nous dirigent sont incapables d'imaginer un autre mode de gestion»*. Bref, jamais M. Ghozali n'aura été aussi seul, isolé au milieu de ceux-là mêmes qui constituent sa clientèle naturelle.

Ces critiques interviennent dans un climat alourdi par l'agitation persistante qui affecte le fonctionnement des universités. Depuis plusieurs semaines, des étudiants proches du Front islamique du salut (FIS), groupés au sein du Mouvement universitaire pour la défense du choix du peuple (MUDCP), entretiennent, sur plusieurs campus, un mouvement de protestation, parfois violent, contre l'emprisonnement des responsables intégristes, l'interruption du processus électoral et l'instauration de l'état d'urgence.

Tour à tour, les universités de Blida, Bab-Ezzouar, Annaba, Sétif et Constantine, ont été investies par la police, fermées, rouvertes, puis fermées à nouveau. Des étudiants ont été arrêtés, traduits devant les tribunaux ou les conseils de discipline. Loin d'isoler les perturbateurs, l'intervention de la police a parfois précipité une solidarité étudiante, expression d'un malaise plus général entretenu par les conditions de vie déplorables sur les campus.

Dans un récent entretien accordé au quotidien *El Moudjahid*, M. Djilali Liabes, ministre des universités et de la recherche scientifique, estimait qu'il s'agissait, certes, de *«perturbations importantes»*, mais que celles-ci n'affectaient que 30 % des institutions universitaires. Il n'empêche : le calme n'est toujours pas revenu, laissant planer sur les étudiants, actuellement en période d'examens, la menace d'une année blanche. Le trouble est aujourd'hui si profond que des professeurs n'excluent plus de le voir servir de détonateur à un mouvement plus vaste, poussant ainsi d'autres catégories sociales à manifester leur mécontentement ou leur désarroi.

GEORGES MARION

AMÉRIQUES

Horreurs psychiatriques en Argentine

Suite de la première page

Les conditions de travail déplorables et l'état d'abandon des malades ne sont pas une nouveauté. Des rumeurs alarmantes circulaient depuis sept ans déjà.

Depuis le 16 juin 1985 exactement, date à laquelle avait disparu, dans des conditions qui n'ont jamais été éclaircies, un des médecins traitants, Mme Cecilia Giubileo. Mais il a fallu attendre que le directeur de l'asile, le docteur Florencio Sanchez, soit emprisonné pour escroquerie aux dépens de l'administration publique (portant sur plusieurs millions de dollars), et avec lui ses proches collaborateurs, pour qu'en quelques semaines les langues commencent à se délier. Soudain, le veilleur de nuit raconte comment le docteur Sanchez lui a enseigné à extraire les yeux des patients fraîchement décédés, pour en prélever soigneusement les cornées et les remplacer par des boules de verre ou de porcelaine au cas où les familles réclameraient les corps.

Depuis une dizaine d'années, le *travail n'a jamais manqué*. Les registres de l'hôpital font état de 87 morts et de 110 disparus en 1990; 94 décès et 113 «fugues» en 1985, année record où Cecilia Giubileo a bien pu se transformer en un témoin gênant pour le docteur Sanchez. Psychiatre, médecin-légiste, chirurgien et même anthropologue, les longues années de spécialisation en santé mentale de Florencio Sanchez lui avaient valu d'être nommé à la tête de la Colonia Montes de Oca en 1977, en pleine dictature militaire.

Pendant quinze ans, il a pu exercer ses activités sans jamais être inquiété. Après la découverte récente, en Colombie, d'un trafic d'organes prélevés sur des mendiants, les autorités argentines se sont empressées de rappeler l'existence d'une législation sévère pour freiner les transplantations clandestines. Celle-ci n'a pas empêché le docteur Sanchez d'avoir sa propre banque de sang, dans une clinique privée dont il est propriétaire.

Le 10 mars, le président Carlos Menem a jugé bon de se rendre dans le centre psychiatrique. Il est vrai que ce fait divers retentissant a également des répercussions politiques. La campagne pour l'élection sénatoriale de la capitale bat déjà son plein, et le candidat officiel n'est autre que l'ancien ministre de la santé du gouvernement péroniste, M. Avelino Porto. Or, il y a un peu plus d'un an, alors qu'il était en poste, M. Porto avait effectué une tournée d'inspection dans l'asile; à la suite de cette dernière, il avait chaleureusement félicité son directeur.

Le texte de la lettre est brandi aujourd'hui par l'opposition qui dénonce non sans malice *«l'aveuglement»* de l'ancien ministre. Quant à M. Menem, qui a promis de revenir à la Colonia Montes de Oca pour *suivre l'enquête, l'horreur ne lui a* pas été épargnée; pendant qu'il visitait les locaux, une malade mentale s'est suicidée en se jetant d'une fenêtre.

CHRISTINE LEGRAND

BIBLIOGRAPHIE

L'Amérique noire en chiffres et en images



Deux ouvrages récents dressent un portrait de l'Amérique noire, dont les problèmes n'ont guère été abordés jusqu'ici au cours de la campagne électorale. Le sort de la communauté noire est décrit sous forme statistique dans le premier des deux ouvrages, qui présente des études économiques et sociales toutes aussi alarmantes les unes que les autres. Le second ouvrage, plus inattendu, est sans doute la plus importante collection de photographies contemporaines sur le sujet.

WASHINGTON

de notre correspondant

Il y a les chiffres et il y a les images. Et les uns et les autres, sans se contredire, ne disent pas tout à fait la même histoire. Les chiffres, déprimants, sont ceux du rapport annuel publié par la National Urban League, une des plus anciennes organisations de défense des droits civiques, sur *«l'état de l'Amérique noire»*. (1) C'est une copieuse compilation qui dresse un tableau trop connu : quel que soit le critère retenu, santé, éducation, emploi, niveau de revenu, l'Amérique noire traîne derrière l'Amérique blanche.

L'Amérique noire est toujours malade d'une irréductible pauvreté. *«Quelque 50 % des enfants noirs au-dessous de l'âge de six ans vivent dans la pauvreté»*, dit le rapport. Officiellement, trente millions d'Américains – toutes races confondues – sont classés comme «pauvres», dont douze millions enregistrés à la catégorie «hyper-pauvres»; *«s'il y a un beaucoup plus grand nombre de Blancs que de Noirs»* dans cette dernière catégorie, *«ce sont proportionnellement les Africains-Américains qui sont quand même les plus affectés»*. A l'heure de la récession, et dans un pays qui a «démonisé» l'impôt, nombre d'Etats ont procédé à des coupes féroces dans leurs budgets sociaux et dans leurs personnels : dans un cas comme dans l'autre, c'est la communauté noire, pour laquelle l'administration représente un gros employeur, qui en fait les frais.

La National Urban League estime que plus de 12 % de la population active noire est au chômage (d'autres sources avancent le chiffre de 14 %) pour une moyenne nationale d'un peu plus de 7 %. Cela donne le chiffre d'un million six cent mille «sans-emploi» dans la communauté noire. Mais cette estimation ne tient pas compte des Africains-Américains qui ne prennent plus la peine de se faire inscrire dans les agences pour l'emploi et, selon le rapport, pour avoir une idée du chômage noir, il faut ajouter un million deux cent mille personnes de plus.

58 % des revenus d'une famille blanche

Disparité dans les revenus : *«Une famille noire moyenne dispose de 58 % du revenu d'une famille blanche moyenne.»* Une des malédictions propres à la communauté noire est, précisément, la désintégration de la famille. Si le nombre de grossesses chez les adolescentes est en hausse constante aux Etats-Unis, le phénomène est encore plus important dans la communauté noire. En 1988, 26 % des enfants américains étaient nés d'une mère célibataire; le chiffre était de 64 % chez les Noirs.

La récession exacerbe les oppositions avec une partie des Blancs – qui, derrière la critique des programmes sociaux, cachent parfois des réactions ouvertement racistes – *mais aussi avec les deux autres* grandes minorités ethniques : l'Amérique compte aujourd'hui vingt-deux millions d'Hispaniques et sept millions d'Asiatiques. Selon les chiffres du recensement de 1990, la communauté noire compte un peu plus de vingt-neuf millions de personnes, ce qui représente 12 % de la population totale des Etats-Unis (248 millions d'habitants).

Mais les chiffres ne disent pas tout. Le hasard a voulu que la publication du rapport annuel de la National Urban League coïncide, ou à peu près, avec une autre publication, *celle-là une «première»*, qui entend aussi, à sa façon, dresser l'état de l'Amérique noire. C'est un livre de photos, *«les Chants de mon peuple»* (2), un magistral reportage réalisé dans tout le pays *par cinquante des plus grands* reporters-photographes noirs américains (dont quatre prix Pulitzer). Cet énorme travail, sans précédent, sur l'Amérique noire des années 90 est dû à l'initiative de trois hommes : Michael Cheers, vétéran de la presse noire, Eric Easter, un collaborateur du pasteur Jessie Jackson, et Dudley Brooks, reporter au *Washington Post*.

Au départ, il y a l'idée, justement, que les chiffres ne disent pas tout, qu'ils réduisent l'Amérique noire à quelques clichés misérabilistes et pleurnichards ou, en tout cas, qu'ils occultent totalement la formidable diversité de cette communauté. Trop souvent, quand elle est filmée, l'Amérique noire se résume à de douteux exercices esthétisants : violences des «gangs» des ghettos urbains, sur fond de drogue, avec en bande-son le plus agressif des raps. Dans les sondages, pourtant, une bonne *partie des Noirs américains disent* appartenir à la classe moyenne. Qui en parle? Cheers, Easter et Brooks ont voulu raconter toute l'Amérique noire.

«C'est une histoire de fierté, de détermination, de courage, de tragédie et de triomphe», disent-ils, une histoire *«qui parle de nos réussites, de nos succès, de notre diversité, c'est-à-dire de notre héritage africain mais aussi de notre américanité; c'est l'histoire de ceux d'entre nous qui ont réussi au-delà de leurs espérances et de ceux qui se battent quotidiennement pour survivre.»* Les cinquante reporters ont ramené 65 000 photos – dont 214 ont été publiées. Mais, disent les auteurs, *«il n'y en a pas une qui raconte toute l'histoire»*.

ALAIN FRACHON

(1) *The State of Black America* janvier 1992, National Urban League, New York.

(2) *Songs of my People. African American : a Self Portrait*, Little Brown.

Les affrontements entre islamistes et forces de l'ordre

103 morts en deux mois

Le bilan officiel des affrontements entre islamistes et forces de l'ordre au cours des mois de janvier et de février est de 103 morts *(31 parmi les forces de l'ordre)* et de 414 blessés, a annoncé, jeudi 12 mars, le ministre de l'intérieur. M. Larbi Belkheir a indiqué que sept centres de détention ont été ouverts dans le Sahara algérien, où étaient rassemblés, à la date du 10 mars, 6 786 personnes. Il s'agit des centres de Reggane (3 004 détenus), Ouargla (2 133), In-Salah (1 000) et Bordj-Omar-Driss (641) dans le département d'Illizi, d'El-Homr (8) dans le département d'Adrar. Les centres d'El-Menaa et d'Ain-M'guel, dans le département de Tamanrasset, ne sont pas encore opérationnels.

Le ministre a souligné que parmi les personnes frappées de mesures d'internement administratif et placées en centre de détention, il n'y avait ni femmes ni mineurs, mais que 528 étaient membres d'assemblées communales ou départementales. Il a précisé, à cet égard, que 350 assemblées populaires communales (APC) et 12 assemblées populaires de wilayas (APW) contrôlées par le Front islamique du salut (FIS) avaient été déclarées *«défaillantes»*.

□ **AFRIQUE DU SUD : attentats à la bombe contre le parti de M. De Klerk.** – Deux attentats à la bombe ont ravagé un local et un bus du Parti national sud-africain (PN), la formation du président Frederik De Klerk, au cours de la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 mars, à Nylstroom et à Cullinan, à l'est de Pretoria. La campagne pour le référendum du 17 mars sur les réformes constitutionnelles a donné lieu à de nombreux incidents. Plus de deux cents Noirs sont morts depuis l'annonce du scrutin, il y a trois semaines. – *(Reuter.)*

□ **BURKINA-FASO : élections législatives le 24 mai.** – Le conseil des ministres du Burkina-Faso a fixé au 24 mai la date des élections législatives, prévues à l'origine pour janvier dernier, et reportées à la demande de l'opposition, qui réclamait une conférence nationale. A la suite de ce report, le chef de l'Etat, M. Blaise Compaoré, avait réuni un Forum de réconciliation nationale, qui s'est ouvert le 11 février et a été suspendu moins de deux semaines plus tard, après des divergences sur l'opportunité de retransmettre ou non, les débats à la radio. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : le Parlement européen dénonce la répression.** – Le Parlement européen a réclamé, jeudi 12 mars, la libération de toutes les personnes incarcérées en Côte-d'Ivoire à la suite de la manifestation du 18 février. Les députés européens ont également demandé aux Etats membres de la CEE d'intervenir en ce sens auprès des autorités ivoiriennes. – *(AFP.)*

□ **MALI : report de l'élection présidentielle.** – M. Sada Diarra, ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, a annoncé, jeudi 12 mars, que le premier tour de l'élection présidentielle, qui devait avoir lieu le 22 mars, a été reporté au 12 avril. Il a indiqué que ce troisième report avait été décidé à la suite d'un entretien entre le ministre de l'administration territoriale et les dix candidats au scrutin, pour *«donner suffisamment de temps aux candidats pour parcourir l'immense territoire national»*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORI

Le Conseil de sécurité accorde une nouvelle cha

M. Bush fait l'élog de son « ami » le roi H

Le président syrien A critique vivement les Eta

PROCHE-ORIENT

Bien qu'insatisfait de l'audition de M. Tarek Aziz

Le Conseil de sécurité de l'ONU accorde une nouvelle chance à l'Irak

Après deux jours de discussions avec M. Tarek Aziz, le vice-premier ministre irakien, le Conseil de sécurité s'est montré, jeudi 12 mars, insatisfait de ses réponses et a de nouveau exigé l'application immédiate de ses résolutions. Il a toutefois tenu compte de la démarche irakienne par une déclaration ferme sur le fond, mais très modérée dans le ton.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Tout en constatant que l'Irak ne se conforme pas aux résolutions impératives de l'ONU, les membres du Conseil se sont déclarés prêts à donner encore une chance à Bagdad. Ils demandent aux dirigeants irakiens *« que la bonne volonté manifestée par le vice-premier ministre irakien soit suivie d'actes concrets »*. La preuve de cette bonne disposition pourrait être fournie dès la semaine prochaine, lorsqu'une équipe d'inspection de la commission spéciale pour le désarmement de l'Irak arrivera à Bagdad afin de détruire les équipements pour la fabrication des missiles Scud.

Les diplomates ont constaté une *« nette amélioration »* dans l'attitude irakienne pendant la deuxième journée d'audition. Alors que, la veille, il avait accusé certains membres du Conseil de *« tyrannie »*, M. Aziz a su habilement créer une ambiance plus détendue jeudi.

Il a expliqué que toutes les armes de destruction massive que possédait l'Irak avaient été détruites et que son gouvernement était prêt à divulguer ses programmes militaires à la Commission spéciale pour le désarmement de son pays ainsi qu'à l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il a cependant souligné qu'on ne pouvait détruire des équipements et des installations susceptibles d'être utilisés à des fins civiles. M. Aziz a aussi accepté de reprendre les discussions avec l'ONU sur la vente du pétrole irakien pour l'achat de vivres. Mais il a mis des conditions. Il a proposé que l'Irak vende du pétrole à quelques membres du Conseil et a cité à ce propos la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, *« nos clients avant la guerre »*, une proposition qui a été rejetée par les intéressés.

M. Aziz a nié que le gouvernement de Bagdad ait imposé un blocus au Kurdistan. Selon lui, il n'y a pas non plus de répression contre les chiites dans le sud de l'Irak. A une question posée la veille par le représentant français, M. Jean-Bernard Mérimée, sur la résolution 688, qui a permis l'intervention de l'ONU en faveur des Kurdes en Irak, M. Aziz a répondu que ce texte constituait une *« ingérence »* dans les affaires intérieures de son pays. Malgré les efforts de M. Aziz, l'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, a déclaré : *« Je suis obligé de constater que le jeu de cache-cache de Bagdad avec le Conseil continue. C'est encore une fois un mauvais calcul de la part de l'Irak. »*

Bénéfice du doute

D'ordinaire très dur à l'égard de l'Irak, le représentant britannique, Sir David Hannay, s'est montré prêt à créditer M. Aziz du bénéfice du doute : *« La position irakienne a, certes, évolué, mais il faut des actes et non des mots. »* Selon l'ambassadeur français, M. Mérimée, *« la position irakienne, bien qu'exprimée avec plus de souplesse et plus d'intelligence, n'a pas changé. L'Irak veut toujours négocier les résolutions. »*

Pour la plupart des diplomates à l'ONU, le débat n'en a pas moins été utile car, selon l'un d'eux, *« Bagdad a compris exactement ce qu'on en attendait. M. Tarek Aziz a certainement constaté que le Conseil n'attendra pas longtemps pour appliquer ses décisions. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

Retrouvailles américano-jordaniennes

M. Bush fait l'éloge de son « ami » le roi Hussein

Le président George Bush a fait l'éloge, jeudi 12 mars de son *« ami »* le roi Hussein de Jordanie et de son rôle *« courageux »* dans les négociations de paix au Proche-Orient, indiquant ainsi que les dissensions entre les deux pays suscitées par la crise du Golfe étaient du passé.

Au cours d'un entretien à Washington, le premier entre les deux hommes depuis août 1990 (peu après l'invasion irakienne du Koweït), M. Bush, selon des responsables américains, a cependant souligné la nécessité de maintenir de strictes sanctions contre l'Irak tant que M. Saddam Hussein sera au pouvoir. A Washington, on indique que la Jordanie soutient l'embargo imposé à l'Irak. M. Baker avait indiqué en février au Congrès qu'il pouvait fournir des renseignements confidentiels prouvant qu'Amman ne violait pas l'embargo. – *(AFP.)*

Démentant qu'il ait reçu des missiles nord-coréens

Le président syrien Assad critique vivement les Etats-Unis

Le président syrien Hafez El Assad a vivement critiqué les Etats-Unis, jeudi 12 mars, dans un discours qui est sans doute le plus violent à l'égard de Washington depuis deux ans. Devant le Parlement syrien où il prêtait serment pour son quatrième mandat, M. Assad a mis en question la neutralité des Etats-Unis dans le processus de paix au Proche-Orient.

Il a notamment fait référence à l'affaire du cargo nord-coréen *Dae-Hung-Ho* qui a accosté cette semaine en Iran et qui, selon certaines informations, transportait des missiles Scud destinés à la Syrie. M. Assad a démenti, mais a affirmé : *« Nous avons des missiles, et nous continuerons d'acheter les missiles dont nous avons besoin. »* Il a ajouté que pendant que les Etats-Unis *« tentaient de bloquer des navires destinés à la Syrie sous prétexte qu'ils transportent des missiles et d'autres armes, Israël produit tous les jours chez lui diverses armes en utilisant la technologie et les crédits américains »*. Les Américains, a-t-il encore déclaré, *« encouragent Israël à produire des missiles en quantité, tout en essayant de nous empêcher d'en acheter un seul. Comment cela est-il compatible avec le rôle des Etats-Unis comme parrain honnête des négociations de paix? Comment cela est-il compatible avec ce nouveau monde dont ils parlent?»*.

Au Caire, le vice-président de la Corée du Nord a également démenti qu'un navire de son pays ait livré des missiles Scud à l'Iran. *« Il est normal que des navires marchands nord-coréens se rendent dans plusieurs pays dans le cadre d'échanges économiques et commerciaux »*, a-t-il dit.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater a confirmé jeudi que les Etats-Unis enquêtaient sur la possibilité d'un transfert illégal de technologie du missile américain Patriot à la Chine, alors que Jérusalem et Pékin démentaient catégoriquement qu'il ait eu lieu. Selon des responsables du département de la défense, Israël a reçu des Etats-Unis en janvier 1991 deux batteries de Patriot, avec 5 lanceurs et 64 missiles, pour un coût de 117 millions de dollars. L'Etat hébreu a passé en outre commande, en mars 1991, d'une troisième batterie, avec 8 lanceurs et 57 missiles, dont les livraisons doivent s'étaler sur 1993 et 1994. – *(AFP, AP, Reuter.)*

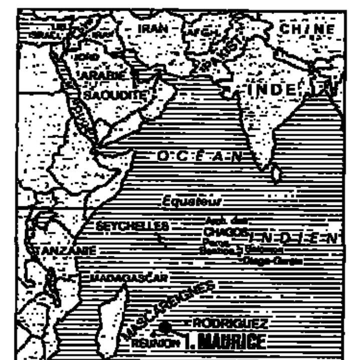
OCÉAN INDIEN

Maurice est devenue République

Cessant d'être une « île de la Couronne », cet Etat démocratique et prospère n'en reste pas moins membre du Commonwealth

PORT-LOUIS

de notre envoyé spécial



Pour avoir été, en vingt-quatre ans d'indépendance, la plus vibrante des démocraties d'Afrique, Maurice n'en restait pas moins une «île de la Couronne». Elle partageait le sort de seize autres anciennes possessions britanniques, où la reine d'Angleterre demeure chef de l'Etat. Jeudi 12 mars, Maurice a rompu ce lien symbolique, que beaucoup tenaient pour un anachronisme, en devenant la vingt-neuvième République au sein du Commonwealth.

La cérémonie a eu lieu sur ce même Champ-de-Mars de Port-Louis où, le 14 juillet 1793, quelques notables du cru avaient, en un lointain écho aux clameurs parisiennes, décrété une République dans ce qui était alors l'île de France. Napoléon, puis les Anglais, rétablirent vite l'ordre ancien. Deux siècles plus tard, dans une ambiance à la fois solennelle et bon enfant, le dernier gouverneur général de Maurice, Sir Veerassamy Ringadoo, est devenu son premier président.

En une époque où le pays, avec sa stabilité politique et sa bonne santé économique, fait figure d'heureuse exception dans la région, le gouvernement social-démocrate de M. Anerood Jugnauth tenait à promouvoir auprès d'un maximum d'invités l'image de *« cette île qui réussit »*. Une trentaine de délégations étrangères avaient donc fait le voyage, la France étant représentée par Mme Edwige Avice, ministre de la coopération et du développement. Le premier ministre indien, M. Narasimha Rao, en visite officielle, était en la circonstance l'hôte d'honneur de ce pays dont la population est à 52 % d'origine indienne et de religion hindoue.

L'événement ne changera en rien la vie politique quotidienne. Nommé pour cinq ans sur proposition du premier ministre, le président se contente de susurrer des conseils, et ne peut tout au plus que retarder l'adoption de certaines lois. C'est bien peu pour un chef d'Etat.

Maintien dans le Commonwealth

L'idée républicaine, on l'a vu, n'est pas neuve. Elle avait resurgi au début des années 70, lorsque les anciens soixante-huitards, devenus aujourd'hui d'honorables ministres, prônaient une « République libertaire » au sein du Mouvement militant mauricien (MMM). Mais c'est en scellant leurs retrouvailles en juillet 1990, après une brouille de sept ans, que le MMM de M. Paul Bérenger et le Mouvement socialiste mauricien (MSM) de M. Jugnauth s'engagèrent à instaurer la République.

Aux termes de leur contrat, la direction du gouvernement devait revenir au MSM, les fonctions de vice-premier ministre et de président de la République au MMM. Chef d'Etat de transition, Sir Veerassamy Ringadoo laissera donc sa place au ministre de l'industrie, M. Cassam Uteem (MMM), dans trois mois.

Réduite à la portion congrue au Parlement, l'opposition a choisi de bouder la République. L'alliance entre le Parti travailliste de M. Navin Ramgoolam – fils du «père de l'indépendance», Sir Seewosagur Ramgoolam – et le Parti mauricien social-démocrate (PMSD), déplore, sans beaucoup convaincre, que la République *« ait été imposée »* au peuple et réclame l'élection du président au suffrage universel.

L'avènement de la République n'affectera pas les relations entre Port-Louis et Londres, l'île restant dans le Commonwealth. République ou pas, Maurice continuera de réclamer la restitution de Diego- Garcia, fleuron stratégique de l'archipel des Chagos, cédé par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis avant l'indépendance. Ce différend assombrit de temps à autre le climat entre Londres et son ancienne colonie. Mais, dans les jardins du Parlement de Port-Louis, rien ne semble devoir effacer l'éternel sourire de celle qu'une statue de pierre blanche honore avec sceptre et couronne : la *« bien aimée et très regrettée Victoria, impératrice des Indes »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

POLITIQUE

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Le rêve de Jean-Marie Bockel

Tête de liste du PS dans le Haut-Rhin, le maire de Mulhouse aimerait attirer à lui une partie des centristes pour conquérir la présidence de la région

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

Comme d'habitude, Jean-Marie Bockel court, se démène. Le maire de Mulhouse a encore accéléré la cadence pour la campagne des régionales. Tout est bon pour conforter son image d'homme politique jeune (quarante-deux ans), entreprenant et dynamique, soucieux de modernité et prêt à tous les combats. Ne vient-il pas d'accepter d'être le plénipotentiaire du gouvernement pour expliquer aux autorités suisses la position française dans les négociations commerciales multilatérales du GATT ? Ce jour-là, il a reçu une deuxième bonne nouvelle : l'Etat a donné son accord pour signer un contrat de ville avec la cité alsacienne.

La tête de liste socialiste dans le Haut-Rhin conduit son parti à la bataille électorale sans laisser apparaître le moindre doute : *« Il faut y croire, autrement à quoi cela servirait-il d'y aller ? »* Alors, il préside pendant deux longues heures la réunion annuelle du conseil communal de prévention de la délinquance, qui cette année – élections obligent – est ouverte exceptionnellement à la presse. En bras de chemise, il écoute, avec une patience et une décontraction parfois un peu forcées, le rapport des différents groupes de travail sur les expériences conduites par la municipalité.

La séance terminée, il prend le temps de serrer des mains et de s'entretenir avec quelques chargés *de mission. Dans le couloir* menant à son bureau, c'est de nouveau la course. Entre deux portes, il explique l'initiative de Mulhouse, qui installe dans ses quartiers difficiles des *« médiateurs volontaires »* afin de prévenir la petite délinquance.

« Faire la claque »

Il n'a pas le temps d'en dire plus. Il est pressé : deux élèves de l'ENA l'attendent pour s'entretenir *avec lui de la politique de* rénovation de l'habitat (dix mille foyers concernés) et d'insertion des immigrés (20 % des cent neuf mille Mulhousiens).

Finalement, il arrive en retard à la réunion du comité de campagne. Tous les premiers de la liste sont là et les travaux d'organisation pour les prochains jours ont déjà commencé. Le président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale avait déjà établi sa tournée (écoles, marchés notamment) d'ici au 22 mars. Il dit qu'il est disponible pour aller soutenir sur leur terrain ses colistiers, moins *« porteurs »*, à la condition que *« la coordination fonctionne »*.

Mais la grande question est la préparation du débat qu'organise FR 3 Alsace avec les autres têtes de liste dans le Haut-Rhin. Jean-Louis Hoffet, *conseiller régional* sortant, est catégorique : *« Il faut que tu prennes la parole tout de suite, que tu trouves un truc et que nous honorions toutes les invitations afin que nous puissions faire la claque. »* Jean-Marie Bockel acquiesce.

Nouvelle *galopade :* le maire de Mulhouse doit animer une réunion électorale dans un quartier de la ville. La salle d'une centaine de places n'est pas complètement remplie. La tête de liste a du mal à cacher son agacement. De nouveau, il tombe la veste, prend le micro et se jette à l'eau. Très vite, il prend la mesure de l'assistance et parvient à réchauffer l'atmosphère. Kouglof et vin blanc expédiés, il prend à l'écart le directeur de campagne : *« Finalement, ça ne s'est pas trop mal passé mais la prochaine fois, il faudra envoyer plus d'invitations et prévenir les gens plus tôt en précisant qui anime les débats. »* Il finit par dire entre les dents : *« Je veux bien que ce soient les vacances scolaires mais quand même, il y avait trop de conseillers municipaux absents. »*

Un « pôle d'attraction »

Incontestablement, Jean-Marie Bockel est la vedette des socialistes *dans le Haut-Rhin,* et *il le* sait. Mais il a également conscience qu'il s'est engagé dans une partie difficile. Compte tenu des résultats des derniers sondages, il ne se fait guère d'illusions. Au mieux, les deux listes PS en Alsace ne pourront obtenir guère plus, convient-il, qu'en 1986, soit dix sièges (quatre au nord de la région et six au sud) sur quarante-sept conseillers régionaux. Cela ne l'empêche pas de penser à la présidence. Convaincu que la France va, à brefs délais, *« recomposer son paysage politique »*, notamment par une coupure de la droite, il veut croire qu'il a une carte à jouer au lendemain du 22 mars.

Son idée maîtresse est de créer un *« pôle d'attraction »* pour les centristes sur lequel quelques élus écologistes pourraient venir se greffer. Dans cette hypothèse, il pense tirer son épingle du jeu pour la présidence et, au pire, devenir le numéro deux de la région. Il imagine ce schéma en pensant à un franc-tireur comme Adrien Zeller (CDS), qui conduit une liste dissidente de l'Union pour la France (UPF) dans le Bas-Rhin, *ou même à Marcel Rudloff* (CDS), président du conseil régional sortant, récemment nommé membre du Conseil constitutionnel, qui a cédé la première place de la liste UPF à Daniel Hoeffel (CDS) mais qui prétend conserver sa présidence.

Sauf accident, la liste conduite par M. Hoeffel arrivera largement en tête (elle recueille, selon les sondages, 35 % des intentions de vote) et, dans ces conditions, ses colistiers ne comprendraient pas que leur chef de file se retire au profit de M. Rudloff. Et comme *celui-ci n'a* aucunement l'intention de jouer la division au sein de l'UPF, les chances de M. Bockel sont bien minces.

Il vaut mieux changer de sujet. L'après-régionales lui fait penser que l'arrivée de Jacques Delors à Matignon serait une bonne chose. Le secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat du gouvernement Fabius songerait-il à redevenir ministre ? Il est minuit. Jean-Marie Bockel commence à ressentir la fatigue. Il est temps d'aller dormir pour arriver tôt le lendemain à l'hôtel de ville et saluer les femmes de ménage qui disent du premier magistrat de la ville qu'il est *« un bon maire »* parce que *« non seulement il dit bonjour mais en plus il serre la main »*.

MARCEL SCOTTO

Le PS sous la barre des 20 % selon IPSOS et la SOFRES

Selon une enquête de l'Institut IPSOS publiée dans *le Point* du 14 mars, le PS recueille 19,5 % des intentions de vote aux élections régionales. La droite obtient 33 % des intentions de vote, le FN 14 %, le PC 8 %, les Verts 8 % et Génération Ecologie 7 %. Le sondage fait apparaître également un fort taux d'abstention (47 %). Aux régionales de 1986, le PS avait obtenu 30 % des voix, l'UDF et le RPR 39,5 %, le Front national 9,8 %, et le PC 10,2 %. Les écologistes n'avaient recueilli que 2,7 % des voix. Ce sondage a été réalisé du 26 au 28 février auprès de deux mille six personnes.

Les estimations d'IPSOS sont confirmées par une enquête de la SOFRES, réalisée du 7 au 9 mars auprès de mille personnes et publiée dans *la Tribune de l'Expansion* du 13 mars. Selon la SOFRES, les listes du PS recueillent 18 % des intentions de vote, celles de l'UDF et du RPR 32 %, celles du Front national 15,5 % et celles du PC 8 %. En revanche, Génération Ecologie arrive devant les Verts avec 8 % des voix contre 6 %.

□ **Polémique autour d'un colloque sur la guerre d'Algérie.** – M. Jacques Chirac, président du RPR, qui participait, jeudi 12 mars, à un déjeuner de presse organisé par le mouvement du RECOURS-France, a donné raison à ceux des pieds-noirs qui critiquent les conditions dans lesquelles a été organisé par l'Institut du monde arabe et la Ligue de l'enseignement, les vendredi 13 et samedi 14 mars, à la Sorbonne, le colloque intitulé « Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie ». Le RECOURS-France ayant appelé au boycottage de cette manifestation en regrettant qu'aucun *« représentant des partisans de l'Algérie française »* n'y ait été invité alors que les organisateurs *« ont fait la part belle à ceux du FLN, du PC et des porteurs de valises »*, M. Chirac a abondé dans ce sens, parlant d'un *« colloque honteux »* composé de *« faux témoins »* et regrettant, d'une façon générale, que l'histoire de la guerre d'Algérie soit ainsi réécrite *« au travers d'un prisme idéologique »*.

□ **GUYANE : mesures disciplinaires contre les dissidents du PS.** – Onze membres de la fédération de Guyane du PS, qui ont choisi de se présenter aux élections régionales sur une liste dissidente « divers gauche », viennent de faire l'objet de mesures disciplinaires et sont considérés comme exclus du PS. Dans une lettre adressée aux instances locales du PS, le premier secrétaire du parti, M. Laurent Fabius, indique que *« conformément à l'article 11-20 des statuts »* les dissidents *« se sont mis eux-mêmes en dehors du parti »*. Cette mesure concerne notamment M. Jean-Pierre Roumillac, maire rocardien et conseiller général de Matoury, le seul maire du PS en Guyane, qui conduit sa propre liste, celle de l'Union socialiste démocratique (USD), ainsi que *le président du club rocardien* « Convaincre », M. Jean Cesto, conseiller municipal de Matoury.

□ **MAYOTTE : installation d'une fédération socialiste.** – Le PS dispose désormais d'une fédération dans la collectivité territoriale de Mayotte (océan Indien). Elle y a été installée, en décembre, par MM. Gérard Le Gall, chargé des élections au secrétariat national du parti, et Jean-François Merle, conseiller de M. Michel Rocard pour l'outre-mer. Elle sera animée par plusieurs personnalités mahoraises, en particulier MM. Hariti Ibrahim, ancien conseiller général, dissident du Mouvement populaire mahorais (MPM, parti dominant), Mouridi Ahamada, cadre à l'Institut d'émission des DOM-TOM, et Issihaka Abdillah, secrétaire du Syndicat des instituteurs mahorais, qui a dirigé une longue grève de deux mois menée au printemps dernier par les enseignants du primaire.



M. Tapie condamné pour avoir traité de « salauds » les électeurs du Front national

M. Bernard Tapie, tête de la liste Energie Sud pour les élections régionales dans les Bouches-du-Rhône, a été condamné jeudi 12 mars pour « injures publiques » par le tribunal de grande instance de Marseille, après avoir traité de *« salauds »* les électeurs de M. Jean-Marie Le Pen lors d'une réunion publique le mardi 28 janvier (*le Monde* du 30 janvier 1992).

Le tribunal a débouté vingt-six plaignants, considérant leur demande de dommages et intérêts *« recevable mais mal fondée »*. Il a en revanche accédé à la requête de trois autres, dont les responsabilités au sein du Front national *« apportent une présomption supplémentaire et concordante de leur appartenance à cette catégorie d'électeurs »*, a précisé le tribunal dans ses attendus.

Contrairement à Me Yves Baudelot, avocat de M. Tapie, qui avait observé que les propos de son client ne *« dépassaient pas les limites du droit de critique »*, le tribunal a considéré qu'il *« n'est pas contestable que le mot utilisé à l'égard de ces électeurs, pris en cette qualité, constitue une injure »*. *« Si le préjudice est actuel et direct, il n'en est pas moins symbolique »*, a toutefois estimé le tribunal, en condamnant M. Tapie à une indemnité elle aussi *« symbolique »*.

M. Le Pen débouté

Condamné aux dépens, le candidat devra verser à chacun des trois plaignants le franc symbolique de dommages et intérêts.

Par ailleurs, le tribunal de grande instance de Paris a débouté M. Jean-Marie Le Pen de son action contre les associations Alerte 1990 et le Manifeste. Cette dernière est présidée par M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris (*le Monde* du 25 octobre 1991). Le président du *Front national s'était estimé diffamé* par un texte de ces deux associations adressé aux maires de France lui reprochant d'avoir pris *« le parti de l'ennemi »* au moment de la guerre du Golfe et d'avoir *« décerné des louanges appuyées »* à M. Saddam Hussein.

Le tribunal s'est rangé aux conclusions de Me Francis Terquem pour déclarer *« irrecevable »* la demande de M. Le Pen qui était allé rencontrer le président irakien à Bagdad, en sa qualité de président du groupe technique des droites européennes à *la tête* d'une délégation de parlementaires siégeant à Strasbourg. Seul le tribunal correctionnel aurait été compétent pour statuer sur les prétentions de M. Le Pen.

POINT DE VUE

Non à la confusion et au subterfuge

par Jean Tibéri

APRÈS avoir tout fait pour en dramatiser l'enjeu, voilà que les socialistes nous présentent aujourd'hui les prochaines élections régionales et cantonales comme autant de rendez-vous secondaires. Loin de nous laisser prendre à ce nouveau revirement *tactique,* qui n'a pour but que de minimiser la portée de l'échec du parti au pouvoir, rappelons en quoi ces élections constituent une *échéance politique décisive.*

Décisives, ces élections le sont parce qu'il s'agit d'abord de préserver les acquis de la décentralisation. Ces acquis, ne l'oublions pas, nous les devons à l'opposition, qui gère vingt régions sur vingt-deux, les deux tiers des départements et la grande majorité des communes. Le bilan de la décentralisation, en ce qu'il a de positif, n'est pas celui des socialistes. Les lois qui l'ont instituée, comme du reste les lois de *nationalisations, n'avaient* été introduites que dans la perspective d'une « stratégie de rupture » et n'avaient pour ambition que de *créer l'irréversible en érigeant* des fiefs au bénéfice d'hommes pétris d'une « culture d'opposition » et d'une tradition d'affrontement avec le pouvoir central.

Grâce à la sagesse de l'opposition, cette décentralisation n'a pas entraîné les dangers qu'elle aurait pu comporter. Bien au contraire, les élus locaux ont joué loyalement le jeu, acceptant de prendre une part croissante des charges, bien au-delà de ce que la loi prévoyait, sans jamais rechercher l'opposition systématique ni les querelles stériles. A l'inverse, on a vu, au cours des dernières années, le gouvernement durcir son attitude : attaques répétées contre Paris et l'Ile-de-France, volonté *manifeste d'opposer les régions entre elles* et avec la capitale, tentatives de reprise en main des compétences déléguées et de recentralisation des *mécanismes* de financement des collectivités locales.

Les socialistes ont fait la preuve de leur esprit partisan. Ils n'aiment les collectivités que quand ils les dirigent et la décentralisation que quand elle leur profite. C'est pourquoi il convient de les sanctionner et de confier la gestion des régions et des départements à ceux qui sont le plus qualifiés pour le faire.

Au-delà de cet enjeu premier, il est une autre raison, plus fondamentale, de considérer ces élections comme politiquement décisives. C'est qu'en effet il dépend d'elles de savoir si l'expression du suffrage populaire est encore à même de suciter une majorité, aujourd'hui dans le cadre régional, demain pour *la représentation nationale elle-même.*

En 1986 déjà, malgré un scrutin proportionnel, l'opposition, par sa détermination, avait réussi à l'emporter dans la quasi-totalité des régions. En 1992, plus unie encore, elle oppose au même mode de proportionnel une logique majoritaire. Elle se bat loyalement, en annonçant qu'elle ne cherchera aucune alliance de circonstance. Elle rappelle que, dans une assemblée démocratique, la majorité doit se former autour du groupe majoritaire et non par l'addition ou la rencontre de fortune de minorités disparates.

Les socialistes, *quant à eux,* sont *prêts à tout.* Alors même qu'ils ne doutent pas des scores désastreux qui vont être les leurs par rapport à 1986, ils ne désespèrent pas de conquérir ici ou là tel *exécutif régional* et se préparent dans ce but à toutes les alliances comme à tous les reniements. On se trouverait *alors dans la situation paradoxale* d'un parti discrédité et rejeté mais gagnant des positions nouvelles par le jeu de la confusion et du subterfuge. De cela les Français ne veulent point. La démocratie exige le respect du suffrage. Le PS ne peut profiter à la fois et successivement de la logique présidentielle et *majoritaire* quand elle joue à son profit et d'une logique partisane et proportionnelle quand la confiance vient à *lui manquer.*

Or c'est bien à une nouvelle volte-face qu'il s'apprête, comme le démontre le soudain et unanime intérêt de ses dirigeants pour des modes de scrutin pervers et dangereux pour le fonctionnement des institutions.

Face à une telle dérive, seule l'opposition unie est en mesure de susciter une majorité claire et sans équivoque, aujourd'hui pour la gestion des départements et des *régions, demain pour l'alternance* attendue et la conduite des affaires du pays.

► **Jean Tibéri est député RPR de Paris et premier adjoint au maire de la capitale.**

Scène de chasse électorale

BAYONNE

de notre correspondante

En Béarn et au Pays basque, comme dans le reste de l'Aquitaine, les chasseurs n'ont pas hésité à présenter des listes aux élections régionales. Mme Nicole Péry, qui conduit, dans les Pyrénées-Atlantiques, la liste du Parti socialiste, n'a pas hésité, elle, à publier une « Lettre aux chasseurs » dans *laquelle elle fait l'éloge d'une* activité qui appartient à l'histoire de la région.

« Les chasses traditionnelles font partie de la culture et de la qualité de vie de notre région », écrit-elle, avant d'ajouter : *« J'ai moi-même partagé l'attente patiente d'un chasseur à la palombe et le dîner entre amis, rustique et chaleureux, qui termine la journée de chasse. »*

Vice-présidente du Parlement européen, Mme Nicole Péry indique ensuite qu'elle *tente de faire modifier* à Strasbourg la directive de 1979 qui restreint le droit de chasse. *« Quand les espèces ne sont pas menacées,* affirme-t-elle, *il n'y a pas lieu d'imposer des restrictions. Quand notre environnement n'est pas menacé, il n'y a pas lieu d'imposer des zones de protection spéciale qui limitent le droit des habitants des communes rurales. »*

P. B.

Wallis-et-Futuna : trente-deux listes en présence

Des élections territoriales auront lieu dimanche 22 mars dans l'archipel de Wallis-et-Futuna (Pacifique sud), régi depuis 1961 par le statut particulier des territoires d'outre-mer. Trente-deux listes de candidats solliciteront, à la proportionnelle, les suffrages des quelque sept mille électeurs, mais il faudra attendre la réunion de l'assemblée, l'élection du président et de son bureau, le 25 mars, pour connaître sa coloration politique.

La plupart de ces listes, en effet, ne sont pas étiquetées politiquement, et elles font référence à des intérêts locaux. Ce n'est qu'après le scrutin que les élus négocient avec les responsables politiques et optent pour une appartenance en fonction des réponses apportées par les partis aux problèmes locaux.

L'assemblée sortante est présidée par M. Clovis Logologofolau, apparenté RPR. Le RPR est actuellement majoritaire, puisqu'il détient treize sièges sur vingt, les sept autres étant partagés entre l'UDF, le MRG et divers petits partis.

POLITIQUE

régionales

Côtes-d'Armor : pas d'exclusivité sur le blanc

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Saint-Brieuc a «blanchi», mardi 10 mars, M. Gérard Gautier, chef de file de la liste «Blanc, c'est exprimé» aux élections régionales dans les Côtes-d'Armor. Il avait été assigné devant les juges par M. Raymond Blanc, leader départemental du Front national, qui soutenait que l'adjectif «blanc» utilisé dans l'intitulé de la liste Gautier entraîne une confusion avec son nom propre. Aussi demandait-il la destruction de tout le matériel électoral de son adversaire et l'obligation pour lui de remplacer le mot «blanc» sur ses intitulés par un mot équivalent, mais différent.

La liste Gautier fait campagne pour la reconnaissance du vote blanc (aujourd'hui considéré comme nul, c'est-à-dire soustrait du total des suffrages exprimés). Sa profession de foi affirme notamment : *«Pour la première fois, grâce à la présence de notre liste civique, vous aurez la possibilité d'exprimer un véritable choix, de voir votre point de vue pris en considération : soit de voter pour la liste représentant vos convictions, votre sensibilité ; soit, au lieu de vous abstenir, de voter blanc et de voir votre suffrage comptabilisé, réellement exprimé.»* Les candidats de la liste Gautier s'engagent, au cas où ils seraient élus, à se démettre de leur mandat *«dès lors que le vote blanc sera reconnu comme étant un suffrage exprimé»*.

Le juge n'a pas retenu les demandes du chef de file du Front national. Il a fait remarquer que *«M. Raymond Blanc n'avait pas acquis une notoriété telle que son patronyme symbolise au plan départemental le parti qu'il représente.»* Il a aussi estimé que M. Blanc faisait *«une véritable injure au bon sens»* des électeurs désireux de voter pour le Front national en soutenant que l'emploi de l'expression «vote blanc» pouvait les détourner de leur choix initial et les conduire à voter réellement blanc au sens du terme électoral. Le juge a également noté que, *«malgré la richesse de la langue française»*, il voyait mal *«par quelle périphrase ou locution différente l'idée du vote blanc pourrait être clairement exprimée»*.

En notant que la liste menée par M. Gautier a pour objectif d'obtenir la modification du statut électoral du vote blanc, le juge a estimé qu'*«interdire l'emploi de l'expression «vote blanc» reviendrait à mettre en cause, en entravant la libre expression de ses objectifs, l'existence d'une liste régulièrement enregistrée par l'autorité administrative compétente»*.

P.-L. N.

Lot : les Verts déboutés de leur action contre Génération Ecologie

La cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne) a débouté, jeudi 12 mars, la liste des Verts du Lot qui avait assigné en justice la liste de Génération Ecologie pour usurpation de titre et de label. Les Verts estimaient que la liste de Génération Ecologie et des «Verts unitaires», dirigée par M. Michel Grindefer, avait repris une appellation qui leur appartient en exclusivité depuis le dépôt en 1987 du label «Vert». Mercredi 11 mars, le juge des référés du tribunal de grande instance de Cahors avait donné raison aux Verts, considérant que les documents électoraux de la liste Génération Ecologie étaient *«de nature à provoquer une voie de fait et susceptibles de créer un dommage électoral»*.

La cour d'appel a jugé au contraire que l'utilisation de l'expression «Vert unitaire» n'était pas de nature à provoquer un *«trouble manifestement illicite ou un dommage imminent»*, et a débouté les Verts, condamnés aux dépens.

Le mouvement de M. Lalonde retire son soutien aux écologistes de Loire-Atlantique

Après la mise au point effectuée, jeudi 12 mars à Nantes, par M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit sur l'attitude qu'il avait eue, en 1979, dans le débat sur les historiens révisionnistes (*le Monde* du 13 mars), le secrétariat national de Génération Ecologie a retiré son soutien à la liste Ecologie-Solidarités conduite par M. Jean-Claude Demaure, adjoint au maire de Nantes, et sur laquelle M. Cohn-Bendit figure en dernière position. Le mouvement présidé par M. Brice Lalonde a jugé qu'il subsistait une *«ambiguïté»* dans les propos tenus par M. Cohn-Bendit. Regrettant la décision prise sur le plan national, M. Demaure a estimé, en revanche, que M. Cohn-Bendit avait *«balayé les insinuations calomniatrices dont il a été l'objet et apporté la preuve de la mauvaise foi de ses détracteurs»*.

PROPOS ET DÉBATS

M. LE PEN

«L'orchestre glauque»

Une demi-douzaine de diplomates représentant, selon le Front national, le Québec, le Japon, la Finlande, le Pérou, le Pakistan, le Tchad et l'Indonésie, ont répondu à l'invitation de M. Jean-Marie Le Pen, qui s'est exprimé, jeudi 12 mars à Paris, devant la *«presse étrangère et le corps diplomatique»*. *«Le programme du Front national n'est extrémiste ni dans ses méthodes ni dans sa doctrine,* a-il déclaré. *Il n'est pas plus raciste et xénophobe que fasciste».* M. Le Pen a dénoncé *«l'orchestre glauque»* des médias parmi lesquels *le Monde* occupe, selon lui, une place de choix. Le président du FN a soupçonné le gouvernement français de vouloir appliquer au Front national *«la méthode algérienne»*, en référence à la dissolution du FIS. *«Le PS n'a pas de colonels»*, a-t-il cependant convenu. *«Le FN n'est pas le FIS, la France n'est plus l'Algérie, mais il est important que les démocrates vrais sachent qu'il n'est pas possible, dans notre pays, d'utiliser ce genre de méthodes qui sont celles de républiques bananières.»*

M. ROCARD

«Je me bats contre les faux remèdes»

M. Michel Rocard, en déplacement mercredi 11 mars à Vauvert (Gard), s'est inquiété du *«réflexe de fuite et de peur»* de l'électorat : *«Aujourd'hui,* a observé M. Rocard, *une consultation électorale est devenue une confrontation d'anxiété : un certain nombre de nos concitoyens ont un réflexe de fuite, 50 % ne votent pas, et d'autres ont un réflexe encore plus infantile, celui de chercher «papa» ou quiconque aurait une espèce de remède magique.»* Dénonçant les idées du Front national, M. Rocard a estimé que l'extrême droite *«a trouvé un coupable à désigner : l'autre. C'est le contraire même de la civilisation. Le Pen, c'est l'immoralité».*

Evoquant la situation économique, l'ancien premier ministre a affirmé : *«Ce n'est pas la peine de s'entre-disputer sur la capacité du gouvernement à créer la croissance. Il n'y en aura pas et ceux qui vous disent le contraire mentiraient. Je me bats contre les faux remèdes et les prétentions d'avoir des baguettes magiques.»*

□ **M. Séguin (RPR) «scandalisé» de l'attitude de M. Noir.** – Venu soutenir, jeudi 12 mars, deux candidats aux élections cantonales à Lyon, un RPR et un UDF, M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, maire d'Epinal, s'est déclaré *«scandalisé»* que M. Michel Noir leur oppose deux membres de son mouvement Nouvelle démocratie (*le Monde* daté 8-9 mars). M. Séguin, qui a aussi fait référence à la participation du maire de Lyon, aux côtés d'élus socialistes et communistes, à une manifestation contre le Front national. *«Nouvelle démocratie va-t-elle devenir la roue de secours du PS?»*, s'est interrogé le maire d'Epinal. – *(Corresp.)*

Le renouvellement des conseils généraux

Alpes-de-Haute-Provence : les espoirs de M. Bianco

MANOSQUE

de notre correspondant

Seule certitude avant le renouvellement de seize des trente cantons des Alpes-de-Haute-Provence : il y aura, au lendemain du 29 mars, un nouveau président du conseil général. A soixante-dix-sept ans, M. Maurice Boniface (UDF), doyen de l'assemblée, élu au bénéfice de l'âge en septembre 1988, a en effet choisi de ne pas se représenter dans son canton de Castellane, transmettant le flambeau au maire de la commune, M. Michel Carle (div. d.).

Dès lors, la droite, *majoritaire* depuis trois ans et demi grâce à la voix prépondérante du président, se prive d'un atout essentiel. Car, en cas de nouveau partage égalitaire entre la droite et la gauche – ce qui n'est pas une hypothèse d'école, – la présidence reviendrait cette fois à un élu divers gauche, M. Roger Vial, conseiller de Moustiers-Sainte-Marie, qui vient de fêter ses soixante-dix-sept ans et qui est désormais le nouveau doyen de l'assemblée départementale.

La parité étant de mise depuis exactement dix ans au conseil général, on ne s'étonnera pas que, sur les seize cantons renouvelables, huit soient détenus par la droite (4 RPR et 4 UDF) et huit par la gauche (3 PC, 2 PS, 1 MRG, 2 div. g.). A moins d'une surprise, dix d'entre eux devraient garder la même couleur politique (ceux d'Annot, Banon, La Javie, Manosque-Nord et Noyers-sur-Jabron pour la gauche, ceux de Barcelonnette, Castellane, Riez, Saint-André-les-Alpes et Valensole pour la droite). Mais pour les six autres toutes les hypothèses sont envisageables.

La gauche, grâce à M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, tête de liste de la majorité présidentielle aux élections régionales, espère bien gagner le canton de Forcalquier aux dépens de M. Pierre Delmar, ancien député et ancien maire RPR. Elle peut aussi regagner le canton de Volonne, que M. José Escanez, maire rocardien de Château-Arnoux, a perdu de quinze voix en 1985 . Enfin, elle est bien placée dans le canton de Reillanne, *où le candidat communiste menace* sérieusement le conseiller général sortant. En revanche, la droite a de bonnes chances de conquérir les sièges communistes de Barrême, de Manosque-Sud-Est et de Mézel. Une fois encore, ce serait le match nul, avec les conséquences que l'on sait.

Reste la glorieuse incertitude du scrutin, qui pourrait donner la majorité à l'un ou l'autre des deux camps. Ainsi suivra-t-on avec une attention particulière, dans le canton d'Annot, la bataille entre M. Yves Bono, conseiller sortant, qui vient de rejoindre France unie, et M. Jean Ballester, président-directeur général d'une entreprise florissante et président de la chambre de commerce et d'industrie, qui se présente hors de tout clivage politique. A l'initiative des Verts, en effet, les comptes – déficitaires de 60 millions de francs – de la commune d'Annot, dont M. Bono est le maire, viennent de prendre le chemin de la chambre régionale des comptes. Mais M. Bono a montré dans le passé qu'il savait naviguer par gros temps.

Les Verts seront présents, pour la première fois, dans quatre cantons, tandis que le Front national présente onze candidats contre cinq en 1985. Le rôle d'arbitre que jouera l'extrême droite ne sera sans doute pas négligeable dans les deux cantons de Manosque.

Le PC pourrait être le grand battu des cantonales. Il est vrai que la décision prise par deux de ses meilleurs représentants, MM. Serge Dho à Barrême et Henri Rocca à Manosque-Sud-Est, de ne pas se représenter, est pour lui un lourd handicap.

Quant à la majorité présidentielle, qui souhaite faire élire M. Bianco à la présidence de l'assemblée départementale (*le Monde* du 22 février), elle ne pourra parvenir à ses fins que si elle conserve les cantons qu'elle détient, si elle gagne ceux de Forcalquier et de Volonne et si le PC sauve au moins deux de ses sièges.

Plus réservée, ou plus prudente, la droite, pour sa part, n'avance aucun nom pour la présidence, mais les volontaires ne manquent pas, à l'UDF comme au RPR.

FRANÇOIS DE BOUCHONY

Drôme : la majorité socialiste menacée

LYON

de notre bureau régional

Malgré une avance de quatre sièges, la majorité socialiste du conseil général de la Drôme, en place depuis 1945, n'aborde pas l'échéance électorale dans la sérénité. Témoin de cet enjeu : cent trente-deux candidats se sont déclarés pour les dix-huit cantons renouvelables.

«Le renouvellement intervient dans un contexte difficile.» M. Rodolphe Pesce, président (PS) du conseil général et maire de Valence, ne subit pas seulement le discrédit qui, là comme ailleurs, atteint sa formation. Le successeur de M. Maurice Pic, battu contre toute attente en 1985 à Montélimar, doit aujourd'hui faire face au «rajeunissement» de l'assemblée. Sur les dix élus socialistes ou apparentés renouvelables, quatre ne se représentent pas, essentiellement en raison de leur âge. A l'inverse, M. Clovis Idelon (div. g.), quatre-vingt-trois ans, a décidé d'être, à nouveau, candidat.

Dispersée aux régionales avec une liste Génération Ecologie conduite par M. Gérard Védrines et une liste Gauche autrement, animée par M. Jean-Guy Pinède, maire (ex-PCF) de Portes-lès-Valence, tous deux vice-présidents du conseil général, la majorité fait bloc aux cantonales derrière M. Pesce. *«Nos adversaires n'ont qu'un slogan en guise de programme : sortez les socialistes !»*, explique celui-ci en dénonçant *«l'absence de projet alternatif»* de la droite, qui a – difficilement – réalisé l'union autour de MM. Patrick Labaune (RPR), Jean Mouton, maire (UDF-CDS) de Pierrelatte, le *«challenger virtuel»*, et Henri Durand, maire (div. d.) de Bourg-de-Péage. Pour sa part, M. Labaune s'inquiète de la forte poussée du Front national, notamment à Valence, qui, s'il se maintenait au second tour, pourrait, selon lui, aider les socialistes à préserver leur acquis.

La campagne porte essentiellement sur la situation économique, qui s'est fortement dégradée, avec 11 % de chômeurs, le plus fort taux de Rhône-Alpes. Le nouveau plan de restructuration de Sextant-avionique a été d'autant plus mal ressenti que la principale industrie de Valence est apparue sacrifiée au profit de l'unité de Châtellerault, la ville de Mme Edith Cresson. Avec l'ensemble des partis et des syndicats, M. Pesce a manifesté sa mauvaise humeur à l'égard du gouvernement, en se payant le «luxe» de refuser l'accueil de deux administrations transférables, considérées comme des *«sucettes»* (*le Monde* du 9 février).

Enfin, la querelle du tracé du TGV Méditerranée et le choix de ne pas sacrifier les vignes des côtes du Rhône – une solution en faveur de laquelle s'était prononcée M. François Mitterrand, malgré l'avis du conseil général – a laissé des traces que les Verts espèrent bien exploiter à leur profit. *«La recomposition politique se fera dans la prochaine assemblée»*, annonce déjà M. Pesce. Libellé en soixante-six propositions, le «contrat» qui lui sert de programme préfigure l'ouverture qui, au troisième tour, celui de l'élection du président, sera peut-être nécessaire pour préserver la seule majorité socialiste des départements de Rhône-Alpes.

MICHEL DELBERGHE

Indre-et-Loire : le président défié dans son fief

Les élections cantonales ne devraient pas bouleverser l'équilibre politique du conseil général puisque la droite y possède une large majorité et que, sur les vingt cantons renouvelables, un seul est détenu par la gauche. Les regards seront tournés surtout vers le canton de L'Ile-Bouchard, détenu depuis trente-sept ans par M. André-Georges Voisin, sénateur (app. RPR), président du conseil général, qui sollicite le renouvellement de son mandat. M. Voisin est en effet défié sur ses terres par M. Marcellin Sigonneau, qui avait été élu en 1985, à la surprise générale, dans une triangulaire, contre un autre sénateur, M. Marcel Fortier (RPR), et qui quitte son canton de Richelieu pour venir affronter le président du conseil général.

A Amboise, M. Bernard Debré, député RPR, se présente au siège abandonné par son père, M. Michel Debré, le 24 janvier.

A. B.

Ardennes : le PS absent dans sept cantons sur dix-huit

Dans les Ardennes, le Parti socialiste a renoncé à présenter des candidats dans sept des dix-huit cantons renouvelables. Dans quatre cantons, ceux de Tourteron, Monthois, Signy-le-Petit et Raucourt, il se contentera d'apporter son soutien à des candidats se réclamant de la majorité présidentielle. Dans celui de Signy-le-Petit, le conseiller général socialiste sortant, M. Abel Noreck, a préféré quitter sa formation politique d'origine pour se représenter devant ses électeurs sous l'étiquette divers gauche.

Dans trois autres cantons, Machault, Novion-Porcien et Omont, la gauche non communiste sera totalement absente. M. Lucien Bauchart, premier secrétaire fédéral, fabiusien, convient qu'aucun socialiste ne s'est porté volontaire pour aller batailler dans ces trois cantons ruraux traditionnellement ancrés à droite.

Dans les cantons de Nouzonville, Monthermé et Sedan-Nord, les candidats socialistes devront, en revanche, disputer une primaire contre des candidats se réclamant de la majorité présidentielle. – *(Corresp.)*

Dordogne : la gauche en grand danger

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Depuis plusieurs mois, les Périgourdins ne parlent que des cantonales. Au pays de Jacquou le Croquant, le scrutin des 22 et 29 mars revêt une importance historique. Après un siècle de vie commune, la Dordogne pourrait en effet renvoyer la gauche dans l'opposition. Dans cette région à la fibre radicale et socialiste, où le souvenir de Lucien Delbos, Georges Bonnet et Robert Lacoste demeure vivace, la droite n'a jamais touché d'aussi près au bonheur.

Le Parti socialiste, qui gère le département avec l'appui du PC et du MRG, n'a que deux sièges d'avance (vingt-six contre vingt-quatre). Un faible viatique, qui remet à la mode en Périgord l'air du grand chambardement. La Dordogne a longtemps été une terre de mission pour l'opposition. Au début des années 60, elle ne disposait d'aucun élu dans les rangs de l'assemblée départementale. Plus de vingt-cinq ans après la prise de la ville de Périgueux par M. Yves Guéna, les gaullistes espèrent enfin toucher les dividendes d'un patient travail d'enracinement.

En 1988, l'opposition avait failli créer la surprise. En présentant des hommes jeunes, connus dans leurs cantons pour leur compétence et leur dynamisme, elle avait bouleversé bien des pronostics. L'entourage du président du conseil général, M. Bernard Bioulac, a parfaitement compris la leçon. Cette fois-ci, les socialistes n'ont pas hésité à investir des candidats étrangers au monde de la politique et du militantisme, quitte à faire grincer quelques dents dans les sections, où l'on n'a pas toujours apprécié de voir certains patrons s'engager avec la bénédiction du PS.

Le «bonhomme» avant l'étiquette

Pour sa part, l'opposition fait campagne sur l'endettement *«excessif»* du département, la montée *«anormale»* de la masse salariale et du budget de fonctionnement et les *«dérapages»* de la politique de soutien aux entreprises. Elle compte aussi bénéficier de la réaction de rejet qui affecte le PS. Inversement, le PS espère que les électeurs se «défouleront» pour les régionales mais se décideront sur des critères d'ordre local pour les cantonales. Le «bonhomme» avant l'étiquette...

La majorité sortante sait qu'elle sera mise en difficulté à coup sûr dans deux cantons. A Sarlat, le RPR, M. Jean-Jacques de Peretti, qui a ravi la mairie à M. Louis Delmon (PC) lors des dernières municipales, compte bien confirmer son succès au détriment de cette figure du PC. A Bergerac I, M. Christophe Manet, fils du sénateur et maire socialiste de la ville, est engagé dans une lutte qui promet d'être sévère et dont l'issue est particulièrement incertaine. Mais ces deux cantons ne seront pas les seuls points chauds. En effet, sur les vingt-six renouvelables, douze au moins peuvent changer de couleur en fonction d'inconnues difficiles à estimer. Elles ont trait notamment à l'attitude des agriculteurs qui subissent de plein fouet la chute des cours de la viande et au report des voix communistes.

Le PC, qui rallie en Périgord plus de 10 %, a déjà, par le passé, sanctionné le PS, notamment en favorisant l'élection de M. Yves Guéna aux dernières sénatoriales. Bien que quatre conseillers généraux communistes aient permis à M. Bernard Bioulac de conserver la majorité au cours de ces dernières années, le PC dénonce aujourd'hui sans retenue *«ces socialistes qui, par leur politique, ont déroulé le tapis rouge à la droite»*.

DOMINIQUE RICHARD

Saône-et-Loire : la droite et l'extrême droite soutiennent le même candidat à Digoin

MACON

de notre correspondante

Trois noms seulement ! En Saône-et-Loire, le canton de Digoin se distingue des vingt-sept autres cantons renouvelables : il y aura une triangulaire dès le premier tour opposant aux deux représentants de la gauche un seul candidat de droite, M. Georges Mercier, médecin. Celui-ci, est officiellement soutenu par le RPR, par l'UDF et par les non-inscrits du conseil général, alors que le conseiller général sortant (divers droite) ne se représente pas. Ses deux rivaux de gauche jouissent, comme lui, d'une certaine notoriété : le candidat du PS est maire de Digoin depuis 1989 et celui du PCF fut conseiller général du canton de 1979 à 1985.

Les choses sont simples, à défaut d'être claires. Digoin est en effet le seul canton du département où le Front national ne présente pas de candidat. Cette absence est d'autant plus remarquée que le parti d'extrême droite s'était engagé à se présenter dans tous les cantons. L'explication, M. Jean Coupat, secrétaire départemental de ce parti, l'a fournie, sans réticence : *«A la suite d'une entente avec le candidat non inscrit de Digoin, le docteur Mercier, avec lequel nous avons un certain nombre de convergences, nous avons accepté de retirer notre candidat. Cela dans l'unique but de présenter un front commun face à la gauche.»*

Le propos est confirmé par M. Mercier, qui déclare *«n'être inféodé à aucun parti»* et avoir effectivement fait une proposition écrite au Front national dans un souci d'efficacité. La lettre date du 29 janvier. *«Un courrier extrêmement chaleureux et charmant»*, souligne M. Coupat. Le candidat n'écrivait-il pas qu'il partageait un grand nombre de valeurs avec le Front national ? *«Les électeurs votent pour celui qui se rapproche le plus de leurs idées...»*, assure avec bon sens M. Mercier, en revendiquant tout autant un libéralisme rénové face au *«collectivisme ringard»* que son appui à un certain nombre d'idées du parti lepéniste en matière sociale ou sur l'immigration.

«Georges Mercier n'est ni UDF ni RPR, notent aujourd'hui les représentants de l'opposition parlementaire. *Il nous a proposé sa candidature. Nous ne l'avons accepté comme candidat de l'opposition nationale qu'après nous être bien assurés qu'il n'avait pas l'investiture du Front national. Pour le reste, s'il y a eu des accords d'homme à homme, nous ne sommes pas au courant.»* C'est désormais chose faite.

CLAUDINE METTETAL

SOCIÉTÉ

POLICE

Levée de boucliers contre la « féminisation » des CRS

Dernier bastion interdit aux femmes dans la police, les compagnies républicaines de sécurité sont gagnées par la grogne depuis la décision gouvernementale de mettre un terme à cette situation (*le Monde* du 7 mars). Le dossier est explosif. Les forces mobiles de sécurité sont marquées par le conservatisme et le « machisme ». Au point qu'à la sortie du conseil des ministres ayant décidé de la mixité, mercredi 4 mars, M. Philippe Marchand avait pris soin de taire la nouvelle aux commandants de CRS qu'il réunissait ce jour-là en séminaire.

« La grogne est motivée à la fois par la misogynie et par la tradition para-militaire, observe un syndicaliste de base. *La boutique est tellement bousculée par la féminisation que chacun essaie de trouver des parades. »* Dans les états-majors, on remarque que rien n'obligeait le conseil des ministres à aller aussi loin : l'arrêt de la Cour européenne de justice condamnant la France pour discrimination entre les hommes et les femmes, le 30 juin 1988, obligeait certes à supprimer les « quotas » par sexe dans la police – ce qui a été fait, – mais les juges européens admettaient, dans le même temps, que certaines fonctions policières – dont les missions de maintien de l'ordre – pouvaient être réservées aux hommes. Les tenants du conservatisme insistent sur les *« qualités exclusivement masculines »* et la force physique nécessaires dans ce métier, reprenant les traditionnels propos discriminatoires ou sexistes (les femmes doivent s'occuper des enfants, etc.). Sans vraiment convaincre : *« Pour les femmes comme pour les hommes*, note un responsable de la formation des policiers, *des épreuves sportives feront le tri des candidats. »*

L'exemple allemand

Par ailleurs, les situations d'affrontement avec les manifestants sont très minoritaires dans l'emploi du temps des compagnies, qui n'y sont confrontées qu'en unité constituée présentant une masse d'une centaine de fonctionnaires. Pour le reste, le tout-venant du métier – présence de sécurisation aux marges d'événements publics ou surveillance des plages – s'apparente à celui de corps urbains où la féminisation est allée bon train ces dernières années sans perturber davantage la marche des services.

Plus convaincants sont certains des arguments touchant aux conditions de vie collective et au nomadisme professionnel : une compagnie républicaine de sécurité se déplace environ deux cents jours par an hors de sa ville d'affectation. *« On vit en communauté, les uns sur les autres*, explique un gardien. *La féminisation imposerait d'avoir des chambres, des vestiaires, des douches séparées. Mais les budgets sont déjà insuffisants. »* Aussi des policiers voient-ils dans la féminisation un moyen d'obtenir davantage de crédits. Ils s'inquiètent toutefois de ce qui se passe en Allemagne : dans le Land de Rhénanie-Westphalie, les écoles de la police de maintien de l'ordre (*Bereitschaftspolizei*) prévoient des chambres mixtes et, même, des casiers réglementaires où placer des préservatifs...

En France, la gendarmerie a résolu différemment le problème de la féminisation de ses effectifs. L'accès des sous-officiers féminins à certaines fonctions est filtré : elles se voient fermer la porte des unités de gendarmerie mobile, où les emplois *« ne peuvent être tenus que par des hommes »* selon un arrêté signé le 9 juin 1983 par le ministre de la défense Charles Hernu, et toujours en vigueur. Les officiers de sexe féminin peuvent, en revanche, être affectés en escadrons de la gendarmerie mobile, qui ne compte, à l'heure actuelle, que trois officiers féminins.

ERICH INCIYAN

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Grenoble

L'ancien maire de Cauro (Corse) jugé pour corruption

L'ancien maire de Cauro (Corse-du-Sud), M. Antoine Biggi, qui fut également conseiller régional UDF, a été inculpé le 13 juin 1987 pour ingérence, corruption, faux et usage de faux. Son procès était évoqué mardi 10 mars devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Dans l'incapacité de se rendre devant ses juges, il avait été *entendu à son domicile quelques* jours avant le procès par le président du tribunal, M. Pascal Leclercq. Pour raison de santé, M. Biggi a abandonné tous ses mandats électifs il y a six mois.

GRENOBLE

de notre correspondant.

M. Antoine Biggi avait été dénoncé par l'un de ses adjoints, M. Mathieu Bogognano (divers droite), qui reprochait au maire d'avoir *commis des « irrégularités »* lors de la vente à un promoteur d'un terrain communal de 43 hectares. Celui-ci aurait dû accueillir deux cent cinquante villas et il aurait ainsi grossi la population de ce village de six cents habitants, situé à la périphérie d'Ajaccio (1). Vendu officiellement 1 600 000 francs, le terrain fit l'objet d'un dessous de table d'un montant de 700 231 francs, versé à une société en nom collectif, la SAET, créée spécialement pour cette opération par M. Biggi, lui-même entrepreneur. A l'époque des faits qui lui sont reprochés, son entreprise connaissait de graves difficultés financières et il s'apprêtait à vendre l'appartement qu'il occupait, à Ajaccio, pour rembourser des dettes.

Son fils Clément Biggi, gérant de la SAET, fut chargé, après chacun des trois dépôts d'argent effectués, par chèques, par le promoteur Jacques Lejeune, de vider aussitôt le compte en remettant au maire les sommes en liquide. Elles lui permirent ainsi de rembourser une partie de ses créances personnelles. L'enquête du service régional de police judiciaire a établi que la SAET, qui n'enregistra dans sa *comptabilité que ces seules opérations*, servit à blanchir l'argent destiné, indûment, au maire de Cauro, à l'aide de fausses factures.

« Une atteinte aux piliers de l'État de droit »

Selon le procureur de la République, M. Jean-Louis Bergez, les trois hommes, qui relèvent tous des mêmes chefs d'inculpation, avaient mis en place *« un mécanisme de corruption dissimulé seulement par une société fantôme chargée d'établir des faux »*. D'autre part, il a estimé, dans son réquisitoire, que le premier magistrat de Cauro devait être également condamné pour ingérence puisqu'il avait favorisé la passation de marchés entre sa commune et sa propre entreprise. *« Le contexte national, porteur pour ce type de dossier, réclame des sanctions exemplaires. Les infractions commises portent atteinte aux deux piliers de notre Etat de droit, le principe de l'égalité des citoyens devant la loi, et celui de la neutralité de la puissance publique »*, a indiqué M. Bergez. Il a réclamé une peine de trois ans de prison, dont six mois fermes pour le maire, ainsi qu'une forte amende et des peines de prison assorties du sursis pour ses complices.

Les avocats des inculpés ont fait valoir que la première remise illicite d'argent au maire de Cauro était intervenue deux ans après la signature du compromis de vente du terrain et donc *« qu'aucun pacte préalable n'avait été établi pouvant justifier un acte de corruption »*. Le promoteur se serait contenté d'avancer de l'argent à la société du maire pour des travaux futurs et pour l'aider à surmonter des difficultés financières passagères. Finalement, selon ses avocats, le maire de Cauro n'aurait été victime que d'un règlement de compte entre adversaires politiques.

Jugement le 24 mars.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Finalement une seule maison-témoin fut construite sur ce terrain mais elle devait être plastiquée par un groupe indépendantiste corse. Depuis lors, les 43 hectares de terre sont redevenus un maquis.

La police allemande acquiert un système français de reconnaissance d'empreintes digitales

La police allemande sera bientôt équipée du système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales utilisé par les enquêteurs français depuis 1985. Le ministère de l'intérieur allemand vient en effet d'acquérir par un contrat d'un montant de 204 millions ce système mis au point par la société française Morpho Systèmes, filiale de la Caisse des dépôts développement (holding technique de la Caisse des dépôts et consignation). Le système était déjà utilisé par plusieurs polices américaines, notamment celles de la ville et de l'Etat de New-York. En France, cette méthode d'enquête de la police scientifique et technique a permis de confondre 1 300 personnes ayant utilisé un nom d'emprunt et, toujours en 1991, d'identifier formellement 110 malfaiteurs à partir d'une empreinte découverte sur la scène d'un crime ou d'un délit.

Après un vol à main armée, par exemple, le système permet de comparer en une vingtaine de minutes les empreintes digitales relevées sur les lieux à celles d'une base de données comportant à l'heure actuelle 130 000 noms avec les dessins digitaux correspondants. Le système repose sur des techniques automatisées d'analyses des empreintes digitales et des moyens électroniques de stockage des informations. Sa rapidité et sa capacité (quatre millions de personnes pourraient être fichées) sont ses principaux atouts. Certains services policiers utilisent cependant toujours des fiches manuelles : la préfecture de police de Paris dispose ainsi de 4 millions de fiches, dont une bonne partie concernent des personnes décédées.

E. In.

Décès du lieutenant-colonel Mollaret

Le lieutenant-colonel de gendarmerie Jean-Jacques Mollaret, grande figure du sauvetage en montagne, est décédé mercredi, à l'âge de cinquante-deux ans, dans un établissement hospitalier de Briançon (Hautes-Alpes) où il se trouvait depuis le 24 décembre dernier, date à laquelle il avait été victime d'une avalanche.

[Né à Megève (Haute-Savoie) le 16 septembre 1939, Jean-Jacques Mollaret fait l'essentiel de sa carrière dans les services de la gendarmerie spécialisés dans les secours en montagne. Arrivé avec le grade de lieutenant en avril 1969 au PSHM (Peloton spécialisé de haute montagne) de Chamonix, il crée en 1973 la compagnie de Chamonix et étoffe les secours en montagne des Alpes du Nord. En 1979, le lieutenant-colonel Mollaret prend la direction de la station de La Foux-d'Allos (Hautes-Alpes). Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la montagne, notamment *Au-delà des cimes* et *le Mont-Blanc, refuge de l'éternité*.]

Eléphants fragiles

Suite de la première page

La CITES, en ces temps de surenchère écologique, doit aussi rappeler quelle est sa mission : il s'agit d'une convention sur le commerce international des espèces menacées et non d'un accord général de protection des ressources naturelles. *« La CITES risque d'être appelée à traiter des questions qui ne sont pas de sa compétence*, nous dit le spécialiste de zoologie anglais, M. Martin Holdgate, directeur de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui présida les travaux d'une des deux commissions de la *CITES* à Kyoto. *Elle ne doit pas se substituer à un instrument global de protection des espèces. Or elle tend à devenir otage de ceux qui s'opposent par principe au commerce des animaux. »*

L'augmentation du nombre des espèces menacées reconnues par la CITES est significative de l'aggravation de la situation et de la nécessité de ne pas se limiter à la « mégafaune », ces animaux « nobles » qui mobilisent l'attention de l'opinion publique dans les pays riches. Ils doivent certes être protégés, mais au même titre que les espèces plus discrètes et, de ce fait, moins attrayantes. Une pierre dans le jardin des ONG, qui tirent de solides subsides de l'attention portée par les opinions publiques à la *« mégafaune charismatique »*...

Le commerce des oiseaux en cage, dont la mortalité pendant les transports peut atteindre jusqu'à 70 %, passe beaucoup plus inaperçu que le trafic de l'ivoire ou de la corne de rhinocéros. Il est néanmoins dévastateur pour certaines espèces, et il fait l'objet à Kyoto de nouvelles mesures de contrôle, afin d'assurer de meilleures conditions d'acheminement.

En revanche, le débat sur le thon rouge de l'Atlantique ouest, également gravement menacé, a été escamoté : les intenses pressions du Canada, des Etats-Unis et du Japon ont abouti à un retrait de la proposition de la Suède d'interdire son commerce en contrepartie d'une réduction des quotas de prises. Engagement dont Américains et Japonais se sont empressés *de souligner le caractère limité.*

La disparité dans les critères, selon qu'il s'agit d'un pays riche ou d'un pays pauvre, risque d'entamer la crédibilité de la CITES. *« C'est du néocolonialisme*, constate le délégué suisse, M. Dollinger. *Les délégations des pays riches sont arrivées à Kyoto avec des positions dictées par des considérations politiques, plus que par un examen scientifique des dossiers. »* M. Jorgen Thomsen, directeur de TRAFFIC, organisation de protection de la nature, émet les mêmes réserves.

Le *lobbying* des Américains et des Canadiens a été, en revanche, moins fructueux dans le cas de l'ours noir d'Amérique, menacé par le commerce intense de sa vésicule biliaire en Asie. Son sort, expédié en commission, a été remis en question en session plénière et il a été finalement inscrit en Annexe II. Le Japon, l'un des plus gros importateurs, s'est abstenu.

Le thon sacrifié

Si le thon a été sacrifié aux intérêts économiques des grands pays pêcheurs, l'éléphant a bénéficié, lui, d'un nouveau sursis. Le débat a été relancé d'entrée de jeu par une proposition de quatre pays de l'Afrique australe (Botswana, Malawi, Namibie et Zimbabwe) et une autre de l'Afrique du Sud, qui demandaient le retour de l'éléphant d'Afrique à l'Annexe II, c'est-à-dire l'autorisation d'un commerce limité. Les pays d'Afrique australe, qui possèdent le plus grand nombre d'éléphants du continent, faisaient valoir que leurs animaux ne sont pas en voie d'extinction et qu'il doit être tenu compte des efforts de conservation accomplis : les pays détenteurs de richesses en faune doivent pouvoir en tirer profit à condition qu'un certain niveau de population de cette faune soit maintenu, précisaient-ils.

Ces pays, et en particulier le Zimbabwe, qui a réalisé des investissements importants dans le domaine de la protection de la faune, entendaient consacrer à cet objectif les revenus d'une reprise du commerce.

L'éléphant d'Afrique figure en Annexe I depuis la session de la CITES de 1989. C'est effectivement une espèce menacée dont le nombre est passé de 2,5 millions à 350 000 en dix ans pour toute l'Afrique. Plus que l'abattage pour la viande, source de protéines pour les populations de la savane humide, c'est le commerce de l'ivoire qui est à l'origine du massacre de l'espèce par les braconniers. Or une faible part de ce commerce, évalué à 500 millions de dollars par an, revient au pays d'origine de l'animal.

La proposition des pays d'Afrique australe a engendré une levée de boucliers, non seulement de la part des pays riches (après des dissensions au sein de la CEE) mais aussi des autres pays d'Afrique qui estimaient que la réouverture du commerce contrôlé des éléphants, même assorti d'un moratoire pour l'ivoire jusqu'en 1994, constituerait une incitation à la reprise du braconnage.

Les adversaires de la reprise du commerce faisant valoir qu'étant donné les migrations des éléphants, il faut une réglementation uniforme pour l'ensemble du continent africain. *« Pour l'instant il n'existe pas de formes de contrôle suffisante. Tout incitation à la reprise du commerce serait un désastre »*, estime M. Richard Leakey, chef de la délégation du Kenya, qui regrette néanmoins que l'exemple du Zimbabwe, *« une leçon pour tous »*, n'ait pas été davantage pris en considération.

Les pays d'Afrique australe estiment qu'il n'a pas été tenu compte *de leurs efforts de protection : « On nous pénalise parce que les autres ne sont pas capables de gérer leur faune »*, nous dit un représentant du Zimbabwe. En outre, fait-il valoir, on a oublié les conditions mises en 1989 à la reprise du commerce réglementé bien que, cette fois, elles aient été remplies.

Isolés et amers, les représentants d'Afrique australe ont quitté Kyoto en n'excluant pas de reprendre le commerce des peaux d'éléphants et de l'ivoire. Ayant émis des réserves lors de la mise en Annexe I des éléphants, ces pays peuvent commercer avec les cinquante nations non membres de la CITES. Les pays d'Afrique francophone, opposés à la reprise du commerce, ont, pour leur part, été surpris du profil bas adopté par la France dans cette réunion (bien qu'elle se soit opposée à une reprise du commerce).

Trafic de rhinocéros

Derrière le débat sur les éléphants s'en profile un autre, opposant les défenseurs de l'« éco-développement », c'est-à-dire l'exploitation rationnelle du patrimoine naturel, et ceux qui donnent la priorité à la protection. Pour M. Holdgate, *« il n'y a pas d'avenir pour les animaux s'il n'y a pas un intérêt des populations autochtones à leur survie. La pauvreté est une menace autant que le commerce. Il s'agit de concilier au plan mondial conservation et développement ». « La CITES n'a pas vocation à faire du monde un zoo »*, a déclaré pour sa part M. Mostapha Tolba, directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement.

« L'utilisation durable des espèces sous-entend qu'il n'y a pas diminution, estime en revanche M. Pierre Pfeffer, directeur de recherches en zoologie au CNRS, qui se bat depuis de longues années pour la protection des grands mammifères d'Afrique. *Or dans le cas des éléphants et des rhinocéros, il y a déclin. Il faut une pause. Le temps de gestation de l'éléphant est de deux ans. Le seul moyen de protéger les espèces menacées est d'agir sur la demande en interdisant le commerce. Dans le cas des éléphants, il y a eu des progrès remarquables. Dans celui des rhinocéros, dont le nombre en Afrique est tombé en vingt ans de 160 000 à quelque 8 000 spécimens, on s'y est pris trop tard. »*

Un autre facteur dans le cas du rhinocéros (qui figure en Annexe I depuis 1976) est l'importance du commerce illégal, notamment à destination de pays non membres de la CITES, tels que Taïwan : bien qu'officiellement les autorités aient interdit son commerce, l'île reste grande consommatrice de corne de rhinocéros destinée à la pharmacopée chinoise. Une résolution a été adoptée à Kyoto permettant un renforcement des pressions sur les pays non signataires.

Le commerce illégal des animaux, dont les profits considérables viennent juste après ceux du trafic de drogue, est la deuxième cause de leur disparition après la destruction de leur environnement. Les marchés sont les pays riches.

Dernière, et non la moindre des contradictions de cette session de la CITES : les pays riches qui, pour des considérations électorales, font étalage de bonnes intentions lorsqu'il s'agit de la faune du tiers monde, ne semblent pas prêts à assumer son coût : celui-ci revient aux pays pauvres. Il faut 250 millions de dollars pour protéger les éléphants d'Afrique (le prix d'un avion gros porteur). La Grande-Bretagne a offert 1 million et les Etats-Unis 100 000 dollars pour former les douaniers *« à distinguer une banane d'une corne d'éléphant »*, selon l'expression d'un délégué africain.

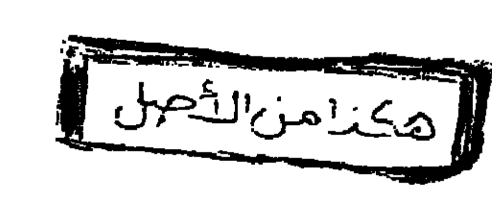
PHILIPPE PONS

EN BREF

□ **Cent treize jours au fond d'une grotte.** – Muré volontairement depuis le 22 novembre dans la grotte de la Cocalière, au cœur des Cévennes gardoises, le spéléologue jurassien Pascal Barrier devait retrouver la lumière du jour vendredi 13 mars, après cent treize jours d'isolement total. L'emmuré volontaire devait être héliporté vers Montpellier, dans le service du professeur Michel Billiard, spécialiste du sommeil.

□ **Nucléaire : manquements à la sûreté à Cadarache.** – La direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) vient de faire savoir qu'elle suspendait jusqu'à nouvel ordre les activités de deux ateliers du Centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Des manquements à la sûreté concernant la manipulation de matières fissiles (uranium enrichi et plutonium) ont en effet été constatés, les 4 et 5 mars, par la DSIN dans l'atelier de traitement de l'uranium enrichi du Commissariat à l'énergie atomique et dans celui du traitement du plutonium de la Compagnie générale des matières nucléaires. Elle a aussitôt classé l'incident au niveau 2 de l'échelle de gravité, qui en compte six.

□ **Un fichier sur les maladies tropicales à Marseille.** – Le fichier « EDISAN » créé il y a deux ans à l'hôpital Houphouët-Boigny à Marseille vient d'être rénové et perfectionné. Il constitue désormais une banque de données informatisées qui représente 10 000 pages, 1 000 cartes de géographie et plus de 5 000 références sur plus de deux cents maladies tropicale observées dans cent cinq pays de la planète. Tous les renseignements sur le climat, l'alimentation, les boissons, les vaccinations, l'urgence médicale, la médecine de soins, l'évacuation sanitaire dans chacun des pays traités y figurent. Les informations sont réactualisées toutes les six semaines grâce aux indications transmises par la cinquantaine de services, hôpitaux, administrations, agences de voyages et d'assistance qui sont équipés d'EDISAN en France et dans les pays francophones.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Un contre-feu en question

Un lieutenant de pompiers est inculpé d'incendie volontaire

NICE

de notre correspondant régional

Un lieutenant volontaire de sapeurs-pompiers, M. Denis Gola, du corps de Cavalaire (Var), a été inculpé, jeudi 12 mars, de destruction volontaire d'objets mobiliers et de biens immobiliers par M. Franck Landou, juge d'instruction à Toulon. Il lui est reproché d'avoir allumé un contre-feu qui aurait été à l'origine de la mort de quatre sapeurs-pompiers dont un bénévole et fait une douzaine de blessés, lors d'un incendie qui s'était déclaré, le 21 juin 1990, à Cabasson, sur la commune de Bormes-les-Mimosas, dans la presqu'île du cap Bénat. Le 21 juin 1990, deux incendies avaient pris naissance, à trente-cinq minutes d'intervalle, près du hameau de Cabasson. La rencontre des deux foyers avait provoqué des masses d'air chaud et un rayonnement thermique intense fonctionnant comme un piège dans lequel avaient péri les quatre sapeurs pompiers membres d'un détachement du corps de Cuers.

D'après les experts désignés par le magistrat instructeur, le deuxième incendie se serait développé à partir d'un contre-feu allumé volontairement par M. Gola. Frère du chef de corps de Cavalaire, celui-ci a bien reconnu s'être trouvé sur les lieux lorsque l'incendie s'est déclaré mais nie formellement avoir allumé un contre-feu. Selon lui, le sinistre aurait eu pour cause un brandon provenant du premier incendie.

L'affaire pose le problème de la pratique du contre-feu. Encore en usage dans les villages des massifs forestiers varois où les anciens la considèrent comme un moyen efficace de lutte contre les incendies, elle est généralement considérée comme une arme désuète et de surcroît dangereuse, par les sapeurs-pompiers professionnels. Elle exige des conditions précises (le feu doit être allumé sous le vent et *« à la recule »*, c'est-à-dire quand l'incendie descend une pente) et doit être complétée par des mesures de lutte classique après la réalisation préalable de pare-feux. Si ces conditions sont *réunies, le contre-feu va, alors,* au devant de l'incendie originel et peut l'anihiler.

A Cabasson, affirment les responsables du SDIS, le déclenchement d'un contre-feu était, en l'occurrence, totalement contre-indiqué et le lieutenant Gola n'en aurait pas pris l'initiative. Aurait-t-il, éventuellement, obéi à des ordres de ses supérieurs? C'est ce que le juge Landou veut savoir et c'est la raison pour laquelle il compte entendre prochainement des responsables du commandement du SDIS qui ont eu à coordonner la lutte contre le feu de Cabasson.

GUY PORTE

Aux Assises de l'Allier

L'empoisonné amoureux

MOULINS

de notre correspondant

« Mon mari ne voulait pas divorcer. » C'est l'explication qu'avait trouvée Anne-Marie Canestro pour justifier son geste. En août 1990, elle avait été convaincue d'avoir augmenté, voire décuplé les doses de tranquillisant et d'antidépresseur prescrites à son mari. Pour faire bonne mesure, il lui arrivait d'ailleurs d'ajouter quelques pincées de mort aux rats. A plusieurs reprises, l'ancien maçon âgé de soixante et un ans, sans travail pour cause d'invalidité, avait été saisi de troubles et hospitalisé. Cette fois-là, il en avait réchappé grâce à un lavage d'estomac. Les médecins l'avaient prévenu, mais lui ne pouvait admettre que sa femme, mère de neuf enfants, âgée de quarante-trois ans, assaisonnait de substances toxiques sa compote et son yaourt. Quand bien même il s'en serait laissé persuader, il lui aurait donné son pardon.

C'est elle qui, le 26 août 1990, après lui avoir administré plusieurs cachets de lexomil et le contenu d'un flacon de laroxil 4 %, constatait que son mari avait apparemment sombré dans un sommeil profond. Dans le coma, en fait. Elle s'était alors inquiétée auprès d'un pharmacien qui l'informa des risques. Ce n'est que plusieurs heures plus tard, pourtant, que, sur l'insistance de l'un de ses fils, elle se décida à alerter les secours. *« Je souhaitais seulement l'endormir un peu plus car il était anxieux,* affirma-t-elle. *Je voulais lui enlever tout souci. Je savais qu'il était inquiet parce que notre fille sortait et rentrait tard. »*

Parfaitement remis, José Canestro est venu, mercredi 11 mars, devant la cour d'assises de Moulins où sa femme était jugée pour empoisonnement. Plein de mansuétude : *« Ma femme ne voulait pas me tuer. Elle souhaitait tout simplement m'endormir. Je lui pardonne et je l'aime. Je veux qu'elle revienne à la maison pour toute la famille. »* Aux assises, présidées par M. Joël Montcriol, il n'y avait plus véritablement de victime mais un mari follement amoureux, alors que l'accusée, présentée par l'expert psychiatrique comme gravement névrosée, revenue sur une partie de ses dépositions, profita des querelles d'experts relatives au degré de dangerosité des substances absorbées.

L'avocat général, Mme Hugo, avait requis huit ans de prison, *« parce que le devoir de la justice est de protéger les faibles comme M. Canestro »*. Après la plaidoirie de Me Portejoie et un délibéré de plus d'une heure, Anne-Marie Canestro, reconnue coupable, bénéficiait de circonstances atténuantes pour être condamnée à quatre ans de prison.

JEAN-YVES VIF

Aux assises de l'Isère

L'un des membres présumés du trio à la 205 rouge provoque un incident à l'audience

GRENOBLE

de notre correspondante

Le président de la cour d'assises de l'Isère devant laquelle comparaissent, depuis lundi, les membres présumés du trio à la 205 rouge a dû, jeudi 12 mars, recourir à la force pour contraindre à comparaître l'un des trois accusés, Michel Schmitt. Contre toute attente, la victime du viol collectif qui constitue l'un des épisodes les plus violents de la série meurtrière (*le Monde* du 11 mars) s'était présentée le matin devant la cour pour apporter son témoignage.

A l'issue de celui-ci – entendu à huis clos, – la cour devait ordonner l'examen des accusés par un expert aux fins de confirmer la présence sur leurs anatomies de signes particuliers. Bien que réclamé par ses défenseurs, l'examen fut refusé par Michel Schmitt qui, ensuite, ne voulut plus retourner à l'audience. Sa comparution forcée fit monter d'un cran la tension, son épouse, Mme Kheira Bouras, lui hurlant de se déshabiller publiquement. *« Sous mon autorité, la cour d'assises ne se transformera jamais en cirque »*, devait déclarer le président, M. Jean-Claude Buet, avant de renvoyer l'audience au lendemain.

NICOLE CABRET

ÉDUCATION

Avant la journée nationale du 19 mars

Multiplication des manifestations de lycéens et d'étudiants en province

A l'approche de la journée nationale du 19 mars, lycéens et étudiants multiplient en province les manifestations contre le projet de rénovation pédagogique des lycées et le projet de réforme universitaire du ministère de l'éducation nationale. Après Nîmes et Strasbourg cette semaine, Nice a vu défiler, jeudi 12 mars, mille cinq cents étudiants de la faculté de lettres et de sciences humaines, en grève depuis trois jours. Au Mans, ce sont mille cinq cents lycéens, selon la police, qui ont manifesté à l'appel du comité des lycéens et de la coordination étudiante. A Angers, deux mille lycéens sont descendus dans la rue.

Enfin à Brest, cinq cents lycéens ont réclamé le retrait de la réforme Jospin qui, pour leur coordination, est *« une énorme économie budgétaire sous des prétextes bidons »*. La manifestation n'a cependant pas eu l'ampleur de leur précédent rassemblement, le 5 mars, où lycéens et étudiants brestois avaient formé un cortège de 4 000 personnes.

Mikhaïl Gorbatchev au Collège de France ?

L'assemblée des professeurs du Collège de France envisage de créer une cinquante-quatrième chaire à vocation « internationale », et a souhaité, lors de sa dernière réunion du 23 février, que son premier titulaire soit M. Mikhaïl Gorbatchev. Cependant, même si depuis Napoléon III aucun nom n'a jamais été refusé par les autorités de tutelle, il n'est pas dit que l'ancien président de la défunte Union soviétique franchisse la porte de la vénérable institution, créée sous François Ier.

Il existe actuellement cinquante-deux chaires « nationales » confiées à des titulaires permanents et une chaire « européenne » à titulaire annuel, créée en février 1989, aujourd'hui occupée par le sociologue allemand Wolf Lepenies. L'éventuelle entrée de M. Gorbatchev est soumise dans un premier temps à l'approbation par le ministère de l'éducation nationale de la création de la nouvelle chaire, que les professeurs du Collège de France souhaiteraient voir occupée par une personnalité des pays de l'Est. Dans un deuxième temps, la proposition serait soumise au principal intéressé, qui, contrairement à l'usage, et faute de discrétion, n'a pas été contacté avant l'annonce de sa « nomination ».

Depuis les « lecteurs royaux » du seizième siècle, il est dans la tradition du Collège d'inviter des professeurs étrangers pour quelques leçons dans l'année. Actuellement, outre la chaire « européenne » permanente, une cinquantaine de personnalités étrangères officient chaque année pour de brèves périodes, parmi lesquelles l'ancien président sénégalais, M. Léopold Sédar Senghor ou l'actuel secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali.

J.-M. Dy

SPORTS

Le Centre de droit et d'économie du sport de Limoges est associé au CNRS

Le Centre de droit et d'économie du sport (CDES) de Limoges travaillera désormais en association avec le CNRS. C'est la première fois que le Centre national de recherche scientifique accorde son label à un institut uniquement consacré à la recherche dans le sport. Plus intellectuelle que financière, cette association marque le début de la reconnaissance de la recherche dans le domaine sportif. *« Elle entraînera sans doute d'autres associations avec des cellules de recherches spécialisées en sociologie, philosophie ou psychologie du sport,* explique M. Jean-Pierre Karaquillo, directeur du CDES. *Professionnel ou amateur, le sport prend, en effet, une place croissante dans la vie sociale. Il est désormais indispensable d'informer et de former les cadres du sport français. »*

Créé en 1978, au sein de la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, le CDES a deux activités. La recherche, tout d'abord, orientée sur les rapports entre sports et collectivités territoriales, les réglementations françaises et européennes et les règles juridiques ou économiques qui régissent le sport. Cette petite cellule d'une vingtaine de personnes se vante d'ailleurs d'être la seule institution de recherche « sportive » en matière de droit, d'économie et de gestion dans le monde.

Lieu de formation permanente pour les dirigeants, les animateurs ou les éducateurs sportifs, le CDES propose depuis 1984 un DESS de formation juridique et économique aux professions du sport qui permet chaque année à une quinzaine d'élèves d'accéder aux métiers de l'administration sportive ou à l'animation de clubs. Le CDES propose également de nombreuses publications, dictionnaires, ouvrages et guides pratiques, fruits de ses activités. L'un de ses plus fervents soutiens, le Comité national olympique édite en outre sa *Revue juridique et économique du sport.* Le centre est également très fier d'avoir contribué à l'élaboration, dans les murs de l'université de Limoges, d'une petite bibliothèque spécialisée dans le droit et l'économie du sport.

B. M.

▶ CDES, 4, place du Piédestal, 87031 Limoges Cedex. Tél. : 55-50-74-09.

VOILE : Coupe de l'America

Nette défaite de « Ville-de-Paris » face à « Il-Moro-di-Venezia »

Le voilier français *Ville-de-Paris* a été nettement battu jeudi 12 mars à San-Diego par le voilier italien *Il-Moro-di-Venezia* dans la cinquième régate du troisième tour des éliminatoires de la Coupe de l'America. Les Italiens ont franchi la ligne d'arrivée avec une avance de 3 minutes et 14 secondes et se sont qualifiés pour les demi-finales des « challengers ». Après la qualification, mercredi, des Néo-Zélandais et des Japonais, il reste à connaître le dernier qualifié pour ces demi-finales qui débuteront le 29 mars. Les Français et les Espagnols restent seuls en lice, avec un net avantage pour le défi français qui rencontrera samedi *Spirit-of-Australia*.

Les autres régates de la journée ont vu la victoire de *Spirit-of-Australia* sur *Espana-92*, de *Nippon* sur le voilier suédois *Tre-Kronor* et de *New-Zealand* sur *Challenge-Australia*. Au classement provisoire des « challengers », *New-Zealand* et *Nippon* sont premiers *ex-aequo* avec 66 points, devant *Il-Moro-di-Venezia* (53 pts), *Ville-de-Paris* (45 pts), *Espana-92* (30 pts), *Spirit-of-Australia* (27 pts). *Challenge-Australia* (8 pts) et *Tre-Kronor* (5 pts) sont d'ores et déjà éliminés. Dans la neuvième régate comptant pour le troisième tour des « defenders », *America-3* a battu *Defiant* et creuse ainsi son avance (40 pts) sur *Defiant* (12 pts) et *Stars-and-Stripes* (11 pts).

□ **BIATHLON : victoire de Pascal Bailly-Salins à Skrautval.** – Vainqueur, jeudi 12 mars, de l'épreuve du 10 kilomètres de Skrautval (Norvège), Pascal Bailly-Salins est devenu le premier Français à remporter une épreuve de la Coupe du monde de biathlon. Chez les dames, la Française Delphine Burlet s'est classée deuxième de l'épreuve du 7,5 kilomètres, derrière la Russe Anfissa Reztsova.

□ **ATHLÉTISME : retour record pour Saïd Aouita.** – Le Marocain Saïd Aouita, âgé de trente-trois ans, a amélioré mercredi 11 mars à Athènes le record du monde du 3 000 mètres en salle : il a couvert la distance en 7 mn 36 s 66. Le précédent record (7 mn 37 s 31) avait été établi par le Kenyan Moses Kiptanui trois semaines auparavant. Vingt mois après une opération des mollets, le champion de demi-fond revient donc au premier plan quand on ne l'attendait plus. Aouita, qui avait établi les records en plein air des 1 500, 2 000, 3 000 et 5 000 mètres entre 1985 et 1989, a en effet connu une période noire, marquée aux championnats du monde 1991 à Tokyo par une onzième place en finale du 5 000 mètres.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 14 mars

Fontainebleau, 14 h : tapis anciens. **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : automobiles, bijoux.

Dimanche 15 mars

Chantilly, 14 h 30 : tableaux modernes. **Chartres**, 14 h : mobilier, tableaux. **Chatou**, 14 h : mobilier, livres. **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier. **Provins**, 14 h : tapis d'Orient, mobilier. **Rambouillet**, 14 h 30 : sculptures modernes. **Sens**, 14 h 30 : archéologie, tapis d'Orient. **Tonnerre**, 14 h 30 : armes, décorations. **Versailles** (Chevau-Légers), 14 h 30 : peintres russes 14 h 15 : tableaux modernes, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 14 mars

Aix-en-Provence, 9 h 30 : faïences, jouets. 14 h 30 : mobilier, argenterie. **Bergerac**, 14 h : bijoux. **Marseille (Prado)**, 14 h : mobilier, argenterie. **Nantes**, 14 h 30 : argenterie, bijoux. **Orléans**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Périgueux**, 14 h : affiches. **Tourcoing**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Villefranche-sur-Saône**, 15 h : vins millésimés.

Dimanche 15 mars

Angoulême, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Arles**, 14 h : tableaux modernes. **Aubagne**, 10 h : art africain. 14 h 30 : tableaux, gravures modernes. **Avranches**, 14 h : gravures et dessins anciens. **Blois**, 14 h 15 : tableaux modernes, objets d'art. **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : sculptures anciennes et modernes. **Lyon** (Brotteaux), 14 h 30 : art nouveau, art déco, tableaux modernes. **Davezieux**, 10 h : bijoux. 14 h 30 : armes, mobilier. **Dax**, 15 h : mobilier, objets d'art. **Douai**, 14 h : arts d'Asie. **Honfleur**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **La Flèche**, 10 h et 14 h 30 : vins et spiritueux. **Les Andelys**, 14 h 30 : mobilier, argenterie. **Lille**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art. **Limoges**, 14 h : art nouveau, art déco, mobilier. **Mâcon**, 14 h 30 : tableaux, mobilier. **Parthenay**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Reims**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Tours**, 14 h 15 : tableaux modernes. **Villers-Semeuse**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Vitry-le-François**, 14 h : Extrême-Orient, tapis d'Orient.

FOIRES ET SALONS

Paris (halle de La Villette). **Chatou, Perpignan, Mortemare, Echirolles, Dole, Verdun, Bourbon-Lancy, Boos, Thouary, Saint-Dizier.**



CULTURE

PHOTO

Les visions d'Evgen Bavcar

Photographe aveugle, il publie un premier livre au titre provocant : « Le Voyeur absolu ». Bavcar est de plus en plus clairvoyant

A ses débuts, Evgen Bavcar développait et tirait lui-même ses images. Il a déjà une quinzaine d'expositions derrière lui. Naturalisé Français depuis 1981, ce Slovène de quarante-six ans est diplômé en philosophie esthétique et travaille pour le CNRS. En 1988, il était le photographe officiel du Mois de la photo et faisait le portrait des principaux artistes invités. Aujourd'hui, il publie son premier livre, *le Voyeur absolu*. Il est aveugle.

Une fois passée la curiosité que suscite un photographe qui a perdu accidentellement la vue à l'âge de onze ans – un photographe aveugle, comment est-ce possible? – les textes de Bavcar sont aussi évidents que ses images, ce qui n'a rien d'étonnant venant de ce personnage au look recherché – barbe parfaitement taillée, large feutre et écharpe rouge – qui vit entouré de miroirs et d'une télévision, qui ne cesse de parler de sa *« vision des choses »* et qui décrit dans son livre des femmes *« vraiment belles et fascinantes »*, et Anne *« dont le faible mouvement de ses lèvres »* lui rappelle *« une Madone de la Renaissance »*.

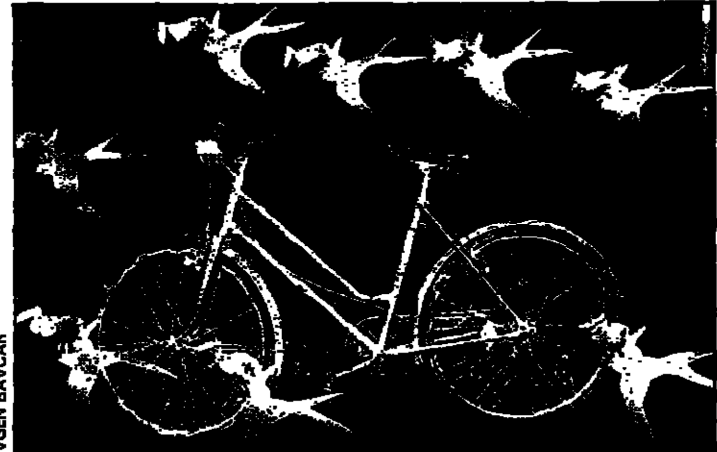
Evgen Bavcar réalise des portraits, des nus, des paysages, des images allégoriques réalisées dans les nuits slovènes avec des anges et des hirondelles qui envahissent le cadre. Il écrit des contes autobiographiques et parle beaucoup. Du vélo, qu'il ne peut plus faire qu'en cercle, de son enfance et de la jeunesse qu'il n'a pas eue. De son regard, qui s'apparente à celui de Don Quichotte. Du silence insupportable qu'il y a dans les images. *« Peut-être que je parle trop. Est-ce le sort des aveugles? »*

L'ÉCRITURE : *« Je ne cesse d'écrire depuis l'âge de dix ans. Mes camarades de l'Institut des jeunes aveugles me demandaient de rédiger des lettres d'amour qu'ils envoyaient à leurs petites amies. Mon texte sur les anges, je l'ai déposé à la Société des gens de lettres car j'ai eu peur qu'on me vole l'idée de ce « messager entre les visibles et les invisibles ». Pour moi, les mots sont aveugles, alors j'aimerais écrire un livre à la main, avec une règle pour me guider. Chercher un corps à corps plus direct avec l'écriture, car dans mes rêves, les mots apparaissent toujours caligraphiés et non en braille.*

» J'ai toujours accompagné mes images avec des textes qui racontent des histoires qui n'ont pas eu lieu, qui auraient pu se passer. Des histoires incohérentes, mais il n'y a pas de cohérence dans ma vie. Je cours derrière les mots ensevelis de mon enfance, et que je retrouve parfois. Il y a un silence insupportable dans les photos, notamment les portraits, alors j'ai besoin de dire les mots que ces visages portent en eux. Si l'écriture m'est nécessaire, c'est à cause des gens que j'ai parfois vus – pas toujours, – que j'ai photographiés, que je n'entends plus mais que j'ai tellement entendus... »

SOUVENIRS DE PHOTOS : *« Je n'ai pas touché une seule fois un appareil avant de devenir aveugle. J'avais juste une fois regardé à travers des jumelles. Je me souviens d'un garçon qui photographiait trois jeunes gens dans mon village. C'était magique car je croyais que l'appareil permettait de voir ce qu'il y avait derrière ou à l'intérieur des corps. Mes souvenirs visuels sont précieux, précis. Mon angoisse est que ça s'estompe. Mais j'ai plutôt des images qui reviennent. Pendant la guerre Irak-Iran, je me suis souvenu que, enfant, je jouais avec des masques à gaz. Cette image s'était effacée de ma mémoire. Et elle a surgi tout d'un coup. »*

IMAGES MENTALES : *« Ma photographie est un acte mental. J'ai fait des nus alors que la fille n'était pas encore déshabillée, mais comme l'idée était déjà dans ma tête... S'il y a une distance énorme entre mon enfance et mon environnement actuel, il n'y a pas de séparation entre le monde de mes rêves et celui que je vis.*



EVGEN BAVCAR

Nostalgie de la lumière

Mes rêves, ce sont mes images. Je ne prends pas de photos, je les crée. Elles viennent de loin, comme des souvenirs effacés qui reviennent à la surface et que je définis parfaitement avant la prise de vue. Je ne suis pas photographe mais iconographe au sens où je fabrique des icônes. Ceux qui prennent l'image ont l'illusion de maîtriser le processus. Moi, je n'ai pas cette illusion.

» C'est la même chose avec les paysages de mon enfance que je regarde comme s'ils n'avaient pas changé, alors que je me promène au milieu de maisons qui n'existaient pas. On m'informe : « Tel rocher a disparu! », *ce n'est pas évident : le voyant habitue progressivement son œil au changement, alors que pour moi, c'est toujours un bouleversement. En ce moment, j'ai envie de photographier les sentiers qui ont disparu sous les herbes, mais dont je connais exactement les tracés. Il y a une part de nostalgie dans ce désir. Ça relève de ma déformation professionnelle de Slovène. »*

LE CADRAGE : *« On me demande souvent « comment » je fais mes photos alors que le plus important, c'est « pourquoi ». Je choisis mes photos en me faisant conseiller par des amis dont je suis sûr que le regard n'est pas l'expression de leurs fantasmes. Et puis je connais la plupart des objets placés dans mon cadre, alors que le voyant ne contrôle pas « tout » son viseur. J'ai l'impression que le monde invisible s'élargit tout autant que le monde visible. Les gens sont aveuglés par les images. Les objets, je les vois différemment, je ne les consomme pas sur place, « en direct ». Je les reçois avec un temps de retard.*

» Quand on me parle de cadrage, je demande : par rapport à quelle dictature, par rapport à quelle esthétique? Avant, on ne jurait que par le nombre d'or, et puis les goûts et les habitudes ont changé. Le cadrage tel qu'on le conçoit en Europe est marqué par la peinture et la géométrie de Cartier-Bresson. Mais la vie est souvent très mal cadrée... J'avais photographié un ami en le « coupant » au milieu du visage. C'était encore un portrait identifiable. Certains photographes disent qu'il ne faut pas regarder dans le viseur mais photographier en aveugle. C'est un jeu, une illusion, du théâtre dans lequel l'acteur ne va pas mourir. Moi, je ne joue pas. En fait, toutes ces questions d'esthétique et de goût, ce n'est pas mon problème, puisque je vais au-delà du visible. Je n'ai rien à faire de l'histoire de la photographie. Je me situe par rapport à tout autre chose : les bruits, les parfums et surtout mon expérience de la lumière. »

LA LUMIÈRE : *« Je suis allé voir un orthodoxe qui fabriquait des icônes. C'est ma passion, les icônes. Je lui ai demandé :* « Et la lumière? » *Il m'a répondu :* « La lumière, ça ne dépend pas de moi. » *C'est la même chose pour ma photographie. Je maîtrise l'éclairage, mais la lumière est en nous : elle vient ou elle ne vient pas. Le voyant mettra trente minutes pour distinguer des choses dans les ténèbres. Moi, ça fait trente-cinq ans que je cherche cette lumière derrière le noir, en faisant travailler ma mémoire. Lorsque j'éclaire les paysages dans mes photos de nuit, c'est comme si j'éclairais ma mémoire. C'est également un retour aux sources de la photographie qui est née dans une chambre obscure. J'ai le privilège d'expérimenter ce phénomène magique de l'intérieur, depuis toujours. »*

LE HASARD NU : *« Je me promenais au marché aux oiseaux avec un ami photographe, et j'ai eu l'intuition qu'il fallait déclencher. Une photo est restée représentant deux oiseaux et un pigeon au-dessus. C'était un hasard nu. Le hasard est un autre registre de la perception. Mon bon moment n'est jamais le bon moment de l'autre, mais se produit avant ou après. Si on attire mon attention, je réagis plus lentement et photographie un moment effacé. Voilà pourquoi le temps n'a pas de prise sur mes images. »*

LE PORTRAIT : *« Il faut que je sente le regard avant de déclencher, mais un regard indéfini, ce fameux regard qui me sépare des choses. Mon « absence » facilite le regard éternel de l'autre. C'est en ce sens que je suis un « voyeur absolu ». Nous sommes tous des voyeurs, mais, moi, je ne me cache pas derrière l'objectif, je ne regarde pas à travers un trou, je tiens l'appareil au niveau de la bouche. Je suis un voyeur parfait car je n'ai pas besoin de serrure pour regarder à travers. »*

Propos recueillis par
MICHEL GUERRIN

▶ « Le Voyeur absolu », de Evgen Bavcar. Collection « Fiction et Cie ». Seuil, 130 pages, 95 F.

MUSIQUES

La Nouba fait long feu

La superproduction musicale tunisienne plonge au Zénith

A qui la faute? L'annulation, mardi 10 mars, de huit concerts restants après trois soirs de totale morosité, enterrait les efforts conjugués d'Antenne 2, de Frédéric Mitterrand, de Daniel Colling, directeur du Zénith, et du producteur et metteur en scène Fadel Jaziri pour amener au public français cette grande Nouba présentée pour la première fois en juillet 1991 au Festival de Carthage. Près de deux cents musiciens, chanteurs et danseurs avaient alors brossé un riche tableau de la tradition musicale tunisienne, de la Nouba, musique sacrée des marabouts, au *rboukh*, citadin et profane, en passant par le style des campagnes, « le bédouin ».

Près de vingt mille spectateurs s'étaient alors pressés dans le théâtre antique de Carthage, pour assister à ce *« miracle fou »* unanimement salué par la critique. Dans l'assistance, Frédéric Mitterrand, *« ébloui par ce spectacle sublime »*. L'idée naît alors de le faire venir à Paris : *« Marie-France Brière* [directrice des variétés à Antenne 2] *était d'accord, c'était une occasion formidable de révéler aux spectateurs français tout un pan de la culture tunisienne. »*

Forts de l'appui d'Antenne 2, qui s'engage à promouvoir le spectacle sous forme de spots publicitaires et à le diffuser, la société productrice, Tunisie Productions, imagine de louer le Palais Omnisports de Bercy pendant trois semaines.

Succession de retards et de ratages

C'était mal connaître le marché parisien du spectacle, où un événement se prépare plusieurs mois à l'avance. La Nouba se contentera finalement du Zénith pour onze soirées. C'était encore trop ambitieux. La suite est une succession de retards, de ratages, de contrats contestés, *« d'arrogance de gosses de riches »*, explique Frédéric Mitterrand. A la mi-février, la Générale, producteur exécutif français, que la loi impose pour des productions étrangères, est mis sur la touche. Une dérogation est accordée par le ministère de la culture, qui permet à Tunisie Productions de traiter directement avec le Zénith. Le plan médias reste en suspens, les mille cinq cents invitations imprimées oour la conférence de presse, dans les tiroirs.

Avec un budget évalué à cinq millions de francs (le double selon Tunisie Productions), des entrées à deux cents francs, ce qui exclut toute possibilité d'attirer au Zénith la grande majorité de la communauté maghrébine de France, la Nouba avait-elle la moindre chance de tenir son pari commercial? *« Nous avons été trahis par nos partenaires français »*, dit-on à Tunisie Productions, où l'on avoue néanmoins des erreurs d'estimation. *« La promotion a été mal faite, les exigences contractuelles démesurées, la billetterie n'a pas suivi. Les spots d'Antenne 2, diffusés trop tard, ne reflétaient en aucun cas la teneur artistique du spectacle. »*

Malheureusement pour eux, les producteurs avaient parié sur les entrées, et sur la force de promotion télé. Peu rempli le soir de la première, vendredi 6 mars, vide les deux jours suivants, peu satisfait des cautions bancaires de ses clients, le Zénith a raisonnablement fermé ses portes à la Nouba après la relâche du lundi. Au grand dam d'Antenne 2, où deux heures d'antenne avait été réservées à la retransmission, et qui entretient de solides relations télévisuelles avec la Tunisie . *« Pouvait-on mettre par terre une opération de cette envergure?* interroge Jean-Pierre Dusseaux, directeur des programmes d' Antenne 2. *Elle a été mal organisée, mais nous n'avons pas voulu renier nos engagements. Nous avons donc loué le Zénith pour deux soirs afin de pouvoir filmer le spectacle comme prévu. »* Antenne 2 n'étant pas habilité à vendre des entrées payantes, c'est donc gratuitement que les spectateurs avertis ont pu accéder au Zénith les 11 et 12 mars.

Tout n'aura donc pas été perdu pour tout le monde et la troupe – de très bons artistes – sera au moins sortie de l'ombre. *« Evidemment,* commente M[e] Beji, avocat de Tunisie Productions, *c'est facile de faire la respiration artificielle à quelqu'un que l'on vient de noyer, juste pour se poser en sauveur. »* Et Jean-Pierre Dusseaux, en écho : *« Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage. »* Au-delà des batailles de proverbes, on peut constater que les musiques traditionnelles n'ont rien à gagner de la mégalomanie.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Diffusion sur Antenne 2, lundi 16 mars à 0 h 30.

THÉATRE

La folie dans le ménage

Un noir délire dans un endroit chaleureux

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Georges Feydeau est mort fou, gâteux pourrait-on dire, se prenant pour Napoléon (III) et balbutiant des mots sans suite. C'est ce qui a intéressé Yves Reynaud. Au Maillon de Strasbourg, il enchaîne en un spectacle intitulé *Feydeau and Co* ; deux pièces courtes, aussi morbides que loufoques : *Léonie est en avance* – cauchemar autour d'une grossesse nerveuse – et *Feu la mère de Madame* – délire autour d'une fausse mort annoncée. Pour la loufoquerie, Yves Reynaud fait confiance au texte. Pour le côté malsain, il en rajoute : Léonie est devenue folle après avoir eu un enfant. Sa mère le lui a enlevé pour briser une union qu'elle considère comme une mésalliance. Quelques années plus tard, le mari ayant ruminé sa vengeance, sort sous prétexte d'aller au bal des quat'zarts, en réalité il va tuer sa belle-mère. Mais il se trompe de victime...

Yves Reynaud aurait pu éviter un prologue et un épilogue inutilement explicatifs. Ses intentions passent dans des détails de mise en scène qui pervertissent le jeu, détournent le vaudeville vers un absurde effrayant, avec des moments de gêne. Les comédiens prennent l'allure de pantins déréglés. Martine Shambacher donne pourtant à ses personnages de jeune femme obsédée par la maternité et d'épouse amère de la force, de l'énergie et même une sorte de gaieté. Elle est épatante.

Le public du Maillon – enclave chaleureuse parmi des HLM strasbourgeoises – apprécie. Un public qui vient principalement du centre ville, dit Claudine Gironès. Depuis plus d'un an, elle dirige cet établissement édifié – selon une utopie qui a eu la vie dure – pour « irriguer les déserts culturels » et humaniser l'architecture fonctionnelle des années 60. Les grands ensembles, on est aujourd'hui obligé de l'admettre, favorisent peu « l'accession à la culture ». Mais les spectateurs ne rechignent pas à se déplacer quand l'endroit est agréable, et son programme intéressant.

C'est le cas au Maillon, où les gens flânent au bar après la représentation, et se parlent. Il y a mille cinq cents abonnés, et plus encore d'habitués. Les spectacles proposés ne sont pas complaisants. Il est vrai que Strasbourg a une vie culturelle ancienne et ambitieuse, entraînée par le TNS, le seul théâtre national hors de Paris. Claudine Gironès a pu faire venir au Maillon, entre autres, Stéphane Braunschweig et *les Hommes de neige*, Christian Schiaretti et *le Laboureur de Bohême*, y créer la nouvelle version du *Théâtre ambulant Chopalovitch*, dans la mise en scène de Jean-Paul Wenzel, qui sera à Paris au Théâtre de la Ville à partir du 25 mars.

La limite ne vient pas de l'argent. Le Maillon n'a pas de subvention de l'État, mais les collectivités locales prennent en charge son fonctionnement et versent 5 millions pour l'accueil des spectacles. Ce qui permet quelques coproductions. Le problème, c'est la scène, trop petite, impossible à aménager pour recevoir des productions importantes avec plusieurs décors. La salle a six cents places, mais la jauge est de quatre cents si on ne vend que celles où l'on peut voir correctement. *« On arrive la plupart du temps à tenir les représentations pendant une semaine. Les spectateurs commencent à venir de confiance, c'est bon signe »*, dit Claudine Gironès, une lutteuse.

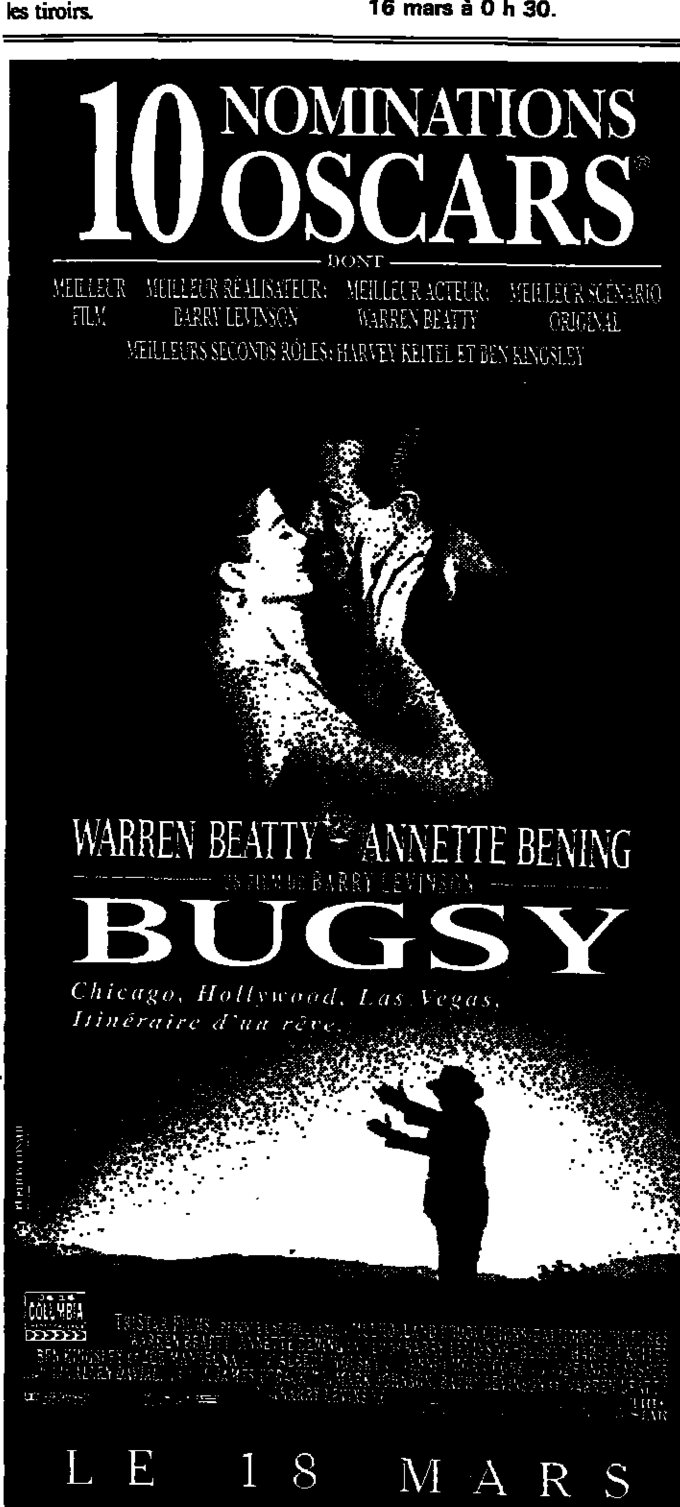
COLETTE GODARD

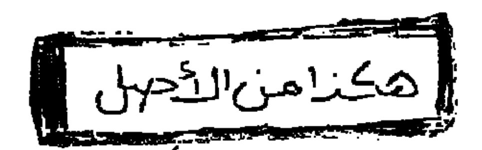
▶ Jusqu'au 14 mars, à 20 h 30. Dimanche, à 16 heures. Tél. : 88-27-61-71. Tournée en France du 17 mars à Saint-Louis, à Lons-le-Saunier le 23 mai, en passant par Niederbronn (20 mars), Nantes (24), Lyon (27), Verdun (3 avril), Mulhouse (7), Belfort (10), Poitiers (14).

Les finalistes des Molières

Les sixièmes Molières du théâtre – l'équivalent des Césars pour le cinéma – seront proclamés le 6 avril au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, en duplex avec les Célestins de Lyon et La Criée de Marseille. La cérémonie sera traditionnellement filmée en direct par Antenne 2.

En tête des pièces finalistes figure *Cuisine et dépendance* du tandem Jaoui-Bacri (actuellement au Théâtre Montparnasse), puis *Célimène et le Cardinal* de Jacques Rampal, avec Ludmila Mikael et Gérard Desarthe, *l'Antichambre* de Jean-Claude Brisville avec Suzanne Flon et Henri Virlogeux, *C'était bien* de James Saunders, et enfin *le Temps et la Chambre* de Botho Strauss, mis en scène par Patrice Chéreau. Pour le Molière du meilleur acteur, Marcel Maréchal semble bien placé pour *Maître Puntila et son valet Matti*, mais aussi Gérard Desarthe, Stéphane Freiss, Henri Virlogeux et Lambert Wilson. Pour les dames : Béatrice Agenin, Suzanne Flon, Anouck Grimberg, Ludmila Mikael et Zabou. Révélations de l'année : Jean-Pierre Bacri, Stéphane Freiss, Judith Grodèche, Emmanuelle Messignac, Jacques Rampal. Metteurs en scène : Patrice Chéreau, Jorge Lavelli, Marcel Maréchal, Stephan Maldegg, Bernard Murat. Auteurs : Jean-Claude Brisville, Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, Bernard-Marie Koltès, Roger Planchon, Jacques Rampal.





CINÉMA

Comment l'histoire se filme

« Pourquoi nous combattons », la série de propagande produite par Frank Capra, sort en cassettes

Le 11 février 1942, Frank Capra, mobilisé avec le grade de commandant du service des transmissions, partait pour Washington où il fut affecté au service cinématographique du *Signal Corps*. Détaché au département du « moral », il fut chargé par le général George C. Marshall de produire des films d'information destinés à expliquer aux soldats américains pourquoi ils devaient porter l'uniforme et se battre. C'était une priorité absolue pour le gouvernement et l'armée des États-Unis. Frank Capra devint ainsi le producteur de la série « Pourquoi nous combattons », dont il réalisa la plupart des sujets avec Anatole Litvak. Il y en eut sept, composés d'archives alliées et ennemies : *Prélude à la guerre* (1942); *Les nazis attaquent* (1942); *Diviser pour régner*; *l'Europe en flammes* (1943); *la Bataille d'Angleterre* (1943); *la Bataille de Russie* (1943); *la Bataille de Chine* (1944) et *L'Amérique entre en guerre* (1945).

Enthousiasmé par le premier épisode, le président Roosevelt recommanda que la série, qui, en principe, n'était pas destinée au public, soit diffusée dans les salles. Les forces alliées l'utilisèrent. Elle circula dans divers pays d'Europe et d'Asie. Elle parut en France, fin 1945, mais sans les deux derniers épisodes – on ne sait pas trop pourquoi. On peut, depuis quelques semaines, la trouver, complète, en cassettes vidéo, publiée par Proserpine et Sélection du Reader's Digest (1). Pour les épisodes 1 à 5, le commentaire est doublé en français. Pour les épisodes 6 et 7, il est en version originale sous-titrée (voix de Walter Huston et Anthony Weiller).

Dans son autobiographie, Frank Capra raconte à quel point il avait été impressionné par l'arme psychologique que constituait *le Triomphe de la volonté*, documentaire de Leni Riefenstahl à la gloire d'Hitler et du régime nazi. A ce « super-film de propagande » de notre temps, il voulut imposer une contre-attaque. Personne n'éleva d'objection contre la manière extrêmement partisane (n'était-ce pas pour la bonne cause ?) dont furent filmés, montés et commentés ces épisodes d'histoire contemporaine. Dans *Prélude à la guerre*, habile résumé des circonstances qui provoquèrent le conflit, les ennemis sont désignés comme des monstres avec des plans de domination mondiale soigneusement établis : Hitler, l'empereur du Japon Hiro-Hito et, accessoirement, Mussolini.

Staline n'a droit qu'à une image

Les épisodes 2 et 3 passent sur la faiblesse des démocraties occidentales et sur le pacte germano-soviétique, pour fustiger les monstruosités d'Hitler, son absence de sens moral et sa traîtrise, son goût de la destruction. Les images de combats et de bombardement des populations civiles, qui devaient être réutilisées par la suite dans bien des films de montage, ont gardé, dans leur organisation tragique, leur impact foudroyant. *La Bataille d'Angleterre*, qui comporte quelques fictions, est un hymne à l'héroïsme du pays.

Les surprises commencent avec *la Bataille de Russie*. Dans un rappel historique, l'URSS est donnée comme une nation dont tous les peuples sont unis dans le même amour de la patrie, fréquemment menacée, au cours des siècles, par les invasions occidentales. Staline, chef révéré, n'a droit qu'à une image et quelques secondes ; le pacte germano-soviétique est justifié, avec les mêmes arguments qu'avaient employés les communistes français. Et l'essentiel du film (le mieux monté, le plus riche en documents vrais) tient à la lutte acharnée contre l'invasion allemande de 1941, au siège de Leningrad et à la bataille de Stalingrad, qui venait de se terminer par la victoire soviétique. On n'a jamais, depuis, montré avec autant de réalisme, de vérité, de clarté dans l'exposé des opérations militaires, cette phase de la guerre, l'horreur et l'héroïsme. On veut penser qu'au-delà des consignes du ministère de la guerre américain, l'humanisme de Capra y fut pour quelque chose.

Dans *la Bataille de Chine* – alors alliée de l'Amérique – sont escamotés les remous de l'histoire chinoise depuis Sun Yat-Sen, les révolutions, les exactions des seigneurs de la guerre, et le rôle des communistes chinois. On ne parle que du peuple tombé sous la coupe des Japonais, ces nazis asiatiques, (40 000 personnes massacrées à Nankin en 1937) et de l'exode de trente millions de Chinois à 3 000 kilomètres dans l'Ouest montagnard où ils emportèrent jusqu'aux usines et aux voies de chemin de fer pour organiser leur résistance (ces images extraordinaires sont empruntées à un documentaire de Joris Ivens). Et dans *L'Amérique entre en guerre* qui, en 1945, reprend l'histoire depuis le début, Capra, l'humaniste, l'idéaliste, exalte les valeurs sur lesquelles se construisit la démocratie américaine, rappelle les grandes heures de la nation en oubliant l'esclavage, la guerre de Sécession, la question noire et l'antisémitisme, mais s'élève contre la relative indifférence avec laquelle « l'homme de la rue » et même certains politiciens accueillirent la montée des périls avant l'agression japonaise à Pearl-Harbour, le 7 décembre 1941. Ce dernier épisode était, il est vrai, destiné à la consommation interne.

Considérations racistes

Or une autre pièce s'ajoute à ce dossier. Un nouveau volet de *l'Amérique en guerre*, publié par les éditions Montparnasse dans leur collection *le Cinéma de l'Histoire* (2). C'est encore un film de Frank Capra, participant à une autre série du ministère de la guerre « Sachez reconnaître votre ennemi ». Il s'agit toujours du Japon, désigné comme la bête malfaisante à abattre par tous les moyens.

Les considérations sur les Japonais, leur physique, leur mentalité et leurs façons de vivre sont carrément racistes. Le film fut tourné juste après la capitulation de l'Allemagne. *L'Amérique* s'indignait à bon droit du sort fait à ses soldats prisonniers et aux populations civiles dans les camps de concentration découverts après la libération des Philippines. Au-delà d'un étonnant document sur le militarisme nippon et un système totalitaire dont les États-Unis avaient ressenti directement les effets, il semble bien être question du péril jaune. Et l'on peut se demander si, en cette année 1945, il ne s'agissait pas de préparer les esprits à la dernière phase du combat contre ce Japon qui ne se décidait pas à capituler : la bombe atomique d'Hiroshima.

JACQUES SICLIER

(1) En vente dans les magasins spécialisés et à la FNAC ; 129 F la cassette. Il semble que le tirage soit limité.

(2) En vente dans les magasins spécialisés, les grandes surfaces et à la FNAC ; environ 150 F la cassette.

Overdose

David Cronenberg a adapté le roman « le Festin nu » de William Burroughs : pari impossible

LE FESTIN NU
de David Cronenberg

Qui pouvait affirmer le contraire ? Sans début ni fin, tout en fragments incandescents, à la fois scatologique, poétique, polémique, comique, pédérastique, politique, sadique, pathétique, dégueulasse et important, *le Festin nu* de William Burroughs était inadaptable.

Qui peut s'en étonner ? David Cronenberg, le seigneur de Toronto, le seul qui pouvait s'y risquer, a adapté *le Festin nu*, après avoir porté cette œuvre en lui pendant trente ans. D'une indéfectible élégance dans l'horreur, d'une logique imperturbable dans le traitement cinématographique des aberrations (génétiques, technologiques, psychologiques), champion des métamorphoses, fouailleur glacé des chairs et des âmes, n'avait-il pas déjà transformé un biologiste en diptère (*la Mouche*), un directeur de chaîne de télévision en magnétoscope vivant (*Vidéodrome*), des jumeaux gynécologues en inguérissables frères siamois de l'affect (*Faux-semblants*) ? Qui mieux que lui était habilité à plonger dans les enfers baveux de Burroughs sans s'y noyer ? Personne. La déception est à la hauteur de l'admiration que l'on porte à David Cronenberg. Naviguant, sans doute par respect envers le vieux junkie statufié (qui se répand en congratulations), dans un « premier degré » à la fois glauque et distancé, il propose une divagation roublarde sur la douleur d'écrire, une démonstration appliquée des méfaits jouissifs de diverses substances, une histoire nauséeuse qui se mord la queue comme un scorpion anémique.

Certes le scénario est habile, qui décrit les hallucinations spectaculaires d'un exterminateur de cancrelats, écrivain drogué, menacé par des forces obscures, rencontrant d'autres drogués, qui écrivent aussi, tuant deux fois la même femme dont la sienne, se retrouvant à Tanger sans avoir quitté New-York, croyant ne taper que des rapports ineptes pour des services secrets absurdes, mais ayant finalement, dans ses délires, pondu un chef-d'œuvre, *le Festin nu*. Du Burrroughs, rien que du Burroughs, mais organisé, compilé, agencé, et aseptisé, malgré les monstres caoutchouteux qui ont l'air de sortir du bar de *la Guerre des étoiles*, version hard, avec leurs six pénis plantés gracieusement sur le haut du crâne.

Certes l'idée est excellente d'avoir substitué aux drogues désormais « classiques » de Burroughs (héroïne, opium, morphine, palfium, etc), des cocktails autrement plus exotiques et... littéraires, poudre jaune à tuer les cafards, extraits de scolopendres géants, sperme de Mugwumps (les monstres précités). Mais de là à représenter de manière naïve et quasiment niaise, la « réalité » des visions du héros toxicomane... Il se shoote. Aussitôt, il voit sa machine à écrire, une belle Clark Nova, se transformer en scarabée ignoble pourvu d'un sphincter qui parle. L'ennui, c'est que nous aussi nous la voyons, et que nous n'avons rien pris...

Il n'est évidemment pas exclu que tout homme (ou femme) ayant à écrire, ne serait-ce qu'une lettre d'amour, soit plongé de temps en temps (sans être camé) dans un tel désespoir d'impuissance qu'il (ou elle) voie dans l'instrument de sa torture (la machine à écrire) un animal obscène. Mais pas souvent, pas tout le temps. La troisième fois que l'anus de la machine se met à proférer de caressantes cochonneries, on a envie de crier.

Ni l'interprétation impressionnante et siliconée de l'ex-Robocop, Peter Weller, ni la partition remarquable de Howard Shore, griffée par les riffs du saxophone d'Ornette Coleman, n'y peuvent plus rien changer. Après une longue grossesse nerveuse, David Cronenberg, avec *le Festin nu*, a accouché d'un grand film mort-né.

DANIÈLE HEYMANN

Au début était le livre

L'influence de William Burroughs sur les arts et les lettres (américains en particulier, anglo-saxons en général) est considérable. Des romanciers contemporains, des rockers tels que David Bowie ou des cinéastes tels que Gus van Sant (*Drugstore Cow-Boy*) s'en réclament ouvertement, affirmant à sa suite (comme à celle de Jack Kerouac et d'Allen Ginsberg) leur désir de transposer les détails de leur vie réelle en fantasmes ou hallucinations. Toute représentation, fût-elle autobiographique, est fiction : une bonne partie de son œuvre, écrivait Burroughs, lui venait sous forme de rêves, fruits d'une imagination en roue libre que ne freinaient ni un souci de naturalisme ou la préoccupation d'une structure narrative classique.

Fantasme sans intrigue traditionnelle se déroulant sur un univers à la Jérôme Bosch peuplé de prostitués et de fumeurs d'opium, *le Festin nu*, publié en 1959 à Paris, fit scandale lors de sa parution aux Etats-Unis trois ans plus tard. Norman Mailer vanta *« l'humour sauvage et assassin »* du livre, que *Time Magazine* qualifia de pornographique. *« Un miasme révoltant de perversion sans relâche,* estima le juge de la Cour suprême du Massachusetts qui eut à traiter de l'affaire (le roman fut acquitté).

Capital par son rejet du « fil conducteur » (figure jusqu'alors imposée dans la littérature américaine) autant que pour sa vision apocalyptique de la politique, de la drogue et de la sexualité, *le Festin nu* connut un impact d'autant plus fort qu'en ce début des années 60, la révolte commençait à fermenter dans les campus. N'entrant jamais dans la catégorie des *« marchands d'images positives »*, Burroughs se posait en visionnaire : il disait souvent que ses textes prévoyaient l'avenir. Certains de ses premiers écrits ne décrivent ils pas un virus fatal, transmis sexuellement, dont les symptômes ressemblent singulièrement à ceux du sida ?

Le scénario de Cronenberg mêle au *Festin nu* d'autres textes de William Burroughs – *Junky*, *Exterminateur !* – ainsi que des éléments biographiques abondamment documentés : son emploi de dératiseur, l'homicide de son épouse Joan Vollmer au Mexique, son amitié à Tanger avec Paul et Jane Bowles (respectivement auteur et personnage central du *Thé au Sahara*), ses rapports avec deux auteurs *underground* qu'il avait déjà rencontrés à New-York, Allen Ginsberg (avec qui il eut une liaison) et Jack Kerouac, en passe de devenir le pape de la *beat generation*.

C'est d'ailleurs ce dernier qui, retrouvant Burroughs partagé entre crise de désespoir et « voyages » narcotiques dans un petit hôtel de Tanger, découvrit sur le plancher des monceaux de feuilles maculées : le manuscrit du *Festin nu*, que Kerouac s'offrit immédiatement de taper à la machine.

Et ce fut Allen Ginsberg, également de passage avec son nouvel amant, qui s'en fit le « rédacteur en chef », donnant ainsi corps au roman. Trois hors-la-loi pour le prix d'un...

HENRI BÉHAR

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. 1, 71 m et 53 kg d'héroïne pure : 20 h 30. Dépressions verbeuses : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Ange de l'information : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). *Vassa Geleznova : 16 h et 20 h 30.*
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BASTILLE (43-57-42-14). Tverboul : 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : *19 h, dim.* 15 h 30.
BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : 21 h, dim. 15 h.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 15 h et 20 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE *(42-38-35-53). Lilith, ex-femme de* Dieu : 20 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Les Couloirs de la honte : 22 h.Dim. Festival d'expression artistique : 20h.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Septième Ciel : 20 h 30, dim. 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). *Minna von Barnhelm* : 20 h 30, dim. 15 h. Histoire d'amour : 21 h, dim. 17 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : 21 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Le roi s'amuse : 20 h 30.Dim. La Vie de Galilée : 14h. Iphigénie : 20h30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : 20 h 30, dim. 15 h 30.
DAUNOU *(42-61-69-14). Couac!* le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Dieu est absent des champs de bataille : 21 h, dim. 17 h.
DEUX ANES *(46-06-10-26).* Cresson qui s'en dédit : 21 h, dim. 15 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Les Babas cadres : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY *(47-42-59-92).* Décibel : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE CÉVENNES (45-57-70-45). Le Bel Indifférent : 20 h 30, dim. 15 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 18 h et 20 h 15. Tu es gentil, tu *laisses Marie-Madeleine en dehors de* tout ça : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). D'amour et d'eau... *froide : 18 h 30. Trois petites planches* et trois petits clous : 20 h 30. Le Premier : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30, dim. 15 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h, dim. 15 h.
HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les *Tac-tics du coeur : 20 h 45.*
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Gastronomades : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h, dim. 15 h.
LE BOURVIL *(43-73-47-84).* Ma souriante Algérie : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Guerres privées, 1969 : 20 h. La Double Inconstance : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. La Journée du maire : 20 h. Entre chien et loup où la véritable *histoire de Ah Q : 21 h 30.*
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) *(42-36-27-53). Du bout du monde au* coeur de Blaise : 20 h 30, dim. 16 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Estelle : 20 h. Savage Love : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour moi : 17 h 3021 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 15 h et 20 h 15.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un *génie : 21 h, dim. 15 h 30.*
NAUTILIUS BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Par si, par la... : 20 h 30, dim. 17 h.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). R, P, ... I.E.R.T.Q.C.I : 18 h. *Aliénor ou L'aigle se réjouira :* 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : 14 h 30 et 20 h 30, dim. 19 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Petite salle. Le Voyage : Archéologie et Domus : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN *(42-08-00-32). Célimène et le Cardinal :* 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique ; 21 h, dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56).Dim. Show Bus : 14h30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-23-35-10). A propos de Martin :* 20 h 30, dim. 15 h.
THE SWEENEY (46-33-28-12).Dim. Hope Street : 20h30.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une *sélection commentée figure dans notre supplément* « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THEATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Sarcio : 22 h.
THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Parades : 21 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAINATE *(42-08-83-33). Piment cannibale :* 20 h 30, dim. 18 h 30. Le Fou de bassan : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : 22 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE *(43-66-43-60).* Grande salle. Le Vieil Hiver, Fragile Forêt : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Tirano Banderas (spectacle en espagnol) : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Roro er Saoz : 20 h 30. Mais où est donc Dada? : 22 h.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Smaïn : 18 h et 21 h. Je vous demande plaît-il! : 20 h 30.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : 15 h.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Ces Dames aux chapeaux verts : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Ne m'oublie pas : 21 h, dim. 15 h.*
TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : 19 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Troisième Témoin : 15 h. Patrick Timsit : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 16 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Mort de Pompée : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Une sale histoire : mar., mer., jeu. 21 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Les Horaces, les Curiaces et leurs enfants : mar., mer., jeu. 20 h 30.
COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DE SPECTACLES) (47-81-69-02). La Dispute : mar. 20 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. La Nuit des rois : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Je suis Hiroshima, 100 000 degrés de plus que toi : mar., mer., jeu. 20 h 30. Quatre heures à Chatila : mar., mer., jeu. 20 h 30.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE DES QUARTIERS) (46-70-21-55). Oh les beaux jours : lun., mar., mer., jeu. 20 h 45.
MONTROUGE (THÉATRE) (40-16-92-24). Le Neveu de Rameau : mer., jeu., ven., sam., mar. 14 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Un homme pressé : mar., mer., jeu. 20 h 30.
SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES) (34-19-54-30). Don Quichotte : mar. 21 h.
SUCY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL ***COMMUNAL)*** (45-90-25-12). L'île des esclaves : jeu. 14 h ; mar., jeu. 20 h 30.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Lettres clandestines : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). La Maison de la nuit : ven., sam. (dernière) 21 h.
VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Pierre Palmade : mar., mer. *20 h 30.*
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). George Dandin : mer., jeu., ven. 21 h ; dim. 18 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

SEPTIÈME CIEL. Cartoucherie Atelier du Chaudron (43-28-97-04), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. *16 h* (11).
TIRANO BANDERAS. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, sam. et dim. (dernière) 15 h (11).
CHER MENTEUR. *Marigny (Petit)* (42-25-20-74) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (12).
LETTRES CLANDESTINES. Vanves (Théâtre le Vanves) (46-45-46-47), jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 15 h (12).
CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS. Théâtre Valhubert (45-84-30-60), ven., sam., mar., mer. 20 h 30, sam. et dim. 15 h (13).
LE JEU DE L'AMOUR ET DU **HASARD.** Cinq Diaments (45-80-51-31), *ven., sam., mer., jeu.* 20 h 30 et dim. 17 h 30 (13).
MINNA VON BARNHELM. Cité internationale universitaire (45-89-38-69), ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 15 h (13).
LE CHANT DU CYGNE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 18h45 (16).
BÉRÉNICE. *Athénée-Louis Jouvet* (47-42-67-27), mar. 19 h, mer. et jeu. 20 h 30 (17).
CLOTILDE ET MOI. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (17).
DE LA PAILLE POUR MÉMOIRE. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (17).
DON JUANS. Amandiers de Paris *(43-66-42-17) (dim. soir), 20h30 ;* dim. 15 h (17).
L'ECHANGE. Théâtre 13 (45-88-62-22) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (17).
LES HORACES, LES CURIACES ET LEURS ENFANTS. Cergy-Pontoise (Théâtre des Arts) (30-30-33-33) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (17).
JE SUIS HIROSHIMA, 100 000 DEGRÉS DE PLUS QUE TOI. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (17).
LETTRES DE LOUISE JACOBSON. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), *21h* ; dim. 15 h (17).
LA MAISON DE LA NUIT. Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. *17 h* (17).
LA MANGEUSE DE CROTTES. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h 30 (17).
LA NUIT DE L'AN 2000. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), mar., mer. 20 h 30 et jeu. 19 h (17).
QUATRE HEURES A CHATILA. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (17).
LE SOIR DES ROIS. Théâtre Silvia Monfort (45-31-10-96) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. *17 h* (17).
UN HOMME PRESSÉ. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (17).
UNE SALE HISTOIRE. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (17).
LES VIDEURS. *Théâtre national de* la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (17).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Voyage à Tokyo (1953, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 18 h 30 ; Sérénade à trois (1933, v.o. s.t.f.), de Ernst Lubitsch, *20 h 30.*

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Cinéma du réel : le Voile et l'exil (1991), de David Benchetrit, 14 h 30 ; Raisons d'Etat (1991), de Francis Allegret et Isabelle Benkemoun, 17 h 30 ; Journal inachevé, *de Marilu Mallet, 20 h 30 ;* Cinéma du réel - petite salle : Chircales, de Marta Rodriguez et Jorge Silva, 14 h ; Vecinos (1985), d'Enrique Colina, 17 h ; El Fanguito, de Jorge Luis Sanchez, 20 h ; Cinéma du réel - Studio 5 : Pictures from a revolution (1991), d'Alfred Guzzetti, Susan Meiselas et Richard Rogers, 14 h ; la Ballade du serpent (1991), de Marta Bergman et Frédéric Fichefet, 17 h ; Schnaps im Wasserkessel (1991), *de Hans-Erich Viet, 20 h ;* Cinéma du réel - Salle Jean Renoir : Présentation du programme Documentary, 16 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Voisins, voisines : J comme jalousie : les Concierges au tricot (1966) de Luc Favory, la Belle américaine (1961) de Robert Dhéry, 14 h 30 ; Q comme quartiers : Actualités Gaumont, Si près si loin, Montbrisson ou l'enfance (1978), 16 h 30 ; F comme faits divers : Bande

LES EXCLUSIVITÉS

BETTY (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les *Montparnos*, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA FÊTE ET LES INVITÉS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
FRANKIE & JOHNNY *(A., v.o.)* : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94).
LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
NORD (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC *Opéra, 9e (45-74-95-40) ;* 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, *5e (43-26-84-65).*
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAN GOGH (Fr.) : *Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80)* ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
VILLE A VENDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1e *(42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montpar*nasse*, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gam*betta, 20e (46-36-10-96).*
JFK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e *(43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e *(45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE PRINCE DES MARÉES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont *Champs-Elysées, 8e* (43-59-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RICOCHET (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).
RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e *(48-05-51-33).*
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA VOIX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
VOYAGE A MELONIA (Su., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES GRANDES REPRISES

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : *Action* Ecoles, 5e (43-25-72-07).
FACES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e *(45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : *Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).*
HAMLET (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JANE EYRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
MA'ALOUL FÊTE SA DESTRUCTION (palestino-Bel., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
MADE IN USA (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e *(43-54-51-60)* ; Les Trois Luxembourg, 6e *(46-33-97-77)* ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES INTIMES. Film *américain d'Andreï Konchalovsky,* v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE FESTIN NU. Film britannique de David Cronenberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
GOULILI, DIS-MOI MA SŒUR. Film franco-finnois-algérien d'un collectif : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MÉCHANT GARÇON. Film français de Charles Gassot : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).*
PROMENADES D'ÉTÉ. Film français de René Féret : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, *6e (46-33-79-38)* ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50) ; Gaumont Convention,* 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
UNE LUEUR DANS LA NUIT. Film américain de David Seltzer, v.o. : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ;* Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-*74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e* (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 MARS

« Le parc de la Villette », 10 heures, ancienne rotonde des vétérinaires, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de la Villette).

« La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », *10 h 30,* place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Art et histoire).

« Hubert de Givenchy, quarante ans de création », 10 h 30, *Musée de la* mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Approche de l'art).

« Les plus célèbres *femmes* du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra de Charles Garnier » (limité à trente *personnes*), *11 h 30,* dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel au Musée *Rodin* », 14 h 15, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« *La dynastie des Gobelins et historique* de la manufacture », 14 h 30, métro Gobelins, côté manufacture (Paris, capitale historique).

« Le Grand Louvre, du donjon à la Pyramide. Les nouveaux aménagements », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Conciergerie, Sainte-Chapelle et histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque *et* vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion (Paris autrefois).

« Les salons de l'hôtel de Vougy et le quartier de Saint-Eustache », 15 heures, 19, rue du Louvre *(D. Bouchard).*

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« Un hôpital du dix-septième siècle : la Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (S. Rojon-Kern).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », *15 heures, sortie métro Saint-*Sulpice (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel de Pourtalès », 15 heures, 7, rue Tronchet (Paris et son histoire).

DIMANCHE 15 MARS

« Visite de la Comédie-Française » (limité à trente personnes), 10 h 15, porte de l'administration, place Colette (Monuments historiques).

« Sept des plus vieilles maisons de *Paris », 10 h 30, métro* Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 16 h 45, *métro* Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire. Les derniers jours de Marie-Antoinette », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« Les artistes *montmartrois*, autour du cimetière Saint-Vincent et du Musée de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra de Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », *14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).*

« Les petites synagogues dans le quartier juif du Marais », 14 h 45, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'*Haussmann* », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Les salons du ministère de la marine » (carte d'identité), 14 h 45, 2, rue Royale (Paris et son histoire).

« L'Institut, la coupole, les cinq *Académies », 15 heures,* 23, quai de Conti (Paris livre d'histoire).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« L'abbaye de Port-Royal, foyer du jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« Le vieux village de Saint-Germain-*des-Prés », 15 heures, sortie métro* Saint-Germain des Prés (Résurrection du passé).

« Institut de France, coupole, Académie française », 15 heures, 23, *quai* de Conti (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 23, *rue* de Monceau (I. Hauller).

CONFÉRENCES

SAMEDI 14 MARS

Grand Temple, 8, rue de Puteaux, 15 heures : « La franc-maçonnerie, la *religion et la politique* », par M. Barat, grand-maître de la Grande Loge de France.

62, rue Saint-Antoine 16 heures : « L'abbaye royale de Saint-Denis : *manifeste de l'architecture gothique, nécropole des rois de France, vitraux, trésor de Suger* » (Monuments historiques).

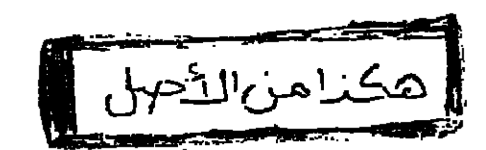
DIMANCHE 15 MARS

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le *problème des maisons hantées* », par G. Delorneau ; « Le discernement des esprits », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « L'art des jardins : du Moyen Age au temps d'*Haussmann* » *(Monuments historiques).*

∴

Du mardi au dimanche, de 13 heures à 18 heures, à la Maison de La Villette (angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de la Cherente), projection permanente de courts métrages de Georges Franju (entrée libre. Jusqu'au 29 avril. Tél. : 42-40-27-28).



MARIAGE...MARIAGE...MARIA (Publicité) MARIAGE...MARIAGE...MARIAG

LE RENDEZ-VOUS NOUVEAUTÉS

VOS regards se croisent. C'est le coup de foudre ! Il vous demande en mariage et vous répondez oui. Vous ne saviez pas alors ce que ce oui allait déclencher ! Ainsi commence un long cortège de vols de colombes, de listes de cadeaux. Allez-vous choisir la ménagère 372 pièces ou le restaurant ? Et les garçons et les demoiselles d'honneur, et ce riz qui ne colle jamais, et cette sortie d'église avec ce joli bouquet retenu par deux gants de dentelle blanche, et ces grands rubans de mousseline autour de la Rolls Royce de louage. A l'église ? A la mairie ? Dans cette page, tout pour vous aider à préparer ce jour qui sera ensoleillé : celui de votre mariage, bien sûr. Lisez-la, et laissez-vous vivre.

• LE SPÉCIALISTE DU GANT

Avec le renouveau des mariages en grande pompe, voici les indispensables gants. C'était bien difficile d'en trouver de beaux dans un grand choix. Heureusement il y a Hélion, bientôt le seul spécialiste du gant à Paris, qui vous en propose toute une collection. Avec, notamment, un grand choix de modèles classiques en blanc cassé ou ivoire, très harmonieux avec leurs soies et leurs dentelles. Pour les tenues habillées, voici des gants mi-longs ou courts, en suède ou chevreau glacé, qui s'assortissent aux chapeaux et autres accessoires. On peut également en faire faire d'après échantillon, délai 10 jours, à partir de 350 F. Pour les messieurs, les gants gris en agneau velours sont de rigueur, 360 F. Hélion, 22, rue Tronchet 75008 Paris.

• UN GRAND CHOIX POUR HOMME

Chez DGM, qui veut dire Dépôt Grandes Marques, les hommes n'auront que l'embarras du choix pour faire de bonnes affaires, à commencer par les smokings noirs, signés de grands noms comme, par exemple, Jacques Fath, Cerruti, Renoma, etc, vendus à des prix défiant toute concurrence, à partir de 2 250 F ! Les chemises, à col cassé, pour aller avec, coûtent 295 F, et toutes les cravates (en soie) sont vendues à 175 F, y compris les nœuds papillons, toutes ces griffes confondues. Voici encore un vaste choix de costumes signés Dior, Ungaro, Fath, Louis Féraud. Premier prix, un modèle en pure laine de Luc Saint Alban à 1 600 F. DGM, 15, rue de la Banque 75002 Paris (2e étage). Tél. : 42-96-99-04.

• BELLE POUR MOINS CHER

Dans les boutiques Toutes Griffes Dehors, on trouve toujours de très bonnes affaires au féminin. Signées et parfois dégriffées des plus grands noms de la couture. Cela pour des vêtements de la saison en cours. Il s'agit de fins de séries ou de retours de l'exportation. Vous allez beaucoup aimer les tailleurs en toile de jean aux tons pastel. On trouve également de très belles pièces pour les mariages et les communions, signées d'un grand couturier parisien. Les jupes sont droites, très belles et de toutes les couleurs, 350 F. Retenons une robe de soie drapée à 690 F. Mais attention, quantité limitée ! 146, rue de Courcelles, 17, rue Lecourbe, 84, rue de Sèvres et 76, rue Saint-Dominique, à Paris.

• LA BAGUE A TOUS PRIX

Perrono est le nom d'une charmante boutique où l'on trouve toutes sortes de bijoux, créations maison, d'occasion ou anciens, et cela à des prix très intéressants. On peut y découvrir, par exemple, une bague de fiançailles en or monté d'un brillant pour 800 F, des solitaires à partir de 1 000 F, ou bien encore des bagues avec un saphir allant de 1 000 F à 100 000 F, tout dépend bien sûr de sa qualité, etc. On trouve aussi des alliances en or d'occasion à partir de 200 F... Pour ceux qui aiment l'argenterie ancienne, un grand choix est proposé grâce à une jolie liste de mariage. Perrono 4, rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris.

• *L'ESPRIT COUTURE*

Chez Lyne Dorat, cette griffe de prêt-à-porter de luxe, on aime d'abord l'esprit couture et l'amour du travail bien fait, que l'on retrouve d'ailleurs, sans cesse, depuis l'accueil jusqu'aux finitions. On vient ici en confiance pour se faire conseiller par de vraies professionnelles sans que cela vous ruine. Le rapport qualité-prix est très intéressant, grâce à une clientèle fidèle et exigeante qui aime à la fois l'allure, l'élégance et le confort. Elle trouve tout cela dans les superbes ensembles à veste longue dans les tons pastel très doux, jaune, bleu ou corail, à porter sur une jupe plissée jaune coordonnée, ou alors, tombera-t-elle amoureuse de ces belles robes en soie naturelle à 3 300 F et des blouses à partir de 680 F... 11, rue Dupont-des-Loges 75007 Paris. Tél. : 45-51-78-73.

• CHEZ NOUS

S'installer à deux, c'est bien joli et mignon, mais le budget est parfois serré ! Saviez-vous qu'il est possible de s'offrir un beau salon de grande qualité de 30 % à 50 % moins cher ? En effet, nous avons trouvé un Dépôt de Fabrique, une usine où le fabricant expose quelque 80 salons, uniquement en cuir et d'une très bonne réalisation, avec une garantie de 5 ans assurée. Il est également possible de faire faire n'importe quel canapé ou fauteuil de votre choix. Pour un salon classique, canapé trois places et deux fauteuils, il faut compter environ de 12 000 F à 24 000 F et un délai de 3 à 6 semaines, plus pour du sur-mesure. Dépôt de Fabrique, 1, rue Saint-Pierre 91170 Viry-Châtillon. Tél. : 69-24-90-12.

• FAITES LA FÊTE

Ce n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser pour la réalisation d'une soirée de noces. Nous avons trouvé un organisateur, Eclipse Dimension, proposant un très bon rapport qualité-prix et, par ailleurs, sélectionné par la revue *Gault & Millau* et le guide de *Paris pas cher*. Il vous proposera un très bel endroit XVIIe siècle, deux caves voûtées tout près de l'église Saint-Sulpice et d'environ 150 m² ou alors le Chalet du lac, charmant, près du bois de Vincennes, avec jardin. Au choix, plusieurs formules clefs en main allant de 50 F à 500 F par personne, selon les prestations, qui peuvent aller du buffet traditionnel au plus typique : mexicain, russe, suisse, créole... bref, on réalisera tout selon vos souhaits ! Renseignements, tél. : 42-80-60-39 de 14 heures à 19 heures.

• HABILLER LE CORTÈGE

Le mariage n'est pas uniquement la fête des mariés, elle est celle de tous, y compris du cortège, qui veut être tiré à quatre épingles, et cela à des prix vraiment intéressants. Il suffit pour cela de choisir Le Club des Dix, où David Shiff propose une superbe sélection de robes et d'ensembles en soie, signés de grands noms comme Azzaro, Torrente et Mondi, et toujours à des prix très alléchants. Les messieurs pourront choisir dans un de ces deux clubs feutrés à l'accueil si chaleureux des smokings à partir de 2 500 F signés d'un grand couturier – noir, marine ou blanc – ou encore des costumes habillés à 2 500 F, prix moyen. 13, rue Royale (du lundi au samedi), 4, rue Marbeuf (du mardi au samedi) 75008 Paris.

• LE VOYAGE DE NOCES

Les jeunes mariés qui choisiront un des clubs Sangho se verront offrir des attentions particulières, avec des fruits et des fleurs dès l'arrivée dans leur chambre, ainsi que d'autres prestations, selon le club. Dîner à la carte, chambre avec vue, etc. Il existe deux clubs en Tunisie et deux autres au Maroc, dont le dernier vient d'ouvrir à Marakech, avec grande piscine serpentée à l'extérieur et une autre chauffée à l'intérieur. L'architecture est de style typique avec chambres climatisées au bord de la palmeraie. Bref, le dépaysement total par vol direct de Paris. Une semaine en pension complète en Tunisie à partir de 3 450 F et en demi-pension au Maroc, à Agadir, pour 3 995 F. Contact Tour, 30, rue de Richelieu 75001 Paris. Tél. : 42-96-02-25 et le catalogue « Club Sangho » dans les agences.

• MON IMPER

C'est le nom sympatique d'une boutique qui l'est tout autant. Elle permettra une rencontre facile avec le printemps. En effet, cette boutique propose, en permanence, un stock impressionnant de vêtements, aussi bien pour Madame que pour Monsieur, à commencer par les imperméables, bien entendu, avec, notamment, un grand choix sous la signature de Burberrys. Voici encore des vêtements en Gore-Tex et autres micro-fibres, si pratiques pour le printemps. Enfin, sachez que Mon Imper propose également de superbes tailleurs pour Madame et de belles vestes pour Monsieur, toujours signés de grands noms et à des prix très alléchants. Mon Imper, 63, rue du Fbg-Poissonnière 75009 Paris.

UTILES ET FUTILES

Un cadeau d'exception.

Vous avez un cadeau à faire, mais pas comme les autres, plus spécial, d'exception ? Alors, n'hésitez pas, allez faire un tour chez Kin Liou, un antiquaire parisien qui s'est justement spécialisé dans les petits objets exceptionnels et débordants de charme. On y trouve beaucoup de personnages en régule montés en lampe, de style aussi bien romantique qu'orientaliste. Voici encore une superbe sélection de terres cuites du XIXe siècle avec leurs polychromes d'origine, personnages noirs genre Louisiane, et aussi de très belles boites à tabac... 81, rue du Bac à Paris. Tél. : 45-48-80-85.

Attaquez les seins.

Votre décolleté qui plaît tant, madame, il faut bien s'en occuper ! D'autant plus que cette partie du corps n'est pas assez protégée ! Ne laissez rien au hasard, grâce à Sothys, qui vient de mettre au point une ligne de soins composée de trois produits ayant pour mission de raffermir, de regalber et de régénérer, cela grâce aux liposomes de centelle, aux turbulines et à la prèle... Sothys, 128, faubourg Saint-Honoré à Paris. Tél., numéro vert : 05-19-12-12.

Offrez-vous une chemise !

Qui ne rêve d'une belle chemise d'un grand tailleur anglais. Faites-vous la offrir ! Cette idée amusante vient du groupe Savoy. Voici une chemise à vos mesures, réalisée par Hildich & Key Shirt pour tous ceux qui passent un week-end dans un des trois hôtels de la chaîne à Londres, The Berkeley, Claridge's ou The Savoy, chacun avec son style, chacun avec son propre charme. Dans ces forfaits, deux nuits à l'hôtel avec english breakfast ainsi qu'une bouteille de château Couhins-Lurton 1988, dans la chambre, lors de votre arrivée ! 237,50 livres sterling par personne dans une chambre double. Pour tout renseignement : James Thomas à Londres. Tél. : 071-379 5421.

Tea-time.

Une des plus charmantes adresses pour les amateurs de thé ! Betjeman and Barton, où vous pouvez choisir parmi quelque cent soixante variétés. Mais le thé, dans cette boutique, est bien plus qu'une simple boisson, on trouve autour d'elle de vrais délices comme, par exemple, des petits biscuits très fins parfumés au thé, au jasmin ou au Earl Grey, très chics et élégants à présenter quand five o'clock sonne, 33 F les 150 grammes. Vous avez également le choix entre trois cents théières, dont les nouvelles japonaises, sublimes, en fonte, bleues, vertes ou noires et de toutes les formes, à partir de 390 F. Betjeman and Barton, 23, boulevard Malesherbes à Paris.

Délicieux Hédiard.

Chez Hédiard, on a débuté la saison en fanfare avec un grand choix de nouveaux produits qui sauront faire taire les becs les plus fins parmi vos convives ; par exemple, trois nouvelles moutardes dans de petits pots pour 14 F environ, aux baies roses, à l'anchois et aux olives noires ou une au safran. Voici également trois vinaigres de grande finesse, au vin blanc, à l'origan, aux clous de girofle ou, encore, au vieux vin rouge. 20 F la bouteille de 25 centilitres.

GUNNAR P.



ÉCONOMIE

Dispositions en faveur des classes moyennes, de l'amélioration de l'habitat et de l'aménagement du territoire

Un match en plusieurs sets

Décidément, M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement et des transports, est du *genre pugnace : jusqu'au* dernier moment, tant qu'un soupçon d'espoir subsiste, il *ferraille pour faire avancer ses* causes. En septembre, on l'avait ainsi vu se battre bec et ongles pour obtenir un plan de relance du bâtiment réclamé à cor et à cri par des professionnels plongés dans la crise. Déçu par quelques mesures, il avait continué de se battre pour grappiller à l'occasion des discussions budgétaires de l'automne telle ou telle décision.

Six mois plus tard, il fait la même chose : *le contexte de* crise est le même, les consignes de rigueur budgétaires sont encore pires ! A l'issue d'une *première série* de passes d'armes, il arrache du premier ministre, M*me* Edith Cresson, un *mini-plan de relance qui déçoit.* Aucun crédit budgétaire n'est accordé pour 1992. La batterie *de décisions, à préciser* avant le 15 mars, est maigre. Le ministre du logement ne s'avoue pourtant pas vaincu et continue de se bagarrer.

Au vu des résultats, force est de constater qu'il a avancé. Certes, les *professionnels* de l'*immobilier* qui poussent à la construction de logements neufs – en clair, les promoteurs – *resteront sur leur faim : ce plan* de *« soutien »* (le mot *« relance »* a été banni, sans doute pour ne pas faire peur à Bercy) ne s'adresse pas à eux. Il est clairement destiné aux fameuses classes moyennes dans lesquelles se recrutent les plus gros bataillons de *« déçus du socialisme »,* même si le gouvernement se défend de toute visée électoraliste en prenant des mesures fiscales (et donc populaires) dix jours avant les élections cantonales et régionales.

On peut lui laisser le bénéfice du *doute : les classes moyennes ne* sont pas épargnées par la crise du logement qui sévit en France. *Comme les plus pauvres,* elles subissent les loyers élevés ; comme les autres, elles ne peuvent se rabattre sur le logement social, en pénurie. Mais, fait nouveau, elles ont de plus en plus de mal à acheter, en raison des taux d'intérêt élevés, de la flambée des prix dans les grandes métropoles (et Paris) ou des effets du vieillissement de la population sur l'héritage. Donc, même si on aimerait voir le traitement d'un dossier comme le logement déconnecté de tout calendrier électoral, les plus cyniques (ou pragmatiques) se diront que « c'est toujours bon à prendre ». Quoi qu'il en soit, l'imagination n'a pas follement été au pouvoir : on utilise les vieilles recettes – une relance en faveur du BTP – pour revigorer l'activité. L'honneur est sauf : comme l'avait écrit noir sur blanc Matignon, il y a dix jours, on ne fera pas appel au budget 92... Ce sera en 1993 que le problème se posera.

FRANÇOISE VAYSSE

Le gouvernement complète son plan de soutien au logement

Le gouvernement a rendu publique jeudi 12 mars la totalité de son plan de soutien en faveur du logement, dont il avait annoncé les grandes lignes dix jours auparavant. A travers ce plan, dont il espère la mise en chantier de 35 000 logements supplémentaires, deux axes se dessinent : un geste vers les classes moyennes et un effort vers l'amélioration de l'habitat.

Il y a dix jours, le gouvernement *annonçait quatre mesures en faveur* du logement qu'il entendait détailler avant le 15 mars (*le Monde* du 4 mars). Chose promise, chose due : jeudi 12 mars, à l'issue d'ultimes arbitrages dans la matinée, le premier ministre et son ministre de l'équipe*ment, du logement et des transports,* M. Paul Quilès, précisaient le *« dispositif de soutien »* en faveur du bâtiment auquel ils adjoignaient des mesures en faveur des routes et des transports publics. Un dispositif dont les pouvoirs publics espèrent la créa*tion de 50 000 emplois et la mise en* construction de 35 000 logements supplémentaires. *« Il s'agit d'un signal clair à un secteur en difficulté »*, a commenté M*me* Edith Cresson, premier ministre.

Côté logement, les mesures définitives améliorent nettement le cadre défini il y a dix jours, qui avait fortement déçu les professionnels. *Elles comportent du reste une ou* deux bonnes surprises, dont la plus spectaculaire est le doublement des réductions d'impôt dites « Quilès-Méhaignerie » (1). Jusqu'ici, les investisseurs qui achètent ou font constuire un logement neuf destiné à la loca*tion peuvent bénéficier d'une réduc*tion d'impôt égale à 10 % du prix du logement dans la limite de 300 000 francs pour un célibataire et 600 000 francs pour un couple marié, à condition de s'engager à le louer pendant six ans. Désormais, ceux qui *seront prêts à louer à un loyer* « *intermédiaire* » (qui reste à définir et à moduler selon la région mais tournera aux environs de 60 francs le mètre carré à Paris) verront cette déduction portée à 20 %. Ce dispositif n'annule pas le précédent : les *acquéreurs qui ne souhaiteraient* pas modérer leurs loyers continueront de bénéficier de la déduction de 10 %.

Mettre fin à quelques incohérences

Autre bonne surprise : les propriétaires qui réalisent des travaux de mise aux normes et d'amélioration de leur logement (installation de sanitaires, d'un ascenseur...) pourront bénéficier de la réduction d'impôt égale à 25 % du montant de la dépense (plafonnée à 8 000 francs pour un célibataire et à 16 000 francs pour un couple) réservée jusqu'alors aux grosses réparations. Cette mesure, applicable aux travaux réalisés à partir du 15 mars, devrait satisfaire l'industrie du bâtiment car, relevant de la même logique que les emplois familiaux, elle incitera les particuliers à abandonner le « travail au noir ».

Elle met fin aussi à quelques incohérences du dispositif en vigueur : si des copropriétaires changeaient un *ascenseur dans un immeuble, ils* avaient droit à la déduction fiscale, s'ils l'installaient ils n'y avaient pas droit... Dans la même veine, la prime à l'amélioration de l'habitat réservée aux propriétaires occupants, aux revenus bas, faisant des travaux de *mise aux normes et de réhabilitation* de leur logement sera accrue (12 000 opérations supplémentaires financées en 1992) ainsi que les aides en faveur du parc locatif social (8 000 Palulos supplémentaires).

En outre, contrairement à ce qui filtrait il y a dix jours, les titulaires d'un plan épargne logement (ils sont dix millions) pourront obtenir un prêt à taux attractif (6,32 %) pouvant atteindre jusqu'à 600 000 francs (et non 500 000 francs comme on le pensait) au lieu de 400 000 francs *actuellement. Et ce, à l'issue d'une* période d'épargne raccourcie de cinq à quatre ans. Bien-sûr, cette décision est assez élitiste : les dépôts sur plans d'épargne logement étant plafonnés à 300 000 francs, il faudra plusieurs plans pour réussir à obtenir le *fameux prêt de 600 000 francs sur* quinze ans... ou se résoudre à rembourser sur neuf ans, ce qui suppose des mensualités appréciables (au moins 7 000 francs) et un revenu conséquent (les banques demandent au moins le triple...). Il faut aussi connaître le secret du succès des plans d'épargne logement : déposer une grosse somme au départ et faire ensuite de petits versements mensuels. A noter que les plans actuellement en cours pourront donner lieu à un prêt au bout de quatre ans : c'est déjà le cas mais la prime de l'Etat (10 000 francs plus 1 000 francs par enfant à charge) est minorée. Il suffira que, dans son décret d'application, l'Etat décide d'abandonner cette minoration.

Enfin, les autres mesures contenues dans le plan de soutien ne font que préciser ce qui a été annoncé le 2 mars : le financement sur les ressources d'épargne défiscalisées du *livret d'épargne populaire (LEP)* de 15 000 *« logements locatifs sociaux ».* Il s'agit de permettre la construction de logements destinés aux ménages à revenus moyens qui n'ont pas accès au secteur libre et sont soit exclus des HLM car ils gagnent trop, soit les *embouteillent* car ils n'ont pas les moyens de les quitter. *Grosso modo,* ils disposent de une fois et demie le plafond de ressources applicable aux logements sociaux, soit environ 25 600 francs par mois pour un ménage avec deux enfants en région parisienne. Enfin, pour inciter les banques à être moins chiches dans la distribution de prêts conventionnés aux plus pauvres, le fonds de garantie des prêts, annoncé depuis plusieurs mois, sera effectivement créé dès le 1er juillet.

F. V.

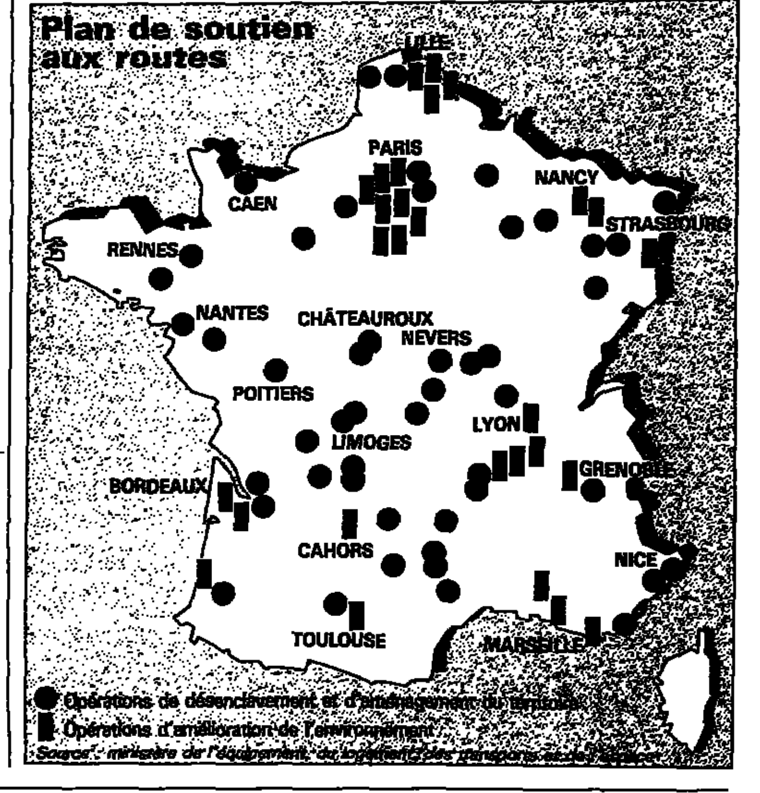
(1) le ministre du logement avait déjà obtenu l'été dernier qu'elle puisse s'appliquer deux fois entre 1993 et 1997.

Un milliard de plus pour les transports

L'Etat augmentera d'un milliard de francs les crédits budgétaires consacrés aux routes (800 millions de francs) et aux transports collectifs (200 millions) en 1992. Cette rallonge sera financée par un redéploiement budgétaire et un remboursement accéléré de la part des sociétés d'autoroutes de leurs dettes à l'égard de l'Etat.

Les 800 millions de francs accordés aux routes porteront à 6,6 milliards de francs le budget consacré aux *infrastructures routières* en 1992 *(voir carte ci-dessous).* Dans cette enveloppe, 150 millions de *francs* iront à des aménagements en matière d'environnement. Un programme de réhabilitation des routes et autoroutes les plus critiques visera à lutter contre le bruit le long des voies rapides en milieu urbain par l'installation d'écrans antibruit, de *couvertures* et d'isolation de façades d'immeubles. Il portera aussi sur la sécurité avec la résorption de *certains* « points noirs ». Quelque 650 millions de francs seront attribués à l'aménage*ment du territoire.* Le désenclavement de certaines régions sera accéléré, principalement dans le *Massif Central* (RN 20, RN 9, RN 7) et certaines grandes liaisons transversales seront modernisées, comme la route centre Europe-Atlantique.

Dans le domaine de transports *collectifs, 200 millions* de francs supplémentaires seront débloqués en 1992 tant pour le tramway en *province* (Nantes, Strasbourg et Rouen) que pour les projets Météor et Eole en Ile-de-France.



Source : ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace.

Hongrie : six mois avant Suzuki

General Motors ouvre la première usine d'assemblage

BUDAPEST

de notre correspondant

Comme toujours en Hongrie, les symboles ont été particulièrement soignés : la première voiture produite sur le sol magyar, une Opel Astra, doit sortir de l'usine de General Motors, à Szentgotthard, près de la frontière autrichienne, le vendredi 13 mars, deux jours avant la fête nationale. Pour donner un aspect encore plus solennel à l'événement, le premier ministre, M. Jozef Antall, devait se rendre dans cette usine de 600 salariés, qui compte fabriquer 200 000 moteurs et assembler 15 000 Astra par an. La *« division socialiste du travail »* entre anciens pays du Comecon avait exclu la Hongrie du marché automobile. Elle s'était vue assigner la tâche de produire des autobus *(Ikarus)* et des camions (Raba). La société Raba, ainsi que l'État hongrois, sont du reste partenaires de la joint venture détenue à deux tiers par General Motors, dont l'investissement de 501 millions de deutschemarks (1,7 milliard de francs environ) est l'un des plus importants dans le pays.

General Motors est le premier constructeur occidental à *s'implanter* sur le marché magyar et bat d'une courte tête Suzuki. Les petits modèles Swift du groupe nippon doivent sortir cet automne de la première usine d'assemblage de voitures japonaises en Europe de l'Est, établie dans le nord de la Hongrie, sur l'emplacement d'un ancien terrain militaire soviétique. Les négociations pour l'installation de General Motors et de Suzuki ont débuté il y a plusieurs années avec le précédent pouvoir socialiste. La partie de bras de fer s'est poursuivie avec le nouveau gouvernement conservateur, qui a finalement accordé des avantages à court terme aux deux groupes : dispense de taxes douanières et, pendant dix ans, exemption d'impôts sur les bénéfices. Résultat : le prix de vente de ces voitures assemblées en Hongrie sera inférieur de 20 % à celui des autres marques. Le gouvernement s'est aussi engagé à protéger le marché pour les deux constructeurs. Les importations de véhicules *neufs et d'occasion sont plafonnées* à 60 000 pour les six premiers mois de cette année. Ce quota, au moins 50 % inférieur à celui de 1991, pourrait être reconduit.

Officiellement, ces mesures sont destinées à « compenser » les deux groupes automobiles qui pensaient arriver sur un terrain vierge. Mais, avec la libéralisation du marché et l'abolition du monopole sur l'importation des voitures, le marché magyar a connu un boom depuis trois ans : certes, 70 % des 2,5 millions de véhicules immatriculés en Hongrie proviennent toujours des pays de l'Est, mais, avec l'augmentation substantielle du prix des *« voitures socialistes »*, la demande s'oriente de plus en plus vers les modèles occidentaux.

YVES-MICHEL RIOLS

Malgré les pertes de sa filiale américaine

Renault-Véhicules industriels renoue avec les bénéfices

***Confronté à une baisse du marché des camions* de 10 % en Europe et de 35 % en Amérique du Nord, Renault-Véhicules industriels (RVI) a néan*moins terminé l'exercice 1991* avec un léger bénéfice de 23 millions de francs. Son chiffre d'affaires s'établit à 27,4 milliards de francs, en baisse de 7,7 % sur l'exercice précédent. *L'amé*lioration de la productivité de la firme (les effectifs ont baissé de 7 %), mais aussi les premières éco*nomies d'échelle résultant de l'alliance avec Volvo* (au *niveau* de la rationalisation des achats essentiellement), le *refus* de participer à la *guerre* des prix, en vigueur en particulier aux Etats-Unis, expliquent ce relativement bon résultat dans une *conjoncture très difficile. Aux Etats-Unis, Mack, la* filiale de RVI, a essuyé une perte de 164 millions de dollars (935 millions de francs).**

Mack, le bouledogue de RVI

ALLENTOWN (PENNSYLVANIE)

de notre envoyé spécial

« Mack is best because of you » (« Mack est meilleur grâce à vous »), *« Quality keeps customers »* (« La qualité fidélise la clientèle ») : ces slogans qui firent la réputation des célèbres camions américains aux allures de bouledogue – animal devenu l'emblème du constructeur – sont désormais passés de mode. La part de Mack Trucks aux Etats-Unis, sur le marché des véhicules de plus de 15 tonnes, n'est plus que de 10,6 %, contre 18 % en 1984, et les pertes cumulées des trois derniers exercices (1989 à 1991 inclus) dépassent les 500 millions de dollars.

Aussi, dans l'usine d'assemblage de Macungie, près d'Allentown, où se trouve le siège de l'entreprise *américaine qui fête cette année ses* quatre-vingt-douze ans, le nouvel hymne – *« Yes I can »* (« Oui je peux ») – correspond mieux aux nouveaux objectifs d'amélioration drastique de la productivité et de la qualité, en vue d'un retour progressif à l'équilibre, à l'horizon 1994, que s'assigne Renault-Véhicules industriels : celui-ci est devenu, en octobre 1990, propriétaire à 100 % du numéro *cinq* du poids-lourd aux Etats-Unis, après un accord commercial en 1979, doublé d'une prise de participation *de 10 %, portée à 45 % huit* ans plus tard.

Les relations entre RVI et Mack Trucks ont *longtemps* été empreintes d'une cordiale défiance réciproque. Le groupe français accordait peu de crédit à l'ancienne direction, qui avait décidé en 1987 d'inaugurer la seconde usine d'assemblage du groupe, à Winnsboro (Caroline-du-Sud), sans s'y être véritablement préparée. Pendant *quelque temps,* Mack a *vécu sur* l'illusion d'un marché porteur qui masquait ses pertes de compétitivité, jusqu'à ce que sa clientèle, concentrée sur la côte Est et dans l'industrie de la construction (la région et le secteur qui ont le plus souffert de l'*actuelle récession*) reporte ses achats à des jours meilleurs.

Négociations avec le syndicat unique

Dans un premier temps, la nouvelle direction, où ne siègent que deux Français, s'est efforcée de serrer les boulons de la gestion, d'accroître la productivité (elle a augmenté de 16 % entre *juin* 1990 et décembre 1991), de réduire les stocks (de 39 % durant la même période) et a lancé de nouvelles séries. Elle a ainsi ramené les pertes de l'exercice 1991 à 164 millions de dollars contre 318 millions l'*année précédente* (dont, *il* est vrai, 108 millions de provisions de restructuration) sur un chiffre d'affaires de 1,177 milliard de dollars (contre 1,5 milliard). Les grands concurrents (Volvo-GM, Paccar, Daimler-Benz/Freightliner et le numéro un, Navistar) ont, eux aussi, fortement souffert de la chute de 35 % du marché en 1991.

Pour RVI, qui a injecté 135 millions de dollars dans l'entreprise en 1991, l'avenir de Mack dépend du redressement de ce marché, des efforts redoublés de qualité et, en partie, du contrat qui sera renégocié en octobre avec le syndicat unique, l'United Auto Workers (UAW), un redoutable partenaire. Une question de survie pour les salariés de Mack, dont les effectifs ont été brutalement ramenés de 12 000 en 1985 à 5 400 à la *fin* de l'année dernière.

S. M.

Révisions stratégiques et crise économique

Les exportations militaires de la France ont baissé de 33 % en 1991

C'est un mauvais bilan que le *président* du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), M. Henri Martre, par ailleurs *président* d'Aérospatiale, a dressé jeudi 12 mars en confirmant un effondrement des chiffres d'affaires et des commandes militaires sous l'effet des révisions stratégiques et des économies pratiquées en 1991 par toutes les armées du monde (*le Monde* du 14 janvier). *Les* exportations sont en retrait de 33 % et les commandes de 30 % (93 milliards de francs de commandes contre 132 milliards en 1990).

L'aéronautique civile n'a pas pu compenser cette chute et M. Martre prévoit que le chiffre d'affaires total devrait diminuer d'un quart d'ici à 1994 par rapport au niveau atteint en 1990. *« Le problème de l'emploi va se poser dans toute son ampleur »,* a conclu M. Martre. Les effectifs de la branche ont diminué de 2 % en 1991.

Restructuration en Italie

Ansaldo et Breda rapprochent leurs activités ferroviaires

Les groupes publics italiens IRI et EFIM ont annoncé jeudi 12 mars le rapprochement de leurs activités de construction ferroviaire et *aéronautique*. Dans le secteur ferroviaire, l'accord prévoit un échange de participations minoritaires entre Ansaldo Transporti pour IRI et Breda Ferroviaria pour EFIM, qui prendront ensuite des participations dans le constructeur privé Firema pouvant aller jusqu'à 49 %. *Ansaldo*, producteur de signalisation ferroviaire et d'équipements électriques des motrices et wagons, possède déjà 22 % de Firema, le deuxième constructeur italien des composants électriques et mécaniques des chemins de fer.

L'addition des activités ferroviaires des trois parties donnera naissance à l'un des plus importants producteurs européens de matériel de chemin de fer et devrait représenter un chiffre d'affaires total de près de 2 000 milliards de lires, soit environ 9 milliards de francs. EFIM et Finmeccanica (holding de l'IRI contrôlant Ansaldo) ont aussi signé un accord dans le secteur de la défense et de l'aéronautique.

ÉCONOMIE

Conseiller du gouvernement de Moscou

M. Jeffrey Sachs juge les deux prochains mois cruciaux pour l'économie de la Russie

Plus de deux mois après son lancement, la thérapie de choc lancée par le gouvernement russe pour tenter d'enrayer la crise économique est encore loin de porter ses fruits.

Selon plusieurs membres du gouvernement, cités jeudi 12 mars par le quotidien *Izvestia*, le déficit budgétaire atteindra 10 % du PNB (produit national brut) de la Russie au premier trimestre, alors qu'une diminution de 1 % avait été annoncée. La réduction du déficit budgétaire est l'une des clés du programme de stabilisation lancé début janvier en Russie.

D'autre part, selon les reponsables interrogés par les *Izvestia*, la chute de la production commencée sous la présidence de M. Gorbatchev se poursuit, sans entraîner pour autant la restructuration nécessaire au redémarrage de l'économie.

De passage à Paris jeudi 12 mars, M. Jeffrey Sachs, professeur à Harvard et conseiller du gouvernement russe (après avoir été celui du gouvernement polonais, il y a deux ans), a lui aussi dressé un tableau très noir des perspectives économiques de la Russie.

Selon lui, les mesures drastiques entrées en vigueur en janvier (libération des prix, réduction du déficit budgétaire, restriction de la politique monétaire) étaient les seules envisageables compte tenu de l'ampleur des dérèglements économiques du pays.

La décision du FMI

Le resserrement de la politique monétaire (diminution des avances budgétaires et des crédits faits aux entreprises) n'a cependant pas été suffisant. Les deux prochains mois seront cruciaux, a averti M. Sachs, car l'on saura rapidement si le programme lancé en janvier est voué à l'échec. Si tel était le cas, il sera impossible de redresser rapidement la situation et les institutions démocratiques pourraient être mises en péril.

La Russie présentera lundi 16 mars les bases de son programme économique au Fonds monétaire international (FMI). Si ce programme est approuvé et lorsque la Russie deviendra officiellement membre du Fonds (probablement en mai), elle pourra bénéficier de crédits internationaux.

Selon M. Sachs, les experts du FMI ont calculé qu'au cours de l'année 1992, 12 milliards de dollars seront nécessaires, au minimum, pour assurer l'équilibre de la balance des paiements du pays.

F. L.

Alors que les caisses d'épargne sortent du « rouge »

Aux États-Unis, les banques ont vu leurs profits augmenter de 15 % en 1991

Onze grandes banques américaines figurant parmi les quinze premières ont encore perdu de l'argent en 1991, mais l'ensemble de la profession a vu ses profits augmenter de 15 % l'année dernière, indique la Federal Deposit Insurance Corp (FDIC), qui assure les 11 920 principaux établissements bancaires américains à l'échelon fédéral.

NEW-YORK

de notre correspondant

A la fin décembre 1991, le total des bénéfices des banques américaines atteignait 18,6 milliards de dollars (104 milliards de francs) contre 16,1 milliards en 1990, un chiffre qui est encore loin des 24,8 milliards enregistrés en 1988 avant que le système bancaire américain vacille sous le poids des pertes du secteur immobilier et des effets de la récession, tant auprès des particuliers que de ses entreprises clientes. Cette amélioration a été surtout sensible au cours du dernier trimestre 1991 – lorsque les profits de la profession ont totalisé 3,68 milliards de dollars contre 907 millions pour la même période de l'exercice précédent – et provenait essentiellement de la baisse des taux d'intérêt (qui a diminué d'autant le coût de collecte de l'argent) et, surtout, des revenus tirés des opérations sur valeurs mobilières grâce à la hausse de Wall Street. Sans ces éléments, le total des revenus des banques américaines aurait baissé de 1,2 % en 1991 pour s'établir à 14,8 milliards de dollars contre 15 milliards l'année précédente sur des données comparables.

Une facture de 130 milliards de dollars

M. William Taylor, le nouveau président du FDIC, a refusé de dresser la liste des grandes banques mal en point, mais chacun sait que les établissements californiens ont une convalescence difficile (« le Monde Economie » du 10 mars) et que la Citicorp, le numéro un de la profession, est toujours mal en point malgré les importants « dégraissages » auxquels la banque de M. John Reed a procédé. La « liste rouge » de la FDIC, régulièrement mise à jour par cet organisme fédéral et qui recense les banques à problèmes, contient encore plus de mille noms, et le Congrès se demande comment la profession va pouvoir rembourser les quelque 70 milliards de dollars injectés dans le système depuis cinq ans, sur deniers publics.

Par ailleurs, les caisses d'épargne américaines – dont les pertes colossales, depuis plusieurs années, constituent un *« scandale du siècle »* à répétition – ont enregistré en 1991 leur première année bénéficiaire depuis cinq ans avec un profit de 1,97 milliard de dollars pour l'ensemble de la profession, contre une perte de 2,90 milliards de dollars en 1990 et de 132 milliards en 1986 lorsque a éclaté l'affaire. Là aussi, la baisse des taux d'intérêt a eu un effet bénéfique sur 86 % des 2 096 *Savings and Loans* (caisses d'épargne) qui, en 1991, sont sorties du « rouge ».

Un bilan qui doit être relativisé en rappelant qu'au cours des trois dernières années, le tiers des caisses d'épargne ont disparu, reprises par d'autres établissements ou, là encore, par la puissance publique *via* le Resolution Trust Corp, un organisme créé pour liquider et revendre au plus offrant les centaines d'établissements en faillite. A la fin décembre 1991, les actifs des caisses d'épargne ne représentaient plus que 876 milliards de dollars, contre 1 300 milliards trois ans plus tôt lorsqu'on comptait encore près de trois mille caisses d'épargne.

En communiquant ces informations, M. Timothy Ryan, le directeur de l'Office of Thrift Supervision, l'organisme de contrôle des caisses d'épargne, a indiqué qu'elles témoignaient d'*« une stabilisation de la situation »* et constituaient peut-être le signe annonciateur de la fin de cette débâcle qui, à la fin décembre 1991, avait déjà coûté 105 milliards de dollars au contribuable américain. Un chiffre qui vient de s'alourdir de 25 milliards de dollars supplémentaires puisque la commission bancaire de la Chambre des représentants vient de voter, le 12 mars, une nouvelle enveloppe de 25 milliards de dollars, portant à 130 milliards de dollars, à ce jour, la facture totale des caisses d'épargne américaines.

SERGE MARTI

La production pétrolière russe ne se redressera pas avant 1996

La production pétrolière de la Russie risque de ne pas dépasser 360 millions de tonnes en 1992 (contre 550 millions de tonnes en 1983, année record), selon le président de la société russe d'État Rosneftgaz, M. Lev Tchourilov, cité par l'agence Interfax.

En 1991, la Russie avait produit 450 millions de tonnes de pétrole et prévoyait, en dépit de ses difficultés actuelles, d'atteindre 400 millions cette année et 345 millions en 1993. En fait, les prévisions officielles, selon *les Nouvelles de Moscou*, ne tablent pas sur une remontée du rythme d'extraction avant 1996.

Pour M. Tchourilov, le rétablissement de la situation passe par un retour à une structure de direction de type centralisé et par une libération des prix à la production. Dans son programme de réformes économiques présenté fin février au Fonds monétaire international, Moscou a proposé de multiplier par *« quatre ou cinq »* les prix de l'énergie. La tonne de pétrole passerait ainsi de près de 500 roubles par tonne à 2 200 roubles environ. Du fait de la dévaluation du rouble, *« cela correspondrait,* selon la revue spécialisée *Pétrostratégies, au tiers du prix du marché international »*, contre 3 % actuellement.

INDICATEURS

ESPAGNE

• **Inflation : + 0,7 % en février.** – L'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,7 % en février, a annoncé l'Institut national de la statistique espagnol jeudi 12 mars. Ce mauvais résultat porte le taux d'inflation exprimé en glissement annuel (février 1992 comparé à février 1991) à 6,8 %. La persistance d'un taux d'inflation élevé pourrait contraindre les autorités espagnoles à revenir à une politique de taux d'intérêt élevés, alors que le crédit a été légèrement assoupli le mois dernier.

ETATS-UNIS

• **Ventes au détail : + 1,3 % en février.** – Confirmant une reprise de la consommation, les ventes au détail ont augmenté de 1,3 % en février après une progression de 2,1 % (chiffre révisé en hausse) en janvier. C'est la première fois depuis 1985 que cet indicateur augmente de plus de 1 % pendant deux mois consécutifs, a souligné le département du commerce. Sur l'ensemble de l'année 1991, ces ventes avaient enregistré une hausse limitée à 0,8 % (contre 3,8 % en 1990 et 6 % en 1989).

COMMUNICATION

L'avenir de La Cinq

M. Berlusconi se plaint des manœuvres de ses concurrents

M. Silvio Berlusconi, président de Fininvest et candidat à la reprise de La Cinq, semble avoir des difficultés à mettre en place un tour de table. Le magnat italien avait promis de recapitaliser la chaîne grâce à de nouveaux partenaires qui apporteraient ensemble 1,5 milliard de francs. Jeudi 12 mars, M. Berlusconi s'est plaint des manœuvres des autres chaînes de télévision . *« Nous avons affaire à une opposition dure de la part de ceux qui veulent profiter de la disparition de La Cinq pour accroître leur part d'audience et de recettes publicitaires »*, a affirmé M. Berlusconi à la sortie d'une réunion du patronat italien. *« Tous les partenaires que nous approchons sont aussitôt contactés par nos concurrents qui les traitent de « collaborateurs ». Il est très difficile de trouver quelqu'un qui ait le courage d'aller contre cet establishment. »*

Pour la première fois depuis le mois de décembre, date à laquelle La Cinq a déposé son bilan, M. Berlusconi s'est montré pessimiste. *« Je suis déterminé mais je ne peux pas l'être au-delà de la raison, même si nous travaillons actuellement à rechercher s'il est ou non possible d'accomplir un miracle. Chaque jour qui passe nous coûte 500 millions de lires »* (2,3 millions de francs). M. Berlusconi a aussi fait état de *« difficultés politiques »* sans donner d'autres précisions.

En Grande-Bretagne

Claques publicitaires interdites

Un spot publicitaire pour une boisson gazeuse à l'orange a été interdit en Grande-Bretagne, pour avoir donné aux enfants l'idée de s'infliger des paires de claques, a indiqué jeudi 12 mars, l'Independent Television Commission (ITC), chargée du contrôle de la publicité télévisée en Grande-Bretagne. Dans le film incriminé, un bon génie de couleur orange assène des deux mains, en même temps sur les deux joues, des claques « revigorantes » à un buveur du jus dynamisant, l'objectif étant de montrer l'effet produit par la boisson.

L'ITC a reçu vingt-huit plaintes de parents, de médecins et d'enseignants, inquiets de voir des enfants se taper dessus. Jusqu'à aboutir à une perforation des tympans, dans deux cas. La commission a d'abord demandé que l'annonce publicitaire ne soit diffusée que le soir, mais les plaintes continuant à affluer, elle l'a tout bonnement interdite. – *(AFP.)*

□ **Jean-François Renault nouveau président des journalistes sportifs.** – Jean-François Renault, rédacteur en chef de *l'Équipe*, a été élu président de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF), au cours du 34ᵉ congrès, réuni les 10 et 11 mars à Agde (Hérault). Le bureau comprend plusieurs vice-présidents : Michel Fradet *(Sud-Ouest)*, Guy Mislin *(France Football)*, Jean-Etienne Deschuet *(le Républicain lorrain)*, Lionel Lestang *(la Dépêche du Midi)* et Daniel Pégois (indépendant). Jean-Marc Michel (FR 3-Côte d'Azur) est délégué pour l'audiovisuel tandis qu'Albert Courtine *(le Progrès* de Lyon) et Michel Dorier *(le Bien public)* sont secrétaires généraux et Bernard Marcout (AFP) trésorier.

□ **Jean Ferniot nommé président du conseil de surveillance de *l'Evénement du jeudi*.** – Le conseil de surveillance de *l'Evénement du jeudi* a décidé de coopter Jean Ferniot à la présidence de la société éditrice. Il succède à Bruno Monnier, récemment décédé (*le Monde* du 19 décembre 1991). Cette nomination devra être ratifiée par une prochaine assemblée générale. Jean Ferniot, soixante-treize ans, a commencé sa carrière de journaliste à l'Agence France-Presse (AFP), avant de diriger les rédactions de *France-Soir* puis de *l'Express*, tout en assurant des chroniques à RTL et à la télévision. Le conseil de surveillance de *l'Evénement du jeudi* est désormais composé de MM. Jean Ferniot, Herbert Axelrad, Jacques Derogy et Daniel Morgaine.

EN BREF

□ **Accord international sur la sécurité des pétroliers.** – A l'occasion de la 32ᵉ session du comité de la protection du milieu marin de l'Organisation maritime internationale (l' « ONU de la mer ») réunie à Londres du 2 au 6 mars, des mesures ont été arrêtées concernant les nouvelles règles de construction des navires pétroliers. La conception, avancée par la France, de navires à *« pont intermédiaire »* situé à 6 mètres de fond a été reconnue par les autres pays et elle a été jugée au moins équivalente à celle des pétroliers à double coque prônée par les Etats-Unis. Quant aux pétroliers existants, les contrôles seront plus fréquents et les tankers de plus de 30 ans seront éliminés de la flotte.

□ **Aggravation du déficit du commerce extérieur des produits de la mer.** – Avec un déficit de 11,2 milliards de francs en 1991, le commerce extérieur français des produits de la mer poursuit une évolution déjà observée depuis quelques années. Malgré une relative stabilité des volumes échangés (en baisse de 1,3 % à 512 000 tonnes), de fortes hausses de prix ont contribué, surtout à l'importation, à une aggravation de 9,5 % (en valeur) du déficit. Les importations de saumon, en progression de 13 % en volume pour atteindre 2,6 milliards de francs, expliquent en grande partie cette dégradation.

□ **Service maritime franco-russe entre Le Havre, Dunkerque et Saint-Pétersbourg.** – La Compagnie générale maritime (CGM) et la compagnie russe Baltic Steamship Company ont décidé d'ouvrir un service commun entre la France et la Russie. Cette liaison maritime entre Le Havre, Dunkerque et Saint-Pétersbourg implique une politique tarifaire commune et des horaires alternés des navires mis en ligne. La CGM met en service un petit bateau porte-conteneurs, le *CGM Tchekhov*, et la Baltic le *Mekhanik-Evgrafov*, un cargo polyvalent

La politique commerciale de Washington en question

L'accord de libre-échange nord-américain pourrait nuire au commerce international, selon les experts du GATT

La formation d'espaces économiques régionaux est peut-être positive pour les pays participants, mais se révèle parfois nuisible pour le commerce multilatéral. Tel est le message adressé jeudi 12 mars par les experts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) aux responsables américains. *« La taille des économies en jeu dans un accord de libre-échange entre le Canada, le Mexique et les Etats-Unis pourrait, par un déplacement des courants d'échanges, nuire au commerce de pays tiers avec les Etats-Unis »*, souligne le rapport.

Les experts de Genève rappellent que les États-Unis, premier importateur mondial, ont une responsabilité majeure dans l'aboutissement des négociations multilatérales en cours depuis six ans, à un moment où l'on *« craint de plus en plus que le régionalisme, le bilatéralisme, l'unilatéralisme, ou diverses formes de commerce « administré » n'affaiblissement les principes fondamentaux du GATT »*. En dehors de l'accord de libre-échange négocié avec le Canada et le Mexique, les Etats-Unis ont mis en place un régime préférentiel avec Israël et négocient actuellement avec l'ensemble de l'Amérique latine, dans le cadre de l'initiative pour les Amériques lancée par le président Bush en 1990.

Au cours des deux dernières années, les Etats-Unis ont pris un certain nombre de mesures favorables au commerce international : le Congrès a prolongé l'autorisation donnée à l'administration de mener des négociations commerciales accélérées ; le principe de la clause de la nation la plus favorisée a été étendue à plusieurs pays (Pologne, Tchécoslovaquie, Chili) ; la législation a été mise en conformité avec les principes du GATT dans plusieurs secteurs . De plus, les Etats-Unis ont déclaré que leurs nouveaux accords préférentiels suivraient les règle du GATT.

Malgré ces efforts, le GATT a jugé bon de lancer un *« avertissement en rappelant que le système de commerce multilatéral traverse actuellement une phase critique »* .

SOCIAL

Un millier de poids lourds bloqués à Hendaye

Les transitaires en douane protestent contre la disparition de leur métier en 1993

BAYONNE

de notre correspondant

Près d'un millier de poids lourds sont bloqués sur une file qui s'étire sur une quinzaine de kilomètres sur l'autoroute A 63 au Pays basque. Telle est la conséquence d'un nouveau mouvement de grève des transitaires en douane à la frontière franco-espagnole. Des mouvements similaires ont également été observés à la frontière catalane où, en milieu de semaine, la police espagnole a démantelé les barrages.

Depuis le mois de février, les transitaires en douane demandent un plan de reconversion et des mesures sociales pour leur profession, très menacée du fait de la suppression des barrières douanières au sein du marché unique européen. Deux cent cinquante personnes vivent de ces activités de transit du côté français et un millier environ du côté espagnol.

A la fin du mois de février, les transitaires avaient bloqué les passages de camions, provoquant une situation jamais connue en pays basque : les véhicules immobilisés étaient alignés sur une vingtaine de kilomètres entre la frontière et la ville de Biarritz sur l'A 63. A la suite de ce mouvement, un haut fonctionnaire français, M. Philippe Lacarrière, avait été chargé par le ministère des transports de proposer des solutions pour la mi-avril.

En principe, les transitaires doivent reprendre leur travail aujourd'hui. Toutefois, les autorités savent que ces professionnels, *« acculés et qui n'ont plus rien à perdre »*, maintiendront la tension. Une cellule de crise a été mise en place par les autorités françaises à Hendaye.

PATRICK BUSQUET

La hausse des dépenses d'assurance-maladie a été limitée à 0,3 % en janvier

Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ont atteint 30,9 milliards de francs en janvier, en progression de 0,3 % par rapport au mois précédent. Cette évolution modérée, indique la CNAMTS, s'explique notamment par le taux de croissance nul enregistré dans le secteur de l'hospitalisation privée (après 3,1 % en décembre) comme dans celui des prescriptions et par le recul des honoraires privés (-0,3 %). On relève en particulier une poursuite de la baisse des remboursements d'actes de biologie et de radiologie.

En revanche, les versements aux hôpitaux publics progressent de 0,7 % après 1,9 % en décembre.

□ **Nouvelle grève des dockers.** – A l'appel de la fédération CGT des ports et docks, les dockers devaient observer de nouvelles grèves vendredi 13 et lundi 16 mars, ce qui va perturber gravement durant quatre jours consécutifs le trafic portuaire. *« Gouvernement et patrons, devant l'immense gâchis qu'ils ont organisé, seraient bien inspirés de prendre en considération les revendications des ouvriers dockers ; il en est encore temps »*, indique-t-on à la fédération. Pour leur part, les chargeurs (c'est-à-dire les exportateurs) maritimes français ont décidé, pour tenir compte de l'aggravation de l'insuffisante fiabilité des ports, d'appliquer une surcharge tarifaire de 400 dollars (2 300 francs) par conteneur embarqué à Anvers ou Rotterdam vers les Etats-Unis, faute de pouvoir l'être au Havre ou à Marseille.

VIE DES ENTREPRISES

Création d'une cellule commune de développement

Philips et Motorola renforcent leur collaboration dans les circuits intégrés

AMSTERDAM

de notre correspondant

Le néerlandais Philips et l'américain Motorola vont développer ensemble les puces électroniques entrant dans la composition du compact disc interactif (CDI) mis au point et produit par le groupe d'Eindhoven, a-t-on appris aux Pays-Bas jeudi 12 mars. Motorola fabrique déjà une partie des composants électroniques du CDI, Philips produisant lui-même le reste. Mais les deux partenaires ont décidé de sortir de cette relation fournisseurs-clients pour créer, selon un porte-parole de la multinationale, *« une cellule commune de développement »* de l'électronique du CDI.

Le porte-parole du groupe néerlandais a précisé qu'*« une dizaine de personnes »* travailleraient dans ce *« centre de développement commun » qui prendra forme d'ici à l'été.* Mais il s'est refusé à indiquer sa localisation ainsi que le montant de l'investissement consenti à cette occasion par Philips. C'est la première fois depuis l'arrêt du programme Megachip (mise au point de puces de 1 mégabit) et son retrait du programme européen de recherche JESSI, en septembre 1990 (*le Monde* du 6 septembre 1990) que la multinationale d'Eindhoven repasse à l'offensive dans le domaine des semiconducteurs et des circuits intégrés.

« Il ne faut pas exagérer l'importance de l'association avec Motorola », a cependant affirmé le porte-parole de Philips, soucieux de relativiser un article du quotidien économique néerlandais *Het financieele Dagblad* annonçant la création *« sous quelques mois »* d'un joint-venture avec Motorola couvrant (pendant au moins dix ans) le développement des puces à fonction précise (par opposition aux puces à mémoire), nécessaires aux produits de la division électronique grand public.

« Plusieurs dizaines de millions de florins » seront investis, écrit le journal, citant en l'occurrence le directeur de Philips Interactive Medias Systems, M. Gaston Bastiaens. Lors d'une conférence la veille à San Francisco, celui-ci a expliqué que Philips souhaitait *« garder son avance dans le domaine des technologies multimédias »* et devait à cette fin concevoir *« à un rythme plus élevé des puces plus rapides et possédant plus de capacités »*. C'est de ce besoin qu'est née l'idée d'un *« centre de développement »* appelé à devenir, selon M. Bastiaens, *« une plate-forme de création où les créateurs se tueront presque au travail »*.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Cardif (Compagnie bancaire) : bénéfice net consolidé en hausse de 15 % en 1991.** – Le groupe Cardif, filiale spécialisée dans l'assurance de la Compagnie bancaire (Paribas), a enregistré en 1991 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 168,6 millions de francs, en hausse de 15 % par rapport à 1990. Les primes émises en 1991 ont atteint 7,4 milliards de francs, en hausse de 27 % par rapport à 1990. L'encours géré est de 46,9 milliards de francs en fin d'année, après une progression de 25 %. Rapporté à une action, le bénéfice net s'établit à 52,2 francs, contre 45,2 francs en 1990. L'assemblée générale, le 21 avril, devra approuver la distribution d'un dividende maintenu à 10 francs par action plus 5 francs d'avoir fiscal, avec possibilité de paiement en actions.

□ **Credit lyonnais Bank Nederland : baisse de 51,6 % du bénéfice net en 1991.** – Credit lyonnais Bank Nederland (CLBN), la filiale aux Pays-Bas de la banque française, a enregistré en 1991 un bénéfice net de 30,1 millions de florins (90 millions de francs), soit une baisse de 51,6 % par rapport à 1990. Le résultat brut a en revanche progressé de 8,3 % à 177,1 millions de florins (550 millions de francs). Le recul du bénéfice net est directement lié à la hausse du montant affecté aux provisions pour risques qui est passé de 100 millions en 1990 à 147 millions de florins (455 millions de francs) en 1991. CLBN est à l'origine des engagements désastreux de la banque française aux côtés de Gian Carlo Parretti. Le produit bancaire s'est élevé à 668,7 millions (2 milliards de francs), soit pratiquement au niveau de 1990 (668,9 millions). Le total du bilan s'est établi à 32,6 milliards de florins (110 milliards de francs) au 31 décembre 1991 contre 35,3 milliards au 31 décembre 1990.

□ **Chargeurs double sa marge opérationnelle.** – Le groupe diversifié Chargeurs (textile et communication) a dégagé en 1991 un bénéfice net de 366 millions de francs, en retrait de 30 % sur celui de l'exercice précédent. En éliminant l'impact des facteurs exceptionnels, l'amortissement des écarts d'acquisition et le résultat des activités cédées (la vente du solde de la participation dans UTA), Chargeurs voit son résultat passer d'une perte de 212 millions de francs en 1990 à un bénéfice de 246 milions de francs. La marge opérationnelle du groupe a doublé l'an dernier, pour atteindre 314 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 10,26 milliards de francs).

OPA

□ **Perrier : les offres publiques seront closes le 23 avril.** – Les deux offres publiques d'achat (OPA) déposées sur Perrier – l'une par Exor, la Société générale et Saint Louis et l'autre par Nestlé et Indosuez – s'achèveront toutes deux le 23 avril, a indiqué la Société des Bourses françaises (SBF) dans un avis publié le 12 mars. L'offre de Nestlé et Indosuez, qui aurait dû être close le 24 mars, est donc prolongée d'un mois. Celle lancée par la famille Agnelli (*via* Exor) et qui détient avec ses alliés Société générale et Saint Louis 49,3 % des actions de Perrier a reçu, jeudi 12 mars, le visa de la Commission des opérations de Bourse (COB). Ces deux propositions concurrentes sont effectuées au même prix de 1 475 francs par titre. De son côté l'Arab Banking Corp a encore augmenté sa participation dans la firme de Vergèze de 4,40 % à environ 5 %.

ACQUISITION

□ **Rhône-Poulenc reprend certaines activités céréalières du groupe Orsan.** – Rhône-Poulenc va acquérir prochainement certaines activités céréalières françaises du groupe Orsan (filiale semencière et bio-activités de Lafarge Coppée). Les activités de recherche maïs et de céréales à paille autogames devraient être reprises par le secteur « agro » de Rhône-Poulenc, sous réserve de l'accord des autorités de tutelle. La firme devrait également récupérer la participation de 66 % qu'Orsem, filiale d'Orsan, détenait dans la société Belloy. Cette dernière produit et commercialise des semences de céréales à paille et de protéagineux, et a réalisé un chiffre d'affaires de 98 millions de francs en 1991.

□ **CEA-industrie et Cogema autorisés à étendre leurs participations.** – CEA-industrie, le holding qui gère les participations du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), et la Cogema, filiale à 100 % du CEA, sont autorisés à prendre ou étendre leurs participations dans des entreprises ou à en acquérir sans autorisation ministérielle préalable, selon deux décrets publiés au *Journal officiel* du 12 mars. Cette modification intervient trois mois après l'annonce par le gouvernement d'un projet de fusion des activités civiles de Thomson avec CEA-industrie. Les deux décrets annulent l'application à CEA-industrie et à la Cogema de l'article 2 du décret de 1953 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques. Au terme de cet article, ces entreprises devaient, avant de se livrer à des opérations d'achat ou des prises de participation, recevoir l'approbation conjointe par arrêté du ministre de l'économie et des ministres concernés.

CAPITAL

□ **Elf-Aquitaine : les actions souscrites 2,7 fois.** – En dépit d'une conjoncture boursière devenue mois favorable, la vente de 2,3 % du capital du groupe pétrolier public Elf-Aquitaine s'est achevée jeudi 12 mars *« de manière très satisfaisante »*, indique le ministère des finances. Globalement, l'émission des 5,78 millions d'actions a été souscrite 2,7 fois. Les titres offerts aux investisseurs étrangers ont été souscrits 3,5 fois avec 8,4 millions de titres demandés pour 2,4 millions offerts et, pour la tranche française, la demande a été 2,25 fois plus importante que l'offre (7,6 millions d'actions demandées pour 3,38 millions offertes). Au vu de ces résultats, le gouvernement pourrait déplacer 15 % de la tranche internationale vers la tranche française, afin de mieux servir les investisseurs nationaux. L'action Elf-Aquitaine a fini la séance boursière de jeudi soir juste au-dessus du prix d'offre publique de vente de 360 francs après avoir continuellement baissé depuis l'annonce de la privatisation partielle le 3 mars.

LOTO MERCREDI 11 MARS 1992

19H55

2 4 9 21 37 43 — 18

Tirage n° 11

6 bons numéros	3	1 319 130 F
5	38	53 695 F
5	1 680	6 940 F
4	88 884	127 F
3	1 138 384	9 F

20H35

10 16 22 27 29 30 — 23

Tirage n° 11

6 bons numéros	3	2 876 330 F
5	25	73 500 F
5	1 121	5 735 F
4	89 880	115 F
3	1 866 183	9 F

TACOTAC

LE N° 295 394 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
95 394	GAGNENT	40 000 F
5 394		4 000 F
394		400 F
94		40 F
4		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 10 JUIN 1992

11 • TRANCHE
TIRAGE DU 12 MARS 1992

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 mars ⬇

La baisse se poursuit

Préoccupée par les événements économiques et financiers qui touchent l'Allemagne et la Grande-Bretagne, la Bourse de Paris perd de sa superbe depuis deux jours. Après un net repli mercredi, elle était à nouveau en baisse jeudi 12 mars de 0,41 % dès l'ouverture de la séance. Le repli s'accentuait rapidement pour se stabiliser autour de 1 % de baisse à la mi-journée. En fin d'après-midi, l'indice CAC 40 cédait encore du terrain pour perdre en clôture 1,33 % à 1 941,75 points et enfonçait nettement le seuil de résistance des 1 950 points. Le volume des échanges était légèrement supérieur à 2,50 milliards de francs.

Le regard des investisseurs reste fixé sur la poussée des prix en Allemagne et la réaction brutale de la Bourse de Londres à la présentation du budget britannique avant les élections générales. Autant d'événements qui font resurgir le spectre d'une hausse des taux d'intérêt et rendent encore plus incertaines les perspectives de reprise. Du coup, le loyer de l'argent à Paris reste fermement accroché au niveau des 10 %. Si on y ajoute des réflexes de prudence à l'approche des élections régionales en France, il n'est pas étonnant que les investisseurs délaissent la Bourse et retournent vers les marchés monétaires.

Du côté des valeurs, on note la baisse de 7,6 % de Métrologie avec 93 000 titres échangés, de 5,2 % de MMB et de 2,8 % de Chargeurs, qui annonce une baisse de 30 % de ses résultats en 1991. Elf-Aquitaine, dont l'offre au public se terminait jeudi soir, a été soutenu et est resté quasiment inchangé à 360,20 francs pour un prix d'offre de 360 francs dans un marché très important de 636 000 actions. Perrier gagne 0,6 %.

NEW-YORK, 12 mars =

Inchangée

A l'issue d'une séance indécise, irrégulière et peu active, Wall Street est resté inchangée jeudi 12 mars. Phénomène assez rare, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 208,63, sans aucune modification par rapport à la veille. Quelque 180 millions de titres ont été échangés, le nombre des baisses dépassait largement celui des hausses à 1 016 contre 611.

La Bourse de New-York a été victime à nouveau des tensions sur les marchés de taux. L'annonce par le département du commerce d'une nette hausse des ventes de détail en février aux Etats-Unis (1,3 % contre 0,8 % attendu par les experts) et d'une révision en forte hausse des chiffres de ces ventes pour janvier a fait bondir les taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire. Les taux moyens sur les bons du Trésor à 30 ans sont ainsi remontés à 8,02 % contre 7,95 % mercredi soir. Cette poussée des taux longs reflète les craintes de tensions inflationnistes des investisseurs.

VALEURS	Cours du 11 mars	Cours du 12 mars
Alcoa	67	66 5/8
ATT	38 1/4	37 7/8
Boeing	44 7/8	44 3/4
Chase Manhattan Bank	22 7/8	22 7/8
Du Pont de Nemours	44	44 1/8
Eastman Kodak	42 3/8	42 3/8
Exxon	55 3/8	56 1/2
Ford	38 1/2	38 3/4
General Electric	77 1/8	77 1/8
General Motors	37 7/8	37 3/4
Goodyear	61 1/2	61 1/2
IBM	87 5/8	89 1/8
ITT	63 7/8	63 1/8
Mobil Oil	59 7/8	60 1/2
Pfizer	72 7/8	72 5/8
Schlumberger	54 7/8	57
Texaco	56 1/2	57 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	145 1/4	145 3/8
Union Carbide	24 5/8	24 1/2
United Tech.	51 3/8	51 7/8
Westinghouse	19 1/2	19 3/8
Xerox Corp.	75	73 7/8

LONDRES, 12 mars ⬇

Vif recul

Pour la deuxième journée consécutive, les valeurs ont accusé une baisse sensible jeudi au Stock Exchange, déprimées par l'approche des élections et la crainte d'une victoire des travaillistes ou d'un Parlement sans majorité. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 29,1 points (1,1 %) à 2 593,3 dans un marché calme. Le volume des échanges s'est en effet élevé à 478,6 millions de titres contre 551,4 millions la veille. Les pertes ont cependant été limitées par une étude optimiste de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) décelant une reprise des ventes de détail. Avant la publication du rapport de la CBI, le marché avait perdu une trentaine de points. Le marché a reculé de 3,2 % en deux jours et les investisseurs attendent maintenant les prochains sondages, qui seront publiés dans la presse du week-end, afin d'avoir une meilleure idée de l'impact sur l'électorat du budget présenté mardi 10 mars par le gouvernement.

TOKYO, 13 mars ⬇

Nouvelle baisse

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a perdu vendredi 13 mars en clôture 105,82 points, soit 0,5 %, à 20 456,06 points dans un marché actif du fait de l'arrivée à échéance des contrats à terme sur indices de mars. Environ 520 millions de titres avaient été échangés dans la matinée, en forte hausse par rapport au volume de la matinée de jeudi (150 millions de titres) et même de la journée entière (297 millions). En dépit de quelques achats, la tendance est restée orientée à la baisse du fait de ventes des firmes d'investissement avant la fin de l'année fiscale qui se termine le 31 mars.

VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 13 mars
Akai	555	540
Bridgestone	1 090	1 100
Canon	1 280	1 310
Fuji Bank	2 010	2 030
Honda Motors	1 460	1 470
Matsushita Electric	1 270	1 280
Mitsubishi Heavy	585	582
Sony Corp.	3 940	3 960
Toyota Motors	1 280	1 280

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4106	4185
Arnault Associés	275	....
B.A.C.	80	....
Bque Vernes	798	....
Boiron (Ly)	369	369
Boisset (Lyon)	231	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	908	900
Calberson	400	....
Cardif	850	859
C.E.G.E.P.	180	...
C.F.P.I.	266	....
C.N.I.M.	1017	1019
Codetour	290	...
Conforama	1070	....
Creeks	214	....
Dauphin	301	....
Delmas	1050	....
Demachy Worms Cie	340	....
Devanlay	1050	1075
Deville	220	....
Dolisos	125	....
Editions Belfond	185	....
Europ. Propulsion	237	237
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	116	115
G.L.M.	356	....
Gravograph	180	....
Guintoli	865	861
I.C.C.	199	....
Idianova	98 10	....
Immob. Hôtelière	1225	1245
Interrnt. Computer	153	....
I.P.B.M.	68	....
Locamic	80	....
Matra Comm.	124 50	125 50
Molex	181 40	....
Publ.Filipacchi	416	410
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	....
Select Invest (Ly)	81 50	....
Serbo	326	....
Sopra	324	....
TF1	376	373
Thermador H. (Ly)	365	....
Unilog	230 10	....
Viel et Cie	100	....
Y. St-Laurent Groupe	860	859

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 128 565

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	106,98	108,38	108,54
Précédent	107,04	108,44	108,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,99	–	0,59	1

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 497

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 953	1 968	1 995
Précédent	1 985	2 001	2 029

CHANGES

Dollar : 5,67 F ⬇

Le dollar était stable à Paris vendredi 13 mars, s'échangeant à 5,67 francs contre 5,6730 francs la veille à la cotation officielle. En revanche, il cédait du terrain à Tokyo en raison des craintes d'intervention de banques centrales.

FRANCFORT	12 mars	13 mars
Dollar (en DM)	1,6765	1,6715
TOKYO	12 mars	13 mars
Dollar (en yens)	134	133,55

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (13 mars) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (12 mars) .... 3 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	113,20	111,90
Valeurs étrangères	103,30	102,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	534	528
(SBF, base 100 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1968	1941,70

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	11 mars	12 mars
Industrielles	2 881,80	3 230,99

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	11 mars	12 mars
100 valeurs	2 522,40	2 574,80
30 valeurs	1 966,60	2 006,60
Mines d'or	126,90	126,50
Fonds d'Etat	86,87	87,42

FRANCFORT

	11 mars	12 mars
Dax	1 743,42	1 750,54

TOKYO

	11 mars	12 mars
Nikkei Dow Jones	20 562	20 456
Indice général	1 472	1 478

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6720	5,6745	5,7525	5,7580
Yen (100)	4,2430	4,2465	4,2975	4,3045
Ecu	6,9405	6,9425	6,9380	6,9450
Deutschemark	3,3947	3,3952	3,3975	3,4000
Franc suisse	3,7560	3,7590	3,7695	3,7755
Lire italienne (1000)	4,5275	4,5310	4,5055	4,5120
Livre sterling	9,6960	9,7010	9,6815	9,6910
Peseta (100)	5,3650	5,3700	5,3300	5,3405

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 11/16
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/11	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 13/16	9	8 7/16	8 5/8	8 3/16	8 3/8
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 13/16	12 1/16	11 13/16	12 1/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 5/8	10 3/4	10 11/16	10 13/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 13 MARS

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4300	C.N.E 3%	4370	4372	4372	+ 0 05
888	B.N.P. T.P.	880	885	885	+ 0 57
842	Cr.Lyon. T.P.	872	....	....	....
1245	Renault T.P.	1335	1342	1342	+ 0 52
1460	Rhone Poul. T.P.	1576	1575	1575	- 0 06
1073	Saint Gobain T.P.	1095	1100	1100	+ 0 46
901	Thomson T.P.	909	929	929	+ 2 20
775	ACCOR	769	769	767	- 0 26
740	Air Liquide	763	764	764	+ 0 13
605	Alcatel-Alsthom	802	806	806	+ 0 50
1500	Als.Superm.	1650	1641	1641	- 0 55
330	A L S P I	320 10	320	320	- 0 03
530	AGF Sté Centrale	508	507	510	+ 0 39
1110	Aux. Entrepr.	1025	1026	1026	+ 0 10
161	Avenir H. Média	153 50	153	153	- 0 33
930	Axa (ex Cie Midi)	935	930	930	- 0 53
139	Bafip	168 50	168 10	168 10	- 0 24
129	Bail-Equipem.	139 80	138 10	138 10	- 1 29
760	Bail Investiss.	775	786	786	+ 1 42
490	Bancaire	497	504	500	+ 0 60
680	Bazar H.-V.	743	750	750	+ 0 94
585	Beghin-Say	610	613	606	- 0 66
1090	Berger (M)	1105	....	....	....
340	Bertrand Faure	375	380	380	+ 1 33
670	Bic	660	655	655	- 0 76
1040	B.I.P.	1070	....	....	....
320	BIS	335	....	....	....
365	B N P (CI)	380 80	379	379	- 0 47
775	Bollore Tech.	810	807	807	- 0 37
2900	Bongrain	2886	2880	2880	- 0 21
800	Bon-Marché	839	823	823	- 1 91
590	Bouygues	604	607	607	+ 0 50
123	BP France	120	120	120	....
1110	B S N	1087	1094	1093	+ 0 55
1080	Canal Plus	1095	1097	1093	- 0 18
300	Cap Gem.S.	328	324	321	- 2 13
2460	Carrefour	2552	2530	2530	- 0 86
158	Casino	165 50	166 10	166 10	+ 0 36
100	Casino ADP	100	100	100	....
1920	Castorama D.L.	2110	2102	2102	- 0 38
193	C.C.F.	196	195 50	193 10	- 1 48
53	CCMC Ly.	55 20	55 40	55 40	+ 0 36
370	C.D.M.E.	388	388	388	....
192	C.E.G.I.D.	189	189 10	189 10	+ 0 05
159	Centrest (Ny)	146 30	146	146	- 0 21
385	C.E.P. Comm.	406 10	....	....	....
124	Cerus	131 60	131 70	131 70	+ 0 08
730	Cetelem	815	815	815	....
305	CF Int.	302 70	299 60	299 60	- 1 02
360	CGI Info.	350	344	344	- 0 52
1170	C G I P	1243	1240	1240	- 0 24
575	CGP	600	600	600	....
1140	Chargeurs S A	1196	1195	1195	- 0 08
375	Christian Dior	389	388 50	388 50	- 0 13
580	C I C A (M)	802	805	805	+ 0 50
315	Ciments franc.	329	320 50	320 50	- 2 58
705	Clarins	780	780	780	....
510	Club Mediter.	533	533	535	+ 0 38
193	CMB Packa.	195 20	195	195	- 0 10
780	Coles	785	808	808	+ 2 93
270	Cpt. Entrep.	267	265 60	265 60	- 0 45
1220	Compt Mod.	1284	1278	1278	- 0 47
270	CPR (Paris Rés.)	282	280	282	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1000	Créd. Foncier	1001	1005	1005	+ 0 40
235	Crédit Loc France	233	230 50	230 50	- 1 07
590	Cr Lyon.(CI)	571	571	571	....
1110	Crédit Nat.	1080	1084	1084	+ 0 37
245	CSEE	279	280	280	+ 0 36
2650	Damart	2720	2716	2715	- 0 18
345	Dassault Aviation	340	341	341	+ 0 29
195	Dassault Electr.	200	200 10	200 10	+ 0 05
1410	De Dietrich	1490	1464	1464	- 1 74
90	Dév.P.d.C.(Li)	103 50	....	....	....
168	Dév.R.Sud-Est	151	155	155	+ 2 65
280	D M C	305	305 10	305 10	+ 0 03
405	Docks France	414	414	414	....
330	Dynaction	365	370	370	+ 1 37
2200	Eaux (Gle)	2266	2268	2256	- 0 44
800	E.B.F.	800	800	800	....
410	Ecco	424	425	425	+ 0 24
376	Elf Aquitaine	380 20	361 50	380 40	+ 0 08
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1188	1181	1200	+ 1 01
250	Essp-Elf (Certif.)	247	246 10	246 10	- 0 36
380	Essilor	396	395	395	- 0 25
181	Essil.Int.(DP)	183 20	183 20	183 20	....
670	Esso	655	655	655	....
1440	Eurafrance	1593	1587	1590	- 0 19
575	Eurocom	615	....	....	....
149	Eurodisneyland	160 60	161 50	161	+ 0 25
890	Europe 1	951	....	....	....
44	Eurotunnel	43 75	43 55	43 70	- 0 11
1490	Exor	1480	1476	1476	- 0 27
118	Finextel	123 90	121	121	- 2 34
325	Fives Lille	365	376	376	+ 3 01
2740	Fromager. Bel	2960	....	....	....
1470	Gal.Lafayette	1495	....	....	....
1950	G.A.N.	1970	1966	1969	- 0 05
500	Gascogne (B)	547	....	....	....
1280	Gaz et Eaux	1364	1365	1365	+ 0 07
625	Geophysique	663	635	635	- 4 22
665	Gerland Ly.	594	592	592	- 0 34
....	Groupe André SA	790	....	....	....
475	Groupe Cité	515	520	520	+ 0 97
390	GTM-Entrep.	379	378	378	- 0 26
1610	Guyenne-Gas.	1655	1621	1621	- 2 05
155	Hachette	175	175	176	+ 0 57
485	Havas	497 80	500	500	+ 0 44
370	Idia	353	....	....	....
300	Imétal	310 50	310 50	310 50	....
145	Immob. Phénix	145	145	145	....
81	Ingénico	91 60	93 80	93 80	+ 2 40
5650	Inst. Mérieux	5550	5510	5510	- 0 72
445	Interbail	450	447	447	- 0 67
700	Intertechnique	782	772	772	- 1 28
800	J. Lefebvre	950	950	950	....
590	Klepierre	635	640	640	+ 0 79
705	Labinal	742	726	726	- 2 16
355	Lafarge	348	346	346	- 0 57
315	Labon	318 50	315	315	- 0 47
4100	Legrand	4230	4230	4215	- 0 35
2340	Legrand (DP)	2290	....	....	....
415	Legris Industries	443	444	444	+ 0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
895	Locindus	716	720	720	+ 0 56
4610	L.V.M.H.	4584	4550	4528	- 0 79
510	Lyon.Eaux/Dumez	492	498	497 50	+ 1 12
116	Majorette Ly.	122	121	121	- 0 82
340	Mar. Wendel	337	....	....	....
172	Matra	176 70	174	174 20	- 1 41
535	Merlin-Gerin	522	522	522	....
83	Metaleurop	87 60	90	90	+ 2 74
42	Métrologie In.	53 50	52 50	52 50	- 1 87
168	Michelin	165 70	163 50	163 60	- 1 27
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
75	MMB	80 60	81	81	+ 0 50
168	Moulinex	187	186	186	- 0 53
1180	Navig. Mixte	1134	1140	1140	+ 0 53
101	Nord-Est	113 10	113 10	113 10	....
280	Nordon (Ny)	276 40	276 40	276 40	....
455	Nouv Galeries	530	521	521	- 1 70
166	Olipar	170	170	170	....
760	Oréal	778	778	778	....
395	Paribas	395	399	399	+ 1 01
190	Pechiney Int.	188 30	188 30	188 30	....
330	Pechiney (CIP)	322	325	325	+ 0 93
1490	Pernod Ricard	1517	1515	1515	- 0 13
730	Peugeot	714	712	709	- 0 70
275	Pinault	297 90	290	290	- 2 65
630	Plastic-Omn.	655	656	656	+ 0 15
470	Poliet	533	533	533	....
705	Primagaz	727	725	725	- 0 28
850	Printemps	851	851	851	....
3030	Promodès	3340	3351	3351	+ 0 33
545	Radiotechn.	645	633	633	- 1 86
5390	Redoute (La)	5550	5520	5520	- 0 54
184	Remy Cointreau	189 90	187 50	187 50	- 1 26
610	R. Poulenc CIP	587	584	584	- 0 51
310	Robur Financ.	362	361	361	- 0 28
61	Rochette(La)	69 50	69 10	69 10	- 0 58
2130	Roussel Uclaf	2280	2290	2290	+ 0 44
2800	R. Impéf.Ly *	3150	3170	3170	+ 0 63
183	Sade (Ny)	185	185	185	....
1760	Sagem	1770	1713	1713	- 3 22
530	Saint Gobain	518	518	517	+ 0 19
1300	Saint Louis	1392	1375	1385	- 0 50
1670	Salomon Ly.	1460	1460	1452	- 0 55
330	Salvepar (Ny)	351 10	349	349	- 0 60
1530	S A T	1595	1550	1550	- 2 82
230	Saul. Chât.	238 30	238 30	238 30	....
1060	Saupiquet (Ny)	1185	....	....	....
690	Schneider	671	670	670	- 0 15
19 50	SCOA	19 40	19 35	19 35	- 0 26
480	Scor s.a.	465	465	465	....
1970	S.E.B.	2040	2045	2045	+ 0 25
460	Sefimeg	462	460	460	- 0 43
113	Selectibanque	112	112	112	....
220	Sextant A.	234	235 10	235 10	+ 0 47
830	S F I M	904	902	902	- 0 22
235	S.G.E.	238	238	238	....
460	Simco	469	465	465	- 0 85
835	Sk. Rossignol	799	785	785	- 1 75
500	Sligos	495	502	502	+ 1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
545	Société Géné.	526	528	524	- 0 38
65	Sodecco (B)	70	69	69	- 1 43
144	Sodero (Ns)	144 50	144 50	144 50	....
970	Sodexho	981	985	985	+ 0 41
78	Sogenal (Ny)	84	84 10	84 10	+ 0 12
385	Sogerap	402	402	402	....
1430	Som-Allib.	1362	1365	1370	+ 0 59
415	SOPHIA	405	403	403	- 0 49
1517	Source Perrier	1640	1633	1633	- 0 43
810	Sovac	820	822	822	+ 0 24
330	SPEP	335	333	333	- 0 60
330	Spie-Batignol.	333	325 50	325 50	- 2 25
790	Strafor Facom	778	779	779	+ 0 13
340	Suez	330	330 10	330 10	+ 0 03
1170	Synthélabo	1185	....	....	....
162	Thomson CSF	161	162	162	+ 0 62
280	Total	238 50	239 40	237 50	- 0 42
170	– (certif.)	157 40	157	157	- 0 25
220	Truffaut Fin.	224 50	224	224	- 0 22
670	U.A.P.	550	555	552	+ 0 36
285	U F B Locab.	309	309	309	....
730	U I C	746	745	745	- 0 13
460	U I F	485	486	486	+ 0 21
720	U I S	730	....	....	....
515	Unibail	525	517	517	- 1 52
705	Valéo	719	710	709	- 1 39
275	Vallourec	264	264 80	264 80	+ 0 30
325	Via Banque	322	321 50	321 50	- 0 16
370	Worms et Cie	370	363	363	- 1 89
1300	Zodiac	1312	....	....	....
1030	Elf Gabon	1055	1063	1063	- 0 19
123	Amax	114 60	112	112	- 2 27
155	Amer. Barrick	149	148	148	- 0 67
119	Amer. Express	123 80	119 80	119 80	- 3 23
215	A.T.T.	215	213 70	213 70	- 0 60
178	Anglo Amer.C.	186 20	176 90	176 90	- 4 99
350	Amgold	325 40	....	....	....
250	Banco Santander	253 10	....	....	....
840	B.A.S.F.	832	830	830	- 0 24
1020	Bayer	990	991	991	+ 0 10
41	Blenheim Plc	43 05	43 05	43 05	....
45	Buffelsfont.	42 60	39 50	39 50	- 3 66
138	Chase Manh.	125 60	129	129	+ 2 71
2540	Daimler Benz	2590	....	....	....
132	De Beers	133 10	132 10	132	- 0 83
2480	Deutsche Bank	2481	2489	2489	+ 0 32
1220	Dresdner Bank	1236	1216	1216	- 1 62
61	Driefontein	60 70	60 50	60 30	- 0 66
265	Du Pont-Nem.	246	251 10	251 10	+ 2 49
260	Eastman Kodak	244	....	....	....
15 50	East Rand	14 85	14 85	14 85	....
40	Echo Bay	39 60	40 20	40 20	+ 1 52
230	Electrolux	245	....	....	....
105	Ericsson	115	114 90	114 90	- 0 09
325	Exxon Corp	315 80	319 40	319 40	+ 1 14
220	Ford Motor	205	....	....	....
49	Freegold	47 70	....	....	....
16	Gencor	16 80	16 65	16 65	- 0 89
450	Gén. Elect.	443	439 10	439 10	- 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	214	213 10	213 10	- 0 42
360	Gén. Belgique	360	358	358	- 0 56
92	Gd. Métropol.	89 40	....	....	....
56	Guinness	56 50	56 35	56 35	- 0 27
21	Hanson PLC	21 50	21 25	21 25	- 1 16
31	Harmony Gold	31 10	30 60	30 60	- 1 61
425	Hewlett Packard	435	432 50	432 50	- 0 57
37	Hitachi	33 10	32 85	32 85	- 0 76
860	Hoechst	855	852	852	- 0 35
90	Homestake	84 90	....	....	....
125	I.C.I.	125	....	....	....
510	I.B.M.	504	506	506	+ 0 40
345	I.T.T.	356 50	360	360	+ 0 98
179	Ito Yokado	180 40	180 40	180 40	....
59	Matsushita	53 50	55	55	+ 2 80
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
236	Mc Donald's	231	242	242	+ 4 76
825	Merck	850	841	841	- 1 06
525	Minnesota M.	508	....	....	....
48	Mitsubishi	47 50	....	....	....
340	Mobil corp.	337 30	....	....	....
340	Morgan J.P.	329	329 40	329 40	+ 0 12
35480	Nestlé	35000	35000	35000	....
118	Norsk Hydro	121 20	122 30	122 30	+ 0 91
105	OFSI	103 10	....	....	....
1740	Pétrofina	1729	1715	1715	- 0 81
415	Philip Morris	440	439 70	439 70	- 0 07
98	Philips	109	....	....	....
58	Placer Dome	57 90	57 20	57 20	- 1 21
560	Procter Gamble	551	557	557	+ 1 09
199	Quilmès	210	215	215	+ 2 38
28	Randfontein	24 70	24 70	24 70	....
345	Rhone Poul. Rorer	329	324	324	- 1 52
420	Royal Dutch	426 50	429 50	429 50	+ 0 70
52	R T Z	54 20	54 70	54 70	+ 0 92
1 65	Saat.& Saatchi	1 52	1 51	1 51	- 0 66
35	St Helena	35 60	33 85	33 95	+ 2 28
340	Schlumberger	312	328 10	328 10	+ 5 16
43	Shell transp.	43 50	44	44	+ 1 15
2310	Siemens	2334	2270	2270	- 1 39
470	Siemens Nixdorf	469	469	469	....
176	Sony	164 30	169 80	169 80	+ 3 35
76	Sumitomo Bank	75	75	75	....
181	T.D.K.	180	....	....	....
63	Telefonica	63	62	62	- 1 59
27	Toshiba	23 80	24	24	+ 0 84
595	Unilever	557	557	557	....
290	Unit.Techn.	285	293	293	+ 2 81
335	Vaal Reefs	323 60	308 20	308 20	- 1 78
1180	Volkswagen	1250	1253	1253	+ 0 24
350	Volvo	370	....	....	....
184	West. Deep	165	164 10	164 10	+ 1 55
440	Xerox Corp	427	....	....	....
124	Yamanouchi	120	119 80	119 80	- 0 17
1 67	Zambia Cop.	1 93	1 88	1 88	- 2 59

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 30	7 69
Emp.Etat 9,8%78	....	6 58
10,80% 79/94	101 50	5 63
Emp.Etat 13,4%83	....	3 03
Emp.Etat 12,2% 84	101	5 23
10,26% mars 86	....	0 02
OAT 10% 5/2000	....	7 95
OAT 9,9% 12/1997	....	2 46
OAT 9,8% 1/1996	....	1 15
PTT 11,2% 85	....	3
CFF 10,30% 86	....	1 34
CFF 10,25% nov 90	107	10 19
CNA 10 % 1979	....	0 56
CNB Bques 5000F	....	1 76
CNB Paribas 5000F	....	1 76
CNB Suez 5000F	....	1 76
CNE 11,5% 85	100 90	8 03
CNI 1/82 5000F	....	1 76
CNT 9 % 86	....	7 54
CRH 10,90% déc.85	....	1 98
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	881	....
Carus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	864	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1020	1018
Applications Hydr.	1521	....
Arbel	460	455
Bains C.Monaco	1075	1090
B.Hypoth.Europ.	380 50	....
B.N.P. Intercont.	371 80	365 10
Beghin-Say (C I)	471	475
Bénédictine	2550	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	66 10	65 70
Cambodge	880	....
Carbone Lorraine	530	530
Case Poclain	9	9 05
C.E.G.F (Frigor.)	570	....
Centenaire Blanzy	390	....
Carabati	64	....
Champex Ny	91	....
CIC (CIP)	219	218

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1235	1249
C.I.T.R.A.M. (B)	1755	....
Cogifi	350	350
Comiphos	556	....
Cie Industrielle	6510	....
Cpt Lyon Alemand	382	380
Concorde	670	666
Constr.Mét.Prov.	28 50	....
Crédit Gén.Ind.	150	....
Cr Universel (Cie)	415	....
Dablay	700	....
Degremont	1820	1820
Delmas Vieljeux	3150	....
Didot Bottin	660	....
Docks Fr. R. Picarde	1181	....
Eaux Bassin Vichy	2600	....
Eaux Vittel	984	....
Ecia	325	325
Est.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1800	1785
Finalens	290	....
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1783	1860
Foncière (Cie)	549	....
Fonc.Lyonnaise	645	631
Foncina	382	....
Fougerolle	846	....
France I.A.R.D.	765	....
France SA (La)	2148	2145
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	667	670
Genefim	328	320
Gévelot	463	....
G.F.C.	342	....
Groupe Victoire	1409	....
G.T.I (Transport)	240	....
Immobail	340	331
Immobanque	675	675
Im.Marseillaise	5240	....
Immofice	430	430
Invest.(Ste Cle.)	3300	....
Lambert Frères	283	....
Lille Bonnières	1170	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	790	775
Louvre	2755	2790
Lucia	1010	....
Machines Bull	32	....
Mag.Uniprix	185	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	431	....
Mors	84	81 10
Navigation (Nle)	215	....
Optorg	292	290
Oréal (CI)	383	380
Origny-Desvroise	730	....
Palais Nouveauté	1360	....
Paluel Marmont	640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	158	....
Paris France	240	....
Paris Orléans	210 10	....
Parthena Invest	286 30	287 30
Pathé Cinéma	570	....
Piper Heidsieck	1300	....
Porcher	456	....
Promodès (CI)	1695	....
Publicis	770	779
Rochefortaise	105 30	....
Rosario	170	170
Rougier	300	....
S.A.C.E.R.	441 50	....
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	216	....
Saga	345 80	....
Saint Dominique (F.)	113 10	113 90
Salins du Midi	578	580
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	881	....
Senelle	395	390
S.Esed.Part. (M)	134	147 70d
Silic	575	575
Sinvim	146 90	150
S.I.P.H.	231	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	740	750
Soffo	360	....
Soficel	1198	....
Sofiman (ex Satam)	78	....
Sofragi	2470	....
Soudure Autogène	995	965
Sovabail	462 10	....
Stemi	495 50	....
Taittinger	2820	2800
Testut-Aequitas	327 50	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	460	460
Viniprix	1500	....
Virax	115 90	....
Maroc Sté Brasserie	256 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	....
Akzo Nv Sico	449	....
Alcan Aluminium	114	....
American Brands	250	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	126 10	....
Banco Popular Espa.	691	....
B.Reglements Int.	19000	....
Can.Pacifique	79 10	....
Chrysler Corp.	85 10	....
C.I.R.	8 10	....
Commerzbank	840	....
Dow Chemical	317	....
Fiat	21	....
GBL (Brux Lamb)	530	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	238	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	76	....
Koninklijke Pakhoed	145	....
Kubota	22	....
Midland Bank	25	....
Noranda Mines	83 50	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc	410	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	298 90	....
Rodamco NV	160 10	....
Rolinco	293 50	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	22 80	....
SKF Aktiebolaget	90	....
Tenneco Inc	195	....
Thorn Electrical	73 20	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	7 30	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	96 60	....
C G H Cogenhor	12 50	9 50o
Coparex	655	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331 10	384 90d
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutes Ind.	14 70	17 80d
Gachot S.A.	95	....
Guy Degrenne	442	....
Lecteurs du Monde	145	....
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	385	....
Quadrant	16	....
Rorento N.V.	216	....
St-Gobain-Emballage	1701	....
S.E.P.R.	741	....
S.M.T. Goupil	130	62 45o
S.P.R. act. B	296 10	....
Waterman	903	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 673	....	....	....
Ecu	6 947	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 650	....	....	....
Belgique (100 F)	16 506	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 860	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 531	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 530	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 723	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 946	....	....	....
Suisse (100 f)	375 010	....	....	....
Suède (100 krs)	93 680	....	....	....
Norvège (100 k)	86 660	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 274	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 382	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 945	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 746	....	....	....
Japon (100 yens)	4 230	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	63500	.....
Or fin (en lingot)	63800	.....
Napoléon (20f)	365	.....
Pièce Fr (10 f)	435	.....
Pièce Suisse (20 f)	362	.....
Pièce Latine (20 f)	363	.....
Souverain	461	.....
Pièce 20 dollars	2085	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2375	.....
Pièce 10 florins	381	.....

SICAV (sélection) 12/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifco	214 08	208 36
Agepargne	824 76	789 24
Améri-gan	8055 86	7746 01
Amplia	260669 35	260669 35
Amplitude	662 84	643 53
Arbitrages Court.T	7055 84	7055 84
Associc	1073 40	1073 40
Atout Futur	413 54	403 45
Aurecic	1226 31	1190 59
Avenir Alizes	1757 35	1722 89
Axa Capital	168 27	161 02
Axa Court Terme	7757 99	7757 99
Axa Croissance	993 65	950 86
Axa Europe	131 66	125 99
Axa Investiments	119 08	113 95
Axa NPI	134 61	128 81
Axa Oblig. France	150 48	144
Axa Première	117 06	116 71
Axa Sélection	149 11	142 69
Axa Valeurs PER	128 26	122 74
Cadence 1	1052 64	1032
Cadence 2	1042 37	1021 93
Cadence 3	1053 61	1032 95
Capimonetaire	6170 13	6163 97
Capoblig	6321 12	6197 18
Capitacic	1289 11	1270 08
Coexis	1298 15	1266 49
Comptavalor	3435 94	3430 79
Convertimmo	361 80	354 71
Credinter	491 30	467 28
Credit Mutuel Capital	1261 71	1236 97
Cred.Mut.Ep.Cour.T	857 37	857 37•
Cred.Mut.Ep.long.T	203 59	198 14
Créd.Mut.Ep.Monde	1304 58	1269 66
Diane	1328 87	1296 46
Drouot France	886 82	848 44
Drouot Sécurité	248 61	237 90
Ecocic	1078 21	1046 81
Ecuper	135 70	129 86
Ecureuil Capitalisation	2529 74	2504 69
Ecureuil Géovaleurs	2331 13	2263 23•
Ecureuil Invest	448 44	435 38
Ecureuil Monepremière	65563 82	65563 82
Ecureuil Monétaire	38601 83	38601 83
Ecureuil Trésorerie	2382 35	2382 35
Ecureuil Trimestr	2014 21	1994 27
Elicash	2 732117	2 732117
Energia	268 58	256 40
Eparcic	3520 90	3520 90
Eparcourt-Sicav	4555 93	4544 57
Epargne Associat.	26617 56	26393 22
Epargne Capital	10539 84	10435 49
Epargne Croissance	1776 26	1727 74
Epargne Industrie	99 16	96 51
Epargne J.	68118 29	68118 29
Epargne Obligat.	206 18	200 66
Epargne Premiere	14195 33	14089 66
Epargne Quatre	1087 68	1058 76
Epargne-Unie	1353 91	1320 89
Epargne Valeurs	460 47	448 15
Eufi Cash capi	8228 79	8228 79•
Eufinvest capi	682 62	662 74•
Eurocic Leaders	1113 37	1080 94
Eurodyn	1237 44	1207 26
Euro Gan	6392 36	6146 50
Europe Nouvelle	565 72	540 07
Fonsicav	14088 49	14088 49
France-gan	10168 32	9777 23
France Garantie	277 49	276 94
France Index Sicav	114 93	111 67
France Obligations	490 16	485 31

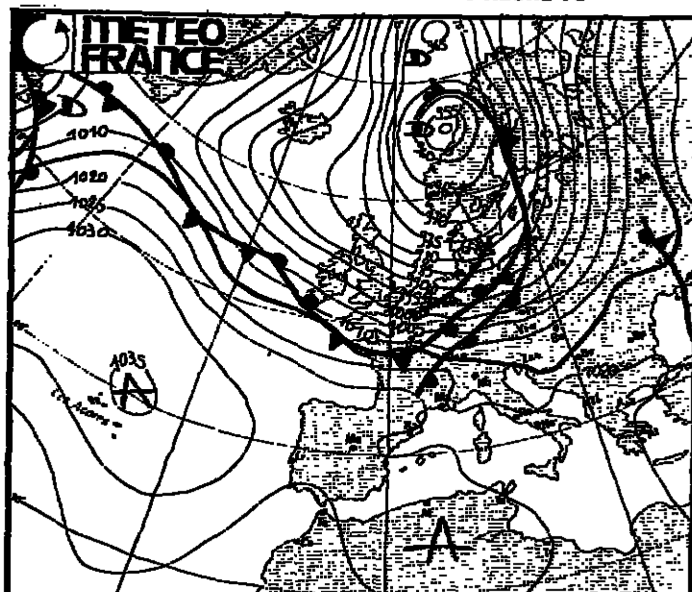
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	479 42	465 46
Francic Pierre	109 51	106 32
Francic-Régions	1276 35	1239 17
Fructi-Associations	34 59	34 59
Fructi-Capi	41 03	40 42
Fructidor	236 61	233 11
Fructifrance act c&d	926 43	903 83
Gestilion	14526 16	14455 88
Gest.Associations	174 22	170 39
Horizon	1251 86	1215 40•
HLM Monétaire	13621 29	13621 29
Indust.Fse.Court.T	1436 87	1436 87•
Interépar	109362 51	106177 19
Interoblig	13882 75	13810 54
Intersélection Fce	538 63	528 07
Japacic	158 27	153 66•
Jeunépargne	282 74	278 56•
Latitude	2206 35	2205 04
Laumi C.T.	12300 95	12300 95
Laumi L.T.	6839 23	6640 03
Lion Association	11100 26	11100 26
Lion Institution	29069 83	28997 34
Lionplus	959 90	941 08
Lion Trésor	2258 77	2236 41
Lion 20 000	25730 44	25730 44
Livret Bourse Inv.	579 93	583 04
Livret Portefeuil	741 44	719 84•
Méditerranée	188 86	180 73
Mensuel CIC	10057 78	9957 20
Monecic	66491 14	66491 14
Mone.J.	71152 09	71152 09
Monévalor	80252 67	80252 67
Mutualité dépôts	13184 08	13157 76
Mutuelle Unie Sél.	140 88	134 81
Natio Court Terme	277918 00	277918
Natio-Epargne	17365 65	17193 71
Natio-Ep. Ret	128 61	125 17
Natio Eparg.Trésor	7658 84	7643 55
Natio-Imm.	1142 91	1112 32
Natio-Inter	1408 79	1371 09
Natio-Monétaire	24815 09	24815 09
Natio-Patrimoine	1376 79	1339 94
Natio-Placements	63026 22	63026 22
Natio-Revenu	1030 88	1020 67
Natio Sécurité	11828 53	11828 53
Natio-Valeurs	910 07	885 71
Nippon-Gan	5079 25	4883 89
Nord Sud Dévelop.	1585 98	1562 63
Obli-Associations	151 03	149 53
Oblicic-Mondial	2621 51	2582 77
Oblicic-Régions	1075 83	1059 93
Obliutar	2796 11	2727 91
Oblig. tres cat.	174 67	172 29
Oblilion	1354 47	1341 06
Oblisécurité Sicav	12620 25	12620 25
Oraction	1045 47	1019 97
Orvalor	7025 68	6887 92
Paribas Capitalisation	1483 13	1461 21
Paribas Opportunités	133 75	128 30
Paribas Patrimoine	597 05	572 71
Patrimoine Retraite	218 86	214 57
Parvalor	618 15	606 03
Placement A.	1498 41	1469 03•
Placement J.	7079 88	7065 75•
Placement M.	65484 29	65353 58•
Placement Nord	1018 38	998 41•
Plénitude	135 11	131 49
Poste Croissance	21334 65	21313 34
Poste Gestion	64332 78	64332 78
Première Oblig.	11231 73	11220 51
Prévoy. Ecureuil	117 62	116 46

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28848 37	28848 37
Proficias	995 81	971 33
Quartz	137 09	133 75
Réalvalor	841 51	825 01
Rentacic	161 03	158 65
Revenus Trimestr.	5313 52	5280 91
Revenu-Vert	1140 59	1123 73
St Honoré Bio-Alim.	1017 44	971 30
St Honoré Bons du Tr.	10997 07	10942 36
St Honoré Global	238 31	227 50
St Honoré Invest.	788 54	752 78
St Honoré Mat Plac.	209 50	200
St Honoré Pacifique	588 90	562 20
St Honoré PME	544 50	519 81
St Honoré Real	14852 18	14593 80
St Honoré Services	463 80	446 96
Sécuricic	1708 53	1708 53
Sécuri-Gan	12543 58	12297 83
Sécuritaux	1363 48	1363 48
Sicasden	711 70	701 18
Sicav Associations	1808 19	1808 19
SR-CNP Assur	689 97	669 87•
S.G. Fr. opportunités	1197 97	1174 48
Sicav 5.000	453 52	441 38
S.I. Est.	1441 99	1379 89
Silvafrance	708 42	689 46
Silvarn	416 73	405 58
Silvarente	221 60	217 25
Silvinter	441 71	429 89
S.N.I.	1220 31	1184 77
Sogeafrance	1116 52	1094 63
Sogépargne	311 82	305 71
Sogevar	1090 03	1068 66
Sogiater	1326 17	1300 17
Soleil Investissements	619 07	596 26
Solstice	2165 05	2159 65
State Street Act. Eur.	10321 83	9972 78•
State Street Act. Frce.	10825 57	10510 26
State Street Emer. Mts	13679 93	13022 24•
Stratégie Actions	818 54	787 06
Stratégie Rendement	1380 80	1337 34
Technocic	1112 15	1079 76
Techno-Gan	6057 56	5824 58
Thesora	651 85	645 40
Trésor Plus	1260 60	1248 12
Trésor Trimestriel	1017 13	1007 06
Trésoricic	126892 55	126892 55
Trilion	5235 21	5168 03
UAP Investissement	464 22	447 44
UAP Actions France	631 04	608 23
UAP Act. Select	664 54	640 52
UAP Aedificandi	586 01	564 83
UAP Altefi	213 67	205 95
UAP Alto Sicav	169	162 89
UAP Moyen Terme	136 92	131 97
UAP Premiere Cat.	11418 61	11005 89
Uni-Associations	120 88	120 88
Uni-Foncier	1281 89	1250 62
Unifrance	611 98	597 05
Uni-Garantie	1266 47	1244 08
Uni Régions	1415 03	1380 52
Univer	232 05	232 05
Univers Actions	1291 54	1260 04
Univers-Obligation	1847 46	1802 40
Valorg	2013 76	2011 75
Valreal	52164 88	52138 81

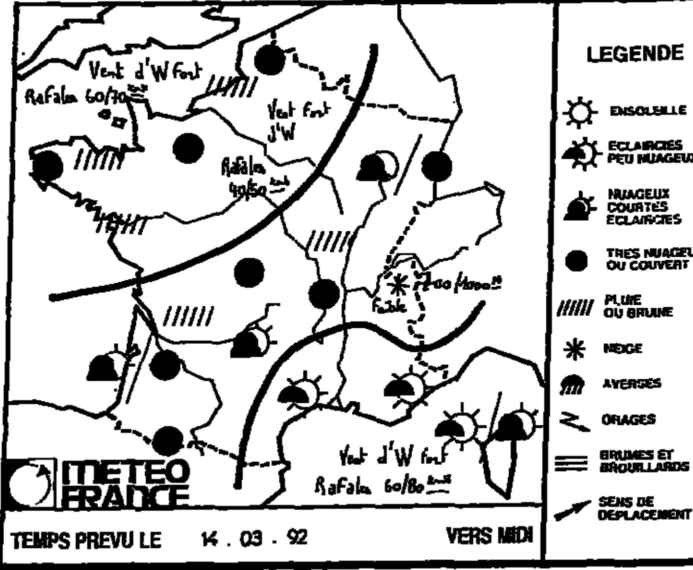
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 MARS 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1992

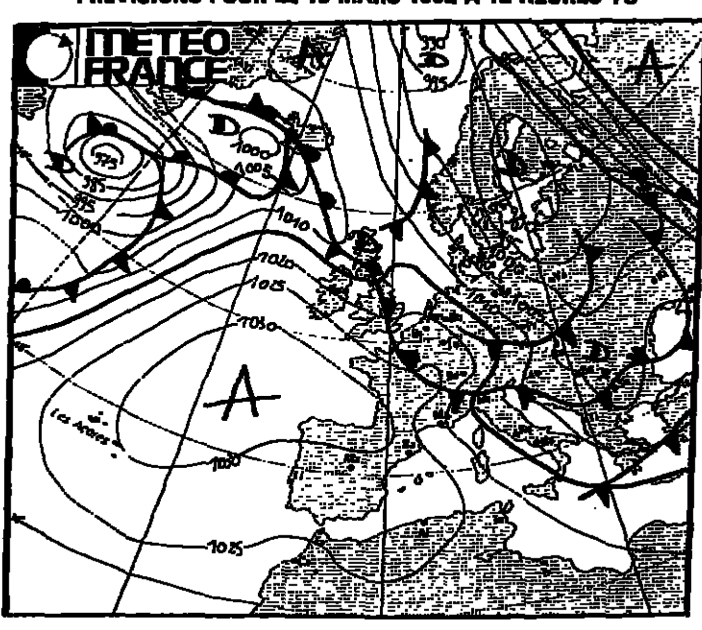


Samedi : temps gris, humide et venteux. – Le pourtour méditerranéen sera privilégié grâce à la tramontane et au vent d'ouest qui souffleront à 60 km/heure environ et qui dégageront le ciel. Partout ailleurs, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. En montagne, les précipitations seront plus importantes et tomberont sous forme de neige au-dessus de 1 000 mètres.

Le vent de secteur ouest soufflera fort avec des rafales atteignant 80 km/heure en Manche et 50 km/heure dans l'intérieur de la moitié nord.

Les températures matinales seront douces, de 3 à 7 degrés du nord au sud du pays. L'après-midi, les températures s'étageront entre 10 et 16 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-3-1992 à 18 heures TU et le 13-3-1992 à 6 heures TU — *le 13-3-92*

FRANCE

AJACCIO	16	7	C
BIARRITZ	12	6	C
BORDEAUX	12	9	C
BOURGES	10	8	P
BREST	11	9	C
CAEN	11	9	P
CHERBOURG	10	9	C
CLERMONT-FER.	11	8	C
DIJON	9	6	P
GRENOBLE	14	6	C
LILLE	9	8	C
LIMOGES	8	6	P
LYON	12	8	C
MARSEILLE	16	7	N
NANCY	9	8	P
NANTES	12	9	C
NICE	16	7	D
PARIS-MONTS.	12	10	C
PAU	13	2	C
PERPIGNAN	16	5	D
RENNES	13	10	C
ST-ETIENNE	12	7	C
STRASBOURG	10	7	P
TOULOUSE	11	5	C
TOURS	11	8	C
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER

ALGER	28	3	D
AMSTERDAM	9	6	P
ATHÈNES	16	3	C
BANGKOK	35	27	D
BARCELONE	13	4	D
BELGRADE	13	0	D
BERLIN	8	4	C
BRUXELLES	9	8	P
COPENHAGUE	7	2	P
DAKAR	28	18	D
DJERBA	16	10	N
GENEVE	11	7	P
HONGKONG	20	–	C
ISTANBUL	8	3	C
JÉRUSALEM	15	8	C
LE CAIRE	29	–	D
LISBONNE	20	11	N
LONDRES	11	9	C
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	7	6	P
MADRID	19	0	D
MARRAKECH	23	9	D
MEXICO	26	12	C
MILAN	14	– 1	D
MONTRÉAL	– 13	– 14	C
MOSCOU	7	0	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	– 32	–	C
NEW-YORK	4	– 4	D
OSLO	4	– 4	D
PALMA-DE-MAJ.	17	1	D
PÉKIN	12	2	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	6	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	3	1	C
SYDNEY	27	20	D
TOKYO	12	8	C
TUNIS	17	6	N
VARSOVIE	7	– 4	P
VENISE	12	2	D
VIENNE	13	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

PHILATÉLIE

Carnets de timbres publicitaires

La Poste a mis en vente, le 7 février, un carnet de dix timbres d'usage courant *Marianne* de Briat, vendu 25 F, avec publicité pour les bonbons colorés M & M's. La publicité sur les carnets de timbres *était déjà en vigueur* de 1922 à 1965. Après une interruption de plus de vingt ans, La Poste renoue avec cette tradition en 1989, avec un carnet « Faites de la *musique* », suivi de plusieurs autres, dont le dernier pour le « Train Mozart », en avril 1991. Depuis, plus rien. *La piètre qualité du produit* proposé n'était peut-être pas étrangère au peu de succès rencontré auprès des annonceurs. Ce carnet M & M's, avec sa couverture en quadrichromie, n'a plus rien à voir avec ses prédécesseurs imprimés en une peu convaincante bichromie. La gestion de cet espace publicitaire original est désormais assurée par Médiapost, filiale de La Poste.

Le carnet *M & M's* inaugure, en principe, une série consacrée aux partenaires officiels des XVI[es] Jeux olympiques d'hiver. Il pourrait être suivi, courant avril, par un carnet « Candia ». C'est aussi ce qui explique que le tirage de 1,2 million de carnets M & M's ait été pour moitié diffusé dans les Alpes, l'autre moitié étant répartie sur tout le territoire français.

P. J.

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28.
Télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Vedettes à l'honneur en Tanzanie.** – La poste de Tanzanie a émis plusieurs séries de timbres en forme *d'hommage à des vedettes* de la chanson et du cinéma : Elvis Presley, Marilyn Mon-



roe, Bruce Lee, Scott Joplin, Sammy Davis Jr, Joan Armatrading, Louis Armstrong, Miriam Makeba, Lionel Ritchie, Whitney Houston, Bob Marley et Tina Turner.

● **Notices philatéliques « premier jour ».** – Le Service philatélique de La Poste *a créé une nouvelle catégorie* d'abonnement : elle concerne les notices philatéliques « premier jour » accompagnant chaque nouvelle parution de timbre. Ce document, au format 145 x 210 mm, *comporte le timbre, l'oblitération* « premier jour », le timbre à sec de l'imprimerie de Périgueux et le texte documentaire relatif à la vignette émise. Un pin's est proposé aux cinq mille premiers souscripteurs *(Service philatélique* de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 40-61-52-00).

● **Croix-Rouge.** – Nouvelle formule pour la publication trimestrielle du club thématique Croix-Rouge, intitulée *le Philatéliste Croix-Rouge.* Au sommaire du dernier numéro : les timbres de bienfaisance d'emploi obligatoire en Yougoslavie et une *sélection de plis Croix-Rouge* de la guerre de 1870-1871 (renseignements : Club thématique Croix-Rouge, A. Godof, 1, chemin-des-Deux-Neauphle, 78640 Neauphle-le-Château).

● *Manifestation.* – *Cinquantenaire du stade d'Ennevelin* (59), le dimanche 22 mars, avec bureau de poste temporaire en mairie d'Ennevelin (souvenir philatélique (30 F) : Régis Warocquier, 46, rue Jules-Ferry, 59710 Ennevelin).

CARNET DU Monde

Naissances

– **Paul-Henry RAVIER**
et
Martine CAFFIN

ont la joie d'annoncer la naissance de *leur fils*

Louis-Damien,

à Paris, le 5 mars 1992.

– **M. Jean-François BARSACQ,**
M[me], née Elisabeth Mayeur,
et Alexandre,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu,

le 7 mars 1992.

Décès

– M[me] Agnès Biola,
Mireille et René Pierlas,
Leurs enfants et petits-enfants,
Georges et Mireille Biola,
Leurs enfants et petits-enfants,
René Biola,
Marcel et Fanette Biola,
Leurs enfants et petite-fille,
Marie-Thérèse et Jacques Doloy
et leurs enfants,
Christian et Rose-Claire Biola
et leurs enfants,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Maurice BIOLA,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, endormi dans la paix du Seigneur, le samedi 7 mars 1992, dans sa cent unième année.

Les obsèques ont eu lieu à l'église du Vœu, à Nice, le mardi 10 mars, suivies de l'inhumation au cimetière du Château.

49, rue Pastorelli,
06000 Nice.

– M[me] Etienne Fodor,
sa mère,
M[me] Etienne Fodor,
son *épouse,*
M. et M[me] Nicolas Fodor,
ses fils et belle-fille,
M[lles] Stéphanie et Charlotte Fodor,
ses *filles,*
Arthur Fodor,
son petit-fils,
M. et M[me] Charles Fodor,
ses frère et *belle-sœur,*
Ses neveux et petits-neveux,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne FODOR,

survenu le 11 mars 1992, à Neuilly, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 16 mars, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule (Achille-Peretti), à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy (2, rue du Commandant-Schloesing, Paris-16[e]).

73, rue de Chézy,
92200 Neuilly.
51, rue du Bois-de-Boulogne,
92200 Neuilly-sur-Seine.
4, rue Weber,
75016 Paris.
9, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.

– M[me] Marie-Thérèse Müller,
née Fort,
M. et M[me] Michel Fort,
ses enfants,
M. et M[lles] Philippe, Isabelle, Marie-Noëlle Müller,
M. Jean-Christophe Fort,
ses petits-enfants,
font part du décès de

M. Joseph Barthelemy FORT,
docteur ès lettres,
professeur honoraire à la Sorbonne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Carpentras le 17 février 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

M[me] Marie-Thérèse Müller,
164, boulevard A.-Naquet,
84200 Carpentras.
M. et M[me] Fort,
92, avenue de Lattre-de-Tassigny,
06400 Cannes.

– Nancy Knezevic,
sa fille,
Ivan Knezevic,
son neveu,
ont la douleur d'annoncer la mort du sculpteur

RADIVOJE KNEZEVIC,
dit KNEZ,

survenue le 8 mars 1992.

Ses obsèques seront célébrées le 18 mars au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris-20[e], à 14 heures.

– Lucien Fortier,
son époux,
Bernard Fortier, Laurence Godet et Martin,
Christine Fortier,
Sylvie Fortier, Marc Rolin et Marine,
ses enfants et petits-enfants,
Françoise Bertin,
sa sœur,
Marie-Anne Lorin,
sa filleule,
Alice Arbez,
son amie,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne FORTIER,
née BERTIN,

survenu le 4 mars 1992, à la Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes de Carrières-sous-Poissy (Yvelines), à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 7 mars, à Renaison (Loire).

On peut adresser des dons à l'Association France-Alzheimer, 49, rue *Mirabeau, Paris-16[e].*

1, rue Antonio-Vivaldi,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Oudan,
42370 Renaison.

– M[me] Marie-Solange Julien Saint-Amand,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M[e] Gérard
JULIEN SAINT-AMAND,
notaire à Andrésy (Yvelines),

rappelé à Dieu le 11 mars 1992, à l'âge de soixante-quatre ans.

21, rue de la Gare,
78570 Andrésy.

– Sa belle-sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Christiane OULMONT,
née Renée BOURGEON,

survenu à Saint-Cloud, le 11 mars 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie a eu lieu le 13 mars, à Versailles (Yvelines).

Familles : Oulmont, Bourgeon, Fould, Lévêque, Sanches, Tresse, Lebreton, Berthelot.
Fondation Charles-Oulmont.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du Calvaire,
92210 *Saint-Cloud.*

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jacob TARTOUR,
dit « Sin »,
ancien premier secrétaire
de la municipalité de La Goulette.

L'inhumation a eu lieu vendredi 13 mars 1992.

– *M[me] Yves Bras,*
M[me] Claude Beaugé,
ses sœurs,
M. Claude Beaugé,
son *beau-frère,*
Ses neveux et nièces, ses petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy de LA ROQUE
de LA FAGE,

dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 14 mars 1992, à 8 h 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15[e], où l'on se réunira.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes. L'offrande au cours de la cérémonie sera affectée à des messes à son intention. Les condoléances seront *reçues sur registre.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– M. et M[me] Maurice Turjeman,
M. *et* M[me] Lucien Adjadji,
M. et M[me] Désiré Turjeman,
M. et M[me] Désiré N'Kaoua
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Hermance N'KAOUA,
née GUEDJ,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

survenu *le 11 mars 1992, dans sa* quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le lundi *16 mars, à l'ancien cimetière, rue* du Ménil, à Asnières (Hauts-de-Seine), à 14 h 15.

– *Les amis de*

M[lle] Andrée TETRY,
docteur ès sciences,
directeur honoraire
à l'Ecole pratique des hautes études,
membre titulaire
de l'Académie nationale de Metz,
écrivain scientifique,

nous prient d'annoncer son décès survenu, le 11 mars 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La levée de corps aura lieu le mardi 17 mars, à 9 h 45, 22, rue Bruant, Paris-13[e].

Le service religieux sera célébré le même jour, à 15 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'inhumation dans la sépulture de famille aura lieu au cimetière de Nancy-Préville.

180, avenue de Choisy,
75013 Paris.

– Le président national,
Le bureau national,
Les présidents régionaux,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'Association nationale des anciens prisonniers-internés d'Indochine (ANAPI),
ont l'immense peine d'annoncer la mort de leur frère d'armes, le

colonel (ER) Eric WEINBERGER,
vice-président national,
chargé de l'affaire Boudarel.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 mars 1992, à 14 heures, à la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place *Alphonse-Laveran, Paris-5[e].*

JOURNAL OFFICIEL

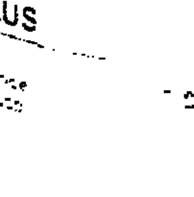
Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 13 mars 1992 :

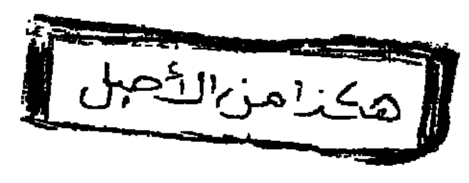
UN DÉCRET

– Du 10 mars 1992 portant nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

UN ARRÊTÉ

– Du 13 février 1992 fixant la liste et les conditions d'incorporation des additifs aux aliments pour animaux.





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Scandale !

C'ÉTAIT soirée scandale sur TF 1. Pauvre Patrick Poivre d'Arvor ! On souffrait pour lui, traîné dans la boue, choisi pour punching-ball par une Béatrice Dalle en furie, qui lui enfonçait la tête dans le seau de ses vilénies. On pensait à ces scènes conjugales, dans les restaurants, qui font progressivement se retourner les convives, avides de ne pas en perdre une miette. Elle était prête, si on lui avait laissé l'antenne, à lui faire un « reality show » grandeur nature toute la soirée.

Tout avait pourtant gentiment commencé. Elle était venue vendre son film, le dernier Lelouch. Une scène de genre habituellement balisée. Vous êtes formidable, quelle présence, vous en êtes un autre, regardons un extrait, et voilà les pubs et la météo.

L'ire dallienne sembla provoquée par une question insidieuse sur ses démêlés judiciaires : elle a été récemment surprise dérobant des bijoux dans un magasin. A première vue, la question pouvait effectivement paraître indélicate, sauf qu'il semble que son rôle dans le film comporte précisément *une* scène de kleptomanie. Quand vérité et fiction s'emmêlent...

En tout cas, tout y passa. On avait promis à Béatrice qu'on ne parlerait que du film, et pas de son casier judiciaire ; l'assistant qui l'avait amenée jusqu'au plateau ne connaissait même pas le nom du metteur en scène ; et de rappeler, venimeuse, que PPDA lui avait, jadis, envoyé *« des lettres »*.

Visiblement touché sous la ligne de flottaison – et pourtant, il en faut pour lui faire perdre pied, – Poivre écopait avec les moyens du bord : non non, il n'avait jamais mentionné dans son journal les ennuis de Béatrice ; oui oui, il avait vu le film, l'avait beaucoup aimé, et d'ailleurs avait tourné lui-même avec Lelouch (était-ce bien le moment de rappeler sa propre carrière cinématographique ?).

Il ne reprit pied qu'en fin de soirée. On avait cessé de faire du scandale, on en discutait. A l'abri bienveillant d'un intitulé-cache-sexe (« A-t-on le droit de tout dire en politique ? ») « Le Droit de savoir » nous offrit, avec Tapie et Marie-France Stirbois en vedette, la séance de catch habituelle, affaires contre affaires, citations tronquées contre casier judiciaire (encore), et un appel téléphonique inattendu de Philippe de Villiers. Tellement inattendu que la régie de l'émission tenait toute prête sa photo : au moins autant que le reste, c'est ce genre de minuscules truquages, fleurant le copinage et les arrangements à l'avance, qui finissent par donner des envies de longues vacances aux Galapagos.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 13 mars

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.





22.40 Magazine : 52 sur la Une. Amour métis.
23.40 Journal et Météo.
23.45 Sport : Funboard.

A 2

20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.15 Feuilleton : Camille Claudel. (3e épisode).
23.15 1. 2. 3. Théâtre.
23.20 Cinéma : Jules et Jim. ■■■ Film français de François Truffaut (1962).
1.05 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les Mineurs de corail.
21.40 Magazine : Caractères. Invités : Pierre Dumayet *(La vie est un village)* ; Ana Durand-Raucher *(Mater Certissima)* ; Christian Gailly *(Dring)* ; Michel Jouvet *(le Sommeil et le Rêve* et *le Château des songes)* ; Rufus *(Cent et une histoires inventées pour séduire Didar)*.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. Ute Lemper chante Kurt Weill.

CANAL PLUS

20.00 Football. Coupe de France : Auxerre-Monaco.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : ▶ La Réincarnation de Khensur Rinpoche.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Opération Corned Beef. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1990). Avec Christian Clavier, Jean Reno, Isabelle Renauld.
0.45 Cinéma : Les Dealers de Hongkong. □ Film chinois (Hongkong) de Yen Wo Ping (1990).

LA 5

20.50 Téléfilm : Meurtres en stéréo.
22.35 Téléfilm : Valentina.
23.45 Concert : Les Gipsy Kings.
0.40 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : La Femme trompée.
22.25 Série : Equalizer.
23.15 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.45 Capital.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : La Matiouette.
21.45 Court métrage : Jonathan.
22.05 Téléfilm : Le Front dans les nuages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Poésie arabe.
21.30 Musique : Black and Blue. Harmonica Blues, avec Gérard Herzhaft (l'Encyclopédie du blues).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le vrai et le faux (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda. Le rock tchèque (10 et fin).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Symphonie pour cordes nº 10 en si mineur, de Mendelssohn ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur op. 33, de Dvorak ; Symphonie nº 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par l'Orchestre symphonique des Mittledeutschrundfunk, dir. Jia Lu.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New Morning à Paris : Kenny Werner, piano, Eddie Gomez, contrebasse, Randy Brecker, trompette, Bill Drewes, saxophone, John Riley, batterie.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Le Château de Barbe-Bleue, de Bartok.

Samedi 14 mars

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. L'Espagne des sectes, d'Alain Teulère.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.05 La Une est à vous. Avec la série « Pour l'amour du risque ».
16.55 Sport : Football. Coupe de France (16es de finale) : Caen-Lens, en direct de Caen.
18.50 Jeu : Une famille en or.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Tiercé.
20.50 Variétés : Surprise sur prise.
22.30 Magazine : Ushuaïa. La patrouille acrobatique de voltige aérienne Ecco.
23.35 Journal, Météo et Trafic infos.
23.40 Magazine : Formule sport. Football : Coupe de France ; Funboard à Bercy.

A 2

13.30 Magazine : Objectif sciences. Béton lunaire ; Puces électroniques ; Et si demain il n'y avait pas de pétrole ?
14.00 Magazine : Animalia.
14.50 Magazine : Sports passion. Basket-ball : championnat de France (Cholet-Roanne) ; Cyclisme : Paris-Nice.
15.15 Tiercé, en direct d'Enghien.
18.05 Série : ENG.
18.50 INC.
18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 Trois minutes pour faire lire. *Traversée de la neige,* de Miyazawa Kenji.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.45 Sport : Boxe. Championnat du monde des légers, à Antibes.
0.00 Magazine : Double jeu. Spécial sexy.
1.15 Journal et Météo.

FR 3

14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 Magazine : Mondo Sono. Invitée : Monica Passos.

— De 15.00 à 17.30 La SEPT —

17.30 Magazine : L'Heure du golf.
18.00 Magazine : Montagne. Le Crépuscule des montagnards. *Comment les anciens guides vivent leur vieillesse.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 1.00 La SEPT —

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : Capone contre Capone.
15.35 Sport : Les Superstars du catch. Le Royal Rumble.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : ▶ Pour le meilleur et pour le pire.
22.05 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.03 Le Journal du cinéma.
23.07 Cinéma : Slaughter High (Le Jour des fous). □ Film américain de George Dugdale, Mark Ezra, Peter Litten (1985).
0.35 Cinéma : La Discrète. ■■ Film français de Christian Vincent (1990). Avec Fabrice Luchini, Judith Henry, Maurice Garrel.

LA 5

13.20 Série : K 2000.
14.15 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
15.05 Téléfilm : Un inventeur obstiné. *En lutte contre des promoteurs immobiliers.*
16.50 Série : Lou Grant.
17.40 Série : TV 101.
18.30 Magazine : Intégral.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Série : Commissaire Schimanski. L'enfant qui en savait trop. *Un gamin, déjà traumatisé par le meurtre de son père, est enlevé.*
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Série : Freddy, le cauchemar de vos nuits.
0.10 Journal de la nuit.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Laredo.
15.45 Feuilleton : Deux ans de vacances.
16.45 Série : Vegas.
17.35 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Les Dents de l'humour.
20.40 Téléfilm : Camp de vacances à Cucamonga. *Un endroit de rêve pour adolescents menacé de fermeture.*
22.20 Téléfilm : Pas ma fille. *Des parents découvrent que leur fille se drogue...*
23.55 Musique : Flashback.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.00 Documentaire : Boulez XXe siècle. 1. L'harmonie.
15.00 De 15.00 à 17.30 Sait-on jamais. 15.05 Danse : Noces ; 15.40 Le Salon de musique : Claude Helffer ; 16.30, Tours du monde, tours du ciel.
17.30 Documentaire : Les Sentiers de la réussite.
18.00 Magazine : Avis de tempête.
19.00 Documentaire : Patrick Dupond au travail.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : Les Frères des frères.
22.45 Le Courrier des téléspectateurs.
22.50 Soir 3.
23.05 Téléfilm : La Matiouette.
23.50 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alfred Pacquement, conservateur du Musée du Jeu de paume.
20.45 Dramatique. Le Palier, d'après Giuseppe Manfridi.
22.35 Musique : Opus. Pat Metheny, guitariste de jazz.
0.05 Rencontre au clair de la nuit. Isabelle Dusault, à propos du 5e Festival du cinéma nordique de Rouen.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 10 mars salle Pleyel) : Siegfried, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Toni Kramer, Eva Marton, James Morris, Graham Clark, Ekkehard Wlashiha, Jadwiga Rappe, Julie Kaufmann, Philip Kang.
0.08 Les Bruits du siècle.
1.30 Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 15 mars

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot. A 18.55 Loto sportif.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique 1991.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : L'Evadé d'Alcatraz. ■ Film américain de Don Siegel (1979). Avec Clint Eastwood, Patrick McGoohan, Robert Blossom.
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Corps z'à corps. □ Film français d'André Halimi (1987). Avec Philippe Khorsand, Stéphane Audran.
0.45 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin (et à 15.45).
14.50 Série : Mac Gyver.
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.10 1. 2. 3. Théâtre.
18.15 Magazine : Stade 2. Basket-ball ; Football ; Omnisports ; Rugby ; Boxe ; Cyclisme ; Ski nordique ; Ski alpin ; Voile ; Handball.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Maigret. ▶ Maigret et la maison du juge.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Michel Tournier.
23.55 Documentaire : Picasso.
0.45 Journal et Météo.

FR 3

13.50 Magazine : Faut pas rêver. Niger : la parade d'amour des Bororos ; Antilles : Marie-Galante ; France : la magie du bois.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche. Le Super-Fundoor ; Basket-ball américain ; Cyclisme. A 15.55, Tiercé à Auteuil.
17.15 Le Choix de Lulo.
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : 16e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.05 Magazine : Le Divan. Invité : Farid Aïchoune, journaliste.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Dessins animés : Spécial Tex Avery. *Happy Go Nutty* (1944) ; *Wild and Woolfy* (1945) ; *Lonesone Lenny* (1946) ; *Uncle Tom's Cabana* (1947) ; *Slap Happy Lion* (1947) ; *What Price Fleadom* (1948) ; *Half Pint Pygmy* (1948) ; *Out-Foxed* (1949) ; *Cock a Doodle Doc* (1951) ; *Symphony in Slang* (1951) ; *Rock a Bye Bear* (1955) (v.o.).
0.15 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Le Prix du chantage.
15.35 Magazine : 24 heures.
16.35 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Mystic Pizza. ■ Film américain de Donald Petrie (1988). Avec Julia Roberts, Annabeth Gish, Lili Taylor.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.40 Flash d'informations.
19.45 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme... ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 Cinéma : Henry V. ■■ Film britannique de Kenneth Branagh (1989). Avec Kenneth Branagh, Derek Jacobi, Simon Shepherd.
22.40 Flash d'informations.
22.45 L'Equipe du dimanche. Football. Boxe.
0.50 Le Journal du hard.
0.55 Cinéma : L'Allumeuse. Film américain classé X, de John Leslie (1990).
2.20 Documentaire : Requins, les tueurs de l'océan.

LA 5

13.20 Série : L'Homme de l'Atlantide.
14.10 Série : Simon et Simon.
15.00 Série : Soko, brigade des stups.
15.55 Série : Lou Grant.
16.50 Feuilleton : Un Français libre.
18.15 Série : La loi est la loi.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Maladie d'amour. □ Film français de Jacques Deray (1987). Avec Nastassja Kinski, Jean-Hugues Anglade, Michel Piccoli.
22.55 Magazine : Reporters.
23.55 Magazine : Top chrono.
0.45 Journal de la nuit.

M 6

13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : Le Tort d'aimer. *Une histoire de divorce avec en toile de fond le racisme.*
22.20 Magazine : Culture pub.
22.50 Cinéma : Les Confidences érotiques d'un lit trop accueillant. □ Film français de Michel Lemoine (1973).
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Magazine : Sport 6.

LA SEPT

14.15 Musique : Repons de Pierre Boulez.
15.05 Flash d'informations (et à 16.05, 17.55, 18.55, 19.20, 19.55).
15.10 Documentaire : Personne ne voulait entendre.
16.10 Téléfilm : Le Front dans les nuages.
18.00 Documentaires cubains.
19.00 Documentaire : François Morellet.
19.25 Documentaire : Gérard Garouste.
20.00 Documentaire : Les Sentiers de la réussite.
20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
20.35 Cinéma : Se Permuta. ■■ Film cubain de Juan Carlos Tabio (1983).
22.05 Cinéma : Monsieur Taxi. ■ Film français d'André Hunebelle (1952).
23.30 Court métrage.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. TSF-Rétro-radio : le Diable dans la bibliothèque, de Georges Perec ; Le Jeu de Po-Go, de Tona Scherchen ; Voyage à travers les ondes, de Mauricio Kagel.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 5 décembre au Théâtre du Châtelet) : Variation et fugue op. 132 sur un thème de Mozart, de Reger ; Un sourire, de Messiaen ; Concerto pour piano et orchestre nº 27 K 595 en si bémol majeur, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowsky ; sol. Christian Zacharias, piano.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 31 janvier au grand auditorium de Radio-France) : Sextuor pour deux cors et quatuor à cordes op. 81b, de Beethoven ; Octuor pour cordes et vents D 803, de Schubert, par les solistes de l'Orchestre national de France.
22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin. Festival Honegger.
23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Par René Koering. Le piano romantique. Œuvres de Paderewski, Taneiev, Glinka.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Flûte d'Inde du Nord, par Hariprasad Chaurasia.



L'arbre aux mille écus

Selon une tradition instituée par M. Raymond Barre, Mme Edith Cresson a planté, jeudi 12 mars, un arbre dans le parc de l'hôtel Matignon, comme l'avaient fait ses prédécesseurs au poste de premier ministre. L'arbre choisi par le chef du gouvernement est un ginkgo mâle de quarante ans.

Le ginkgo (*Ginkgo biloba*) est un grand arbre originaire de Chine, mais introduit très anciennement au Japon où les Européens l'ont découvert en 1690. Il porte des feuilles en éventail à deux lobes, caduques, devenant, à l'automne, d'un superbe et éclatant jaune d'or qui lui a donné son surnom français d'« arbre aux mille écus ». Il y a des arbres mâles dont les branches sont dressées et des arbres femelles dont les branches sont horizontales et dont les feuilles tombent une quinzaine de jours après celles des arbres du sexe opposé.

Le ginkgo est la seule espèce d'un genre, lui-même unique dans sa famille, laquelle constitue tout un ordre. Il fait partie – comme les conifères – de la sous-classe (ou sous-embranchement, selon une autre nomenclature) des gymnospermes, c'est-à-dire que ses graines sont dans des fruits ouverts et non pas fermés comme ceux des angiospermes. Sa famille est apparue vers la fin du permien, dernier étage de l'ère primaire (soit entre 260 millions et 245 millions d'années). Et elle a connu son apogée pendant l'ère secondaire (de 245 millions à 65 millions d'années) pour disparaître à l'ère tertiaire. Il n'en reste aujourd'hui qu'une espèce, un fossile vivant, et son mode de reproduction est très archaïque.

Les fruits, portés bien évidemment par l'arbre femelle, sentent très mauvais. Si bien que les ginkgos plantés comme ornements des jardins sont toujours des arbres mâles. Des ginkgos d'Hiroshima ont-ils résisté à l'explosion de la première bombe atomique, comme l'a souligné le premier ministre en plantant « son » arbre dans le jardin de l'hôtel Matignon ? Nous laissons à Mme Cresson la responsabilité de cette affirmation...

Y. R.

Tout en se démarquant du projet de la Commission

Le Parlement européen se montre divisé sur la réforme de la politique agricole commune

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

Pas plus que les ministres de l'agriculture des Douze, le Parlement de la CEE n'arrive à dégager une position sur la nouvelle réforme de la politique agricole commune (PAC). Le débat, mercredi 11 mars, a tourné court sur la baisse des prix des céréales, au centre de l'édifice conçu par la Commission de Bruxelles. Le conseil agricole du 3 mars s'était achevé dans la confusion. Le vote auquel a procédé l'assemblée de Strasbourg n'a guère clarifié la situation, bien au contraire. Pourtant, le rapporteur, M. Reinhold Bocklet (chrétien-démocrate allemand), recommandait une réduction des prix des céréales sensiblement plus faible que celle préconisée par Bruxelles.

Cette formule, susceptible d'aller dans le sens des préoccupations des agriculteurs allemands, n'a visiblement pas suffi. Elle a même accentué l'opposition des parlementaires danois, britanniques et néerlandais qui, s'ils sont favorables à une forte diminution, sont hostiles à des compensations équivalentes aux pertes de revenus. Au bout du compte, la proposition de M. Bocklet a été rejetée.

L'autre grand dossier – le lait – n'a pas non plus suscité de réponse précise. Le Parlement ne s'est pas prononcé sur la baisse de prix de 10 % sur trois ans que souhaite la Commission. S'agissant de la réduction des quotas de production, il s'est sensiblement écarté du projet de Bruxelles : – 4 % en l'espace de huit ans contre – 3 % sur trois ans pour Bruxelles. Le règlement sur le contingentement des livraisons date de 1984 et expire le 31 mars.

MARCEL SCOTTO

Début des négociations constitutionnelles au Canada

Des négociations destinées à éviter la sécession du Québec ont débuté jeudi 12 mars à Ottawa entre responsables du gouvernement fédéral, des provinces anglophones et de la communauté indienne du Canada. La province francophone avait envoyé deux observateurs. Sa décision de tenir un référendum le 26 octobre prochain a accéléré ces discussions sur l'introduction de réformes constitutionnelles au Canada.

Les négociateurs ont toutefois repoussé d'un mois, jusqu'à la fin mai, la date limite de dépôt d'un projet de réformes. Le ministre des affaires intergouvernementales de l'Alberta, Jim Horsman, a déclaré que sa province ne pouvait accepter que le Québec dispose d'un statut spécial ou d'un droit de veto sur le projet. – (*Reuter.*)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 mars

Timide

Après deux séances consécutives de baisse, le marché tentait timidement de se reprendre au cours des premiers échanges du vendredi 13 mars. L'indice CAC 40, après avoir ouvert en hausse de + 0,13 %, se maintenait à + 0,20 % en fin de matinée.

Avant la ratification des accords de Maastricht

Les Länder allemands demandent que la structure fédérale de l'Etat soit protégée par la Constitution

Les ministres-présidents des seize Lander allemands, réunis à Bonn, ont réclamé, jeudi 12 mars, à l'unanimité, un changement de la Constitution avant la ratification des accords de Maastricht, afin de protéger le fédéralisme allemand. Les ministres-présidents ont toutefois souligné qu'ils ne souhaitaient pas une renégociation des traités sur l'union politique et l'union économique et monétaire signés en décembre dernier.

Les Lander souhaitent la modification de plusieurs articles de la Constitution, pour compenser leurs pertes de compétences au profit de la Communauté européenne. Les gouvernements régionaux souhaitent, par exemple, que le Bundesrat (la chambre haute du Parlement, qui représente les Lander) soit toujours consulté, même s'il y a transfert de certaines compétences des Lander aux instances européennes. Ils demandent l'assurance que l'Europe et le gouvernement allemand n'aient pas accès aux budgets régionaux. – (*AFP.*)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

D'où que tu parles ?

VOUS parlez quoi, vous ? Oui, bon, OK, français. Mais lequel ? Le français pub, nouvelle cuisine, presse, médias, rap, football, coco, salon de coiffure ou showbiz ? Vous parlez décideur ? Alors vous dites : challenge, positiver, maïeutique, ego-training, eurodoute, visage-marque, synergie et productique. Où j'ai pris ça ? Dans le dico français-français de Philippe Vandel, désopilante analyse de ces différents dialectes.

Au niveau du vécu, les stars de l'écran ont adopté le vocabulaire babacool crypto-gauchiste des années 70. Elles assument complètement, quelque part elles sont cosmiques et leurs amis sont des génies. Elles aussi. Bien que parfaitement « normales ». Dans le Sentier on pratique avec une saveur à la Roger Hanin l'art du pronom « d'où » : *D'où tu me parles comme ma mère ?* D'où que le parcmètre il est à 5 francs de l'heure ? Et on ignore l'article indéfini : Il s'est fait brancher LE laser dans LA Golf. Tiens, à propos d'Hanin, je vous signale que chez les flics un navarro, c'est un beau-frère policier : *Tu sais quoi, mes deux frangines m'ont ramené des navarros.* Le genre de truc qu'on choisit pas.

A Auteuil, Neuilly, Passy, vivre comme des sauvages dans sa villa en Corse signifie sans domestique, et dînette sur le pouce un « wine and cheese » pour soixante personnes. Maintenant, si vous ne tenez pas à passer pour un croulant, évitez les mots à l'ancienne genre chandail (pull-over), gentil (joli), croquignolet (trognon), inverti (gay), jus (petit noir), marcel (T-shirt), loufiat (garçon de café).

Très courant, le faux jeune, truffé d'anglicismes du style fun, cool, flip et flash, ne lésine pas sur les préfixes ultra, hyper, extra, giga, hypra. Exemple : *Martine, je la connais hypra-bien.* Ni sur les suffixes en « os » : craignos, tranquillos, gratos, branchados. Ou en « oche » : Marie-Cloche, téloche, baloche, bastoche.

Exercice recommandé aux politiciens écumant les banlieues, traduire en langue de bois : *Ziva ! Prête-moi d'la neutu ! Zi-av ! 100 keusses, j'les rends ! Il est ouf, lui ! J'suis un homeboy ! J'suis pas d'la caillera ! Tu me néco !*

EN BREF

□ **Paris et Bonn favorables à la création d'une commission d'arbitrage européenne.** – La France et l'Allemagne souhaitent la création d'une « *commission de conciliation et d'arbitrage* » au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), du type de celle créée par les Douze pour la crise yougoslave. Les ministres français et allemand des affaires étrangères, MM. Roland Dumas et Hans-Dietrich Genscher, ont émis cette idée, jeudi 12 mars à Paris, lors d'un entretien consacré en grande partie à la sécurité européenne.

□ **Strasbourg : Mme Trautmann refuse toujours une salle au FN.** – Pour la seconde fois, jeudi 12 mars, Mme Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg, a refusé la location d'une salle municipale au Front national. Afin de tenir un meeting, le parti d'extrême droite avait déposé une nouvelle demande mardi, après que le tribunal administratif de Strasbourg eut annulé un premier refus de la mairie, pour une demande similaire. Mme Trautmann explique que les salles du Parc des expositions sont indisponibles et qu'un tel meeting comporte une « *menace réelle et actuelle de troubles à l'ordre public* ».

□ **M. Hechter : « *Le Pen et ses amis en ont assez dit pour qu'on les interdise.* »** – M. Daniel Hechter, tête de la liste Energie-Sud dans le Var, a déclaré mercredi 11 mars, sur Radio communauté judaïque FM, que, « *personnellement* », il pense que « *Le Pen et ses amis en ont assez dit pour qu'on les interdise* ». « *La démocratie a ses limites* », a précisé M. Hechter.

□ **ETATS-UNIS : le jeune homme qui préférait être castré plutôt que d'aller en prison revient sur sa décision.** – L'avocat d'un jeune homme poursuivi pour viol et qui avait demandé à être castré au lieu d'être jugé a fait savoir jeudi 12 mars que son client avait changé d'avis et ne désirait plus subir cette intervention chirurgicale. *Je n'ai jamais voulu me faire castrer. Je voulais juste conserver toutes mes options* », a dit à son avocat Steven Allen Butler, âgé de vingt-huit ans, accusé de viol aggravé sur une fillette de treize ans. – (*AP.*)

□ **Les victimes de tortures subies à l'étranger pourront porter plainte devant des tribunaux américains.** – Le président George Bush a signé jeudi 12 mars une loi permettant de poursuivre devant des tribunaux américains les auteurs de tortures ou de meurtres dans des pays étrangers. M. Bush a cependant marqué des réticences face à cette loi préparée par le Congrès. « *Cette loi risque d'entraîner les tribunaux américains dans des affaires difficiles et sensibles dans d'autres pays (...)* », a-t-il estimé dans un communiqué. La nouvelle loi autorise citoyens américains et étrangers vivant aux Etats-Unis à porter plainte devant la justice américaine pour des actes de torture ou des meurtres commis par des individus étrangers dans des pays étrangers. – (*Reuter.*)

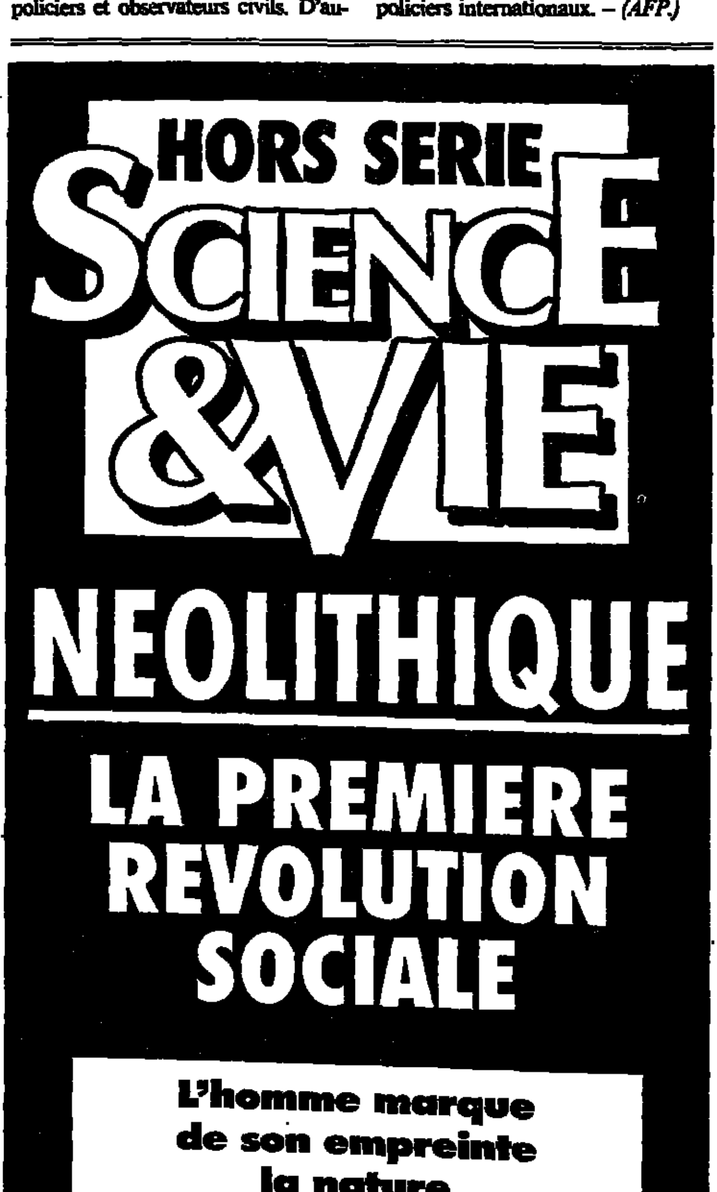
□ **MADAGASCAR : violents heurts entre deux groupes politiques.** – La presse malgache a rapporté, jeudi 12 mars, que vingt personnes avaient été blessées, dont trois grièvement, au cours d'affrontements, la veille, entre des « *fédéralistes* » et des membres des Forces vives, à Antsiranana, dans le nord du pays. Favorables à un Etat unitaire, ce mouvement d'opposition dénonce le « *fédéralisme* » prôné par le président Didier Ratsiraka. – (*AFP.*)

□ **NIGÉRIA : libération de détenus politiques.** – Le président nigérian, le général Ibrahim Babangida, a ordonné, jeudi 12 mars, la mise en liberté immédiate de onze parents des auteurs présumés de la tentative de coup d'Etat du 22 avril 1990. Des organisations humanitaires avaient mené une vigoureuse campagne en faveur de ces libérations. – (*AFP.*)

Alors qu'arrivent les premiers « casques bleus »

Le Japon invité à fournir le tiers du budget de l'opération de l'ONU au Cambodge

Alors que les premiers « casques bleus » sont arrivés, jeudi 12 mars, au Cambodge, le responsable de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC), le Japonais Yasushi Akashi, s'est rendu à Tokyo pour demander au gouvernement nippon une contribution massive à l'effort de paix. Selon M. Akashi, le Japon devrait prendre en charge le tiers des quelque 2 milliards de dollars que coûtera l'opération au Cambodge et y dépêcher policiers et observateurs civils. D'autre part, le secrétaire général de l'ONU a nommé plusieurs responsables au sein de l'APRONUC : M. Dennis McNamara (Nouvelle-Zélande) à la tête du département des droits de l'homme, le professeur R. H. F. Austin (Zimbabwe) pour les élections, M. S. Viera de Mello (Brésil) au rapatriement des réfugiés, M. Benjamin Bernander (Suède) à la réhabilitation ; le colonel Klaas Roos (Pays-Bas) sera responsable des 3 500 policiers internationaux. – (*AFP.*)



SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1992 a été tiré à 489 484 exemplaires.



M. Pierre Joxe et M. Alain Juppé invités du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

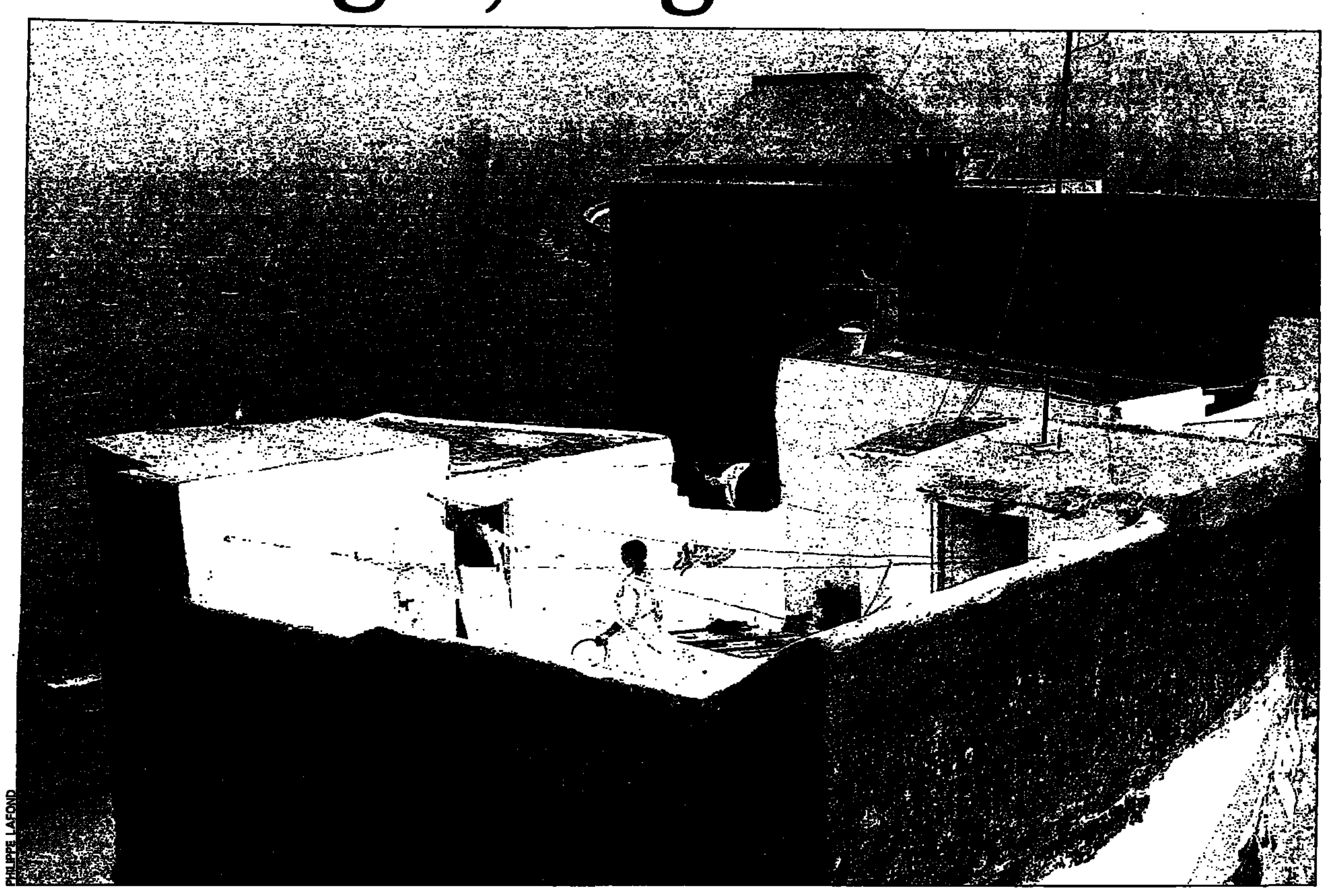
M. Pierre Joxe, ministre de la défense, qui conduit la liste socialiste à Paris pour les élections régionales du 22 mars, et M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, qui dirige celle de l'UPF dans la capitale, seront les invités du « Grand Jury RTL-le Monde », dimanche 15 mars, de 18 h 30 à 19 h 30.

Au cours de ce débat, ils répondront aux questions d'Henri Marque, de RTL et d'André Passeron, du *Monde*.

Le Monde

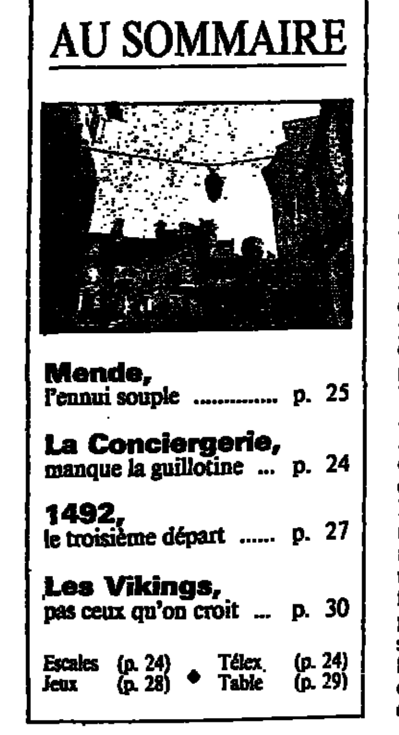
SANS • VISA

Tanger, le grand réveil



Tanger peut-elle devenir autre chose que cette ville habitée de fantasmes et de songes que l'on traverse aujourd'hui sans rien reconnaître des origines de sa légende ? Une nouvelle aventure, une nouvelle jeunesse, sont offertes à cette belle paresseuse. L'heure du grand réveil est sans doute venue.

AU SOMMAIRE



TELLE une femme mal aimée, séduite et incomprise, Tanger n'est plus cette *« colombe perchée sur l'épaule de l'Afrique »* dont parlait Henri de Montherlant. Elle a fini par se laisser aller, livrée à elle-même, oubliée de ses amants, défigurée par ses promoteurs indélicats.

La porte de l'Afrique, la fenêtre sur l'Europe ressemble de plus en plus à la fin d'un couloir où la femme de ménage dissimule la poussière, les mégots de cigarettes et les crottes de chien. Lentement, sans qu'elle s'en rende compte, elle est devenue la principale victime de ses mythes et légendes.

Pour certains, cette ville est un roman picaresque où tout est possible : la liberté du corps, le délire de l'imaginaire, la passion du mystère. Quel mystère ? Elle vit sur cette idée, mais personne n'est capable d'en déceler les racines. Pour d'autres c'est le lieu de quelques trafics plus ou moins avoués. Une chose est sûre : ceux qui y font fortune ne sont pas d'authentiques Tangérois. Ils viennent d'ailleurs, surtout du Nord. Pour tous les autres, c'est un territoire de passage. On traverse Tanger en longeant une avenue qui aurait pu être belle, mais qu'on ne regarde pas, on fonce sans se retourner. On ne fait que passer. Deux fois par semaine, le superbe paquebot le *Marrakech* (il aurait pu porter le nom de la ville du détroit) qui relie Sète à Tanger déverse des centaines de touristes pour qui cette ville n'est pas assez exotique. Là, la ville n'a rien changé à ses rides. L'avenue d'Espagne se maintient avec ses hôtels modestes, ses bazars, ses cafés, ses faux guides, ses charlatans qui parient sur la folie et ses jeunes sans occupation. Il faut vraiment faire attention pour remarquer les dessins hispano-mauresques de certains balcons à la sortie du port. A gauche, la voie ferrée longe la plage.

Ce visage qui incita « le prince des voyageurs », Ibn Batouta (né et mort à Tanger, 1304-1369), à parcourir le monde, doit renoncer à ses grimaces. Tanger est appelée à changer. Tout devrait se transformer parce que la belle endormie, la superbe lassitude, la main lascive où les bagues ont perdu leur éclat, va devoir se réveiller. Elle aurait bien aimé prolonger son doux sommeil, laisser ses habits s'élimer et continuer à séduire avec quelques beaux restes. Dur sera le réveil ; tant de paresse et d'abandon a pris petit à petit les dimensions d'un drame national. Alors que la plupart des provinces du Maroc se développent et évoluent, il semble qu'une sorte de malédiction pèse sur le destin de Tanger, mal considérée et surtout mal défendue.

Un projet de loi faisant de Tanger une place financière off shore a été ratifié par le Parlement marocain le 7 juin 1991. Le texte de loi a été scellé par le roi et sera publié au *Bulletin officiel.* (1) Au port, il y a bien une zone franche, limitée et sans grand intérêt pour la population. Là, le gouvernement marocain a vu grand : en créant cette place financière offshore, il espère drainer une partie des mouvements internationaux de capitaux et en faciliter le recyclage dans l'économie marocaine tout en contribuant au développement économique de Tanger, troisième zone industrielle du pays.

Bien sûr Tanger est bien placée, mais le fait de la mettre au travail risque de la brusquer. Avant de recevoir tant d'invités, elle doit faire sa toilette, se secouer, changer de mentalité et rompre avec ses vieilles habitudes. Ville de la paresse, certes, mais aussi de la culture des mythes. Ce qui n'est pas un mythe c'est sa beauté, sa lumière et ses colères que fait résonner le fameux vent d'est, personnage important de sa légende. Ce vent, paraît-il, lave les rues et expulse loin du centre microbes et déchets. Il énerve les pêcheurs réduits à observer la mer à partir du café, rend encore plus fous les chômeurs et autres oisifs qui se réfugient dans ce port en espérant un jour émigrer vers l'Europe. Depuis l'instauration des visas pour les pays de la CEE, des candidats à l'émigration clandestine s'entassent dans des embarcations douteuses. Certains y laissent leur vie comme ce fut le cas dans la nuit du 5 au 6 février dernier au large d'Alméria, où dans la panique il y eut deux morts et une vingtaine de disparus.

Certes l'idée même de mythe a attiré dans le temps quelques écrivains : Jean Genet, Tennessee Williams, Allen Ginsberg, William Burroughs, Juan Goytisolo et bien entendu le plus tangérois de tous, Paul Bowles, qui ne sait plus quoi penser de ce lieu ni quoi en faire. Le phantasme s'éloigne. La ville n'est plus un lieu d'écriture. Mieux que cela elle est devenue matière à roman ; elle est romanesque par l'inquiétude et même l'angoisse qu'elle peut dégager. Il suffit de se promener dans les nouveaux quartiers (au-delà des anciens bidonvilles de Béni-Makada et de Casa-Barata) pour constater que le réel est telle une marmite qui bout, où le visible est plus fort, plus violent que la fiction. En même temps, c'est une source de création inouie pour le romancier. On pourrait en dire autant de la plupart des villes du Maroc. C'est vrai, mais ici la tentation est grande de faire de chaque quartier un roman et de chaque vagabond un personnage de théâtre.

Les gens de la vieille génération aiment rappeler que la lumière de Tanger a su retenir Matisse et Delacroix. Matisse a aimé observer les couleurs étranges de la médina à partir de sa chambre de l'Hôtel Villa de France, aujourd'hui menacé par les appétits d'un promoteur immobilier. En 1832 Delacroix séjourna dans la ville, fréquenta les grandes familles. Ce fut grâce à Abraham Benchimol, interprète au consulat de France, qu'il a pu s'introduire dans les milieux israélites et qu'il a peint la fameuse *Noce juive*.

Et puis une autre image s'éloigne : Tanger, ville internationale jusqu'en 1957, où les grandes nations se partageaient des privilèges, où le cosmopolitisme ne signifiait pas métissage puisque les Marocains étaient tenus dans leur majorité à l'écart des affaires et des décisions.

Aujourd'hui, en été, la ville ressemble à ces embarcations surchargées. Elle se remplit et manque de s'étouffer. La population passe de cinq cent mille à un million deux cent mille habitants. On y circule mal, on se fatigue vite, on s'énerve et on cherche le moyen de fuir. Les touristes surtout nationaux, les émigrés et leurs familles remplissent les nombreuses plages sur l'Atlantique et sur la Méditerranée. Quant aux superbes maisons de la vieille montagne ou de la casbah, certaines sont louées à des prix exorbitants à des stars de la haute couture, du théâtre, du show-biz. Les soirées très mondaines ont un goût de nostalgie et finissent par être drôles à cause du grotesque de certaines situations.

Ah, les étés de Tanger ! Il y a comme un besoin de folie, un désir d'euphorie, un peu comme des scènes du film d'Antonioni *la Notte* ou alors comme les scènes surréalistes du film de Bunuel *l'Ange exterminateur*. Les soirées sont dédiées à la fête : des personnages de Paris, de Milan, de Rio, défilent dans la bonne humeur, la joie et l'insouciance : on danse, on chante, on drague, le tout sous l'œil médusé des cuisinières et serveurs marocains, très gentils comme il se doit. Ah, ce Maroc rendu si proche par les petites folies tangéroises !

Et puis il y a les soirées plus calmes, plus classiques où on dîne chez Toni au restaurant San Remo malgré la chaleur et les vapeurs de cuisine, ou bien dans le patio de l'hôtel El Minzah, où la cuisine marocaine est bonne. Et le peuple, loin de toutes ces festivités, fait le paseo sur le boulevard Pasteur, tranquille, nonchalant, sans manières. Le même peuple se déplace au bord de la mer, avenue des Forces-Armées-Royales. Il marche. Tout simplement.

De notre envoyé spécial
Tahar Ben Jelloun

Lire la suite page 26

(1) *Offshore* signifie littéralement, « loin du rivage ». Avant, des entreprises commerçantes, pour ne pas payer des impôts, se domiciliaient loin des eaux territoriales. Depuis, certains gouvernements, comme celui de Hongkong et l'île Maurice, ont créé des zones à l'intérieur du pays où des banques ont le droit de travailler selon une réglementation sans grandes contraintes fiscales. L'intérêt est de faire venir des capitaux, lesquels créent des activités parallèles et donnent du travail aux sans-emploi.

Pour le cas du projet marocain, les banques doivent s'engager à souscrire un capital minimum, en cas de création de filiale, ou une dotation minimum, en cas de création de succursale, une somme qui ne saurait être inférieure à 500 000 dollars. Elles sont soumises à un droit de licence égal à la contrevaleur en dirhams de 25 000 dollars. Exonération de la TVA, de l'impôt des patentes et de la taxe urbaine, impôt forfaitaire libératoire de tous autres impôts et taxes sur les bénéfices ou les revenus fixé à 25 000 dollars.

COUP D'ŒIL

Le Bottin sanglant

IL manque une guillotine à la Conciergerie, tous l'affirment. Les visiteurs qui la réclament, qui la cherchent; les gardiens et les conférenciers qui sont dans l'embarras, vexés même de ne pas avoir sous la main l'objet de toutes les démonstrations. Le Bicentenaire, qui a retapé l'endroit, avait pensé un moment en installer une : comme neuve, copie à l'identique de l'une de celles dont on avait entendu s'abattre la lame durant les heures d'exaspération au cours desquelles la Révolution s'éclaboussait du sang de la Terreur. Après réflexion, il fut décidé de s'en tenir à des évocations moins rudes et de ne pas heurter la sensibilité des curieux, ni flatter leur appétit de morbide et de macabre. Donc pas de guillotine, là où, au demeurant, elle n'avait rien à faire puisque cette prison ne servait que d'antichambre au supplice et que les condamnés, comme on le sait, bénéficiaient d'une ultime promenade en plein air avant d'être conduits jusqu'au pied de la machine; jusque sous le couperet de la «veuve», comme on la nommera plus tard.

Reste que l'endroit, malgré l'absence regrettée de l'instrument, est remarquablement lugubre et qu'il demeure largement en tête des visites déprimantes que l'on peut entreprendre dans la capitale. Economes de leur effroi, les Parisiens ne s'y rendent que rarement, laissant aux étrangers ou aux provinciaux le soin de rafraîchir leur mémoire pour eux. C'est dommage, ils pourraient prendre connaissance de la «Liste générale et très exacte des 2 780 condamnés à mort de Paris», tous envoyés au trépas par les servants d'un tribunal révolutionnaire auquel, le plus souvent, il ne restait de raison que la crainte de voir se retourner contre eux l'expéditif aboiement de leur verdict.

On connaît le mot du condamné qui, glissant sur la première marche de l'échafaud, reprend sa dignité en murmurant : *«Ça commence bien...»* L'humour noir aux portes des ténèbres. Les geôliers, eux aussi, faisaient de l'esprit. A la hache, comme il se doit. Les prisonniers, promis pour le lendemain à Samson ou à ses commis bourreaux, sont désignés selon un cérémonial appelé la «feuille de route» ou le «journal du soir». Que des mauvaises nouvelles. On lit, sur les murs d'une petite pièce réservée à cet usage, saisis dans le désordre lyrique et rocambolesque de l'ordre alphabétique, les noms de ceux qui empruntèrent la charrette sans retour : *«Baillet, rapeur de tabac; Bugnolet, chirurgien-major; C.-H. Estaing, ancien amiral; Joulin, gendarme; Lorenzo, homme de lettres; Lirzin, limonadier; Guiller, ex-noble; Normand J.-C., navigateur; Mauriceau, épicier; Perceval Frileuse Charles-André, fermier général; Peusselot Jean-Baptiste, capucin; Moreau, soldat vétéran* (...)»



COMMENT s'étaient-ils retrouvés là tous ces «ennemis de la liberté» ? Souvent par accident : délit de sale gueule, règlement de comptes, mots de travers, perruque trop poudrée, dénonciation. Les politiques, eux, avaient au moins l'avantage de savoir pourquoi ils se retrouvaient dans cette galère – un groupe de girondins, dans la nuit précédant leur exécution (l'histoire est donnée pour fausse, mais exemplaire), organisera même un banquet, pour fêter ça, – mais pour ces professionnels de l'action républicaine, combien d'éberlués partiront vers les bois de justice en réclamant un chef d'accusation qui ne fût pas dicté par le vertige de conjurer les craintes que la Nation avait de ses propres errements? *«Noël Jean-François, confiseur; Valtor J. C., professeur d'anatomie; Tibello, serrurier; Pierson, copiste; Soyer Antoine, ramoneur; Louise Soiron, tourière carmélite; Dubois, journalier; Boyer, journaliste; Mezmen Hyacinthe, frotteur; Marteau, postillon* (...)»

Tout de même, il ne s'agissait que de quelques minutes, que de quelques secondes d'épouvante à supporter : la provocation pouvait servir d'exécutoire au grand-guignolesque. Puisque plus personne ne savait, au juste, pourquoi le châtiment suprême devait impérativement s'abattre sur ceux que le sort avait désignés pour servir de victimes expiatoires, certains, plus fulgurants encore que l'époque qu'ils traversaient, jouaient avec la fatalité et donnaient à la dérision et à l'ironie de quoi se renouveler. On parodiait le tribunal révolutionnaire en s'inventant des plumets tricolores, et en faisant tomber des sentences souvent plus grinçantes et mieux vues, que celles dont on allait être victime. *«Desalm Kirbourg, prince d'Allemagne; Duffour Marie-Louise, femme de compagnie; Fabre d'Eglantine Pierre-François, homme de lettres, député à la Convention; Marsan J., vivant de son bien; Jean-Antoine Teyssier, baron; Wuldenfele, banquier; Luckner Nicolas, maréchal de France; Kersaint Harmand, gentilhomme breton; Gaboriau, notaire public* (...)»

LA liste s'allongeait, toujours plus rouge. Il fallait, selon les recommandations des sections de la Convention, *«mettre la terreur à l'ordre du jour»*. Pris d'impatience, le tribunal réclame une procédure plus rapide, moins laxiste. On lui accorde les pleins pouvoirs : désormais, plus de témoins, plus de témoignages; l'accusé est nu. Mais qui est l'accusé? Tous et personne. Le juge Dumas, président des agités, se fait déposer en plein procès et jeter au cachot séance tenante; cas unique de suspension d'audience pour cause d'arrestation de magistrat. La besogne – vingt-trois suspects – sera tout de même terminée dans la journée. Ne pas perdre la main. *«Elle, dame d'atour de la ci-devant femme Capet.» «Ducontent P., ex-prêtre; Duport Dutertre, ex-ministre de la justice; La Tour du Pin J. Frédéric, ministre de la guerre; Pothe G., prisonnier de guerre; Prudhomme Françoise Louise, poissonnière; Yvon L. J., courrier de malle; Damour, aubergiste; Houchard J. Nicolas, général en chef de l'armée; Mallette, marchand de fer; Calmette, chandelier; Guerite, volontaire; Robert B., dragon; Binnet, coupeur de velours; Bochet, toucheur de bœuf; Berthier, fondeur et doreur* (...)» «Ah ! ça ira, ça ira...».

Il y avait un exemple qui disait jusqu'où on pouvait aller trop loin. Entre un certain *«Loubet André, notaire»* et *«Louvatière J. B.»* sans profession ni fonction particulière, on lit le nom d'un homme qui n'avait jamais pensé pouvoir être aussi étroitement lié à l'histoire de son peuple : *«Louis XVI, dit Capet, dernier roi de France»*. Son personnel est là aussi : *«Estor J.L., ex-garde du tyran»; Doyen Gabriel, cuisinier de la femme du tyran, Rousseau A. B., maître d'armes des enfants de Capet, Bertrand P. L., officier de gobelet chez le tyran.»* Et, en cherchant un peu on n'aura pas de mal à trouver les noms de *«Fouquier-Tinville Antoine Quentin, ex-accusateur du tribunal révolutionnaire»*, ni celui de *«Danton Georges Jacques, avocat, député de la Convention nationale»*, ni celui de *«Robespierre Maximilien, ex-député de la Convention»*, encore moins celui de *«Desmoulins Benoit Camille, homme de lettres, député de la Convention nationale»*, expédié aux enfers pour avoir hasardé à trop haute voix que l'ogre était repu et que le temps de la clémence devait arriver.

Constitué le 10 mars 1793, le tribunal révolutionnaire mettait la clé sous la porte en mai 1795.

Jean-Pierre Quélin

ESCALES

Florence la Magnifique

Le printemps sera toscan. Florence célèbre en effet le cinquième centenaire de la mort de Laurent le Magnifique par un ensemble impressionnant d'expositions. Florence ne serait peut-être pas Florence sans la bienveillance éclairée que ce prince de la Renaissance témoigna aux artistes de son temps. Lettré lui-même, il était à même d'apprécier leurs dons de créateurs. Cet épithète glorieux ne lui fut pas attribué en vain. L'influence du «Magnifique», on la mesure au simple énoncé des manifestations. Toutes les composantes du Quattrocento sont examinées. Le 8 avril, trois expositions importantes ouvrent leurs portes : «L'architecture à l'âge de Laurent le Magnifique à Florence et en Toscane» (hôpital des Innocents, jusqu'au 26 juillet), «Le temps revient, fêtes et spectacles dans la Florence de Laurent le Magnifique» (palais Medici-Riccardi, jusqu'au 30 août), et «Le dessin florentin à l'âge de Laurent le Magnifique» (musée des Offices, jusqu'au 8 juillet). Cette dernière présentera des œuvres de Filippo Lippi, Botticelli, Ghirlandaio, Léonard de Vinci et Michel-Ange, en provenance des collections européennes et nord-américaines. A partir du 8 mai, trois expositions plus confidentielles : «Sous l'ombre du laurier», consacrée aux livres de l'époque (Bibliothèque laurentienne, jusqu'au 30 juin), «Laurent après Laurent» (Bibliothèque nationale, jusqu'au 30 juillet), évoquant le destin historique du «Magnifique», et «Coteries politiques et changements institutionnels à l'époque laurentienne» (Archives, jusqu'au 30 juillet). Le 6 juin, coup de projecteur sur «L'Eglise et la ville à Florence au XVe siècle» (crypte de San-Lorenzo, jusqu'au 6 septembre). Le 30, «Le jardin de San-Marco» (Casa Buonarroti, jusqu'au 19 octobre), une présentation de peintures, marbres et bronzes se rapportant à *la Bataille des Centaures*, de Michel-Ange. Le 18 septembre, inauguration des «Ateliers de peinture à Florence au temps de Laurent le Magnifique» (jusqu'au 31 décembre), où l'on voit le rôle de ces cénacles dans la transmission du savoir et la formation de la personnalité artistique. «La vie à la campagne» sera évoquée à la Villa di Cafaggiolo. Sans omettre nombre de manifestations culturelles à travers la Toscane, qu'il s'agisse d'itinéraires à thème ou de concerts. Le programme complet (dépliant illustré) est disponible à l'office italien du tourisme (23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-03-96). Une lecture d'accompagnement : *Art et humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique*, d'André Chastel (PUF).

Pour un séjour en harmonie avec la richesse des expositions, on peut consulter la brochure Cit Evasion intitulée «Joyaux d'Italie», dont les forfaits associent le voyage, en train ou en avion, à deux nuits en chambre double avec petit déjeuner dans des établissements prestigieux de Florence et des environs. Un exemple : week-end à l'hôtel Villa Médicis : 3 710 F (train 1re classe), 4 350 F (avion). Au départ de Paris et de la province. La brochure «Italie 1992» présente des séjours et des circuits beaucoup plus abordables, dans des deux, trois ou quatre étoiles et pour deux ou sept nuits. Week-end à partir de 1 440 F (train) ou 2 615 F (avion); sept jours à partir de 2 580 F (train) ou 3 755 F (avion). Renseignements et réservations auprès de la Cit (3, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 42-66-00-90).



La cathédrale de Santa-Maria-Novella

Le beau Danube bleu

Bleu ou pas, le Danube restera à jamais, grâce à Johann Strauss fils, un fleuve musical. Une affinité qui sera mélodiquement illustrée lors de la croisière musicale du M/S Rousse, du 19 au 25 avril, à travers l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Au total, 770 kilomètres sur les traces des grands maîtres avec une succession de concerts, à bord (où un orchestre de chambre interprétera musique classique, valses et musique tsigane) et lors des escales jalonnant un périple qui partira de Vienne pour y revenir. La capitale autrichienne offrira une préface particulièrement dense avec *Aïda* de Verdi et *Salomé* de Richard Strauss à l'Opéra national, *Wiener Blut* de Johann Strauss et gala de Robert Stolz à l'Opéra populaire, sans oublier le concert d'un orchestre viennois dans un palais local et une promenade à pied à la recherche des fantômes de Haydn, Liszt, Mozart et Strauss. Après la visite de la superbe abbaye de Melk (concert d'orgue), Budapest et son opéra offriront *I Lombardi* de Verdi, Bratislava ponctuant le tout d'un concert à la Philharmonie. Un Festival qui, de Vienne à Vienne, et selon la catégorie de la cabine choisie (toutes extérieures avec douche/WC) coûtera entre 9 550 et 15 000 schillings autrichiens (1 SA = env. 0,49 F) par personne, pour 7 jours en pension complète avec les programmes musicaux à bord, les places d'opéra (autour de 5 400 schillings pour les cinq représentations programmées) ainsi que certaines excursions étant facturées séparément. Renseignements auprès d'une agence de voyages ou à l'Office du tourisme autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57.

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard**

TÉLEX

La forme et le goût associés, du 22 au 28 mars, au complexe hôtelier Atlanthal d'Anglet/Chiberta, sur la côte basque, avec cure de thalassothérapie et Festival de cuisine légère. A l'affiche, les saveurs des régions françaises, avec des menus gourmets mais équilibrés et diététiques. Au piano, six chefs renommés venus des quatre coins de France. Forfait du dimanche au samedi, de 13 000 F à 15 650 F (selon la chambre) pour deux personnes, en pension complète, non compris la cure : 2 420 F par personne. Renseignements au 59-52-75-75 ou réservation centrale des hôtels Concorde au 40-68-53-00.

La chaîne Latitudes (dix mille lits dans quatorze hôtels de loisirs) élargit son réseau de distribution concentré jusqu'alors sur les agences Havas Tourisme. Pour l'été 1992, ses produits (mer, golf, arrière-pays et montagne) figurent dans deux des brochures (Auto-touring et Moyen Courrier) du voyagiste Chorus et sont ainsi présents dans près de trois mille agences de voyages.

L'annuaire chèque vacances 1992 est sorti. Il présente au plus de trois millions de bénéficiaires les cent mille points d'accueil, classés par département et par site. Vendu 55 F, il s'obtient auprès de l'Agence nationale pour les chèques vacances (67-69, rue Martre, 92110 Clichy-la-Garenne). Une nouveauté : le service Minitel 3615 Vacances. Il donne toutes les informations (réductions, avantages) sur les chèques et permet de consulter l'annuaire des prestataires affiliés.

Les «Univers juifs», thème d'une exposition exceptionnelle qui se tient à Berlin jusqu'au 26 avril : 2 500 objets, tableaux et manuscrits venus de tous les coins du monde. «Judische Lebenswelten», Martin-Gropius-Bau, Stresemannstrasse 110, Berlin 61. Tous les jours de 10 h à 20 h, le vendredi et le samedi jusqu'à 22 h. Tél. : 19-49-30-25486108. A noter un excellent catalogue (en allemand) avec de nombreuses reproductions en couleur.

Festival international du cinéma d'aventure, du 2 au 5 avril à Dijon, en association avec la Guilde européenne du Raid. Documentaires, longs-métrages, expositions de photos, rencontre avec les auteurs et signatures de livres sont au progamme de même qu'un colloque, le 4 avril à la Fnac de Dijon, sur Joseph Conrad et l'aventure dans la littérature de son temps : Stevenson, Kipling, Wells, Jules Verne, Dickens, etc... Renseignements au 43-26-97-52

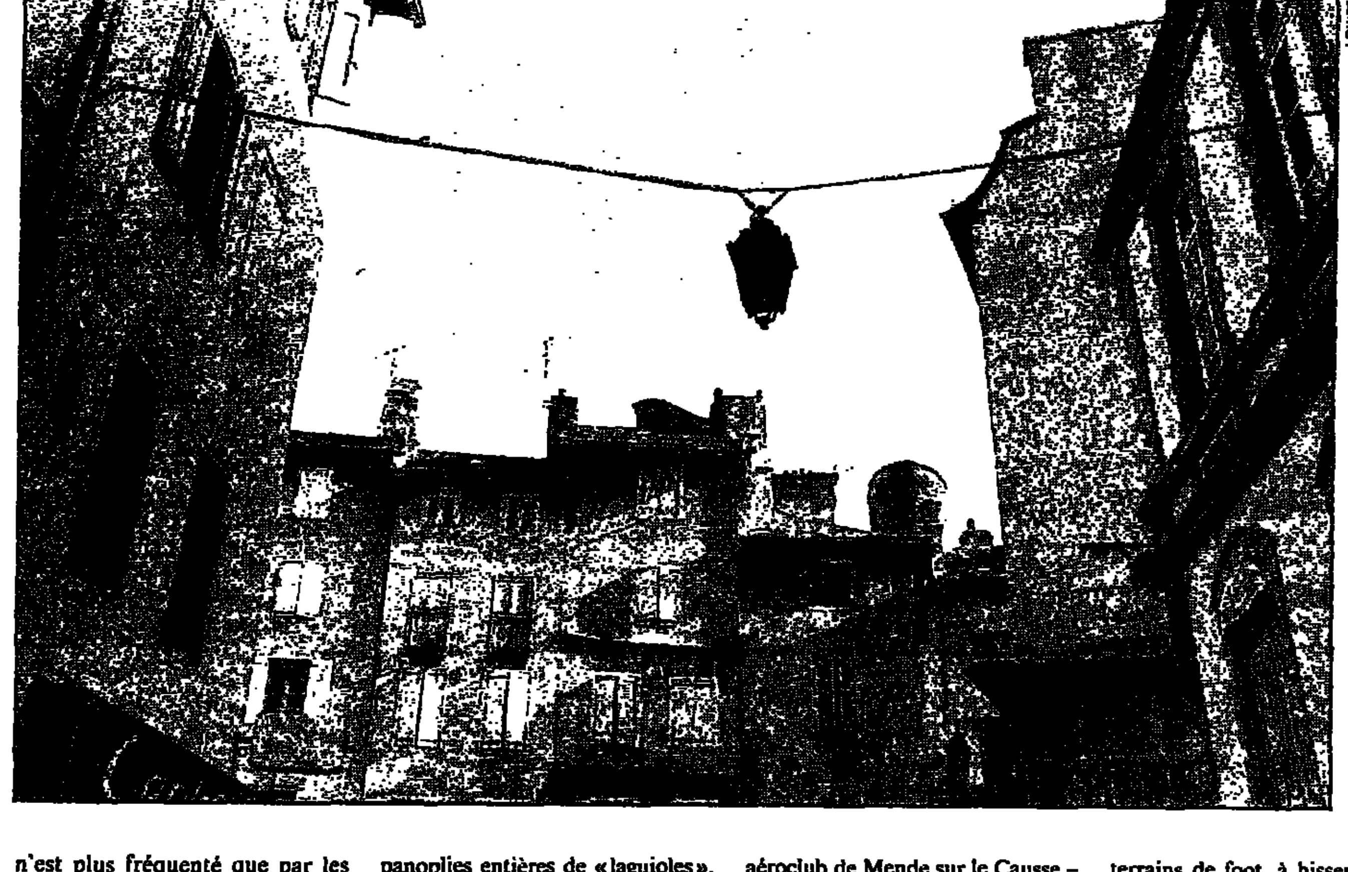
Plus de 400 bateaux exposés à Marseille dans le cadre du Salon nautique de printemps, du 21 au 29 mars, au Prado-Plage, dans la baie du Centre municipal de voile. Parmi les animations prévues, le championnat de France de maquette navale, des régates et l'entraînement des équipes olympiques qui ont choisi ce lieu pour préparer les J. O.

L'aïoli et la ratatouille sur le tas. Sylvie Lallemand parle... allemand (et anglais). Elle appartient à une longue et haute lignée de cuisinières provençales : dans son mas, près de Gordes (Vaucluse), elle organise, depuis dix ans, des «stages de cuisine provençale» où elle délivre ses secrets sur la façon d'accommoder ratatouille, daube, soupe au basilic, tapenade, aïoli, brandade et, bien sûr, les treize desserts de Noël. Stages toute l'année sauf en juillet-août : 2 600 F pour une semaine de cours, le logement et la nourriture (vin en sus). Mas des Mégalithes, 84220-Gordes. Tél. : 90-72-23-41.

Trois Vidéo Guides Hachette : la Réunion, Attractions Floride et Londres. Pour tout voir et tout savoir en 55 minutes. La collection compte dix-sept titres. A paraître : Tunisie, Maurice, Texas/Nouveau-Mexique et Châteaux de la Loire. En librairie, 183 F. Ou via Media 9, 102, rue Nollet, 75017 Paris. Tél. : 42-26-44-46).

Mende, l'ennui tranquille

On s'y ennuie beaucoup, c'est vrai. Mais pas n'importe comment et sans en souffrir plus que ça. Un vieux fond de révolte continue de donner à l'existence de solides et farouches qualités. Portrait d'une ville fermement enclavée au cœur du Massif central. Mende.


V. DEMOT

« MENDE, 12 113 habitants, chef-lieu et préfecture de la Lozère, bonjour! Blottie au creux d'une vallée encaissée du Lot... Au pied de ce mont Mimat d'où lui viendrait son nom (Mimate, Memde, Mende)... La tranquille cité des comtes-évêques dresse ses maisons aux toits gris autour des deux clochers, l'un ouvragé dans le style italien, l'autre plus simple, de sa cathédrale-basilique, dont la construction fut entreprise au quatorzième siècle par l'un de ses fils les plus célèbres, avec le chimiste Chaptal, Guillaume de Grimoard, le pape Urbain V... »

Serait-ce l'effet de la fatigue due à la longueur du voyage – pas loin de huit heures? Ou bien celui de la torpeur, comme une brusque chute de tension, qui saisit dès l'arrivée? Lorsque, venant de Paris, après avoir changé de train à La Bastide pour emprunter une micheline le long de la ligne à voie unique du célèbre Translozérien, l'on découvre, de la petite gare surélevée de Mende, le panorama de la ville, l'on croit entendre la voix suave et toute en broderies vocales de Lucien Jeunesse, l'animateur du «Jeu des 1 000 francs». Non point – *a priori* tenace – que l'ex-capitale du Gévaudan se présente immédiatement comme une enclave «arriérée»: mais elle exhale d'emblée tout un parfum, toute une «qualité de la vie» qui évoque celle de la «Douce France», chantée jadis par Trenet.

Bond dans l'espace, qui équivaut presque à un saut à rebours dans le temps. Un unique taxi-ambulance break, le toit ployant sous un amoncellement de cantines et de paniers d'osier, repart chargé de toute une famille vêtue de noir en direction de Marvejols. En contrebas, sur une esplanade au bord du Lot, près d'un vieux pont de pierre, des groupes d'hommes en casquette jouent silencieusement aux boules. Pas d'embouteillages, bien qu'il soit 5 h de l'après-midi – Mende ne comptait, jusqu'à il y a cinq ans, qu'un seul feu rouge place Charles-de-Gaulle, ex-place d'Angiran!

Mais – seul rattachement apparent de la ville au monde «contemporain» – beaucoup de jeunes, collégiens ou lycéens, habillés comme partout ailleurs en jeans-blousons-baskets, qui sirotent des bières ou des menthes à l'eau aux tables des cafés de la Paix, du Commerce et du Palais, aux portes de verre constellées d'affiches annonçant tel match de foot de l'Eveil mendois contre (l'introuvable) Champolauso, ou le FC Martigues, ou encore tel «bal des anciens» dans un village environnant.

Impossible de se perdre dans les rues étroites et tournoyantes du Vieux-Mende. La présence des voitures le long du boulevard circulaire bordé de peupliers – notre «périphérique», ironisent les Mendois – qui enserre la ville à l'endroit où s'élevaient jadis les remparts, ramène constamment le piéton vers le centre, vers cette cathédrale monumentale, un peu trop grande par rapport à son environnement et qui la domine en tous points. Partout des croix, des oratoires ou des petites statues de la Vierge nichées dans les murs – «Notre-Dame de la Paix, Priez Pour Nous»; «Notre-Dame du Bon-Secours (ou de la Consolation), PPN» etc. – rappellent que cette ville, aujourd'hui laïque et essentiellement fonctionnaire, fut de tout temps l'un des bastions du catholicisme, lieu de pèlerinage pour saint Privat, évangélisateur du Gévaudan.

Ici, chaque coin de rue de la vieille ville semble imprégné de ce passé de foi irrationnelle et parfois obscure. Il n'est pas jusqu'à l'air, au fond frais en toutes saisons, qui descend des Causses qui ne rappelle, comme à Burgos en Espagne, celui, immobile et dense, chargé de remugles d'eau moisissante, des églises.

A la voir aujourd'hui si tranquille, aux sons comme assourdis, comme si, à Mende, l'on chuchotait plus qu'on ne parlait, qui s'imaginerait toutes les horreurs qui furent ici commises au nom de la foi? Symbole du catholicisme, au beau milieu d'un pays gagné par la Réforme – sa devise en latin n'est-elle pas *Tenebrae eam non comprehenderunt* (les ténèbres – de l'hérésie – ne l'ont pas envahie)? –, Mende connut une Saint-Barthélemy sanglante; fut successivement prise et reprise par les tenants de la Réforme, puis par ceux de la Contre-Réforme; sa cathédrale détruite, à l'exception de ses deux clochers; et ce qui était son orgueil, la *Sans-Pareille*, la plus grosse cloche de la Chrétienté, pas moins de vingt tonnes de bronze, fondue par un certain capitaine Mathieu le Merle, roturier huguenot devenu seigneur de guerre pour venger son maître assassiné par les catholiques, afin d'en faire – transmutation sacrilège – des canons...

Qu'ils semblent loin ces temps de haine et de passion! Dès 7 heures du soir, le Bar-Hôtel du Marché, derrière la cathédrale, n'est plus fréquenté que par les quelques consommateurs désœuvrés qui, tous les soirs depuis vingt ans, devant la même marque de bière ou d'apéritif, racontent leur service militaire. Au coquet Hôtel de France, les dîneurs, tous des hommes solitaires, cadres ou fonctionnaires en déplacement, passent à table, expédiant en silence leur soupe aux pois cassés, tout en regardant devant eux le même point imaginaire. Et, dès 10 heures du soir, dans les rues pavées du Vieux-Mende, où résonnent, à travers les volets uniformément clos des maisons, les éclats de rire un peu forcés de «Sacrée soirée», mis à part le halo de lumière que dessinent les deux bars, le Lozérien et le Palais, encore ouverts, la nuit s'installe, souveraine, à peine troublée par les miaulements des chats errants.

Mende, capitale de l'ennui? Facile, mais pas très juste. Encore faudrait-il que ce «gros bourg», ainsi que l'appellent affectueusement ses habitants, rêvât à d'autre chose que lui, d'être une ville plus grande, plus importante, plus ouverte. Or, c'est bien l'inverse qui frappe ici. Dans cet *«anti-Saint-Tropez par excellence»*, ainsi que l'a défini bizarrement *le Guide du routard* et où, selon un autre guide américain, *«les seuls monuments remarquables, mis à part la cathédrale et le pont Notre-Dame, sont les boulangeries et les charcuteries»*, c'est sûr qu'il ne se passe rien. Et après? Il y a la gastronomie, le magret, le pâté de sanglier ou de lapin aux myrtilles, la chasse, la pêche et, bien sûr, la nature environnante.

Dans le Vieux-Mende, on ne recense ainsi pas moins de trois armureries et tous les débits de tabac arborent en vitrine des panoplies entières de «laguioles», ces couteaux paysans du Massif central. Plus qu'une idéologie, l'écologie est le pain quotidien de ces Mendois qui regardent, effarés, le fond du Lot s'envaser et se dépeupler de ses poissons et se plaignent de ce que les eaux de la piscine municipale s'y évacuent. La qualité de la vie, tel est bien le maître mot d'une ville où, selon un proverbe des fonctionnaires qui s'y voient muter: *«On arrive en pleurant, mais on en repart aussi en pleurant.»*

Bien sûr que tous ici rêvent, comme l'on dit en langage administratif, de «désenclavement». Mais ce n'est pas nouveau. Mende a dû batailler ferme, au siècle dernier, pour avoir «son» chemin de fer. L'Etat lui donna deux lignes... dont aucune ne passait par elle. A l'ouest, la Compagnie du Midi bâtissait le Transcévenol qui, via le viaduc de Gabarit dessiné par Eiffel, rejoint Saint-Flour à Béziers en passant par Marvejols; et, à l'est, la compagnie PLM prolongeait la ligne Paris-Brioude vers Alès, en desservant Langogne et La Bastide. Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1902, que Mende eut enfin sa gare, avec la ligne à voie unique transversale Marvejols-La Bastide.

Les masochistes ne manquent d'ailleurs pas une occasion d'évoquer ce «serpent de mer» qui refait périodiquement surface: le démantèlement de la Lozère entre ses départements voisins, au terme duquel Mende, capitale essentiellement administrative, sans plus d'industrie depuis la faillite de celle de la laine, deviendrait une véritable ville morte. Et les inquiets ne cessent d'en recenser les signes prémonitoires. Il y a encore deux ans, le pittoresque aéroclub de Mende sur le Causse – avec sa piste en toboggan qui se relève et décroche au-dessus d'une falaise et où furent tournées certaines scène de *la Grande Vadrouille* – accueillait un vol quotidien moyen-courrier Montpellier-Mende-Clermont-Ferrand. Supprimé pour cause de non-rentabilité. Et, depuis un mois, pour la même raison, il est désormais impossible de remonter, les samedis et les dimanches soirs, sur Paris par le train de nuit via La Bastide...

Dans quelques mois, il y aura tout de même l'autoroute Paris-Béziers; mais elle devrait passer une trentaine de kilomètres à l'ouest. Est-ce trop loin? Ou, au contraire, trop près? Les Mendois, à la vérité, en leur for intérieur, hésitent. Ces rêveurs paradoxaux voudraient bien être «désenclavés»,... tout en conservant le bénéfice d'être loin de tout, difficiles à joindre.

Pour vivre heureux... Ce n'est peut-être pas pour rien que le légendaire Mandrin vint ici se cacher et que la ville abrita, dans les années 50, un pensionnaire célèbre, bien qu'aujourd'hui personne ne se mêle trop de le revendiquer: Joanovici, «le chiffonnier milliardaire», «le Napoléon des non-ferreux», «le plus grand escroc depuis Stavisky». «M. Joseph», qui, après son procès, avait préféré, pour résidence forcée, Mende à Florac – la justice, magnanime, lui avait laissé généreusement le choix – vécut, en effet, six ans ici, chambre 21 de l'Hôtel de Paris, devenu depuis deux ans la chambre des métiers.

Les autochtones l'aimaient bien, cet homme truculent, qui appréciait la bonne chère, avait réussi, sans jamais mettre un pied sur les terrains de foot, à hisser la petite équipe locale de *l'Eveil mendois* en première division, gérait son empire international sans jamais sortir de sa chambre avec un téléphone et une secrétaire – les P et T lui avaient même affecté une opératrice à temps complet pour lui tout seul – et recevait les industriels locaux en quête de capitaux ou de quelque appui à la capitale. Au point que, le 4 octobre 1957, lorsqu'il se permit de s'éclipser, c'est très benoîtement en «empruntant» la DS 19 d'un de ses débiteurs que M. Jo s'enfuit, avec peut-être – du moins peut-on l'imaginer – une larme de regret pour cette petite ville qui l'avait si bien accueilli...

Telle est Mende: tranquille, alanguie, atone, un peu amorphe en apparence, mais secrètement déviante, rebelle, comme une sorte de «Corse intérieure» au beau milieu du Massif central. Ici, on a beau vivre des subsides de l'Etat, on considère les autorités comme des passants. On les laisse parler, on fait le gros dos et on vit civilement, par derrière, comme on l'entend. Alors, bien sûr qu'on s'y ennuie; bien sûr que, de temps en temps, il est nécessaire de se rendre à Montpellier ou à Clermont-Ferrand, plus anonymes, pour faire les quatre cents coups. Mais, pour le reste, qu'on est bien entre soi! Que ceux qui s'ennuient trop à Mende s'en aillent! Ici, le temps s'est comme arrêté, dans une parfaite immobilité. Et, si le danger pour qui y reste est de s'y enliser, cela se fait sans bruit, sans cris, sans frustrations, naturellement. Le bonheur, en quelque sorte...

De notre envoyé spécial
Patrice Bollon

VOYAGE



HARRY GRUYAERT/MAGNUM



MARTINE VOYEUX/METIS



Tanger, le grand réveil

Suite de la page 23

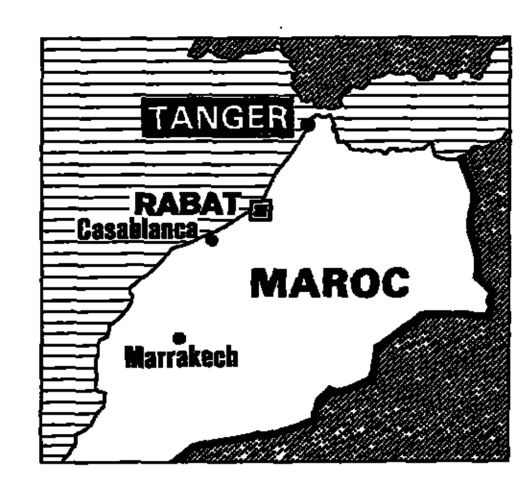
L'été est ainsi : Tanger se trompe et trompe les autres sur ses capacités, sur ses charmes et sur ses mythes. Il faut aller la voir l'hiver. Repliée sur elle-même, elle cultive l'ennui et la répétition du même. C'est aussi son charme vraiment discret.

Comme les autres villes du pays, Tanger grandit de manière anarchique : à l'entrée puis à la sortie, de nouveaux quartiers naissent, *sans arbres, sans espaces verts*, mais avec beaucoup de poussière, de béton et de conformisme. Des villas inachevées ou d'autres, de véritables forteresses, rivalisent de laideur. Au centre, entre 4 000 et 6 000 appartements neufs sont inoccupés. Certains disent que ce sont *« des immeubles de la menthe »* dont la construction aurait servi à blanchir de l'argent *(en 1991 le conseil municipal* a délivré 651 permis de construire dont 469 pour des villas et 103 pour des immeubles). Cette anarchie vient du fait qu'il n'existe pas d'agence urbaine ; ajoutez à cela la disparition de la régie des autobus (une dizaine de bus appartenant à une société privée assurent, bien mal, le transport d'une population d'un demi-milllion de personnes !). Tout le monde en convient, Tanger n'a pas d'ange salvateur, une sorte de Zoro ou de Rambo, face aux affairistes venus du Nord-Est, sans culture, si ce n'est celle inavouable et dont personne ne parle.

Il s'agit à présent pour Tanger de présenter un nouveau visage et un nouvel esprit. Pas question de rater cette chance et de décevoir les banquiers et industriels européens, arabes et marocains. Pour le moment, une vingtaine de demandes *sérieuses émanant de* grandes compagnies bancaires européennes pour s'installer à Tanger ont été enregistrées auprès de la Banque du Maroc. Du fait que les places financières européennes offrant quelques avantages vont devenir caduques en *1993 et du fait que la Suisse* n'est plus le refuge bancaire qu'elle était, Tanger semble bien indiquée pour prendre la relève et rendre encore plus forte la confiance que les investisseurs ont dans l'évolution de l'économie marocaine et dans la stabilité politique du pays.

Pourquoi Tanger ? Est-ce à cause de son passé de ville internationale, *à cause de son histoire qui* remonte à l'aube des temps ? (Les gens de la ville aiment bien rappeler que Tanger serait née du déluge ; l'arche de Noé serait venue s'échouer là ; une colombe libérée par Noé serait revenue le bec souillé de glaise et Noé se serait exclamé : « Tin Jaa » – la glaise est venue.) Ou tout simplement parce que le fait d'être une porte et une fenêtre entre deux continents suffit pour convaincre les investisseurs que, d'un point de vue pragmatique, ce lieu est idéal ? Elle est à vingt minutes de vol de Malaga, à une heure de Madrid et à deux heures et demi de Paris. Un banquier a besoin de peu de chose pour travailler : un téléphone, un télécopieur et une ligne aérienne quotidienne qui lui permette de venir le matin et de rentrer chez lui le soir.

L'Office des télécommunications prévoit l'installation de quatre mille lignes de téléphone ; quant à la compagnie nationale Royal Air Maroc, elle étudie le projet de cette ligne quotidienne, *hésitant entre Paris et Madrid.* Une liaison Séville-Tanger sera assurée à partir de l'ouverture de *l'exposition universelle. Tanger*, en temps normal, est reliée neuf fois par semaine avec les deux grandes villes espagnoles (Madrid et Barcelone), deux fois à Bruxelles et à Amsterdam et deux fois seulement à Paris. Les compagnies étrangères, Air France et Ibéria, qui ont déserté Tanger, ont, de l'avis des experts, fait un mauvais calcul. Le projet d'Air France d'ouvrir une ligne hebdomadaire entre Paris et Tanger a été, semble-t-il, abandonné à cause de la crise du Golfe. Peut-être que la compagnie française attend l'installation officielle de la zone offshore pour revenir sur sa décision. L'aéroport est en train de s'agrandir. Il est prévu l'extension de la piste et du tarmac.



Quant au port, son extension est sérieusement envisagée malgré les protestations de quelques Tangérois qui se sont découverts une passion tardive et, d'après *certains, suspecte pour l'écologie. La* quantité des camions TIR (transport routier international), *transitant* par Tanger a, entre *1980* et 1989, augmenté de 110 % en volume, et le nombre des camions ayant transité par ce port est passé de *5 985 à 20 292*. Ces quantités devraient croître de quelque 15 % par an d'ici l'an 2005. En prévision de cette évolution, le port est obligé de s'agrandir et même de changer de structure. Le dynamique ministre du tourisme vient de déclasser la plupart des grands hôtels de la ville, les incitant ainsi à être plus rigoureux sur la qualité du service et du comportement.

En 1957, Tanger avait trois hôtels cinq étoiles. Aujourd'hui, elle n'en a qu'un seul, le fameux El Minzah qui vient d'être racheté et qui, lui aussi, est appelé à se transformer et à s'agrandir. Tanger reste cependant la deuxième ville du Maroc en lits d'hôtel (8 000 lits), mais, curieusement, c'est la seule *ville du pays où la capacité* hôtelière diminue (l'Hôtel Malabata, en face du Club Méditerranée, est fermé depuis plus d'un an ; quant à l'Hôtel Tanger, il s'est transformé en appartements et en bureaux).

La ville manque de bons restaurants comme elle manque de lieux de loisirs. Il y a bien un club équestre et un golf, mais est-ce suffisant ? Il faut à cette ville qui reste malgré tout un symbole de tolérance un peu plus de volonté pour développer ses atouts. Avec ses deux synagogues (seule celle du boulevard Pasteur, « Châar Raphaël » est ouverte), son foyer juif pour personnes âgées, sa *cathédrale, son église* Notre-Dame-de-l'Assomption, son Saint Andrew's Anglican Church, son American Church, son église italienne Saint-François-d'Assise, Tanger donne l'exemple d'une parfaite coexistence entre les cultures et les religions. Cela, elle l'a hérité de son époque internationale et aussi de la volonté du souverain marocain d'inscrire le pays dans cet esprit de tolérance au quotidien.

Avec ses écoles espagnole, amé*ricaine, son* lycée français (le lycée Régnaut qui a presque quatre-vingts ans, compte 340 élèves dont *70 %* de Marocains ; les frais de scolarité sont de l'ordre de 6 000 dirhams par an, ce qui est beaucoup pour nombre de parents ; en tout cas, ce n'est pas en augmentant ces frais qu'on encourage le développement de la francophonie !), Tanger pourrait renouer avec l'esprit du cosmopolitisme qui la caractérisait et s'ouvrir sur le métissage culturel.

Avec *toutes ces potentialités*, il est à parier, si toutefois elle se débarrasse de son apathie légendaire et de son insouciance, que Tanger devienne autre chose qu'un lieu de passage où on jette les détritus. Avec le nouveau statut offshore, elle pourrait opérer une transformation radicale et entamer une nouvelle vie, une nouvelle jeunesse.

En 1963, Abraham I. Laredo, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Tanger (2) a prononcé une conférence sur « Tanger, *de la légende à l'Histoire* ». Il a rappelé qu'en 1808 le capitaine Antoine Burel, en mission au Maroc, aurait recensé à Tanger 5 000 âmes dont 800 juifs et *150* Européens. Il a dit par ailleurs : *« C'est dans ce creuset privilégié par la nature que la fusion des peuples les plus divers a pu produire, à chaque époque, le type du Tangérois que nous sommes tous et que vous connaissez bien, facilement assimilable et grand assimilateur. »* En 1992, l'occasion est offerte à ce type de Tangérois de tirer de la zone offshore le meilleur profit pour le développement de sa ville et pour sortir définitivement de l'image du paresseux assis au café devant son thé ou son crème qui attend qu'un miracle se produise et l'enrichisse d'un coup de baguette magique.

De notre envoyé spécial
Tahar Ben Jelloun

(2) *Hommage à Abraham I. Laredo* Edité par la Société d'histoire et d'archéologie de Tanger ; 1969.

COURRIER

Réalités du catalanisme

A la suite des articles consacrés à la Catalogne dans «le Monde sans visa» du 29 février, mais plus particulièrement après celui intitulé «Penser en Catalan, vivre en Espagnol», nous avons reçu de M. Gérard Combes, de Labastide-Saint-Pierre, (Tarn-et-Garonne), une lettre dont nous publions les extraits suivants.

Barcelone a une municipalité socialiste et cette instance tient le rôle majeur dans l'organisation des Jeux olympiques (...). C'est normal et c'est bon, en ce sens que la Catalogne a le cœur comme les humains. Mais vous n'ignorez pas le poids des idéologies, en particulier à gauche. En Catalogne, par idéologie, les socialistes ont négligé le catalanisme (régionalisme ou séparatisme, comme vous voudrez). C'est la raison pour laquelle domine le parti du président Pujol (Convergencia), qui incarne le catalanisme. La Generalitat n'est pas conservatrice, tout au plus centriste, mais essentiellement catalaniste.

Barcelone occulte plus ou moins ce fait majeur par inféodation idéologique à Felipe Gonzalez et à son parti. (...) Il est déjà très exagéré de prétendre qu'à Barcelone, ville très cosmopolite, 50 % des habitants ne sauraient pas pratiquer le catalan. Mais avancer ce chiffre pour l'ensemble de la province est simplement ridicule.

L'histoire catalane montre que ce peuple a dominé la Méditerranée du onzième ou quinzième siècle. Et qu'il lutte depuis la mort du dernier souverain catalan, Martin le Jeune (1410 je crois), contre la volonté d'absorption castillane. Qu'il a tenu cinq siècles contre une répression constante parfois féroce, toujours actuelle. (...) Malgré les brimades séculaires, de l'interdiction de commercer avec l'Amérique au seizième siècle aux tracasseries de nos jours, le PNB catalan tire toujours en avant le PNB espagnol. (...)

Plus fondamental : le mythe du drapeau catalan. Il y a plusieurs versions. La plus connue met en scène Charles le Chauve, blessé au cours d'une bataille contre les Maures. Son allié, Guifré le Velu (tombeau à Ripoll), sauve la bataille. Guifré le Velu est le fondateur de la dynastie des comtes de Barcelone. Au soir de la victoire, Charles le Chauve remercie Guifré en lui offrant un écu d'or et, trempant sa main dans sa plaie, trace avec ses doigts sur l'écu d'or les quatres barres de sang. Ce mythe résume l'âme catalane et son génie.

Car il y a génie. Un de vos interlocuteurs souligne que la bourgeoisie catalane n'a pas compris les phénomènes artistiques modernes. C'est sûrement exact. Le rôle de la bourgeoisie a souvent été limité au progrès économique. Mais, en Catalogne, les classes moyennes, anciennes, ont eu un rôle majeur dans la vie nationale, la vie culturelle. Contrairement à ce qui s'est passé presque partout dans les nations annexées par leurs voisins, les classes moyennes ont toujours été en Catalogne à la pointe de la lutte contre les Castillans et notamment pour la défense de la langue catalane. Seules quelques très grandes familles aristocratiques ont collaboré avec l'occupant.

De ces luttes et du génie catalan est issue une brillante civilisation. Faut-il parler de la pléiade de peintres de renommée mondiale au dix-neuvième siècle ? De tous les arts graphiques de nos jours. Sait-on que Falla, Albeniz, Granados... tous sont des catalans. Faut-il évoquer Casals, Caballé, Carreras...

Vous vous demandez peut-être d'où procède ma passion pour la Catalogne ? Je répondrai simplement que le catalan est le rameau vivant de la langue d'Oc (mon pays). Le français parlé par un palais catalan, par la bouche d'un Perpignanais par exemple, est vulgaire, horrible. En revanche, quand la même personne s'exprime en catalan, c'est un enchantement. Le catalan est à la langue d'Oc (restée un patois) ce que le français de la Loire est aux autres accents de notre pays. Le catalan a souvent réduit les mots latins à leur racine (pa, vi, mon = pain, vin, montagne). C'est une langue... pressée, ardente, avec un extraordinaire balancement entre ces sons durs (racines presque sans voyelles) et la douceur des u *(prononcés* ou*) et surtout des* a *(une différence fondamentale avec le castillan, où le* a *est très dur), très proche de la prononciation française des* e*.*

Les « fortifs » de Louis-Philippe

Après la parution de l'article « Préhistoire du périphérique » dans «le Monde sans visa» du 1er février, nous avons reçu de M. Bernard Marrey, historien à Paris, le point de vue que nous publions ci-dessous.

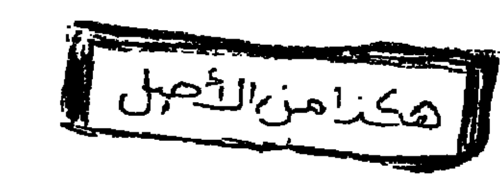
J'ai beaucoup apprécié votre article sur le périphérique. Il appelle de ma part une petite rectification historique et m'invite à vous soumettre une appréciation différente.

La responsabilité des fortifications n'est pas imputable à Thiers comme le veut l'attribution traditionnelle, les fortifications de Monsieur Thiers, aussi fausse que tenace, mais bien à Louis-Philippe. D'abord parce que Louis-Philippe détenait le pouvoir exécutif, alors que Thiers ne fut président du conseil que sept mois, dont seulement six semaines après avoir arraché le vote décidant de la construction des fortifications, mais surtout parce que c'est Louis-Philippe qui, voulant marquer son pouvoir sur la capitale d'une trace durable, avait décidé, bien avant l'accession de Thiers au ministère de la construction, des fortifications, et même avait choisi Thiers en partie dans ce but : il le jugeait plus apte qu'un autre à obtenir l'accord de la Chambre. (Pour plus de détails, je vous renvoie à un chapitre de mon livre la Ville et ses projets *édité par L'Arsenal, intitulé – tant l'attribution a la vie dure – " Vies et mort de l'enceinte de Thiers ", ce qui montre que les responsables de publication ne lisent pas les articles qu'ils publient...)*

Mais qu'elles aient été voulues par Thiers ou Louis-Philippe finalement importe peu, le fait est qu'elles furent réalisées, et rapidement, pour le malheur de la ville et surtout de sa croissance. Pendant un siècle, et maintenant sans doute bien davantage, la ville fut coupée des communes alentour. Elle n'en souffrit pas trop au début, ayant du terrain libre de reste à l'intérieur de l'enceinte, mais bientôt l'asphyxie gagna, les communes de banlieue se développant sans lien avec la ville, et donc dans le désordre inextricable que l'on peut apprécier depuis un bon demi-siècle. Et ce qui s'y construit actuellement fait penser qu'il ne s'agit que d'un début.

Ce n'est pas tout : « la feue ceinture verte » offrant aux ingénieurs des Ponts et Chaussées qui régissent l'équipement du pays (puisque l'urbanisme n'est plus reconnu au moins au niveau ministériel) une réserve de terrain à bon compte, ils refirent avec allégresse la même erreur que leurs aïeux un siècle plus tôt. Ceux-ci avaient lutté contre les compagnies privées pour imposer un plan radioconcentrique des voies ferrées dont on n'a pas fini de payer les conséquences. Non instruits par cet exemple, leurs descendants firent de même pour les autoroutes et découvrirent quelques années plus tard que Paris était embouteillée.

Si Paris n'avait pas disposé de cette réserve, il est permis d'espérer que l'on aurait alors été contraint d'envisager le plan autoroutier autrement et de prévoir une autoroute de contournement, non pas aux portes ni à 10 kilomètres de la ville, mais bien à une centaine. Reste que le périphérique est là, encerclant Paris de son mur de bruit, de puanteur et de pollution. Prolongeant les fortifications, il pérennise la coupure de la ville de son agglomération. Pour le plus grand mal de l'une et de l'autre.





FRÉDÉRIC BRENNER

Trois générations de juives stamboulиotes.

Des juifs chez Bajazet

Il y a un demi-millénaire, 1492 fut une année très chargée en Espagne : non seulement l'exil des derniers Maures andalous vaincus à Grenade (*le Monde sans visa* du 2 novembre 1991) et l'embarquement de Colomb pour des Indes qui devaient être les Amériques (*le Monde sans visa* du 1er février 1992), mais encore l'expulsion des juifs du royaume ultracatholique. Les descendants de ces israélites ibériques restés dans la Turquie actuelle y célèbrent avec éclat l'arrivée de leurs ancêtres.

LORSQU'EN 1869 – après avoir inauguré le canal de Suez – Eugénie de Montijo, impératrice des Français, née espagnole, accomplit un voyage officiel chez le sultan-calife de Constantinople, elle fut fort surprise d'entendre le grand rabbin de l'Empire ottoman la haranguer dans sa langue maternelle ou tout au moins en vieil espagnol.

Il fallut préciser à la souveraine qu'une partie des juifs turcs étaient originaires d'Espagne d'où ils furent chassés en 1492, mais qu'ils en avaient conservé l'idiome de ce temps-là pour leur usage propre. Ce *ladino* ou plus précisément *djudezmo* ou judéo-espagnol *« est aujourd'hui à l'agonie comme le yiddish »*, selon l'expression de Naïm Guleryuz. (Des 160 000 juifs ayant dû quitter l'Ibérie catholique, on estime que 90 000 se réfugièrent chez les Ottomans. 10 000 allèrent en France.)

Historien, juriste, homme d'affaires, M. Guleryuz est l'un des notables juifs stambouliotes en vue. Il est également vice-président de la Fondation du cinquième centenaire de l'arrivée des séfarades (1) en Turquie. Il explique : *« La lente disparition du judéo-espagnol ne signifie nullement la fin de notre communauté qui compte aujourd'hui vingt-cinq ou vingt-six mille membres dont vingt-deux mille vivent dans le Grand Istamboul. Nous y avons deux écoles, des cercles sportifs, un hôpital et un hospice, ainsi qu'une école et un hôpital à Smyrne. Les juifs sont particulièrement actifs dans le commerce et l'industrie, mais aussi à l'Université et un peu dans la presse. Forts de cinq cents ans de liens harmonieux avec les musulmans de Turquie, nos rapports actuels avec les autorités et nos compatriotes non israélites sont sans problème. »*

Et c'est vrai que cette minuscule communauté, dans un immense pays qui franchira dans peu d'années la barre des soixante millions de musulmans, fait bonne figure avec son *haham-bachi* (le grand-rabbin David Asseo, coopté à vie en 1961 par le Conseil rabbinique, lui-même élu par les fidèles mâles), sa trentaine de synagogues, sa vingtaine de boucheries cachères, ses mille deux cents enfants de moins de seize ans et sa nouvelle école en construction sur les confortables collines stambouliotes d'Ulus, ses élites brillantes, tel le célèbre éditorialiste du quotidien *Millyet* Samy Cohen, le ténor du barreau Rifat Saban ou le « roi des arts ménagers » Jak Kamhi.

Président et mécène de la Fondation du cinquième centenaire, M. Kamhi, dont le groupe Profilo fournit 30 % du marché turc des « produits blancs » (appareils ménagers) et des téléviseurs, symbolise à lui seul ici l'intégration économique des israélites, mais aussi sociale, par son mariage avec une musulmane, au-delà des interdits, préjugés et usages des deux bords. On a recensé ces dernières années 10 % de mariages mixtes parmi la communauté juive locale, alors qu'il y a quelques générations, rapporte Elias Canetti dans *Histoire d'une jeunesse : « Il eût été inimaginable même qu'un séfarade épouse une* todesca, *une ashkénaze. »*

Cette réussite des séfarades de Stamboul, Smyrne, Brousse et autres lieux ottomans n'est pas une nouveauté, y compris au plan international, quand on se souvient – et, si nécessaire, les juifs du Bosphore se font un plaisir de vous y aider – que les fameux romanciers Albert Cohen (1895-1981) ou Elias Canetti (né en Bulgarie turque en 1905 ; Nobel de littérature 1981), sont « turco-séfarades », tout comme feu les artistes de variétés Dario Moreno et Ray Ventura. Sans oublier la « colombe » Itzhak Navon, chef de l'Etat israélien de 1978 à 1983.

Tout visiteur ébloui par les collections françaises conservées au musée Nissim-de-Camondo à Paris, sera curieux qu'on lui déroule, dans l'ancienne Constantinople, l'histoire rutilante et tragique des Camondo ; ces futurs « Rothschild de l'Orient », expulsés du Portugal après que ce royaume eut imité l'Espagne, n'arrivèrent en territoire ottoman qu'au dix-huitième siècle *via* Venise ; comtes italiens car ils favorisèrent plus tard le rattachement de la Sérénissime à l'Italie, banquiers philanthropes et fondateurs de synagogues en Turquie où ils s'attirèrent les faveurs sultaniennes jusques et y compris le jour de leurs funérailles ; francophiles à en mourir pour la France lors d'une de ses guerres contre l'Allemagne, les derniers Camondo s'éteignirent en déportation.

S'ils avaient moins aimé Paris, s'ils étaient restés sur la Corne d'or, les malheureux auraient été sauvés. Durant la seconde guerre mondiale, la République turque n'eut pas la tentation de pousser la germanophilie jusqu'à livrer ses ressortissants israélites à Hitler. Le Führer en personne ne s'y était pas trompé qui, arrachant ses juifs à Salonique grecque, ordonna de ne point toucher à ceux détenant un passeport turc.

Rares sont les judéo-ottomans, surtout en cette année d'anniversaire, à vouloir s'exprimer sur *« les nuages passagers »* qui, sans remettre en question un bilan positif, tempèrent quand même un peu la satisfaction tous azimuts des notabilités. Ainsi les séfarades, depuis leur arrivée en Méditerranée islamique, à la fin du quinzième siècle, et jusqu'à la proclamation de l'égalité juridique de tous les sujets califaux en 1856, furent soumis, comme les chrétiens, à la « dhimmitude », statut inégalitaire, aggravé parfois de divers abus. Bernard Lewis *(voir encadré)* nous apprend que le même Bajazet II, qui ouvrit ses Etats aux exilés d'Ibérie, ferma d'autorité plusieurs synagogues... Aux dix-septième et dix-huitième siècles, *« la population juive de l'Empire est écrasée de taxes, de capitations, de rachats de tout ce qui est indispensable pour vivre (...). La garnison des janissaires de Salonique peut descendre à volonté dans les quartiers juifs voler les marchandises et les filles »*, indique Béatrice Leroy dans *l'Aventure séfarade*.

Le seul drame, au reste récent (1986), mais dans lequel, autant que l'on sache, aucun Turc ne fut impliqué – et que les juifs stambouliotes évoquent donc sans trop de réticences – est le mitraillage de la synagogue Nove-Chalom – « Chemin-de-Paix », – la principale d'Istamboul, située au pied de la vieille tour génoise de Galata. Avant d'être abattus, les deux terroristes, réputés arabes, avaient eu le temps de tuer une vingtaine de fidèles.

« L'idée de remercier les Turcs, les Turcs musulmans, pour l'hospitalité réservée jadis à nos aïeux fichus hors d'Espagne par les Rois catholiques, était légitime, encore que le sultan Bajazet II ne les accueillit sans doute pas par compassion mais parce qu'ils étaient porteurs de techniques économiques, financières et artisanales dont les Ottomans manquaient alors », estime Raphaël, ancien élève du lycée franco-turc de Galata-Sérail, en instance de départ pour étudier aux Etats-Unis. Le jeune homme poursuit : *« En revanche, l'idée d'une fondation permanente et surtout de festivités, galas et autres démonstrations voyantes, comme la création d'un musée de la vie commune judéo-turque, ou le don d'un jardin public, me paraissent susceptibles d'attirer sur nous l'attention des musulmans radicaux, toujours à l'affût pour dénoncer notre aisance, notre influence. »*

Il est vrai en tout cas que la presse des islamistes ou assimilés (environ 16 % des voix aux élections législatives de 1991) est friande de piques sur le sionisme, la politique israélienne, voire le judaïsme. Mais elle n'est pas la seule. L'hebdomadaire israélite d'Istamboul, *Chalom* (édité en turc, avec quelques articles en ladino), clouait récemment au pilori une question d'Histoire à connotation antijuive lors d'un examen universitaire...

Les dirigeants de la Fondation du cinquième centenaire croient au contraire que la visibilité de leurs opérations montrera à leurs compatriotes mahométans *« la reconnaissance mais aussi la loyauté des juifs turcs »*. Le refus de l'administration de laisser la Fondation restaurer le tombeau de Bajazet II est quand même peut-être l'indice d'une légère irritation gouvernementale devant tant de zèle. Les juifs se sont donc contentés de réhabiliter, dans le quartier populaire de Balat, jadis à dominante israélite, la synagogue Ahrida, la seule encore debout dans la cité à avoir été construite avant la prise de Constantinople par les Turcs en 1453.

Une interrogation majeure en ce siècle fut, pour les judéo-turcs, on s'en doute, la création d'Israël en 1948. Fallait-il abandonner la douceur de vivre dans les îles de la mer de Marmara, sur les bords de la baie de Smyrne, ou au creux des divans en velours de Brousse, pour les incertitudes spartiates du nouvel Etat ? Environ quarante-cinq mille personnes, soit les deux tiers des juifs de Turquie, choisirent finalement la seconde solution. Ankara ayant reconnu Israël dès 1949 – les deux gouvernements ont toutefois attendu 1992 pour échanger des ambassadeurs, – les partants eurent le privilège, refusé aux judéo-arabes, de maintenir tous les liens, familiaux, humains, économiques, aériens qu'ils souhaitaient avec leur ancienne patrie. Ceux qui sont restés sur le sol natal continuent, avec peut-être une petite pointe d'ironie, d'appeler *« les idéalistes »* leurs frères devenus israéliens...

Le demi-millénaire fécond sinon toujours paisible de l'aventure séfarade en Méditerranée orientale valait certainement la peine d'être fêté. Entre Ottomans et juifs d'Espagne il y eut une assez rare coïncidence d'intérêts, génératrice de vrais bonheurs. Les Arméniens, hier, furent bien moins chanceux tels, sous nos yeux, les syriaques, ces derniers chrétiens des confins turco-syriens, pris en tenaille entre les violences kurdes et la passivité turque...

Si nous étions citoyen turc – et juif – la seule chose qui nous déplairait dans cet Etat dont chaque discours rappelle la « laïcité », ce serait d'avoir, sur notre carte d'identité, la marque en toutes lettres de notre confession : *musevi* (de Moïse, *Musa* en turc). Il est vrai que musulmans et chrétiens sont également estampillés de la sorte...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) *Sefarad*, « Espagne » en hébreu, et *Eskenaz*, « Allemagne » dans la même langue, ont donné leurs dénominations présentes aux deux grandes catégories d'israélites, ceux ayant essaimé en Méditerranée et ceux implantés en Europe non latine. Les véritables différences entre séfarades et ashkénazes ne sont pas doctrinales mais culturelles. Sur près de quinze millions de juifs dans le monde, moins d'un tiers sont séfarades, comme environ la moitié des quelque 600 000 juifs français.

Festivités judéo-hispaniques

Créée en 1989 par un groupe de Turcs juifs et musulmans, la Fondation pour le cinquième centenaire de l'arrivée des séfarades en Turquie patronne ou suscite, cette année dans divers pays (dont la France, où est notamment prévue une table ronde à Paris), toute une série de manifestations à dominante culturelle. Renseignements pour l'ensemble du programme au Centre Beauregard, tél. (1) 40-28-00-78, ou par Minitel 3615, code Pacha-Tours (*le Monde* du 3 mars).

Des récitals classiques sont fixés à Istanbul les 4 juin et 17 septembre. Les 5 et 6 août, l'ancienne métropole ottomane entendra l'Orchestre philharmonique d'Israël, sous la direction du maestro parsi Zubin Mehta ; le même concert, donné le 9 août au théâtre d'Ephèse, sera retransmis dans le monde entier. Auparavant, du 1er au 3 juin, un Festival international de musique judéo-espagnole aura eu lieu à Istanbul. La même ville accueillera, du 31 mai au 4 juin, un symposium international sur « Les juifs dans l'Empire ottoman », sous l'égide du professeur Avigdor Lévy.

Les actes de ce colloque seront publiés. On peut d'ores et déjà trouver des informations sur l'histoire des judéo-turcs dans plusieurs ouvrages, notamment *Juifs en terre d'islam*, de l'orientaliste anglo-américain Bernard Lewis (Calmann-Lévy, 1986, 260 p., 149 F) ; *l'Aventure sépharade : de la péninsule ibérique à la diaspora*, de la médiéviste Béatrice Leroy (Albin Michel, 1986, 205 p., 85 F ; également disponible, en collection « Champs » chez Flammarion) ; ou encore dans *Balat, faubourg juif d'Istanbul*, de Marie-Christine Varol (Editions Isis, Semsibey Sok, 10/2 81 210 Berlerbey, Istanbul, Turquie ; publié en 1989, 70 p. grand format, 60 photos noir et blanc. 150 F franco).

L'Arche, mensuel du judaïsme français, a consacré son numéro de janvier 1992 à « l'épopée séfarade » (14, rue Georges-Berger, 75017 Paris).

La chaîne cryptée internationale francophone TV 5 diffusera prochainement un reportage du jeune téléaste turc Ismaïl Yetkin sur les judéo-espagnols de Turquie.

SANS ◆ VISA

JEUX

Bridge

n° 1476

CONTRE-ATTAQUE MORTELLE

Cette donne a été jouée au cours de l'Open par paires du Festival de Juan-les-Pins de 1989. La défense de *Philippe Poizat, qui* a fait chuter 5 Trèfles, a contribué à sa large victoire dans ce tournoi où il avait Christian Desrousseaux pour partenaire.

♠ R 5 4
♡ A 7 3 2
◊ A D V 8 5 3
♣ –

Ouest		Est
♠ D 10 9 3 ♡ R 6 ◊ 9 6 4 2 ♣ 10 5 4	N / O E / S	♠ 7 2 ♡ D V 10 8 4 ◊ R 10 7 ♣ R V 7

♠ A V 8 6
♡ 9 5
◊ –
♣ A D 9 8 6 3 2

Les enchères ont sans doute été les suivantes (O. don. Tous vuln.) :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ◊	1 ♡	2 ♣
passe	2 ◊	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	5 ♣...

Ouest a entamé le Roi de Cœur, le déclarant a mis l'As du mort (pour le 5 de sa main), puis il a joué l'As de Carreau (sur lequel il a défaussé le *9 de Cœur) et la Dame de Carreau* couverte et coupée. Ensuite, Sud a tiré l'As de Trèfle et la Dame de Trèfle (Ouest fournissant le 5 et le 4 de Trèfle). *Comment Poizat, en Est a-t-il fait chuter* CINQ TRÈFLES ?

Réponse :

Quand on connaît en Sud la distribution 4-2-0-7 et que l'on a encore le Valet d'atout maître, il est facile de *compter seulement dix levées chez* le déclarant si, à côté de l'As de Pique, il n'a pas la Dame de Pique ou V 10. Bref, il faut espérer que Ouest a D 10 de Pique, mais que va-t-il se passer si Est *continue Cœur* comme il semble normal de le faire ? Sud va couper et rejouer Trèfle. Est va prendre, mais, même s'il contre-attaque Pique maintenant, il ne pourra plus empêcher *Ouest d'être squeezé* à Pique et Carreau :

♠ D 10 ◊ 9 6 — ♠ R 5 ◊ V 8 / ♠ V 8 6 ♣ 9

Sur le 9 de Trèfle, la défense d'Ouest libère le Valet de Pique ou le 8 de Carreau. Comment Poizat a-t-il détruit ce squeeze ?

Tout simplement *en contre-attaquant Pique* chaque fois qu'il a pris la main, afin de détruire la communication à Pique.

CORDE RAIDE A MEXICO

En principe, en championnat par équipes de quatre, il y a intérêt à déclarer un grand chelem s'il y a au moins deux chances sur trois de le réussir, mais ce n'était pas le cas dans cette donne du championnat du Mexique. Heureusement, la maîtrise technique du déclarant améliora le pourcentage :

♠ V 7 6 2
♡ A 8 7
◊ 7
♣ A R 9 7 2

Ouest		Est
♠ D 8 4 ♡ 4 2 ◊ V 10 8 3 ♣ D 10 8 4	N / O E / S	♠ 10 5 3 ♡ V 9 5 ◊ R D 9 4 2 ♣ V 6

♠ A R 9
♡ R D 10 6 3
◊ A 6 5
♣ 5 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 ♡	passe
3 ♠	passe	4 ♣	passe
4 SA	passe	5 ♡	passe
5 SA	passe	6 ◊	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *comment Herrera en Sud a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense, les atouts étant 3-2 ?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 4 SA » était un Blackwood K.C. (Key Card) dans lequel le Roi d'atout peut être compté comme un As. La réponse de « 5 Cœurs » promettait deux As, mais sans la Dame de Cœur ; enfin, la réponse de « 6 Carreaux » garantissait un Roi. Bref, il y avait bien tous les contrôles pour déclarer le grand chelem, mais pas forcément toutes les levées nécessaires, et il aurait été plus raisonnable de s'arrêter à « 6 Cœurs » !

COURRIER DES LECTEURS

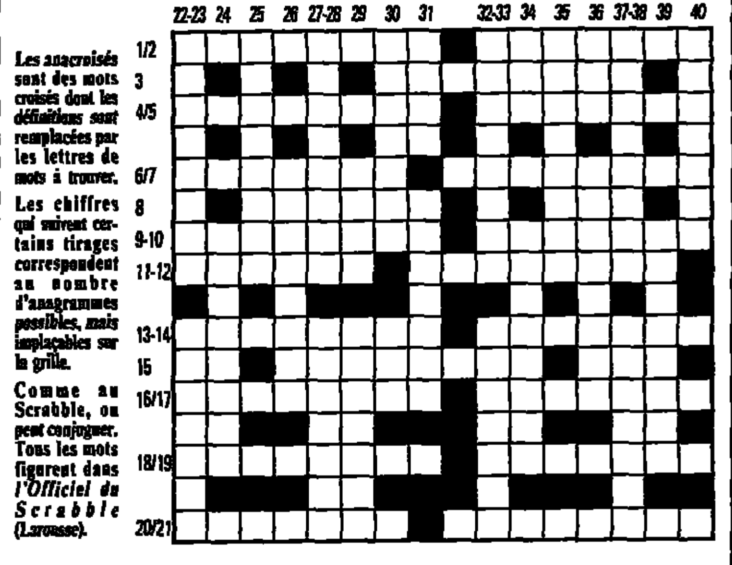
La précaution invisible (n° 1464)

Un lecteur, P. Gilbert, a calculé que les chances de réussite du *contrat de 5 Carreaux* était de 33,3 %. *« Cela prouve que ce contrat, où il n'y avait que 24 points DH, était nettement optimiste. »* C'est exact, mais une manche qui a une chance sur trois n'est pas un très mauvais pari si l'on ne risque pas d'être contré.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 707



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BEEILOST. – 2. CEEGRRU. – *3. AAEILRTT (+ 5). – 4. EFILRSUV.* – 5. ACELORU (+ 3). – 6. EERSTUY. – *7. AEIIMMNS (+ 1). – 8. AEIMNS* (+ 6). – 9. EEENRSUV (+ 1). – *10. AAIRTTT (+ 3).* – 11. ADEINN (+ 1). – 12. ACEENRRS (+ 6). – 13. ADEMOORT. – 14. BBEINOR (+ 1). – 15. AEILNRST (+ 5). – 16. ACCEELNS. – 17. CEEIRRU. – 18. EHILNOPR. – 19. AEEPSTU (+ 2). – 20. ACERSSU (+ 6). – 21. AAEGNORU.

VERTICALEMENT

22. AAABINRT. – 23. CIMNORS. – 24. EELNORTU (+ 2). – 25. AADORSVY. – 26. ADEEINRV (+ 2). – 27. EIILLNRY. – 28. AACELRR (+ 1). – 29. AEELLLS. – 30. AEILSSS (+ 3). – 31. CEHNOSS (+ 1). – 32. AEFGRSTU. – 33. BIOORRT. – 34. AEEIMRRS (+ 3). – 35. AAC*NORRT. – 36. AEIMNNTU.* – 37. EIOPSTTU. – 38. EINRRUU. – 39. AEIMORRS (+ 2). – 40. ACEELNT (+ 1).

SOLUTION DU N° 706

1. GRILLADE. – 2. CICLES, *v.i.* (helv.), pousser des cris perçants. – 3. AUBAINES. – 4. YTTRIUM, métal rare. – 5. LORGNES (GRELONS REGLONS). – 6. NAGARIS, écriture moderne du sanskrit (GRAINAS SANGRIA). – 7. ACQUITTE (TACTIQUE). – 8. ROUSSEUR. – 9. DEROUGI. – *10. EPEISTES. – 11. AFFLUENT.* – 12. PAULISTE. – 13. VISATES (ESTIVAS VESSAIT). – 14. REGICIDE. – 15. SERMONNE (MENERONS). – 16. AMNESIES (SEMAINES). – *17. OBVENUE. – 18. EMETTEUR (MEURETTE).* – 19. ENTERREE. – 20. GAILLARD. – 21. APOLLON. – 22. COIFFAGE. – 23. IBERIQUE. – 24. FURTIVE. – 25. USUELLE. – 26. LIGNAIS. – 27. PUISSANT. – 28. ENTETEES. – 29. INTERNER. – 30. CERASTE, vipère (CASERET...). – 31. CORNARD. – 32. ENVENIME. – 33. SAIGNEE (GAINEES). – 34. COUGUARS. – 35. SIESTE (TISSEE). – 36. MOISSAC. – 37. AUTISTE. – 38. SOLIDAGO. – 39. BEDEAUX. – *40. NIÇOISES.*

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 392

L'ÉNIGME

Voici un poème que n'inspire aucune préciosité. Il vous permettra de faire preuve de perspicacité. Quel point commun ont les *mots en capitales ? Question* subsidiaire : parmi eux, quel est l'intrus ?

C'est l'histoire pas PENSABLE d'une PUTE POIVROTE
Qui, dans sa jupe MOULANTE, juste sous la LOUPIOTE
D'un BOBINARD NIÇOIS, VAMPAIT de rares gars
Des MINUS, des CREVARDS lustrés de GOMINA.
Les passants se POILAIENT devant tant de MOCHETÉ
Et le PÈZE était rare pour nourrir les MOUFLETS.
Plus souvent que du steak, ils prenaient la PALUCHE
De la mère FURAX. En bref, une GRELUCHE !
Un certain jour, un JULES, un fameux ZIGOTO
Genre APOLLON tatoué, ému par les POULBOTS,
Entreprit, sur-le-champ, de servir de NOUNOU.
Aussitôt installé, avec des ruses de SIOUX,
Il planqua la BIBINE. «Rien pour SE BITURER ?»
S'écria la PÉPÉE, «Pas question de PIEUTER !
T'es un JACQUES, un BOUSEUX ! – et il prit une BAFFE.
Ce n'était pas SYMPA, jamais dans les *bat'd'Af'*
On lui avait fait ça. Il avait supporté
Le ménage mal fait, les COQUELETS CRAMÉS
(Du FLOUZE, il en RAQUAIT, le GONZE était BOSSEUR).
Mais s'entendre insulter plus bas qu'un ENTOLEUR
N'était pas de son goût – «MAGNE-toi le POPOTIN
Et va CRÊCHER ailleurs», lui lança la *putain.*
Il comprit qu'il était juste bon à CASQUER
Il pouvait plus PIFFER d'être ainsi ARNAQUÉ...
Sans la moindre PÉTOCHE, il lui serra le cou
Lui épargnant ainsi de MERDOYER sans sou,
VÉROLÉE et TUBARDE dans une vie USANTE.

Michel Charlemagne

Solution de l'énigme. Ce poème sans prétention, composé par la scrabbleuse Ginette de Sainte-Cluque, est paru dans le deuxième numéro de *Scrabblerama* * (juin 1978). Il n'avait d'autre objet que de mettre en garde les *joueurs contre* les «zéros» les plus fréquents. En effet, aucun des mots en capitales ne figurait, à l'époque, dans *le Petit Larousse illustré*. Tous y sont rentrés depuis, sauf «bobinard», qui constitue l'intrus.

* *Scrabblerama*, revue mensuelle, 96, bd Pereire, 75017 Paris. Tél. 43-80-40-36.

Pavillons-sous-Bois, 11 avril 1990.
Tournois 23, allée Etienne-Dolet, le mercredi à 20 h 30

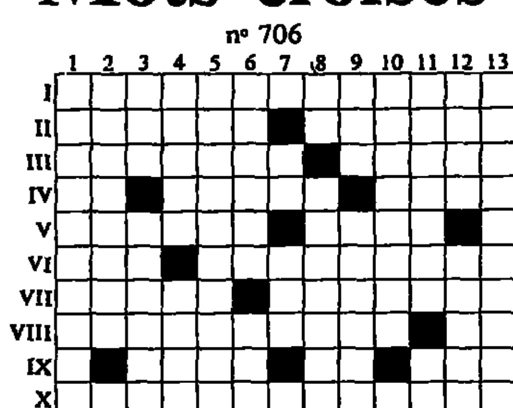
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque *la référence d'un mot commence par une lettre,* il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	DTRPUEA			
2	LTNUOEX	DEPURAT	H 2	76
3	MDLREI ?	LUXERONT	6 D	89
4	MPNSAAE	DEMEL(O)IR (a)	3 G	76
5	FMNLIRO	PARMESAN (b)	N 1	76
6	NROTLOW	FILM (c)	C 6	32
7	NRTLOEI	WON (d)	8 L	22
8	EEIOBYT	LIERONT	10 A	70
9	EIOBURN	TYPE (e)	1 L	48
10	HEUBORN	ROUBINE (f)	11 E	94
11	KEAODTU	BONHEUR	10 I	76
12	EAODUAQ	TEK	G 5	45
13	AODASGE	QUEL	A 7	33
14	OAGCFLI	SARDE (g)	O 8	60
15	GFIZUTC	BOCAL	H 11	30
16	FTCIIER	ZIGUE	12 K	42
17	GVSSIEN	CERTIFIA	14 A	92
18	GSSNJEA	VICE	A 12	39
19	GSJEAAE	BINAS	I 10	29
20	SAEHVES	JAUGE	E 4	26
21	SAESA?S	EVOHE	M 6	30
22	AA?	ESSES	O 1	24
23		(N)AJA	4 C	20
				1129

(a) *M(O)RDILLE* (D 1) ou LEM(U)RIDE (3 G) perd 2 pts. (b) PLANAMES, 5, perd 2 pts. (c) améliorations : MORFIL, C 3, 43 ; FINN, 8 L, 33. (d) amélioration : ORLON, O 8, 24. (e) améliorations : BIOTYPE, 15 pts de plus que TYPE : BETYLE, A 6, 51. (f) terrain argileux ruisselant. (g) amélioration de 6 pts avec SARODE au lieu de SARDE.
1. G. Bailly, 1120 ; 2. N. Svaton, 960 ; 3. J. Guilbert et R. Lepierres, 905.

Mots croisés

n° 706



HORIZONTALEMENT

I. Il en faut de plus en plus pour les adultes et de moins en moins pour les enfants. – II. Doivent être respectés ou alors jetés, selon l'accent. Vin vieux. – III. Très nobles. Il a grandi. – IV. On le taille selon son goût. Pour la course. Fit Troie. – V. Parvint à un accord. *Au Japon. – VI. Ville antique.* Sérieusement concurrencés par le 11. – VII. Je le ferai en dernier, c'est plus satisfaisant. Mettent dans des vapeurs. – VIII. Peut se suivre sur un plan. Montre du doigt. – IX. Crache le feu. Voyelles. Pour se faire reconnaître. – *X. Gagna des fortunes sous l'Ancien* Régime.

VERTICALEMENT

1. Pour les grandes émissions. – 2. Jouissance. – 3. Quand on va de l'un à l'autre, on a la bonne réponse. Antique stoïcien. – 4. Au Japon. Il a au moins l'esprit de contradiction. – 5. Racontaient des histoires. – 6. Col. Faisceau. – 7. Au calendrier. Un âne perturbé. – 8. Pour les deux trajets. Indispensable parfois pour tenir *debout. – 9. Un peu de tabac.* Milieu un peu olé-olé. – 10. Montre du tranchant. – 11. Renfermer. Conjonction. – 12. Sa renommée nous est venue droit de Hollywood. On peut l'écrire comme ça même de nos jours. – 13. Plus important qu'on ne le croit.

SOLUTION DU N° 705

Horizontalement

I. Grandiloquent. – *II.* Réduites. Suie. – III. Admirés. Tubes. – IV. Toise. Isère. – V. Tus. Clou. Pesa. – VI. Et. Etanche. Am. – VII. Cadrer. Rien. – VIII. Ibos. Emission. – *IX.* Elu. Idées. Est. – X. Lexicographes.

Verticalement

1. Gratte-ciel. – 2. Redoutable. – 3. Admis. Doux. – 4. Nuis. Ers. – 5. Directe. Ic. – 6. Ite. Laredo. – 7. Lésion. Meg. – 8. OS. Sucrier. – 9. Te. Hissa. – *10.* Usurpées. – 11. Eubée. Nieh. – 12. Nie. Sa. Osé. – 13. Testaments.

François Dorlet

Echecs

n° 1479

TOURNOI DES HAUTS FOURNEAUX

Wijk aan Zee, 1992.
Blancs : Tukmakov.
Noirs : Finegold.
Gambit-D. Défense slave.

1. d4	d5		12. Fa3 ! (i)	Cb6 (j)
2. ç4	ç6		*13. Fb3*	*Cxç3 (k)*
3. Cf3	Cf6		14. Db2	Cé4 (l)
4. Cç3	dxç4		15. a5 !	Cd7
5. a4	Ff5 (a)		16. Fa4 ! (m)	Tb8 (n)
6. é3 (b)	é6		17. Tf-é1 ! (o)	Dxa5 (p)
7. Fxç4	Fb4 (c)		18. d5 !! (q)	Dç3 (r)
8. 0-0	Cb-d7 (d)		19. dxé6	fxé6 (s)
9. Dé2 (é)	Fg6 (f)		20. Txé4	Dxb2
10. é4 ! (g)	Fxç3		21. Txé6+	Rd8 (t)
11. bxç3	Cxé4 (h)		22. Fxb2. abandon (u)	

NOTES

a) 5... Ca6 (Lasker) et 5... Fg4 (Steiner) sont également jouables. 5... é6 laisse aux Blancs un net avantage de position après 6. é4, Fb4 ; 7. é5, Cé4 (ou 7... Cd5 ; 8. Fd2, b5 ; 9. axb5, Fxç3 ; 10. bxç3, çxb5 ; 11. Db1) ; 8. Dç2, Dd5 ; 9. Fé2, ç5 (et non 9... b5 à cause de 10. 0-0, Fxç3 ; 11. bxç3, 0-0 ; 12. Cé1 suivi de 13. f3 ou de 13. Ff3) ; 10. 0-0, Cxç3 ; 11. bxç3, çxd4 ; 12. çxd4, ç3 ; 13. Fd2, Cç6 (si 13... Da5 ; 14. Fxç3, Fxç3 ; 15. Ta3) ; 14. Fxç3, Fxç3 ; 15. Dxç3, 0-0 ; 16. a5 avec une claire supériorité spatiale pour les Blancs.

b) 6. Cé5 préparant l'avance f3 et é4 est une autre possibilité assez populaire.

c) Renforçant logiquement le contrôle de la case é4.

d) Dans cette position-clef de la « variante hollandaise », les Noirs ont le choix entre trois continuations ; 8... 0-0 ; 8... a5 et 8... Cb-d7.

é) 9. Db3, a5 ! 10. Ca2, Fé7 ; 11. Ch4, Fg4 ; 12. f3, Cd5 ; 13. fxg4, Fxh4 ; 14. é4, Cb6 ; 15. Fd3 donne un bon jeu aux Blancs. Le grand spécialiste de la « défense slave » qu'est Tukmakov a souvent joué aussi 9. *Ch4* avec la suite possible 9... Fg4 ; *10. f3,* Fh5 ; 11. g4, Cd5 ; *12. Cg2,* Fg6 ; 13. Ca2, Fé7 ; 14. é4, Cd5-b6 ; 15. Fb3, a5 ; 16. Cç3, *h5 ; 17. Cf4, Cf8 ; 18. gxh5, Fxh5 ; 19. Fé3,* Fd6 ; 20. Dd2 (Tukmakov-Ehlvest, 1986).

f) Evitant l'attaque 10. é4, Fxç3 ; 11. éxd5. Le clouage *9..., Fg4* n'est pas gênant pour les Blancs : 10. Td1, Dé7 ; 11. é4, é5 ; 12. d5, Td8 ; 13. dxç6, bxç6 ; 14. h3 (Spasov-Chamkovitch, Amsterdam, 1979). *9..., Cé4* est à déconseiller à cause du gambit 10. Fd3 ! : si 10... Cxç3 ; 11. bxç3, Fxç3 ; 12. Tb1 menaçant b7 et f5 comme Fa3 et si 10..., Fxç3 ; 11. Fxé4, Fxé4 ; 12. bxç3, 0-0 ; 13. Fa3, Té8 ; 14. Cd2 !

g) Un gambit fort discuté depuis des années. Il est clair que la suite 10. Fd3, *Fxd3 ; 11. Dxd3, 0-0 ; 12. Td1, ç5 !* assure aux Noirs une parfaite égalité ; par exemple, 13. d5, éxd5 ; 14. Cxd5, Cxd5, 15. Dxd5, *Cf6 ; 16. Dxd8, Tbxd8 ; 17. Fd2, Fxd2 ; 18.* Cxd2, Td3 ; 19. Rf1, Ta-d8 ; 20. Ré2, Cg4. Nulle. (Andersson-Ljubocevic, Indonésie, 1983).

h) Et non 11..., Fxé4 ; 12. Cg5, Ff5 ; 13. Fa3.

i) Le sacrifice du pion é4 est compensé par cette interdiction faite au R noir de roquer du petit côté.

j) 12... Cxç3 est fautif : 13. Db2, Cd5 (ou 13... Cxa4 ; 14. Db3, Cb6 ; 15. Fxé6) ; 14. *Dxb7 avec avantage aux Blancs. En fait,* toute la réfutation de ce gambit passe par la variante *12... Dç7 ; 13. Tfç1,* 0-0-0 (ou 13... *Cd6 ;* 14. Fxé6, 0-0 ! 15. Cé5, Fxé6 ; *16.* Cxg6, hxg6 ; 17. Dxé6+, Cf7 ; 18. Fxf8, Cxf8 ; 19. Db3, Té8 ! avec un meilleur jeu *pour* les Noirs) ; 14. a5, Th-é8 ; 15. Da2, Cd6 ; 16. Té1, Cxç4 ; 17. Dxç4, é5 ! comme dans la partie Karpov-Hübner de Tilburg (1988) qui se termina par la nullité. A 12... Dç7, on a tenté de répliquer également par *13. Dé3 et 13. Db2* avec des succès divers. A *noter* la belle idée de Razuvaiev *contre* Levitt (Reykjavik, 1990) : *13. Cd2 !*, Cxd2 (si 13... Cxç3 ; 14. Dé3, Cd5 — et non 14... Cxa4 ; 15. Fxé6, 0-0-0 ; 16. Cç4 ! — ; 15. Fxd5, çxd5 ; 16. Tf-ç1, Dd8 ; 17. Db3, b6 ; 18. Tç6 !) : 14. *Dxd2, 0-0-0 ;* 15. *Fé7 !,* Td-é8, (si 15..., Cb6 ; 16. Fxd8 ; Cxç4 ; 17. Dé2) ; 16. Fh4, joli changement de diagonale, f6 ; 17. a5 !, Th-f8 (si 17... é5 ; 18. f3) ; 18. Fg3, é5 ; 19. f4 ! Dd6 ; 20. fxé5, f-é5 ; 21. Txf8, Dxf8 ; 22. a6 !, b6 ; 23. Td1, Dd6 ; 24. Fé2, h5 ; 25. Ff3, Rç7 ; 26. h4, Ff7 ; 27. Rh2, g6 ; 28. ç4 !, Rç8 ; 29. Dç2, *Df6 ; 30. ç5 !*, b5 ; 31. d5, Fxd5 ; 32. Fxd5, çxd5 ; 33. Txd5, Té6 ; 34. Dd3, Cb8 ; 35. Dxb5, Txa6 ; 36. Txé5, abandon.

k) Ce deuxième pion est empoisonné ; il ne faut pas y toucher. 13..., Dç7 est toujours nécessaire et peut-être suffisant.

l) Prendre un troisième pion perd rapi*dement : 14..., Cxa4* ; 15..., Fxa4, Cxa4 ; 16. Dxb7, Tç8 ; 17. d5. D'autre part, si 14... Cç-d5 ; 15. a5, Cd7 ; 16. Fxd5, çxd5 ; 17. Tf-ç1 ou 17. Dxb7 et les problèmes des Noirs sont insolubles (Balachov-Matulovic, Moscou, 1979).

m) Menace sur le pion b7.

n) Si 16..., Dxa5 ; 17. *Dxb7, Tb8 ; 18.* Dxç6.

o) Créant une position de *zugzwang !*

p) En effet, les Noirs n'ont plus de coups satisfaisants. Si 17..., a6 ; 18. d5 et 19. Dxg7. Si 17..., Dç7 ; 18. Db4, ç5 ; 19. dxç5. Si 17..., Df6 ; 18. Cé5, etc. Quant à la prise du pion a5 par la D, elle est réfutée comme suit.

q) Par ce quatrième sacrifice de pion.

r) Si 18..., çxd5 ; 19. Dxg7, Tf8 ; 20. Dxf8 mat ; si 18..., Cd-f6 ; 19. Fxç6+ ; si 18..., Cé-f6 ; 19. dxé6, fxé6 ; 20. Txé6+, Rf7 ; 21. Té7+, Rg8 ; 22. Fb3+, Cd5 ; 23. Dxg7 mat ; si 18..., Dxa4 ; 19. Dxg7, Tf8 ; 20. dxé6, fxé6 ; 21. Dé7 mat. La défense du pion g7 par cette interception de la D noire n'est pas non plus suffisante.

s) 19..., *Dxb2 perd aussi une pièce après* 20. éxd7+ et 21. Fxb2.

t) Si 21..., Rf7 ; 22. Cg5+ !

u) Si 22..., Cç5 ; 23. Fxg7 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1478
G. NADAREICHVILI (1975)

(Blancs : Rh8, Tf7, Pé7. Noirs : Rh1, Da7, Fç7, Cg4. Nulle.)

Après 1. Th7+?, Rg1 ; 2. é8=D, Fé5+, les Blancs sont perdus.

1. é8=D, Fé5+ ! ; 2. Dxé5 !!, Da8+ ; 3. Tf8 !!, Dxf8+ ; 4. Rh7, Df7+ ; 5. Rh8, Df8+ ; 6. Rh7, Dh6+ ; 7. Rg8, Dg6+ ; 8. Rh8, Dh6+. *Nulle.*

Si 1..., Dd4+ ; 2. Rg8, Ch6+, (ou 2... Cf6+ ; 3. Txf6) ; 3. Rh7 nulle.

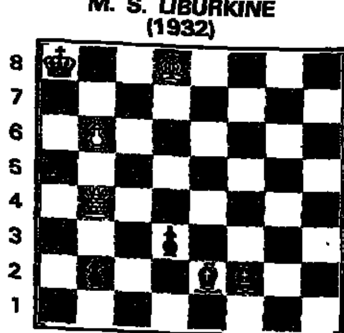
Et non 2. Rh7 ?, Cf6+ ; 3. Rg6 (h6), Dg1 (é3)+ avec gain.

Ni 2. *Rg8 ?, Ch6+ ; 3 Rf8, Dç5+ ; 4. Té7,* fd6 ; 5. Da8+, Rh2 ; 6. Da2+, Rg3 ; 7. Dé6, Cf5 ; 8. Dé1+, Rg4 ; 9. Dé2+, Rg5 ; 10. Dg2+, *Rf6 ; 11. Db2+, Dd4 !* avec gain.

Si 4..., Cxé5. Pat.

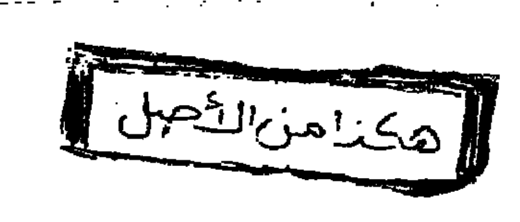
Si 5. Dg7 ?, Cf6+ ; 6. Rh6, Dh5 mat.

ÉTUDE N° 1479
M. S. LIBURKINE (1932)



Blancs (3) : Rd8, Tb4, Pb6.
Noirs (5) : Ra8, Fé2 et f2, Pb2 et d3.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine



Le bœuf en gelée

LISANT le remarquable *Proust* de Ghislain de Diesbach (qui vient de paraître chez Perrin), mes papilles ont retrouvé, ravies, la succulence du bœuf en gelée servi, chez les parents du jeune Marcel, à leur invité, M. de Norpois.

Les lecteurs d'*A la recherche du temps perdu* se souviennent sans doute de ce dîner pour lequel Françoise, la cuisinière de la famille, était elle-même allée choisir aux Halles *« les plus beaux quartiers de rumsteck, de jarret de bœuf et de pied de veau, comme Michel Ange passait huit mois dans les montagnes de Carrare à choisir les blocs de marbre les plus parfaits pour le monument de Jules II »*. Et le bœuf en gelée du repas, si savoureux, tira presque des larmes au vieux diplomate épicurien qu'était Norpois. J'en ai déjà parlé, mais...

Il y aura soixante-dix ans cette année que Marcel Proust est mort. On avait fêté, en 1971, le centenaire de sa naissance et j'avais eu l'idée d'un dîner Proust, dont je parlai au directeur du *Ritz*. Car enfin ne disait-on pas *« le Proust du Ritz »* ? N'avait-il pas élevé son maître d'hôtel, Olivier, au rôle de confident ? Et à l'aube du 18 novembre 1922, jour de sa mort, n'envoyait-il pas son domestique Odilon chercher, au *Ritz*, de la bière frappée, en murmurant : *« Il en sera de la bière comme du reste, elle arrivera trop tard ! »* ? Mais le directeur d'alors du grand hôtel de la place Vendôme me répondit bonnement : *« Proust ? Mais pourquoi ? »* Ce dîner eut lieu quelques mois plus tard chez *Maxim's* : crème Argenteuil, sole normande, bœuf en gelée, salade truffes et ananas, sorbet au thé avec les madeleines d'Illiers-Combray.

Je me souviens qu'en avant-première Mme Vaudable (alors avec Louis Vaudable, propriétaire du *Maxim's*) me convia à une prédégustation du fameux bœuf en gelée. Je me permis de lui suggérer – la viande étant un peu ferme – de remplacer le rumsteck par... de la joue de bœuf ! *« De la joue de bœuf chez Maxim's ! Vous plaisantez ! »*, s'indigna-t-elle. Je pense qu'au repas, du reste fort réussi, le chef avait remplacé le rumsteck par de l'aiguillette baronne, morceau voisin du bœuf. A moins que ce n'ait été du paleron.

Mais je n'en reste pas moins convaincu : c'est la joue de bœuf qui « onctuosifie », permettez-moi le mot, ce plat rustique autant qu'élégamment succulent. C'est d'elle que fut composé le bœuf en gelée proposé lors de la semaine « Fureur de lire » de la Bibliothèque nationale, en 1990, à la suite des repas du *Grand Colbert* (2, rue Vivienne) dédiés à Balzac, Proust, Zola, Simenon et Curnonsky.

Mais la recette ? *Grosso modo* il faut faire mariner deux heures les tranches de bœuf (joue ?) piquées de lardons gras, salées et poivrées, roulées dans thym en poudre et persil ciselé, dans du bourgogne rouge (avec un verre de cognac et des échalotes émincées). Porter à ébullition et laisser bouillir cinq minutes dans de l'eau quelques couennes fraîches et un pied de veau désossé. Ensuite, les morceaux de viande égouttés, épongés, les faire dorer au beurre, puis en terrine, disposer par couches pied de veau, un tiers des viandes, carottes, aulx et oignons en rouelles, sel et épices ; une seconde couche de viande, couennes et condiments, les épices et dernière couche de viande. Couvrir de bardes de lard puis du couvercle luté d'un mélange de farine et eau et cuire à four doux six heures.



Le bon chef René Marin porte à sa carte, dès le retour des petits oignons nouveaux, la joue de bœuf en gelée (mais il se plaint de n'en point trouver toujours d'excellente et épaisse chez le boucher, alors il utilise le paleron). Vous vous en régalerez chez lui à la *Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon, tél. : 42-66-46-39).

Mais pour honorer Marcel Proust, pourquoi l'ami Guy Legay, l'excellent chef du *Ritz*, ne mettrait-il pas à sa carte, en cette année 1992, soixante-dixième anniversaire de sa disparition, le bœuf en gelée de M. de Norpois ?

La Reynière

P.S. – En 1909, déjà, Proust se régala d'un bœuf en gelée dont il remercia sa cuisinière en ces termes, après compliments d'usage : *« Je voudrais bien que mon style soit aussi brillant, aussi clair, aussi solide que votre gelée, que mes idées soient aussi savoureuses que vos carottes et aussi nourrissantes et fraîches que votre viande... »*

Et puisque nous en sommes à la joue de bœuf (morceau bien choisi), signalons que la carte de *la Grosse Tartine* (91, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, tél. : 45-74-02-77) propose une daube de joues de bœuf bien savoureuse, due au talent d'Odette Pilmis, dame d'ARC.

LÉGUMES

Les fèves de Rome

PARMI les saveurs de la table d'hiver, où figurent fèves, lentilles et haricots, ce dernier est roi. Il est même empereur à la caserne ou au lycée. Pour en avoir mangé de fort mal préparés, beaucoup de nos concitoyens gardent à S.M. le haricot une rancune injustifiée lorsque cette savoureuse « légumineuse papilionacée » retrouve, par la grâce d'un accommodement congru, la plénitude de ses charmes. Qui songerait à médire du cassoulet, qui établit solidement la réputation gastronomique de la région de Toulouse ? L'on se souvient de l'anecdote du bon Curnonsky. Un hasard dota en héritage un cuisinier toulousain d'une auberge à Liège, en Belgique. Il orna son établissement d'une enseigne enluminée : *« Au cassoulet, à l'instar de Toulouse. »* Et fit inscrire au-dessus de sa porte : *« Entrée de l'instar. »* C'est une vieille histoire. Mais il existe bien en Bourgogne un plat similaire, le cassoulet de Montbard. Le joli morceau de porc est cuit au gril sur le pot de haricots. De quoi ranimer la querelle. *La Flambée* (4, rue Taine, Paris-12e, tél. : 43-43-21-80) prépare le savoureux et classique cassoulet du Sud-Ouest.

A Castelnaudary avec le confit d'oie, à Carcassonne avec les côtelettes de porc, à Toulouse avec la saucisse et la poitrine de mouton, on utilise le même haricot. On a oublié qu'avant 1492 et Christophe Colomb on employait *Vicia fava*, la fève antique. L'usage du haricot *Phaseolus vulgaris* ne s'est généralisé en Europe qu'à la fin du dix-huitième siècle. Le haricot vient d'Amérique, comme le maïs. Un chanoine de Belluno, en Italie en reçut quelques graines du pape Clément VII, en 1528. A Mantoue, chez *Il Cigno* (piazza d'Arco 1, tél. : 0376-327-101), aujourd'hui, ce sont encore les délicieux *faggioli* que l'on déguste avec des pâtes. Lors de son mariage en 1533, Catherine de Médicis en apporta un sac en France. Ils furent appelés « fèves de Rome », puis « fèves de haricot », car ils accompagnaient le « haricot de mouton ». Issu d'un mot germanique, haricot signifie « couper en morceaux ». L'ancêtre du cassoulet est donc un plat de fèves et la polémique sur ce plat renommé de la cuisine française est récente.

Furetière, en 1690, signale que les haricots sont mangés en Carême. Une partie de leur destin est scellé. C'est alors la pitance des pauvres, des soldats, des prisonniers. Cependant, ce légume s'est incorporé à l'alimentation française, et les gastronomes peuvent alors débattre sérieusement, telle la Confrérie du cassoulet de Castelnaudary (1) des mérites gaulois du soissons, du coco, du michelet, du flageolet et du haricot rouge.

Sur le marché aujourd'hui, à Paris, on trouve, issu d'un choix sévère, chez Bernard Duval à la Convention, rue La Fontaine et avenue du Président-Wilson, cocos blancs d'Eure-et-Loir et cocos rosés. Le haricot rouge n'existe plus en production nationale. Il est importé. Il ne pousse plus guère que dans quelques jardins de Bourgogne. Chez Duval, c'est la récolte de l'année, pour les connaisseurs – ceux qui aiment encore cuisiner – et non âgée de deux ans et plus, comme ailleurs ! Où sont les « gloires de Deuil », blanc et noir, ainsi que les flageolets d'Arpajon ? Disparus. Il ne subsiste que la statue du commandeur, celle de Gabriel Chevrier, inventeur de l'hybride. On en fera repousser, dit-on ? Où est le « marance marbré » bien rare et le « michelet » de Bretagne ? Ici, au marchéde l'Alma, on achète encore le lingot et le flageolet vert national. Battez tambours !

A l'Epicerie du monde, au Marais, on trouve le soissons blanc et ventru. C'est le *corona* importé d'Italie. A ne pas confondre avec le « tarbais » dont *L'Oulette* (15, place Lachambeaudie, Paris-12e, tél. : 40-02-02-12) accompagne l'agneau de lait des Pyrénées, ni avec les « mojettes » du Poitou, partenaires, chaque mercredi, du gigot de Joséphine (*Chez Dumonet*, 117, rue du Cherche-Midi, Paris-6e, tél. : 45-48-52-40). Parmi les trésors de cette épicerie des quatre coins du monde, on trouve aussi le haricot noir du Mexique, base de l'alimentation locale, voisin des *feijaos balota* noirs du Brésil, avec quoi l'on élabore la *feijoada*. D'Amérique aussi provient la « cornille » à œil noir. C'est l'univers de Steinbeck et de *A l'est d'Eden*, où « Jimmy » Dean pleurait dans un champ de haricots, du côté de Salinas ! D'Egypte, on trouve le *foul* ou fève minuscule, à côté de l'imposante « fève du Portugal ». La lentille verte du Puy voisine avec la blonde anonyme d'importation et la *dahl* rose de Turquie, qui parsème en réalité toute la cuisine, si riche, de l'Inde. Le pois chiche à cuire pour confectionner le *hommos* libanais ou le *falafel* est aussi vendu en farine pour réaliser la *socca* niçoise. On dégustera une délicieuse *zuppa di ceci* avec moules, à *L'Enoteca* (25, rue Charles-V, Paris-4e, tél. : 42-78-91-44). C'est l'Europe à table !

L'itinéraire mystérieux du haricot et autres légumineuses n'est pas revendiqué par les mangeurs délicats des restaurants macrobiotiques ou *new age*. Ils n'ont pas tous rationalisé, comme Claude Aubert (2), leur désir de nourriture « à texture », qui leur fait oublier deux siècles d'histoire de la cuisine, tant en Italie qu'en France, pour préférer l'écologie de la table frugale, qui du haricot vante la « fibre » et l'abondance de « protéines végétales », à l'encontre de celles, animales, qui viennent du bœuf aux saveurs contestées et à l'hygiène aléatoire. Cette mode puissante affecte l'industrie agroalimentaire. On produit pour grandes surfaces et épiceries « bio » les légumineuses miracle qui voisinent avec l'« allégé » et l'argile verte. Préparez-vous donc à fricasser, au gré des journées d'hiver, le jovial haricot, le potage Conti, les haricots rouges à la bourguignonne, dont Colette écrit dans *Prisons et paradis*, à propos de la Puisaye : *« Ce menu (...) est celui de mes goûters d'enfant. Une tranche de pain bis, longue d'un pied, exhaussée d'un doigt de haricots rouges froids figés dans leur sauce au vin rouge, une petite pannerée de groseilles à maquereau. »*

Jean-Claude Ribaut

(1) Confrérie du Cassoulet, mairie BP 66, 11400 Castelnaudary.

(2) *Fabuleuses légumineuses*, par Claude Aubert. Terre vivante, 1989 (6, rue Saulnier, Paris-9e). On les croyait pesantes et indigestes. L'auteur, avec talent, bouscule toutes les idées reçues et livre 140 recettes savoureuses.

Semaine gourmande

Le Relais d'Auteuil

Une étoile au Michelin (mais deux au Bottin Gourmand), 15/20 au Gault-Millau, une « assiette » au guide Pudlowki et une Tour Eiffel chez Claude Lebey, je le dis comme je le pense : n'est pas assez ! Il est vrai que ces notes datent d'avant des travaux d'embellissement qui ajoutent un « plus » certain (mais, disait le cher Curnonsky *« on ne mange pas le linge » !*). Donc cette petite maison coquette, embellie et fleurie, vient de réouvrir. Mais l'accueil de Mme Pignol *« adorable »*, les tableaux éclatants aux murs, le confort enfin et le service sont avant tout là pour mettre en valeur la cuisine de Patrick Pignol, imaginative, sincère mais surtout « sérieuse ». De la cassolette d'huîtres aux pistils de safran à la sole de petit bâteau (entière) parfumée de soja, du simple foie gras « maison » à la lotte au riz sauvage, de l'agneau de lait parfumé de romarin à la pomme de ris de veau à l'oseille, avant les fromages signés Alléosse et les desserts (tarte tière au chocolat amer, beurre d'oranges ou madeleines cuites « minute » au miel de bruyère avec la glace au miel et aux noix), c'est un régal bien escorté par la carte des vins. Mon voisin de table, lecteur du *Monde*, reproche avec raison aux meilleures maisons de servir du thé en sachet. Ici, il a pu constater qu'il n'en n'est rien, que le menu « parlé » des déjeuners (180 F) est bien intéressant, que les deux sortes de pain sont « maison ». A la carte, compter 400-500 F.

► Le Relais d'Auteuil, 31, boulevard Murat (16e). Tél. : 46-51-09-54. Fermé samedi midi et dimanche. Parking voisin (s'adresser à la direction). A.E.-C.B.

Le Chat Grippé

Nouveau patron pour cette petite et bonne maison, Robert Rermacchia que nous avons connu en salle chez Drouant. Mais le chef Eric Thore, toujours fidèle au poste, traite fort bien le foie gras (en gelée au Banyuls), les filets de lisette juste poêlés, la morue « en parmentier », la daube de joues de bœuf aux pruneaux, et bien d'autres frais produits de qualité. Cabécous de Rocamadour en premier dessert avant un soufflé au jus de noix vertes et chocolat amer, le milliasou « mode gasconne », la tarte aux pommes, raisins de Smyrne et noix de pécan. Bonne petite cave qui m'a fait découvrir le chenonceau rouge 1987 (98 F). A la carte comptez 350-400 F, mais un menu à 150 F donne le choix entre quatre entrées (dont un civet d'œufs de caille, huîtres et foie gras), huit poissons ou viandes (mignon de porcelet aux épices indiennes) et desserts.

► Le Chat Grippé, 87, rue d'Assas (6e). Tél. : 43-54-70-00. Fermé samedi midi et lundi. Carte bleue.

Le Grenadin

Patrick Cirotte est un chef de recherches autant que de modestie. En sa petite maison fleurie (fleurie aussi de l'accueil de Mireille, son épouse) vous découvrirez que la salade de saumon fumé peut être aux caramboles (un fruit exotique) et le méli-mélo d'huîtres aux germes d'alfalfa, l'émincé de saumon aux agrumes et l'agneau de lait en croûte de bière. Même parmi les fromages vous trouverez une tartelette de saint-chevrin aux physalis (lisez alkekenge) et, dans les desserts, un entremets au chocolat amer et à la Guinness ! Splendide carte des vins. Compter 450-500 F mais notez deux menus « affaires » à 200 F (dont un vin compris) et des menus à 320 F et 370 F.

► Le Grenadin, 40, rue de Naples (8e). Tél. : 45-63-28-92. Fermé samedi et dimanche. Parking : Saint-Augustin. Carte

Vikings, sauce barbare

L'ouverture à partir du 2 avril prochain au Grand Palais d'une exposition sur les Vikings devrait permettre de poursuivre la véritable réhabilitation d'un peuple (et d'une histoire qui est aussi la nôtre) malmené par une mythologie complaisante et sommaire depuis plus de mille ans. Un travail entrepris depuis de longues années par le professeur Régis Boyer, directeur de l'Institut de langues, littérature et civilisation scandinaves à la Sorbonne, qui, avec nous, fait le point de la question.

« Notre vision des Vikings est si stéréotypée qu'il est sans doute plus simple de cerner d'abord ce qu'ils ne sont pas.

– *Les Vikings* ne sont pas des brutes salaces, ce ne sont pas des violateurs et incendiaires par définition, ce ne sont pas des barbares au sens latin du terme, mais les porteurs de l'une des plus belles cultures. Les Anglais, dans une collection proche de « L'univers des formes » de Gallimard, leur accordent un volume, à égalité avec l'Egypte, Assur et Sumer. Car leurs réalisations techniques, littéraires, ou artistiques, que nous nous obstinons à ne pas connaître, soutiennent la comparaison. Leur poésie scaldique, par exemple, n'a jamais trouvé d'équivalent en Occident. Ni depuis, ni avant on n'a fait quelque chose d'aussi sophistiqué.

– D'où provient alors leur effrayante image?

– D'abord il faut détruire des légendes : ils n'ont jamais été nombreux. Aujourd'hui, les Scandinaves ne sont encore que dix-huit millions en tout. C'étaient des poignées d'hommes bien entraînés et hardis, mais qui n'ont jamais été de grands guerriers. Les rares fois où ils ont été contraints par les circonstances à se battre en rase campagne, ils ont été totalement écrasés. Ils pratiquaient le coup de main sur des points vulnérables, au premier rang desquels les couvents, les abbayes, les collégiales et toutes les choses de l'Eglise, qui n'étaient pas défendues à l'époque. Et comme les seules personnes en état d'écrire étaient les clercs, les documents sur les Vikings sont leur émanation. Ils y ont vu le fléau de Dieu venu châtier l'Occident de ses péchés, en ont peint un tableau atroce et insoutenable scientifiquement : la mer couverte de voiles à tel point qu'on ne voyait plus l'eau, les rivières charriant tant de cadavres qu'elles entraient en crue.

» C'est cela que l'on véhicule au fond de notre inconscient collectif depuis mille ans. C'est le point de départ du mythe viking. Ensuite, *au dix-huitième siècle, on en a fait* les fondateurs de la chevalerie. Le brave Chateaubriand donne là-dedans tête baissée. Puis, après Nietzsche, et alors cela devient très dangereux, on en a fait les incarnations de l'*Ubermensch*, avec les prolongements que cela a pu avoir sous le Troisième Reich. Il n'y a aucun rapport entre les bandes vikings parties faire du commerce, lui substituant à l'occasion la brutalité, et les hordes hitlériennes ! Mais on s'obstine à faire le parallèle. Il faut qu'ils aient quelque chose de supérieur : aujourd'hui, ce seraient les maîtres des techniques, et là, c'est peut-être plus vrai.

» Les Scandinaves aussi ont leur part de responsabilité dans la diffusion du mythe viking. Cela remonte à l'époque romantique. L'Islande comme la Norvège étaient sous domination danoise, elle-même dans la mouvance allemande. La Suède faisait la guerre au Danemark et venait, par force, de choisir un roi français (Bernadotte). Autrement dit, aucun n'était absolument indépendant, et ils étaient à la recherche d'une reconnaissance mondiale. Ils ont puisé dans leur passé, et ont gonflé leurs ancêtres vikings pour les installer au premier plan.

– Vous dites que c'est le bateau qui fait le Viking.

– C'étaient des commerçants. Et ils l'étaient bien avant l'âge viking qui dure deux cent cinquante ans, *grosso modo* de 800 à 1050. Des commerçants très doués, bien équipés, qui depuis longtemps avaient leurs comptoirs le long de la rive sud de la Baltique, sur les fleuves russes, le long de nos côtes (comme à Quentovic que l'on voudrait tant fouiller), à Londres, York, Dublin. Autour de 800, il y a eu cette conjonction extraordinaire lorsque les Arabes ont coupé la Méditerranée, interrompant les échanges est-ouest, les contraignant à remonter vers la Baltique, la mer du Nord et même la Manche, puis lorsque l'empire carolingien s'est effondré et qu'ont surgi des rois complètement pusillanimes comme tous nos *Charles (le Simple, le Chauve)*, des incapables à proprement parler.

» Les Vikings se sont aperçus un jour qu'il était plus facile de conclure une affaire d'un grand coup d'épée que de palabrer toute une après-midi. Petit à petit, ils ont substitué, là où c'était possible et quand c'était possible, la brutalité au *négoce*. Et comme cela marchait bien, ils ont institutionnalisé la chose, jusqu'en 900. L'Occident s'étant alors repris, comme leur but était d'acquérir des richesses, ils ont colonisé. Les Vikings ont disparu lorsque l'axe des échanges est redescendu en Méditerranée, lorsqu'on est entré dans la pré-industrie, avec le transport de marchan*dises lourdes en grande quantité* dans l'énorme coque frisonne.

» Car leur bateau – qui s'appelle le *knörr*, et non pas le drakkar – était absolument impropre au transport des marchandises lourdes. Il n'embarquait pas beaucoup de monde, mais était parfaitement adapté au chargement des produits précieux en petite quantité, parfaitement adapté au transport des esclaves, parce que les Vikings étaient les maîtres esclavagistes du Moyen Age, chose qu'on ne dit jamais. Ils raflaient des esclaves sur leur parcours, et allaient les revendre dans l'une ou l'autre de ces deux grandes places qu'étaient les villes de Hedeby et de Byzance.

» Le *knörr* est un bateau élastique qui va par toutes les mers, par toutes les eaux, qui a un tirant d'eau tellement ridicule qu'il est *capable de circuler sur une rivière* ou un petit lac. Il n'affronte pas la lame, il se plie, il l'épouse. Il est capable aussi bien de traverser l'Atlantique que de remonter la Seine. C'est, de la quille au mat, l'ancêtre de nos bateaux de plaisance. D'ailleurs, le vocabulaire marin des Vikings est passé dans d'autres langues, y compris la nôtre : babord, tribord, la hune, la bitte, le hauban sont des mots scandinaves.

– Ils ont causé plus de terreur que de maux, estimez-vous, mais vous dites aussi qu'ils ont tué en partie la culture irlandaise.

– C'est un phénomène de colonisation. Aujourd'hui encore, les Scandinaves sont des hommes d'ordre, d'organisation, d'administration. Ce sont des gens qui n'aiment pas le hasard dans les constructions humaines, et c'est une supériorité qu'ils avaient sur leurs contemporains. La chronique de Nestor (Kiev, douzième siècle), qui nous décrit ce qu'ils ont fait en Russie, raconte qu'à l'époque les *tribus slaves n'arrivaient pas à s'organiser* entre elles et se faisaient constamment la guerre. Il n'y avait pas moyen d'obtenir un pouvoir stable. Et ces Vikings – appellés Varègues à l'est – circulaient jusqu'à Byzance depuis plusieurs siècles. Il n'y avait pas besoin d'être grand clerc pour constater qu'ils étaient bien organisés, qu'ils avaient des lois strictes. Nestor rapporte comment les Slaves désemparés se sont adressés à eux et leur ont dit : donnez-nous des princes qui soient capables de nous administrer. C'est comme cela qu'est née la Russie.

» En Irlande, c'est un peu la même chose. Les Celtes sont, comme les *Slaves*, des gens instables, incapables de se gouverner, partis dans leur imagination et leurs rêveries. On a des preuves de relations entre les Norvégiens et *l'Irlande dès le sixième siècle* et les Irlandais n'ont pas pu ne pas constater, comme à Kiev, qu'ils étaient devant des hommes d'ordre. Ils les ont laissé s'implanter à Waterford, Cork, Limerick et, par la force des choses les ont laissé les organiser. Une des conséquences, ajoutée aux pillages, est que cela a déséquilibré la culture irlandaise.

– Vous différenciez sensiblement les Scandinaves de la partie est (suédoise) de ceux de la partie ouest (dano-norvégienne).

– *Ce genre de caractérisation est* toujours un peu absurde. Les Occidentaux seraient peut-être un peu plus pugnaces que les Orientaux. Leur trait commun, c'est qu'ils *sont tous des commerçants de premier* ordre. D'ailleurs, ils le demeurent. Il y a quatre millions de Norvégiens, cinq millions de Danois, et huit millions de Suédois, qui sont à la pointe des techniques, jusqu'au jambon de Bayonne que nous consommons et qui a toute chance d'être un jambon danois. Les Suédois allaient à l'est et ils avaient plus à se défendre qu'à attaquer, ils n'ont pas pu être violents au même titre que les Danois.

» Ces marchands constituaient des confréries – la Hanse sera l'enfant de leur association – avec des lois strictes, très contraignantes quant au partage des bénéfices, lois auxquelles il n'était pas question de déroger sauf à courir le risque d'être mis à mort. Ce type d'organisation peut si bien évoquer une forme militaire que Dumézil s'y est laissé prendre. Car il a quand même donné dans le mythe militaire scandinave. Mais il s'agit bien d'organisations de marchands d'abord, qui, d'aventure et les circonstances aidant, ont pu devenir des groupements armés. Ces marchands savent qu'il leur faut des points d'escale sûrs et qu'il faut une certaine morale au commerce. Les vrais pirates barbares de l'époque étaient les Hongrois et les Sarrazins.

– Comment ont-ils pu se fondre dans des sociétés aussi différentes que l'était celle de Russie?

– Maintenant qu'il n'y a plus d'URSS, on va peut-être enfin savoir depuis quand ils avaient des comptoirs en Russie. Car cela fait des décennies que les savants soviétiques avaient fait des fouilles et refusaient de communiquer leurs résultats parce qu'ils considéraient que c'était Popov qui avait tout inventé. Maintenant on voit poindre des choses nouvelles. Pour la première fois en septembre dernier à Göteborg, des savants soviétiques ont reconnu que c'étaient les Suédois qui avaient fondé la Russie. Ils se sont implantés à Novgorod, à Kiev, ont fondé deux principautés qui ensuite se sont fait la guerre pour constituer un Etat unique auquel ils ont donné le nom de Russie puisqu'on les appelait Rus dans la langue locale.

– Cette fusion s'est faite très rapidement.

– Le premier roi de Novgorod s'appelle Rurik, son fils s'appelle Helgi (Oleg), son petit-fils Ingvar (Igor) et le quatrième Sviatoslav, un nom totalement impossible à scandinaviser. Au bout de trois générations il n'y a plus de Scandinaves, ils se sont fondus dans la masse. On le voit également à l'ouest, *en Normandie* et plus nettement encore dans le Danelaw (région de York) en Angleterre, où, de même, en trois générations ils auront des noms anglo-saxons. N'oublions jamais qu'ils n'étaient pas nombreux et se noyaient rapidement dans la masse.

– En même temps ils sont appelés aux plus hautes fonctions.

– Oui, parce qu'ils étaient des hommes d'ordre et non pas de grands guerriers. Ou alors, c'étaient des maîtres de la guerre-ruse, mais pas de la guerre-force. C'étaient des stratèges. Leur principal dieu, Odin, est un stratège, ce n'est pas un guerrier. Vous ne trouverez pas de batailles rangées, mais des coups de main, des commandos sous l'autorité d'un petit chef. Mais des hordes vikings disciplinées, non, jamais !

– Leur conversion au christianisme se fait sans violence.

– Il n'y a jamais eu la moindre *trace de guerre sainte*. Vous avez même des phénomènes aberrants, comme lorsque toute l'Islande en 999 décide par consentement collectif que tout le monde sera chrétien. *L'on pourra continuer à sacrifier* aux dieux anciens à condition de le faire en cachette. C'est renversant. Il faut se rappeler que pour pouvoir commercer avec un chrétien, et cela depuis Grégoire le Grand, il fallait avoir reçu la *prima signatio*, une espèce d'ondoiement, faire la preuve que vous aviez déjà entendu parler du *Pater noster*. Alors, en réalistes, en pragmatiques, ils se sont faits chrétiens pour commercer.

– Ces décisions collectives reflètent un mode de vie communautaire.

– C'étaient des pays difficiles, des pays terriblement marécageux. Avec peu de ressources agricoles et minières, ils ne pouvaient guère travailler que collectivement. On voit mal comment le pauvre paysan perdu dans sa forêt ou au fond de son fjord aurait réussi à faire face tout seul. Donc ils avaient des formes de collaboration soit saisonnières, soit définitives, au sein de ce qu'ils appellent famille, qui est beaucoup plus large que ce qu'on imagine maintenant. Ce n'est pas pour rien que ça a été le terreau de la social-démocratie.

– Leurs rois n'étaient-ils pas élus?

– Les rois étaient élus « pour une année féconde et pour la paix ». S'ils ne maintenaient pas la paix dans leur minuscule Etat, ils étaient pendus. Ce n'était pas un métier de tout repos. A la rigueur ils étaient renversés. Celui qui était monté sur une pierre sacrée pour *devenir roi, on le faisait remonter* dessus, on soulevait la pierre et on le renversait littéralement. Il tombait, il n'était plus roi.

– Peut-on parler de société de droit?

– C'est ce qui explique leur force. Il y avait les Latins auparavant, bien sûr. Mais c'est une des deux cultures dont la base même est le droit ou la loi. Droit de type coutumier plutôt que fondé sur des principes abstraits, ce qui est difficile à entendre pour un Français, élevé dans une atmosphère latine basée sur de grands principes abstraits dont on tire les conséquences. Chez eux, il y a tel cas concret et les *réponses à apporter* face à ce cas. Tout y est très détaillé. Ce sont des sociétés régies par des lois de type coutumier, par nécessité collective. Ils ont besoin de cela *pour survivre*.

– Vous voyez dans leurs assemblées les ancêtres de nos jurys.

– C'est *peut-être autre chose*, de l'ordre d'un droit coutumier. Puisqu'ils n'ont pas d'instance théorique, ce sont les sages qui décident de la sentence à adopter. Initiale*ment, c'étaient* les voisins. Il faut insister sur ces assises si différentes des nôtres. Ils gardent des réflexes de ce genre-là. Aujourd'hui encore, ce sont des utilitaires, ils se *méfient* des grandes formules et des abstractions. Ils vous jugent d'après ce que vous faites réellement, pas d'après vos discours.

– Ont-ils touché l'Amérique?

– J'en suis convaincu. Mais la preuve irréfutable manque. On a retrouvé au Canada, dans l'anse aux Meadows, des maisons longues, des traces de rivets, d'une enclume, mais ça ne me paraît pas suffisant, parce que cela peut très bien provenir d'Esquimaux qui étaient en contact attesté avec les *Islandais* fixés au Groenland, et qui n'ont pas pu ne pas voir la supériorité de ce type d'habitat sur leurs igloos. Et puis les sagas parlent d'expéditions de soixante per*sonnes au* maximum, alors que ces bâtiments peuvent en contenir quatre cents. Mais il n'y a pas de raison qu'il n'y soient pas allés, les courants y conduisent. Pour ma *part, je trouve* aussi fantastique leur traversée par le cap Nord *via* la mer Blanche jusqu'à Arkhangelsk. »

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

▶ Régis Boyer vient de publier *les Vikings* (Plon, 442 p., 150 F), et *la Vie quotidienne des Vikings* (Hachette, 300 p., 118 F). Payot a réédité deux de ses ouvrages : *Yggdrasil. La religion des anciens Scandinaves* (252 p., 135 F) et *les Sagas islandaises* (230 p., 130 F), ainsi que la traduction de *la Saga de saint Olaf*, de Snorri Sturluson (316 p., 60 F).


MICHEL HERVÉ

Evariste Luminais (1822-1896), *« Pirates normands au neuvième siècle »*, 1894. Musée d'art et d'archéologie de Moulins.

